



Albert MAYBON

LA POLITIQUE CHINOISE

Étude sur les doctrines des
partis en Chine
1898-1908

La politique chinoise

à partir de :

LA POLITIQUE CHINOISE

Étude sur les doctrines des partis en Chine, 1898-1908

par Albert MAYBON (1878-19xx)

Giard et Brière, Paris, 1908, pages 1-312 de 368 (l'appendice "La politique chinoise et les missions chrétiennes" n'est pas repris).

Disponible en facsimile [ici](#). C.R. critique d'H. Maspero disponible [ici](#).

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
avril 2012

TABLE DES MATIÈRES

[Introduction.](#)

PREMIÈRE PARTIE : [La cour mandchoue.](#)

DEUXIÈME PARTIE : Réformistes et conservateurs.

[Chapitre I.](#) — L'école réformiste.

[Chapitre II.](#) — K'ang Yeou-wei.

[Chapitre III.](#) — Les *Cent jours*.

[Chapitre IV.](#) — La réaction.

[Chapitre V.](#) — Le gouvernement xénophobe.

TROISIÈME PARTIE : Révolutionnaires et conservateurs.

[Chapitre I.](#) — L'école réformiste et l'idée révolutionnaire.

[Chapitre II.](#) — Le parti révolutionnaire.

[Chapitre III.](#) — Trois grandes manifestations populaires.

[Chapitre IV.](#) — Les réformistes gouvernementaux et les révolutionnaires.

[Chapitre V.](#) — Les réformistes gouvernementaux et les conservateurs.

[Chapitre VI.](#) — L'insurrection et le gouvernement.

[Chapitre VII.](#) — 1898-1908.

INTRODUCTION

@

p.001 On ne saurait opposer ni même juxtaposer le parti de la cour ou parti mandchou — entendu comme la réunion de tous les Mandchous qui détiennent une portion du pouvoir — et le parti conservateur, c'est-à-dire l'association des Mandchous, des p.002 Chinois qui par raison sentimentale ou par intérêt sont attachés au *statu quo* ; l'impératrice douairière Ts'eu-hi en est incontestablement l'inspiratrice, telle est la vérité vraie ; tout autre est la vérité politique : le chef de l'État, par une fiction reconnue et qui ne trompe personne, n'est d'aucun parti, pas même du sien.

Les conservateurs ont fait de l'immobilisme une doctrine gouvernementale, depuis qu'est apparue une politique, étrangère ou indigène, subversive de l'état social ; ils sont restés fidèles à leur opportunisme qui leur a cependant valu tant de mécomptes. Et il n'y a véritablement entre eux qu'un égoïsme, qu'une solidarité de clan.

Néanmoins leur puissance actuelle est considérable : ils sont maîtres du gouvernement.

Cette puissance n'est balancée que par le seul parti politique qui mérite véritablement ce nom, qui soit organisé, discipliné : le parti révolutionnaire.

Quant aux réformistes qui ont inopinément dirigé les affaires gouvernementales durant l'été de 1898, ils constituent moins un parti qu'une école, dont la vertu n'a été, pour ainsi dire, que théorique.

Il eût été contraire à la vérité d'étudier séparément le clan conservateur, l'école réformiste, le parti révolutionnaire, dans leurs tendances, leurs ressources, leurs adhérents et leurs affiliés. On ne voit pas un groupement politique dans l'absolu, mais par ce qui s'oppose à lui.

La politique chinoise

p.003 En premier lieu nous examinerons donc les réactions produites par le contact de l'élément conservateur et de l'élément réformiste au cours des *Cent Jours* — juin-septembre 1898 ; — puis les péripéties et les caractéristiques de la lutte actuelle entre la cour et le grand parti de révolution.

Mais il importe d'abord de connaître la cour (*tch'ao ting*), tout en se rappelant qu'elle ne doit pas être vue en marge des partis politiques : les souverains, l'empereur Kouang-siu et l'impératrice douairière Ts'eu-hi, puis les deux grands princes Kong et K'ing qui simultanément ou à tour de rôle, ont dirigé les affaires gouvernementales durant plus d'un demi-siècle.

Nous avons consulté avec fruit :

PREMIÈRE PARTIE

Textes Historiques, par le Père Léon Wieger, missionnaire de la Compagnie de Jésus (Imprimerie de Ho-kien-fou).

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, 1860-1900, par Henri Cordier (Paris Alcan).

Le *T'oung pao*. Archives pour servir à l'étude de l'histoire, des langues, de la géographie et de l'ethnographie de l'Asie orientale (Chine, Japon, Corée, Indo-Chine, Asie centrale et Malaisie) rédigées par M. H. Cordier, professeur à l'école des langues orientales vivantes et Éd. Chavannes, membre de l'Institut, professeur au Collège de France (Leide). p.004

DEUXIÈME PARTIE

Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales.

Le *T'oung pao*, 1898, 1899, 1900, 1901.

Les Décrets impériaux 1898, traduits du chinois par Jérôme Tobar S. J. avec préface, tables et notes explicatives par J. Em. Lemièrre, rédacteur en chef de l'Écho de Chine (Chang-haï, imprimerie de la Presse orientale).

Le mouvement réformiste en Chine. Conférence faite le 20 avril 1903 à la section de la Société de géographie commerciale par M. Paul Pelliot, professeur à l'École française d'Extrême-Orient (Hanoï, F. H. Schneider, imprimeur-éditeur).

Bulletin de l'école française d'Extrême-Orient, revue philologique paraissant tous les trois mois (Hanoï, F. H. Schneider, imprimeur-éditeur, 1900, 1901).

TROISIÈME PARTIE

Le *T'oung pao*, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906.

Bulletin de l'école française d'Extrême-Orient, 1902, 1903, 1904, 1905, 1906.

La politique chinoise

L'Écho de Chine. Journal quotidien des intérêts français en Extrême-Orient. Propriété de « l'Imprimerie française ». Bureaux du Journal, 55 et 56, quai du Yang-King-Pang, Chang-hai. 1905, 1906, 1907, 1908.

Sur cette dernière période, M. Charles B. Maybon chargé du cours de chinois à l'École française d'Extrême-Orient à Hanoï, nous a adressé des traductions inédites de documents chinois.

D'autre part, nous avons mis à profit des notes ^{p.005} personnelles recueillies au cours d'un voyage en Extrême-Orient en 1903-1904 et de plusieurs enquêtes dans les milieux chinois ; quelques personnalités de la colonie de Paris notamment nous ont obligeamment instruit sur certaines questions obscures. Enfin M. Arnold Vissière, consul général, secrétaire interprète du Gouvernement, qui est l'auteur de la table officielle de transcription des noms chinois en français, a bien voulu examiner l'orthographe des appellations qui figurent dans notre étude. Les auteurs français, sauf bien entendu les sinologues, ont coutume de ne point tenir compte de cette onomatologie et écrivent habituellement les noms chinois d'après la prononciation et l'orthographe anglaises ; ce qui n'a pas le sens commun. Nous avons donc estimé que dans tout travail consciencieux sur la Chine, une bonne transcription française est obligatoire ; et nous sommes vivement reconnaissant à M. Vissière d'avoir consenti à nous contrôler sur ce point.

@

PREMIÈRE PARTIE

LA COUR MANDCHOUE

@

p.007 Les Tartares orientaux ou Mandchous envahirent le nord de la Chine vers la fin du XIVE siècle. Ils furent mollement combattus par les généraux chinois ; et en 1644, l'un de ces derniers, nommé Wou San-kouei, leur ouvrit les portes de Péking, non par trahison, mais pour aider l'armée chinoise à repousser des bandes de rebelles qui après avoir pillé trois provinces venaient de pénétrer dans le palais impérial, où le dernier des Ming, Houai-tsong, désespéré, avait mis fin à ses jours ; le chef des révoltés, Li Tseu-tch'eng, trouvant le trône abandonné, s'était fait couronner empereur par ses hordes. Tch'ong-to, roi des Mandchous, le déloge, le poursuit et le bat : Péking et l'Empire de Chine était au vainqueur mais il meurt, et c'est son fils Chouen-tche qui inaugure le règne des Ts'ing.

La dynastie chinoise des Ming avait duré deux cent soixante dix-huit ans.

La dynastie mandchoue des Ts'ing compte deux cent soixante-trois années de règne et a eu neuf p.008 princes : Chouen-tche 1644-1661 ; K'ang-hi, 1662-1722 ; Yong-tcheng, 1722-1735 ; K'ien-long, 1736-1795 ; Kia-k'ing, 1796-1820 ; Tao-kouang, 1821-1850 ; Hien-fong, 1851-1861 ; T'ong-tche, 1862-1875 ; Kouang-siu, depuis 1875.

L'empereur Kouang-siu, né le 14 août 1871, appartient à la branche cadette, Tong-tche, fils unique de Hien-fong, étant mort sans descendance ; il est le deuxième fils du prince Tch'ouen, septième fils de Tao-kouang.

Mais pourquoi le choix se porta-t-il sur Kouang-siu puisque le cinquième fils de Tao-kouang (adopté par le prince Toun, frère de Tao-kouang) avait eu cinq fils et que le sixième, le prince Kong, en avait eu

La politique chinoise

deux ? L'un des fils du prince Toun ou même du prince Kong avait plus de droit à hériter de T'ong-tche que Kouang-siu, fils du septième fils.

Il a été dit que le Conseil privé avait décidé que le petit-fils du prince Toun âgé de cinq ans succéderait à l'empereur défunt et que les régentes seraient l'impératrice douairière Ts'eu-ngan, veuve de Hien-fong, et l'impératrice veuve de T'ong-tche. Mais l'impératrice douairière Ts'eu-hi, seconde épouse de Hien-fong et mère de T'ong-tche, pour ne pas se laisser écarté du pouvoir, aurait pris chez sa sœur, femme du prince Tch'ouen, le futur Kouang-siu et aurait rédigé elle même l'acte d'adoption tandis que les eunuques acclamaient l'enfant comme le successeur légitime de T'ong-tche.

Doit-on ajouter foi à ce récit ?

p.009 Il est vraisemblable que ni le prince Toun ni son frère le prince Kong ne devaient souhaiter voir l'un de leurs fils sur le trône ; car il n'y eut été qu'un occupant passager. En effet les lois chinoises de succession impériale n'autorisent qu'exceptionnellement le choix d'un héritier dans la descendance des frères de l'empereur : dès que Kouang-siu aura un fils, ce fils sera considéré comme l'enfant adoptif et l'héritier posthume de T'ong-tche ; grâce à cet artifice la branche aînée est censée se perpétuer.

Mais jusqu'au jour où un fils de Kouang-siu pourra être donné en adoption posthume à T'ong-tche, personne n'aura le pouvoir de faire les sacrifices rituels à la mémoire du dernier empereur défunt ; Kouang-siu ne peut y songer étant avec T'ong-tche fils de frères, du reste il remplit ce devoir à l'égard des mânes de Hien-fong dont il est l'héritier posthume.

Le secrétaire du tribunal des Offices civils, nommé Wou K'o-tou, ne put souffrir que les restes et le souvenir de T'ong-tche fussent ainsi abandonnés. Il dit au trône :

... Après y avoir beaucoup réfléchi, je me suis permis de penser que les deux impératrices avaient commis une double erreur en donnant un fils adoptif à l'empereur Hien-fong et en

La politique chinoise

ne donnant pas d'héritier à l'empereur dernièrement décédé. Puisque l'empereur dernièrement décédé n'a pas d'héritier, l'autorité de l'empereur actuel, en vertu du décret des deux impératrices, lui vient de l'empereur Hien-fong, et non du dernier empereur. Et pour l'avenir, aucun décret n'assure l'empire au fils du ^{p.010} successeur actuel... Je supplie humblement les deux impératrices de déclarer formellement par un nouveau décret, que l'empire reviendra à celui qui sera l'héritier et le fils adoptif du dernier empereur défunt : que quand l'empereur actuel aurait cent enfants mâles, aucun officier, soit en Chine, soit hors de Chine, n'aura le droit de proposer un avis contraire.

Afin que l'on fît droit à sa requête Wou K'o-tou se donna la mort ; cependant les deux impératrices ne décidèrent qu'en janvier 1879 que le fils adoptif de T'ong-tche serait en même temps son héritier impérial.

Voici le décret de Ts'eu-hi du 13 janvier 1875 qui annonce l'élévation au trône de Kouang-siu.

« L'empereur étant mort sans laisser d'enfants, nous n'avons d'autre ressource que d'appeler Tsai-t'ien, fils prince de première classe Yi-houan, fils adoptif de l'empereur Hien-fong pour succéder au trône.

Si l'empereur appelé à succéder a un fils, ce fils sera donné en adoption à l'empereur défunt afin de lui servir de postérité.

L'avènement du nouvel empereur fut proclamé un an après la mort de T'ong-tche, le 26 janvier 1875.

Aujourd'hui, le ministère des Rites a présenté un rapport à propos du jour de notre intronisation et des cérémonies du décret de proclamation. A la vue de ce rapport, notre émotion a redoublé. Mais nous avons songé que feu S. M. l'empereur nous transmettant le trône de ses ancêtres, nous nous efforcerons de nous conformer aux prières (que tous nous adressent).

La politique chinoise

L'année prochaine sera la première année de Kouang-siu.

p.011 Les impératrices douairières, veuves de Hien-fong, Ts'eu-ngan et Ts'eu-hi devenaient régentes. Celle-ci avait déjà plus de vingt années d'intrigues et treize années de régence durant la minorité de T'ong-tche — 1861-1874 ; son histoire commence avec la période troublée et féconde des relations sino-occidentales.

L'impératrice Ts'eu-hi est née le 29 novembre 1835 d'une famille de marchands mandchous, nommée Yé-ho-na-la ; son père la vendit au gouverneur mandchou de Canton qui prit soin de son éducation et en fit sa fille adoptive ; puis en 1853 il l'offrit à l'empereur Hien-fong.

Celui-ci avait perdu sa femme principale en 1849, alors qu'il n'était qu'héritier présomptif. Jusqu'en 1852 il n'y eut pas d'impératrice ; pour mieux dire, ce titre n'avait pas cessé d'appartenir à l'épouse défunte. Puis, l'année qui précède l'arrivée de Ts'eu-hi, l'une des femmes les plus en vue du harem impérial nommée Ts'eu-ngan, fut élevée au rang suprême.

Ts'eu-hi ne se distingua d'abord pas du petit monde des épouses inférieures. Mais le 27 avril 1859 elle donna à Hien-fong un fils, Tsai-tch'oun, qui devait devenir l'empereur T'ong-tche, et acquit ainsi le titre de seconde épouse ou *kouei-fei*.

A la mort de l'empereur Hien-fong, le 22 août 1861, l'épouse-mère devint impératrice douairière au même titre que l'impératrice Ts'eu-ngan ; celle-ci jouit cependant d'un droit de préséance jusqu'à sa mort p.012 en 1881 et résida au palais de l'Est, tandis que Ts'eu-hi, habitant des corps de bâtiment opposés, fut désignée sous le nom d'impératrice de l'Ouest.

L'une et l'autre étaient tutrices du jeune empereur Tsai-tch'oun, à qui l'on donna, au moment de son avènement, le 8 novembre 1861, l'éponyme de T'ong-tche, qui signifie « co-régence ».

De plus un conseil de régence fut nommé, à la tête duquel était placé le prince Kong, frère de Hien-fong.

La politique chinoise

L'ambition de gouverner sans contrôle poussa Ts'eu-hi à faire supprimer les régents ; elle eut pour confident et pour auxiliaire le prince Kong. Au retour des obsèques de Hien-fong, sous le prétexte de n'avoir pas observé les rites funéraires, les régents furent mis à mort. L'impératrice de l'Ouest détenait l'autorité suprême ; Kong, très avant dans la faveur, dirigeait les affaires gouvernementales ; quant à Ts'eu-ngan, elle eut soin de se tenir à l'écart, mais lorsque, le 23 février 1873, le jeune empereur atteignit sa majorité, elle tint à faire connaître à Ts'eu-hi qu'en vertu d'un codicille secret joint au testament de l'empereur Hien-fong, il lui eût été loisible, durant la tutelle, de s'attribuer le pouvoir.

Après avoir fait librement la loi, comment l'intrigante impératrice eût-elle pu renoncer au pouvoir ? L'empereur T'ong-tche tenta d'agir en souverain, mais contrarié par sa mère, il négligea bientôt les affaires de l'empire, et l'on raconte que la nuit il s'échappait du palais et hantait les mauvais lieux ^{p.013} de la capitale. Dans une de ces promenades nocturnes il aurait pris le germe de la petite vérole dont il mourut peu de jours après, le 12 janvier 1875.

Sa veuve, l'impératrice Hiao-chouen ne lui survécut que de quelques jours ; mariée à T'ong-tche le 26 mars 1872, elle s'éteignit le 16 octobre 1875. Cette mort parut suspecte ; on dit à Péking que cette princesse gênait les desseins de l'impératrice de l'Ouest, de nouveau régente avec Ts'eu-ngan.

Mais quelles traverses pouvait désormais redouter Ts'eu-hi ? Bien qu'il soit aventuré de prendre à la lettre les versions qui se sont accréditées, la mère de T'ong-tche a imposé sa volonté et son autorité prééminente, comme en 1861, par une sorte de coup d'État ou de révolution de palais : c'est dans le désir d'ouvrir une nouvelle période de régence que clandestinement elle a fait choix de Kouang-siu.

« Les princes, ducs et membres du Grand Conseil, des tribunaux et des neuf administrations — faisait-on dire à l'enfant empereur dès le lendemain de la mort de Tong-tche — ayant adressé au trône un rapport dans lequel ils supplient les deux impératrices de gouverner en qualités de régentes,

La politique chinoise

j'ai présenté respectueusement cette requête aux impératrices Ts'eu-ngan et Ts'eu-hi et j'ai reçu (d'elles), respectueusement l'ordre (suivant) :

« Nous avons examiné dans notre grande affliction le rapport présenté par les princes, ducs, etc., etc. Lorsqu'autrefois nous prîmes la régence, l'empereur était un enfant et il n'y avait pas d'autre ressource. Aujourd'hui l'empereur est en bas âge, les affaires de l'État sont des plus graves et il est tout à fait impossible que les princes et les ducs n'aient personne à qui ils puissent ^{p.014} adresser leurs requêtes ; nous ne voyons donc d'autre moyen que celui d'accéder à votre prière.

« Plus tard lorsque l'empereur appelé à succéder aura terminé son éducation, nous abandonnerons la régence (nous enlèverons le rideau) et il gouvernera par lui-même.

« Respectez ceci.

Et l'empereur reprenait :

« Je suis profondément reconnaissant aux impératrices des marques de bonté qu'elles viennent de me donner. Mon mérite est bien petit et le fardeau qui m'est échu est bien lourd pour mes faibles épaules, aussi viens-je en faire peser tout le poids sur les deux impératrices qui en gouvernant elles-mêmes, me protégeront de leur égide...

Comme précédemment l'impératrice Ts'eu-ngan vécut retirée, et c'est de concert avec le prince Kong, président du Tsong-li Yamen, que Ts'eu-hi gouverna.

La première régence avait été caractérisée par la négociation et la conclusion des traités sino-européens à la suite de la guerre de 1858 et de 1860, et par l'écrasement définitif de la rébellion des Taï-p'ing *qui avait duré quinze années, piétiné 16 provinces et détruit 600 villes. La plus terrible rébellion que la Chine ait jamais vue* ¹. Le chef de

¹ *Textes historiques*, réunis et commentés par le père Wieger, p. 2117.

La politique chinoise

l'insurrection, Hong ¹, s'empoisonna à p.015 Nan-king quand il se vit sur le point de capituler.

Du côté des impériaux, de nombreux mandarins se distinguèrent au cours de cette longue lutte ; p.016 notamment, Tseng Kouo-fan ² et ses protégés Li Hong-tchang ³ et Tso Tsong-t'ang ¹.

¹ Hong Sieou-ts'iuian, né le 20 janvier 1813 dans le Kouang-tong. Maître d'école (sans diplôme) ; M. I. Roberts, de la Baptist Mission de Canton, le prend comme secrétaire ; Hong lit avec passion la Bible et, faisant un étrange amalgame des dogmes chrétiens et des croyances chinoises, il enseigne au peuple que Jéhovah a pour fils aîné Jésus et que lui, Hong, est son fils cadet. La prédication de cette doctrine — fait surprenant ! — eut un réel succès ; de nombreux disciples entourèrent Hong et, se multipliant, constituèrent les armées T'ai-p'ing.

Hong était le Roi Céleste ; deux de ses lieutenants étaient l'un le Roi de l'Est, l'autre le Roi de l'Ouest. Un sentiment de fraternité d'origine biblique les poussait contre les Mandchous et contre les privilégiés de la société chinoise. Aussi les antidynastiques de la « Société des Trois Points » — *ulgo* Triade — leur proposèrent une alliance ; mais Hong ne tenait pas au secours de ces profanes. Il donne à ses partisans le titre de citoyen du *Royaume céleste de la paix suprême*, et, après avoir soulevé le Kouang-si, pénètre en 1852 dans le Hou-nan, dans le Hou-pei, prend la capitale Ou-tch'ang, puis Han-yang. En 1853 il s'empare de Nan-king, capitale de la vice-royauté du Liang-Kiang et ancien berceau des dynasties chinoises. Enfin, avec toutes ses troupes, il s'avance vers le nord. Le trône mandchou était en péril.

Tseng Kouo-fan et son protégé Li Hong-tchang (voir plus bas) harcèlent les insurgés, leur reprennent des villes. Mais la guerre contre les franco-anglais — 1858, 1860 — occupait les impériaux. Et ce n'est qu'après la paix qu'ils firent face aux insurgés, avec l'aide des européens. Li Hong-tchang reçoit le commandement d'une armée du Ngan-houei ; Tseng Kouo-fan, son frère Tseng Kouo-ts'iuian, et Tso Tsong-t'ang commandent les *Braves* du Hou-nan. Les Américains Ward et Burgevine et l'Anglais Gordon avec son *Armée toujours victorieuse* leur sont d'un grand secours. Les T'ai-p'ing sont défaits en maintes rencontres ; enfin en 1864 Nan-king, centre insurrectionnel est pris ; cent mille hommes sont exécutés, le cadavre de Hong est coupé en morceaux.

² Tseng Kouo-fan naquit le 26 novembre 1811 dans le Hou-nan. Quand éclata la révolte de T'ai-p'ing il était vice-roi des deux Kiang et commandant militaire de quatre provinces. Après la prise de Nan-king par les armées régulières, Tseng, considéré comme le sauveur de la dynastie mandchoue, reçut le titre de marquis. En 1866, il signale au trône l'attitude menaçante des survivants de Tai-ping (les *Tch'ang-mao* ou longs cheveux). En 1870, à la suite d'un massacre de chrétiens à Tien-tsin le trône fait appel à Tseng nommé vice-roi du Tche-li pour négocier avec le corps diplomatique et réparer les dommages. En l'année suivante, avec Li Hong-tchang, il conseille au gouvernement d'envoyer en Europe des militaires, afin que la Chine sache employer les procédés de guerre modernes. Il mourut à Nan-king le 12 mars 1872 ; il était de nouveau vice-roi des deux Kiang depuis la solution de l'affaire de Tien-tsin.

Tseng Kouo-fan, ami sincère de la dynastie, est grandement honoré par les conservateurs.

³ Né le 16 février 1823 dans le Ngan-houei. En 1843 entre à l'Académie de Han-lin. Ayant recruté en 1862 des volontaires pour combattre les T'ai-p'ing, Tseng Kouo-fan, à la recherche de capitaines entreprenants, recommande Li à la cour et partage avec lui la direction des affaires militaires dans le Sud ; Li, à la tête des *Braves* pacifie le Kiang-si. Le 3 décembre 1862, après avoir été jugé au Tche-kiang, il devient gouverneur du Kiang-si ; au mois de mai avait eu lieu la prise de Fou-tchéou : un édit impérial attribua l'honneur de ce fait d'armes à Li ; mais c'était l'œuvre de Gordon seul. En mai 1865 il remplace Tseng Kouo-fan, appelé à Péking, à la vice-royauté des deux Kiang. En 1867, vice-roi des deux Hou. En 1870, remplace à la vice-royauté du Tche-li son ancien chef Tseng. Après la mort de l'empereur T'ong-tche, il est très soutenu par l'impératrice-

La politique chinoise

p.017 Pendant la seconde régence Ts'eu-hi se sépara de son fidèle coadjuteur, le prince Kong. Le célèbre homme d'État, signataire de tous les traités sino-occidentaux, entraîna dans sa disgrâce tous les personnages qui représentaient sa politique.

Cet important événement se produisit le 8 avril 1884.

La crise politique fut aussitôt résolue par l'arrivée au pouvoir d'un personnel nouveau à la tête duquel se trouvait le prince Tch'ouen, père de l'empereur, et le prince K'ing ².

Le prince Tch'ouen eut un rôle de Grand Conseiller.

« S'il arrive qu'il y ait des affaires importantes à traiter au Grand Conseil de l'Empire, nous ordonnons au p.018 dit conseil de les discuter et de les régler de concert avec le prince Tch'ouen.

Le prince K'ing avait la présidence du Tsong-li Yamen.

L'un et l'autre étaient suspects de xénophobie. Et le fait d'avoir été appelés par l'impératrice le jour même de la chute de Kong avait une signification précise. A la suite de l'affaire du Tonkin, Ts'eu-hi prenait une attitude hostile.

Déjà Tso Tsong-tan, de retour du Turkestan, où il s'était couvert de lauriers, avait engagé le Tsong-li Yamen en 1881 à défier les

régente Ts'eu-hi ; il sait favoriser les menées de la souveraine. Ministre plénipotentiaire durant les négociations franco-chinoises en 1883-1884-1885. Créé en 1885 le ministère de la Marine (*Haï pou*) à la tête duquel fut placé le prince Tch'ouen. Grâce au prince Kong il se relève de la défaveur où il était tombé après la paix sino-japonaise en 1895. Voyage en Europe et aux États-Unis en 1896 ; à son retour il jouit auprès de la cour d'un moindre crédit. Grand secrétaire. Vice-roi des deux Kouang en 1900. Vice-roi du Tche-li en 1901. Négocie la paix avec les puissances. Meurt le 4 novembre 1901.

¹ Naquit en 1812 dans le Hou-nan. Remarqué par Tseng Kouo-fan au début des premiers engagements avec les Tai-p'ing. Grâce au puissant vice-roi, Tso, comme Li, avança rapidement. En 1863 gouverneur du Tche-kiang ; fonde l'arsenal de Fou-tcheou. De 1871 à 1877 combat l'insurrection musulmane dans le Turkestan chinois ; après sa glorieuse campagne il reçoit le titre de duc. En 1881 vice-roi des deux Kiang. Combat contre la France en 1884 à Fou-tcheou. Puis membre du grand conseil et du tsong-li-yamen. Meurt en 1885.

² Voir le tableau de la famille impériale. Le *T'oung pao* de 1900 contient une très claire généalogie du prince K'ing, par M. A. Vissière, professeur à l'école des langues orientales.

La politique chinoise

puissances étrangères ; Tso porta ombrage à Li Hong-tchang, et celui-ci fit éloigner le célèbre vainqueur des musulmans. Mais Li en écartant ce rival, n'eut garde de rompre avec la politique d'agression : il la fit adopter par la cour. Dès lors Kong avait cessé de plaire.

Mais, en réalité, ce ne fut qu'une vaine tentative de politique nouvelle ; quelques visages seuls avaient changé. Et quand l'impératrice douairière remit le pouvoir à l'empereur le 4 mars 1889, aucun esprit gouvernemental bien net n'était visible.

Depuis le mois de juillet 1886, Kouang-siu s'essayait à gouverner sous la direction attentive de Ts'eu-hi. Aussi le 2 mars 1889 celle-ci pourra-t-elle dire :

« Précédemment, l'empereur venant à peine d'assumer la direction personnelle du gouvernement, lorsqu'il s'est agi de prendre une décision ou de trouver la solution ^{p.019} d'une affaire, nous n'avons pu nous dispenser de lui donner nos conseils ; c'est pourquoi nous nous sommes alors imposé d'acquiescer à la demande de nos fonctionnaires et, pendant plusieurs années, de guider le gouvernement à l'aide de nos avis. Depuis deux ans, l'empereur a consacré à l'étude tous les moments de loisir que lui ont laissés les affaires et il a fait des progrès d'autant plus remarquables... Notre satisfaction en est grande. Il conviendra donc que l'année prochaine, lorsque la célébration de son mariage, fixé à la première lune, sera accomplie, il prenne la direction du gouvernement, afin de répondre aux espérances de nos ministres et de notre peuple...

Nous ordonnons que la remise du pouvoir aura lieu le 3 de la deuxième lune de l'année prochaine (4 mars 1889).

Yi Kouang, prince du premier rang K'ing, fils d'un « maréchal auxiliaire de l'État » de sang impérial, fut donné en adoption à Mien-min, fils de Yong-lin, frère de l'empereur K'ia-k'ing. Au surplus le maréchal, père du prince K'ing, était le collatéral de Mien-min.

La politique chinoise

Le mariage de l'empereur avec Yé-ho-na-la-che, nièce de l'impératrice douairière, eut lieu le 2 février ¹.

p.020 Ensuite Kouang-siu fut-il entièrement maître du pouvoir ?

La régence avait pris fin ; mais Ts'eu-hi n'avait pas fini sa carrière. Son abdication n'était qu'un semblant ; le palais, les plus hautes fonctions gouvernementales appartenaient aux créatures de l'ex-régente. La même influence soufflait sur les choses de la politique.

Cependant après la mort du marquis Tseng Ki-tseu ², fils de Tseng Kouo-fan, le 12 avril 1890 et du prince Tch'ouen le 1er janvier 1891, l'impératrice douairière parut se résigner au silence. Deux forces de conservation venaient de disparaître. Li Hong-tchang conservait bien toute son autorité ; mais il la perdra aux premiers coups de canon entre la Chine et le Japon. Et à ce moment le prince Kong sortira de sa retraite : p.021

Nous avons reçu respectueusement de Sa Majesté l'impératrice douairière, dit le décret du 24 septembre 1894, les bienveillants commandements suivants :

¹ Voici l'intéressant portrait de l'empereur qu'a tracé l'*Edinburgh Review*, dans un de ses numéros de 1892 (ces lignes ont été reproduites par le *T'oung pao*), « ...Il a l'air extrêmement intelligent et aimable avec une teinte de mélancolie et de timidité. Son visage est pâle et, quoique reflétant une calme dignité, il n'a rien de l'énergie de ses ancêtres guerriers, rien d'imposant, d'impérial ; mais on y lit tout à la fois la douceur, la tristesse et l'affabilité. L'empereur a les traits essentiellement mandchous. Il a la peau étrangement pâle, ce qui, sans doute, s'explique par la réclusion de sa vie à l'intérieur de ses murs défendus, et par l'absence des plaisirs et des exercices de la jeunesse, avec le constant accomplissement des devoirs lourds, compliqués et difficiles que comportent les affaires de l'État, lesquelles se traitent pour la plupart entre 2 heures et 6 heures du matin.

Il a la figure ovale, avec un menton très long et très étroit, la bouche nerveuse avec des lèvres minces, le nez droit et bien fait, les sourcils réguliers et très arqués, les yeux extraordinairement grands et tristes d'expression. Le front est large et bien modelé ; la tête est plus forte que la moyenne. L'empereur a l'air inquiet, il est comme sur ses gardes, un peu nerveux et plus impressionné que ce soit de son entourage par la cérémonie inaccoutumée (réception des ministres étrangers).

Son costume est une simple robe de soie puce, brodée d'un dragon d'or sur la poitrine et les épaules. Il était assis jambes croisées, comme un bouddha, en face de la table ; et tout le temps de l'audience il joua nerveusement avec ses mains. Il ne parlait ni ne portait aucune espèce de couronne ou autre emblème de son poste suprême. Il avait sur la tête la coiffe officielle chinoise de feutre, surmontée d'un bouton de soie rouge.

² Né en 1837 à Tch'ang-cha, Hou-nan. En 1878, ministre en France et en Angleterre. Il rentra en Chine le 18 octobre 1886 ; fut nommé membre du Tsong-li Yamen ; meurt le 12 avril 1890.

La politique chinoise

Nous ordonnons que Yi-sin, Prince Kong, ait la direction des affaires du palais.

Cette fois l'impératrice douairière était atteinte ; contre son gré, elle conseilla à l'empereur de faire appel à celui qu'elle avait disgracié dix ans auparavant. Le négociateur de 1860 redevenait l'homme indispensable parce que Li Hong-tchang, qui avait la faveur de Ts'eu-hi, s'était déconsidéré dans l'affaire sino-japonaise, en concluant une paix qui irrita le pays.

Une fois Ts'eu-hi écartée du pouvoir par les circonstances elles-mêmes, Kouang-siu se reposa sur l'expérience de Kong.

Désormais les étrangers trouvèrent un palais ouvert à leurs convoitises. L'homme d'État à qui ils avaient maintenant affaire gardait une trop fidèle mémoire des tourments qu'il dut autrefois endurer pour ne pas s'incliner, dans un esprit de conciliation et dans un désir de repos devant les plus extrêmes exigences.

Si la politique réformatrice de 1898 a été le résultat d'un demi-siècle de défaites, le gouvernement xénophobe de 1900 apparaît comme la réaction fatale contre le gouvernement complaisant et timide de Kong.

Mais Kong ne vit ni les actes déments des xénophobes, ni même les « Cent jours » : il mourut le ^{p.022} 29 mai 1898. Le prince K'ing, vice-président du Tsong-li Yamen lui succéda ; lourde succession pour ce prince, uniquement sensible à ses intérêts personnels. Il ploya sous la fatalité qui conduisait l'Empire à la ruine ; résignant son autorité chaque fois qu'apparaissait une volonté plus ferme que la sienne mais ne se dessaisissant pas du pouvoir, source de profits. Il fut à la fois avec les étrangers, avec les xénophobes, avec Kouang-siu et avec Ts'eu-hi, toujours habile à ménager les plus forts. Il est le seul homme d'État que les tempêtes politiques qui se sont successivement abattues sur Péking ont épargné. Il plane sur les vicissitudes gouvernementales ; après l'échec des réformistes en 1868, il assiste, imperturbable, à la révolution de palais qui condamne Kouang-siu comme incapable et donne une nouvelle fois à l'impératrice Ts'eu-hi la souveraineté

La politique chinoise

absolue ; il prend part au conseil de famille qui désigne P'ou-tsiun, fils du prince Touan, comme héritier de Tong-tche ; il approuve la condamnation et la dispersion de ses amis les xénophobes ; enfin, ces dernières années, il s'est montré partisan des réformes.

Mais aujourd'hui son étoile pâlit. Des vice-rois, des censeurs s'acharnent à sa perte ; le vieux prince est inquiet. Il supplie l'impératrice de lui permettre de se retirer ; mais elle s'y refuse : à quel membre de la famille impériale donner la succession ? Mais K'ing insiste ; il se sent surtout visé dans ses fonctions de conseiller d'État et, renonçant à toute ^{p.023} influence prépondérante sur la politique, il déclare se contenter d'un simple ministère.

Je suis entré dans les fonctions mandarinales depuis la cinquième année de Hien-fong (1855). Je suis donc mandarin depuis plus de cinquante ans.

A la dixième année, de S. M. Kouang-siu, je fus nommé directeur du Tsong-li Yamen (bureau des affaires étrangères).

Dix-huit ans plus tard je suis devenu membre du Conseil d'État par faveur toute spéciale de Sa Majesté.

Cependant mon talent est médiocre et ma charge est lourde. Je comprends depuis de longues années que je ne suis pas capable de remplir mes devoirs à toute ma satisfaction.

Néanmoins, comme je voyais les difficultés en lesquelles se débat l'empire, particulièrement pénibles, et que Sa Majesté travaille pour son peuple et a grand souci pour l'empire, je n'osai pas me plaindre ni abandonner mes fonctions pour me reposer.

Depuis la douzième lune de l'année passée, mes fatigues accumulées ont été cause d'une maladie presque incurable qui paralyse toutes mes forces...

A la troisième lune de cette année, Sa Majesté a bien voulu me confier en outre la direction du ministère de la Guerre.

La politique chinoise

Plus je reçois de faveurs, plus il m'est difficile d'en faire retour par un excès de zèle et de travail.

Je vois que les conseillers prennent la responsabilité des affaires politiques et par conséquent leurs devoirs sont très lourds, d'ailleurs Sa Majesté le sait parfaitement bien.

Les hommes savants, intelligents et encore jeunes redoutent de se trouver dans l'incapacité de remplir dignement les fonctions de conseiller d'État. A plus forte raison pour moi, qui ne suis ni savant, ni intelligent, ni jeune.

Certainement, je dois à ma grande diligence seule d'avoir eu l'honneur d'attirer sur mon humble personne ^{p.024} le choix de trois empereurs pour des fonctions très importantes, savoir : LL. MM. Hien-fong, Tong-tche et Kouang-siu.

Depuis plus d'un mois, je ne puis remplir les devoirs de mes charges qu'avec de grands efforts. Si je continue à demeurer à mes grandes responsabilités, les affaires politiques risqueront de se trouver réduites à une sorte de faiblesse extrême.

Chaque fois que je pense aux responsabilités qui m'incombent et à ce qui pourrait advenir, je ne puis plus ni manger ni dormir.

Aussi me vois-je dans la nécessité de prier Sa Majesté de me permettre de quitter les fonctions de conseiller d'État, pour que je puisse m'occuper tout spécialement des affaires du ministère. Ci-inclus je fais connaître à Sa Majesté la cause pour laquelle je désire quitter les fonctions de conseiller d'État, afin d'avoir l'esprit plus libre pour la charge qui me reste ¹.

Il semble que Ts'eu-hi sur le déclin de sa vie à la veille de son abdication, tient à conserver auprès d'elle celui qui avec Kong a si bien

¹ Traduction de *l'Écho de Chine*, n° du 29 juin 1907.

La politique chinoise

servi ses intérêts et ses caprices, avec qui elle a partagé les bonnes et les mauvaises heures.

K'ing clôt une période critique de l'histoire de Chine ; il ne disparaîtra qu'avec son impératrice.

Le prince Tch'ouen, frère de Kouang-siu, semble déjà désigné par certains pour prendre la direction des affaires. Il a fait ses débuts dans la diplomatie lorsqu'en 1901 il implora à Berlin le pardon de Guillaume II pour le meurtre du baron Ketteler ; il sut s'acquitter convenablement de cette pénible mission. Depuis son influence n'a fait que croître ; il ne fait p.025 pas encore partie du ministère » mais il est membre du Grand Conseil (*Kium-Ki-tch'ou*).

Le prince Sou, parent éloigné de l'empereur, et l'un des « huit princes à casque de fer » est aussi un espoir de la dynastie. Au mois de juin 1907, ce prince est devenu ministre de l'Intérieur. Son arrivée au pouvoir n'est point passée inaperçue, le pouvoir étant aux mains d'incapables et de prévaricateurs. Il y a apporté ce qui depuis longtemps en était absent : *une politique*. Sans doute s'applique-t-elle trop strictement à la réalité immédiate pour qu'il soit possible d'en conjecturer l'avenir. Mais elle tire précisément sa valeur de son caractère opportuniste et pratique. Elle ne répond pas aux problèmes de demain ; elle peut néanmoins affronter les difficultés du moment présent : c'est d'expédients que la Chine gouvernementale ou mieux, que la cour mandchoue a le plus besoin.

Sou a révoqué tous les fonctionnaires inhabiles ou suspects de son ministère. Il s'est aussitôt acquis une grande réputation de sévérité et d'intégrité ; ce fut pour les grands mandarins un exemple éloquent et la manifestation d'une volonté qui, si elle prédomine, imposera d'autres mœurs.

Ensuite Sou a envisagé le péril révolutionnaire. Il est décidé à le combattre, mais non point par la force. Qu'on secoure les miséreux qui, par désespoir, entrent dans les rangs de l'insurrection ; qu'on soit en revanche, sans pitié pour les pirates de métier ; quant aux intellectuels,

La politique chinoise

qu'on leur soit ^{p.026} indulgent ; bien qu'égares aujourd'hui, ils sont, par leur culture, l'espoir de l'empire.

C'est ainsi que les journaux chinois ont exposé la politique du ministre de l'Intérieur. Elle semble dériver d'une haute conception de l'état de choses ; elle est empreinte d'un optimisme qui n'est pas sans noblesse, et dont la vertu pourrait sauver le trône mandchou. Mais l'actualité est telle que seuls les faits positifs importent ; Sou et les hommes d'État progressistes pourront-ils réaliser les réformes indispensables ? L'avenir de la dynastie tient à la réponse qui sera faite à cette question.

Il est du reste possible que Kouang-siu n'ait pas dit son dernier mot et qu'il revienne, une fois le pouvoir libéré de Ts'eu-hi et de K'ing, à cette doctrine réformiste de 1898 pour laquelle, dit-on, il professe quelque goût. Dès ce moment, il gouvernerait en faisant appel au concours des membres de la famille impériale qui, comme le duc Tsai-tso ¹, le prince Tsai-tcheng ², sont portés vers une politique progressiste.

Est-ce la prévision de semblables événements qui engage l'impératrice douairière à ne pas abdiquer avant d'avoir désigné l'héritier de Kouang-siu ³ ? On dit que son choix se porterait sur P'ou-ki ⁴ ou ^{p.027} sur P'ou-wei ⁵ ou sur P'ou-tan ⁶. Quelle est la tendance d'esprit de ces princes ? Sans nul doute, celui qui paraîtra donner le plus de gages aux conservateurs, par ses sentiments rétrogrades ou par son inexpérience ou par son jeune âge, celui-là sera choisi.

¹ Voir chapitres suivants.

² Voir chapitres suivants.

³ L'empereur n'a toujours pas d'enfants mâles.

⁴ Fils de Tsai-yin, quatrième fils de Yi-tsong, cinquième fils de Tao-kouang ; Yi-tsong a été adopté par Mien-k'ai, troisième fils de Kia-k'ing. Et P'ou-ki a été adopté d'abord par le frère de son père Tsai-tsin puis par le prince P'ou, neuvième fils de Tao-kouang. — Voir le tableau de la famille impériale. [c. a. : ce tableau est indisponible en facsimile, et n'est d'ailleurs pas mentionné dans la table des matières de l'édition-papier.]

⁵ Fils de Tsai-yin fils du prince Kong. Tsai-yin fut donné en adoption au prince Tchoung, huitième fils de Tao-kouang.

⁶ Fils de Tsai-lan, troisième de Yi-tsong.

La politique chinoise

Car la cour mandchoue ne peut pas ne pas s'appuyer sur le parti de conservation politique et sociale ; un empereur ou un homme d'État qui le contrecarrerait — hypothèse inadmissible — attenterait à la vie même de la dynastie. Et si vraiment Kouang-siu a encore quelques velléités réformistes, sa souveraineté s'anéantira à l'heure même où la tutelle de Ts'eu-hi prenant fin, il sera de nouveau le maître absolu.

Le pouvoir actuel est étroitement lié au *statu quo* ; et les Mandchous connaissent si bien leurs intérêts qu'en dépit quelquefois des apparences contraires, ils donnent toujours raison aux hommes du passé.

Mais la Chine peut-elle ne pas se réformer ? Se résignera-t-elle longtemps encore à rester ancrée dans les eaux croupissantes des anciens âges ? Attendra-t-elle patiemment un sauveur ?

La réponse est peut-être dans les pages qui suivent.

@

DEUXIÈME PARTIE

RÉFORMISTES ET CONSERVATEURS

CHAPITRE PREMIER

L'école réformiste

@

p.029 L'esprit réformiste chinois procède d'abord de l'enseignement politique et philosophique des anciennes sociétés secrètes ; il a pris naissance au foyer même du mandchouphobisme, dans la patrie classique des associations marchandes et charitables, au pays des insurrections, des émeutes, dans cette vice-royauté méridionale du Liang-Koang — provinces du Kouang-tong et du Kouang-si — où existe une ardente vie publique ; il est dirions-nous, comme la mousse subtile de ce fonds inépuisable de sentiments de fierté locale, d'idées humanitaires, de solidarité étroite qui bout dans l'âme de tout Chinois membre d'une organisation. Renverser la dynastie mandchoue des Ts'ing qui règne à Péking depuis p.030 1644 et la remplacer par une maison de pure race chinoise, voire par un régime républicain, est le but visible que poursuivent l'association du « Lys blanc », des « Trois Points », la ligne du « Nénuphar », etc., etc. ; en faisant peser sur leurs affiliés une forte discipline morale, ces sociétés politiques les ont marqués d'un signe indélébile, et sans doute la mentalité du réformiste décèle les traces d'une première éducation ou, plutôt, d'une hérédité antimandchoue.

Mais avant que de songer à aiguïser des armes contre leurs souverains, les jeunes gens qui depuis les traités de 1858 se mirent volontairement à l'école des étrangers, chez les Anglais de Chang-haï et de Hong-kong, chez les Japonais, novices encore dans l'étude des choses occidentales, ont eu surtout en vue de consolider le

La politique chinoise

gouvernement chinois en le modernisant, de le mettre sur un pied d'égalité avec les gouvernements étrangers en le dotant des grandes institutions des sociétés modernes.

On pourrait donc dire que le réformiste chinois est le jeune lettré qui a su méditer sur cette nécessité qui faisait que les armées étrangères, depuis 1840, se répandaient inlassablement sur la Terre Fleurie ; comme des vagues de tempête, elles se heurtaient à l'impassibilité des hommes, plus dure que le granit, elles reculaient, disparaissaient et revenaient nombreuses, hurlantes, grondaient, descellaient les pierres des murs, minaient les villes et s'y creusaient un lit toujours plus large ; quand ^{p.031} cessaient les flots démontés de la soldatesque, c'étaient des marchands qui vantaient le flux et le reflux tranquilles des richesses... Résister à cette volonté têtue de l'étranger eût été déraisonnable ; subir l'invasion, quelle faiblesse ! Ne valait-il pas mieux s'élever jusqu'à la compréhension des lois supérieures qui déterminaient ces événements et se jurer d'être de taille à bien servir la Chine le jour où sapée de toutes parts, elle s'ouvrirait aux relations des puissances mercantiles ?

Dès l'instant où les événements sino-européens inspirèrent un tel raisonnement, l'esprit réformiste était né ; et pour la première fois, les traditions gouvernementales et sociales qui empêchaient de résister avec succès à l'europpéen envahisseur, étaient directement menacées.

Mais les jeunes réformistes eurent l'étrange destinée de ne point languir le long des avenues qui conduisent aux affaires ; avant qu'ils eussent pesé leurs forces, affirmé une doctrine, encadré leurs disciples, l'occasion se présenta, en 1898, de manifester leur existence ; non pas au grand jour, mais dans les coins secrets du palais impérial. Ils s'essayaient à formuler des projets de réformes dans les salles de rédaction des journaux chinois et anglais, quand, portés d'un coup dans les antichambres du pouvoir, ils furent appelés à inspirer directement la pensée gouvernementale du Fils du Ciel. La fortune, certes, ne les prit pas au dépourvu, mais elle vint trop tôt. Des circonstances imprévues avaient réuni en ^{p.032} un effort commun au sein du pouvoir des esprits

La politique chinoise

de même tendance qui jusque-là s'étaient plu dans des études purement spéculatives, à la fois juridiques, historiques et sociales, mais qui jamais n'avaient eu une intelligence bien claire de l'action politique. C'étaient des théoriciens, tous ces jeunes gens, des intellectuels frais émoulus d'un enseignement occidental incomplet, trop confiants dans la force des idées nouvelles ; et aussi bien au pouvoir que dans la vie publique ce furent des impuissants, parce qu'ils méconnurent que le premier effort de l'homme politique doit porter sur l'une des classes ou des collectivités du pays afin d'agir au nom de mandants organisés. Ils agirent au contraire leur nom propre, et leur règne ne dura que cent jours : la réaction pouvait sans crainte décapiter ces isolés !

Nous commettrions donc une erreur historique si nous disions qu'il y eut, au sens propre du mot, un parti réformiste. On n'aperçoit même pas un rudiment d'organisation ; avant leur arrivée au pouvoir les réformistes écrivent des articles et publient des livres, pendant les *Cent Jours* ils occupent cette situation fautive d'inspirateurs d'idées, ensuite ceux qui échapperont à la hache de l'impératrice douairière auront, avec leur tête, sauvé leur plume de publiciste, et, en exil ou en Chine, continueront, comme par le passé, à argumenter, à raisonner, par dilettantisme semble-t-il, au hasard de leur fantaisie et des événements, sans se soucier d'une politique réellement pratique, de la constitution d'un ^{p.033} véritable parti de combat, organisé pour la conquête effective du pouvoir. Ils joueront avec les idées et oublieront de faire intervenir, de manier cet indispensable facteur de toute action sociale : l'homme, et l'homme physique surtout, avec ses passions, ses appétits, ses emportements, le Chinois, avec toute sa longue hérédité ; bien que leur clientèle soit faite de marchands aisés, ils négligeront de se relier avec les forces vives du pays : lecteurs et approbateurs, voilà ce dont ils se contentent ; leur petit groupe, tête sans membre, sans prolongement, sans ramification, ne vit que de sa vie propre.

Mais ces jeunes gens ont occupé avec un tel éclat, durant trois mois, la scène politique, que nous devons étudier dans le détail leur action à cette époque non pas d'hommes d'État, mais d'intellectuels. Et à ce

La politique chinoise

titre, deux d'entre eux laisseront dans l'histoire de la Chine moderne une trace profonde : par leurs écrits K'ang Yeou-wei et, avec une force encore plus grande, Leang K'i-tch'ao ont incontestablement propagé le meilleur de l'esprit occidental.

@

CHAPITRE II

K'ang Yeou-wei

@

p.034 K'ang Yeou-wei ne saurait être considéré comme l'inventeur d'une nouvelle doctrine. Après les traités sino-européens qui, dans le vieil édifice social chinois avaient introduit comme des coins de bon acier, et après la révolution japonaise de 1868, qui par l'abolition du shogunat avait montré comment un pays de civilisation confucéenne et bouddhique échappe au péril étranger, le réformisme chinois devait fatalement naître ou, si l'on aime mieux, pouvait apparaître aux intelligences clairvoyantes comme la plus opportune des politiques, la seule qui pût préserver la Chine des attentats possibles contre son intégrité. C'était un expédient, et en le proposant K'ang Yeou-wei ne faisait qu'exprimer de toute une série d'événements l'unique conclusion logique aux yeux de Chinois patriotes et avertis.

Plus tard, après les « Cent jours », l'impératrice douairière accusera K'ang Yeou-wei d'être « imbu de doctrines fausses et de principes absurdes », de poursuivre, en quelque sorte, une chimère ; rien n'est plus contraire à la vérité. Ce n'est pas en un temps p.035 de repos et de calme, sous le ciel immuablement bleu de Confucius, que furent formulés des arguments en faveur d'une réforme, ce n'est pas par fantaisie personnelle, par suggestion utopique ; il suffisait au contraire de posséder un sens rassis pour apercevoir ces arguments et être frappé de leur solidité : n'était-ce pas la cruelle réalité elle-même qui les imposait à tous les individus non prévenus et suffisamment sagaces, depuis que l'étranger avait dérangé l'antique économie de la vie chinoise ?

K'ang Yeou-wei a donc été un réaliste, dans toute la force du terme ; pas une idée n'a été émise par lui qui n'appartînt, pour ainsi dire, au commentaire impersonnel des faits, qui ne fût inspirée par un

La politique chinoise

très juste sentiment de l'état de choses ; et il suffit de suivre le développement de sa pensée, depuis ses origines jusqu'à ses aboutissants, pour reconnaître qu'elle a cheminé consciencieusement suivant la direction et la progression des événements eux-mêmes.

Pour lui, dès sa vingtième année, il voit clairement que les avantages concédés aux étrangers par les traités menacent l'indépendance de la Chine. Et, ayant, en sa qualité de cantonnais, ainsi du reste que la plupart des lettrés méridionaux, la religion de la chose publique, K'ang Yeou-wei souffre de penser qu'un jour ses compatriotes devront tolérer et peut-être appeler l'ingérence étrangère dans l'administration de leur pays. Mais l'exemple du Japon ^{p.036} est bien fait pour l'obséder : par une audacieuse auto-révolution, cet empire asiatique n'a-t-il pas renouvelé son statut social tout en restant lui-même, n'empruntant aux puissances occidentales que ce qui donne l'illusion de la force et qu'elles ont coutume de respecter ? Et dès lors la nationalité japonaise n'est-elle pas apparue à l'abri des entreprises criminelles, déguisées ou avouées ?

C'est vers 1880 que K'ang Yeou-wei, dans une angoissante appréhension de l'avenir, jette un tel regard sur le monde d'Extrême-Orient. Et ce sera en 1885, au lendemain du conflit militaire entre la France et la Chine, qu'il écrira, en son style de jeune lettré, les idées que lui inspire le patriotisme japonais. Il n'est pas sans se rendre compte que ce patriotisme est d'origine étrangère. La Chine, le Japon étaient des États, et la fidélité à la dynastie, à l'empereur, tenait lieu de patriotisme ; mais le peuple chinois, le peuple japonais ne s'étaient jamais élevés à cette notion supérieure, européenne et démocratique, du patriotisme : l'attachement au pays, au sol natal. Tout en ne laissant pas faiblir leur loyalisme envers le mikado, les Japonais de la nouvelle génération avaient conscience qu'indépendamment des souverains et des gouvernements, le Japon, en tant que Japon, terre et peuple, devait être défendu contre les agressions de l'étranger. Voilà, selon K'ang Yeou-wei, la nouvelle notion morale à introduire au plus tôt dans les livres des sages, si l'on veut sauver l'indépendance de la ^{p.037}

La politique chinoise

Chine ; mais pareille tentative ne sera-t-elle pas condamnée comme hérétique? Qu'à cela ne tienne ! Le profond génie de Confucius a embrassé et l'espace et le temps ; génie essentiellement classique, universel. Et il importe vraiment peu que l'état de choses actuel n'ait pas été prévu sous une forme explicite puisqu'il est loisible de démontrer que les propositions confucianistes s'appliquent invariablement à toutes les phases de l'histoire de Chine. Ainsi, loin d'opposer la doctrine à la réalité présente, comme le font les conservateurs, et en faire une doctrine morte, K'ang Yeou-wei soumet celle-là à celle-ci, si bien que les événements paraissent déterminés, en quelque sorte, par la parole même de Confucius. Tourner la difficulté de telle façon était d'une habileté suprême, car c'était plus que la conciliation hardie de deux extrêmes, c'était dépasser en orthodoxie les orthodoxes intransigeants, c'était, tout en s'asservissant davantage à l'esprit du sage, comprendre mieux son temps et prêcher la réforme. Et quand en 1891 K'ang Yeou-wei, dans ses travaux sur les classiques, parviendra, par de savantes gloses, à exprimer le fond même de sa pensée, les lettrés Vieux-Chinois l'appelleront par dérision, mais non sans raison, le « Confucius moderne ».

Mais c'est durant les six années qui séparent la publication du traité sur le patriotisme japonais de l'apparition des écrits exégétiques que l'influence de K'ang Yeou-wei s'est affirmée, et que ses idées ont pénétré dans les milieux lettrés et politiques. Vers 1891, il a des disciples, nombreux et bien choisis, tous fervents admirateurs du Japon et de l'Angleterre. De leurs entretiens sur les malheurs de la Chine se dégage toujours plus nettement un plan de réformes, sagement conçues, opportunes, réalistes. Et le zèle de tous ces jeunes lettrés est d'autant plus ardent que le maître, le chef, que K'ang Yeou-wei vient de calmer leurs scrupules religieux en déclarant que Confucius n'a pas méconnu l'évolution des peuples et que la période moderne, caractérisée par une « démocratie où les masses partagent les responsabilités du gouvernement et où les deux sexes jouissent de droits égaux », n'est qu'un stade vers le mieux.

La politique chinoise

Mais une élite suffit-elle à rénover un pays, et peut-on par l'écrit influencer suffisamment l'opinion publique ? K'ang Yeou-wei ne s'en est certainement pas inquiété ; et s'il est extrêmement attentif aux faits politiques, il l'est non en citoyen, en homme de parti, mais en fidèle serviteur du souverain, et, dirait-on, en fonctionnaire ; ce patriotisme moderne qu'il a prôné, il ne sait le pratiquer, et il ignore ce qu'on entend par opinion publique. En 1888, il a vu l'étranger aux portes de la Chine, la France au Tonkin, la Grande-Bretagne en Birmanie, la Russie en Mandchourie, il s'est indigné, mais comment a-t-il traduit son sentiment ? Par une adresse à l'empereur ; et ce faisant il n'a fait qu'user du droit antique de représentation au trône. Mais le temps n'était plus où les Fils du Ciel ne dédaignaient pas de p.039 prendre en considération les avis des plus humbles de leurs sujets !

Les alarmes du réformiste et ses propositions ne rencontreront que mépris au palais impérial. Les conservateurs qui entourent le trône ne permettront jamais que l'on soutienne que la Chine est à la merci de l'étranger. C'est outrager leur superbe fameuse, cette arrogance que ni 1840 ni 1858 n'ont pu fléchir, que de parler de la vulnérabilité de la Chine. Ils la voient toujours intangible et immuable, et ils exècrent le Japon moderne, perturbateur de l'Asie.

On ne saurait dire en effet, que l'empire du Milieu, quoique envahi par les Mandchous et battu à plusieurs reprises par les armées européennes, ait éprouvé de ces défaites honteuses, totales, définitives qui, sauf rémission du vainqueur, abolissent toute indépendance ; aussi le Chinois ne saurait juger autrement que vain l'ouragan des convoitises ; l'empire restera inébranlable sur ses antiques assises, comme l'arbre de la forêt aux tempêtes inutiles. Cependant n'a-t-il pas suffi à K'ang Yeou-wei de peser les termes des traités sino-européens pour pronostiquer que quelque chose de fatal à la Chine s'ensuivrait et pour donner la formule d'une politique libératrice ? Sans doute, mais Kang Yeou-wei était cantonnais et ses inclinations, ses aptitudes personnelles, innées, étaient les inclinations, les aptitudes publiques, locales, ses façons de juger reflétaient celles qui avaient cours dans son

La politique chinoise

milieu natal ; là, p.040 l'opinion réformiste pouvait naître avec les seuls facteurs existants ; ailleurs il en manquait un. Cependant on doit reconnaître que, grâce à un état psychologique individuel et aussi à une culture dirigée en un certain sens, K'ang Yeou-wei, mieux que quiconque de ses compatriotes, possédait le don d'observation, le goût des idées générales, de la spéculation, la faculté de comparer, de dissenter. Il n'a menti à ses origines que sur un point : le sens de l'action politique, de cette action collective, combinée et rapide des Chinois méridionaux, lui a fait entièrement défaut. Il a diagnostiqué le mal, il a maladroitement administré les remèdes.

Pourtant, après le brusque dénouement de la guerre sino-japonaise qui mit à nu la vulnérabilité de la Chine et qui convertit par suite au réformisme de nombreux esprits jusque-là réfractaires, le « Confucius moderne » tenta un jour d'exercer une action d'ensemble sur le pouvoir.

On était au printemps de 1895 ; le traité de Shimonoseki venait d'être signé ; K'ang Yeou-wei sur l'échiquier politique avait depuis longtemps placé le Japon aux côtés des nations occidentales devant la Chine isolée. Aussi l'événement nouveau et inattendu pour les autres, ce désastre honteux, avait-il été prévu par lui comme le corollaire, en quelque sorte, d'un état de choses bien déterminé : il aurait pu ouvrir aux incrédules son traité sur le patriotisme japonais portant la date de 1885 pour prouver que sa p.041 prédiction avait approché la vérité jusqu'à spécifier que la Chine aux prises avec le Japon perdrait Formose et le Liao-tong.

Donc tout s'accomplissait suivant un rigoureux déterminisme, et si sa raison s'inclinait devant la fatalité, ses sentiments d'indignation s'exaltaient, car il ne voulait pas que son pays allât jusqu'à boire la lie ; sur cette pente il fallait enrayer, mais comment ? L'insuccès de son premier mémorial au trône l'avait déçu ; alors il eut une idée nouvelle : il rassembla 1.300 de ses compatriotes lettrés et leur expliqua qu'ils devaient protester contre la paix de Shimonoseki ; selon lui, en acceptant les conditions du vainqueur, la Chine consentait une nouvelle

La politique chinoise

fois à suivre la pente qui depuis plus de cinquante ans l'entraînait vers l'inéluctable : l'invasion, l'esclavage, le démembrement. Et, rédigeant en ce sens une adresse au trône, il la fit revêtir des 1.300 signatures ; c'était pour que l'on crût en haut lieu à un mouvement d'opinion. Mais les conservateurs, encore puissants au palais, ne s'en émurent pas ; ils étaient trop près de penser que la défaite que venaient de leur infliger les Japonais, ces anciens vassaux de l'empire, n'était que fortuite, que superficielle et que des conditions de paix qui ne touchaient en rien aux errements traditionnels de l'administration ne devaient pas être repoussées ; car bien entendu ils ne daignaient pas prendre au sérieux la discussion qui s'était engagée à Shimonoseki entre les plénipotentiaires Li Hong-tchang ^{p.042} et Ito-Hirobumi sur la nécessité des réformes en Chine.

K'ang Yeou-wei, un instant revenu de cette illusion qu'un seul homme publiant la vérité parvient à se faire entendre des pires sourds, ne persista pas plus longtemps à réclamer au chœur docile de ses disciples de raffermir, de renforcer sa voix trop peu écoutée ; et il revint à son ancienne méthode d'action : deux fois encore durant cette même année 1895, il adressa à L'empereur des mémoriaux qui, du reste, n'arrivèrent pas à destination.

Enfin, las de ces tentatives infructueuses, le réformiste songea qu'il fallait laisser le pouvoir à ses doctrines d'inertie et que l'important était de secouer l'apathie des masses, de les éclairer, de les instruire, de les élever jusqu'à la conscience des temps actuels, de la réalité immédiate. K'ang Yeou-wei pour la première fois se rapprocha du peuple ; il lui apparut que l'homme sincère, réfléchi, courageux, animé, dans ses efforts pour réformer le pays, du pur amour du bien public, court à un échec s'il n'a derrière lui une foule endoctrinée qui le pousse et le soutient. Mais ici fatalement sa mentalité d'intellectuel le desservit ; et cet esprit si pénétrant et si positif chaque fois qu'il s'applique aux choses spéculatives, ne put avoir une conception pratique de l'action sociale.

La politique chinoise

Avant d'agir directement contre un pouvoir impuissant à garantir l'indépendance du territoire, il faut convaincre la population et motiver les ^{p.043} futures entreprises ; telle fut la pensée de K'ang Yeou-wei et, en dehors de cette besogne d'éducation, il n'aperçut jamais rien de plus essentiel. Dès ce moment il se voua à la propagande d'idées, mais non à cette propagande de principes élémentaires dont la vertu est de grouper et de discipliner des forces pour d'effectives batailles. L'homme de parti, l'organisateur politique ne pouvait décidément surgir en K'ang Yeou-wei ; son ambition n'était plus que de se rendre accessible au peuple et par un éclair de génie il en saisit le moyen.

La situation de la Chine, réfléchit-il, n'est pas un cas, un phénomène isolé ; il serait contraire à l'esprit scientifique de l'envisager en dehors des grandes lois qui régissent la vie des nations et des peuples. Après une longue ascension vers le progrès et la fortune, puis à la suite d'un long temps de stagnation, la Chine est corrompue et dégénérée ; mais il n'y a pas qu'un exemple de décadence, et avec son sens philosophique de la comparaison et de la généralisation qui caractérise ses jugements, K'ang Yeou-wei regarde le monde et aperçoit, abstraction faite des psychologies distinctives des races, toute une série de causes qui, au sein des États, conspirent vers cette même fin : la mort, la disparition. Il écrit dans cet esprit une *Histoire de la grandeur et de la décadence de la Turquie*. C'est par un effort d'intelligence digne d'admiration qu'il s'élève ainsi du particulier au général, car, ne sachant pas de langues européennes, il se réfère aux traductions et ^{p.044} interprétations japonaises. Il composera encore une *Histoire des changements constitutionnels en Angleterre* où il désigne les circonstances politiques qui ont fondé la liberté anglaise, puis *une Vie de Pierre le Grand*, sorte de « Traité du Prince », plaidoyer en faveur du réformisme libérateur, exhortation à l'énergie impériale. D'autres écrits sur les pays étrangers suivirent, tous riches en exemples pour le Chinois d'aujourd'hui, en rapprochements, en parallèles éloquents, suggestifs.

La politique chinoise

De telles publications étaient une semence féconde sur le monde lettré, et ainsi naquit la saine curiosité des choses étrangères. De plus K'ang Yeou-wei qui, par sa merveilleuse faculté d'abstraction et de généralisation, réduit tous les problèmes sociologiques, où qu'ils se posent, en principes universels, eut cette autre influence de rapprocher moralement le Chinois des autres peuples. Enfin, par l'élimination du particulier et de l'exception, il renouvela tout en y restant fidèle, l'esprit classique, au sens large du mot, de Confucius et fonda un rationalisme positiviste qui, sans les événements qui surgirent, aurait pu être comme le moule mental où la Chine lettrée se serait lentement transformée.

Il est incontestable que ces études procuraient au « Confucius moderne » des satisfactions autrement supérieures à celles qu'il aurait connues en recrutant des armées révolutionnaires ou dans la prédication démagogique. Mais sans doute K'ang Yeou-wei a-t-il été la dupe de ses idées et de son contentement ^{p.045} intellectuel ; le but à atteindre a maintes fois disparu devant ses yeux, tant il était occupé à dissenter ; du reste, pour l'atteindre vite et sûrement, n'était-il pas nécessaire d'employer des moyens qui auraient répugné à cet esprit élégant, passionné uniquement pour la recherche philosophique et historique ?

L'homme politique qui manie les masses et revendique les responsabilités de l'entreprise ne doit pas toujours agir au nom de la vérité et de la justice pures.

C'est certainement moins les revers de la guerre avec le Japon que les événements subséquents qui incitèrent quelques mandarins à adopter sinon l'intégralité du moins quelques postulats de la doctrine réformiste.

Beaucoup pensaient que la Chine se relèverait par ses propres forces de l'écrasement, et déjà, grâce à cet optimisme sans fond de la race, ils ne sentaient plus les meurtrissures de la débâcle. Ils virent pourtant avec satisfaction la Russie, la France et l'Allemagne prendre,

La politique chinoise

sans que Péking les eût sollicitées, fait et cause pour la Chine et obliger le Japon à rétrocéder le Leao-tong avec Port-Arthur au Céleste Empire. Dans les deux Kouang, dans les deux Hou, notamment, dont les vice-rois s'étaient énergiquement opposés au traité de Shimonoseki, l'opinion publique fut reconnaissante aux trois puissances de leur habile intervention que l'on croyait désintéressée. Aussi quelle amère déception ^{p.046} quand la tromperie éclata au grand jour, quelle irritante rancœur, quel profond ressentiment ! Ce n'est pas impunément que l'on berne ainsi un peuple. L'étranger, il est vrai, le croyait mûr pour la servitude ; mais de neuves énergies sommeillaient sous roche, et c'est au milieu des épreuves où chacun croyait le voir s'abîmer que l'empire chinois tira de lui-même le principe de son renouvellement.

Il a été écrit que l'entente des trois puissances continentales de l'Europe avait pour objet de « résister aux envahissements de l'Angleterre » ; mais il est bien avéré qu'elle donnait le change à Péking.

En effet abandonner un territoire dû à la conquête, nécessite en retour une compensation : et Tôkyô, d'accord avec Pétersbourg, Paris et Berlin, fixa l'indemnité compensatrice à trente millions de taëls. Or, la Chine n'avait pu satisfaire à la clause du traité de Shimonoseki arrêtant l'indemnité de guerre que grâce aux avances de la Russie ; placer le gouvernement chinois en face de nouveaux engagements, c'était l'acculer à une situation sans issue ; mais c'était faire naître une nouvelle occasion de lui venir en aide : la Russie n'y manqua pas ; et la dette de la Chine devint plus écrasante.

La torpeur du gouvernement chinois rendit illimitées les prétentions et augmenta l'audace des « Trois Puissances ». Elles frappèrent un plus grand coup ; jetant hardiment le masque de nations protectrices, l'une, l'Allemagne, occupa violemment Kiao-tcheou, dans la province de Chan-tong, ^{p.047} l'autre, la Russie, s'empara de cette presque île de Liao-tong, avec Port-Arthur, que l'on avait fait rétrocéder à la Chine par les Japonais et que ceux-ci avaient évacuée au terme de la Convention sino-japonaise du 9 novembre 1895 ; enfin la France s'installa à

La politique chinoise

Kouang-tcheou-wan dans le Kouang-tong. Pour se payer de leurs « bons offices » les « Trois Puissances » démantelaient le malheureux empire ; et c'est dès ce moment que le « partage de la Chine » devint un dogme de la politique étrangère, mais, par contre, c'est cette série d'attentats contre l'intégrité du sol chinois qui fit se ressaisir les gouvernants et le peuple tout entier.

Certainement K'ang Yeou-wei n'avait pas prévu que les choses iraient avec cette rapidité ; il espérait toujours que l'on pourrait endiguer le cours fatal des événements qui entraînait son pays à la ruine ; en décembre 1897 il adressa un dernier mémorial au trône, exposant les suites qu'aurait le débarquement des Allemands à Kiao-tcheou ; mais l'on persista à ne pas tenir compte de ses avis.

Cependant ses études sur les pays étrangers étaient lues avec avidité ; et elles engageaient à ouvrir les premières œuvres du maître, son traité sur le patriotisme japonais, ses travaux sur les classiques. La doctrine réformatrice exposée ou suggérée dans ces pages, devenait alors comme le pôle magnétique où tendaient toutes les aspirations indéfinies, toutes les velléités confuses.

Dans l'entourage immédiat de l'empereur, un ^{p.048} homme avait adopté délibérément les théories de K'ang Yeou-wei ; c'était Wong T'ong-ho, précepteur de Kouang-siu, qui, en 1856, aux examens triennaux à l'Académie des Pinceaux avait été reçu le premier. Il appartenait donc à l'ancienne école des lettrés, et en vertu de ses origines il était peu susceptible de faire des concessions aux idées nouvelles. Son patriotisme de Vieux-Chinois lui avait fait approuver l'offensive contre le Japon ; mais le résultat de la guerre lui fut cruel, et ayant lu par aventure le traité sur le patriotisme japonais, il demeura stupéfait de la prédiction ancienne du réformiste : la Chine en guerre avec le Japon devrait abandonner Formose et le Liao-tong. Et comme cette prédiction était raisonnée, il accorda son entière confiance en la perspicacité de l'auteur. Il lut tout K'ang Yeou-wei et le fit lire à l'empereur. Jamais les événements n'avaient été aussi propices à l'intelligence de ces ouvrages ; le 28 mars 1898 les Russes occupaient

La politique chinoise

Port-Arthur et Ta-lien-wan, le 25 mai les Anglais débarquaient à Wei-hai-wei, le 11 avril la baie de Kouang-tcheou wan était cédée à la France. Tous ces faits semblaient démoraliser le pays ; de leur côté les mauvais mandarins en prenaient prétexte pour se livrer aux pires concussions ou pour croupir avec bonheur dans l'inaction.

Il n'est donc point surprenant qu'avant d'approcher du trône, K'ang Yeou-wei, par ses écrits, ait exercé sur l'esprit de l'empereur timoré et incapable un très puissant ascendant. Dans ces temps de ^{p.049} désarroi, comment un souverain n'eut-il pas eu foi en ce lettré qui avait le mérite de parler un langage franc et net, qui, aux maux dont souffrait l'empire, proposait d'appliquer des remèdes énergiques, qui ne s'affolait pas, mais voulait agir avec une méthode qu'il disait infaillible ? L'alternative était : ou tolérer les exactions et les turpitudes des grands fonctionnaires, s'aliéner le peuple et, dans cet état de faiblesse, succomber sous les coups des étrangers voraces ou faire appel au patriotisme et réformer l'empire ; une Chine rompant avec les errements traditionnels et s'engageant sur la voie du progrès suffisait, au dire de K'ang Yeou-wei, pour intimider et arrêter les envahisseurs. L'empereur veut qu'on appelle K'ang Yeou-wei !

A cette nouvelle celui-ci, écrit à son souverain :

« Votre humble serviteur K'ang Yeou-wei prosterné à vos pieds, supplie Votre Majesté de vouloir bien jeter un regard favorable sur ce rapport qui montre que la puissance de notre pays est en danger et que le moment est arrivé d'élaborer un plan de réforme, de modifier la constitution de l'État.

Je vous prie de vouloir bien considérer que tout dernièrement l'Allemagne a annexé Kiao-tcheou, que la Russie a épié le moment favorable pour prendre Port-Arthur et Ta-lien-wan. Beaucoup d'autres pays ont les yeux fixés sur notre pays et veulent le démembrer.

Depuis l'année 1894 où le traité de paix (sino-japonais) fut conclu, je suis allé plusieurs fois au Palais expliquer

La politique chinoise

l'imminence du danger et demander avec force des réformes. On n'a pas voulu m'écouter. Alors je suis retourné chez moi et j'ai poussé d'amères plaintes. J'ai fermé ma porte et j'ai versé des larmes de sang. Puis j'ai traversé les mers et j'ai parcouru des milliers de kilomètres ; p.050 enfin je me suis de nouveau présenté au palais. Comment Sa Majesté a-t-elle pu arrêter les yeux sur moi, qui ne suis qu'un peu d'herbe sèche, une poignée de bois mort ? Le président du ministère des Affaires Étrangères a daigné me consulter sur un plan de réformes. Et maintenant on me demande de rédiger un rapport sur la situation politique, d'y joindre deux de mes ouvrages : *l'Examen de la Révolution japonaise*, et *l'Examen des réformes de Pierre le Grand*.

Le fait d'avoir pu exposer librement des choses si nouvelles à Votre Majesté, n'a jamais été observée sous les précédentes dynasties. Et pour un pareil travail choisir un homme aussi incapable que moi montre la grande vertu de Sa Majesté.

Malgré mon incapacité, je n'ose pas me récuser ; je vois les difficultés de l'heure présente et je me mets au travail.

Parmi les nations asservies, il y en a qui peu à peu ont perdu leur puissance et ont vu leur territoire et leur population partagés comme la Pologne ; d'autres ont aussi perdu territoire et population tout en conservant un vain nom de pays comme l'Annam ; d'autres ont vu leurs ressources accaparées puis ont été conquis comme les Indes ; d'autres conservent une certaine puissance mais seront bientôt démembrées et partagées comme la Turquie et l'Égypte ; d'autres enfin ont disparu comme la Birmanie.

Nous, nous n'avons ni officiers, ni soldats, ni navires, ni armes, ni organisation. Bien que notre pays ait un nom et soit considéré comme une nation, nous devons obéir à nos ennemis ; chemins de fer, commerce, banques, rien n'est à nous. Si nous paraissions encore exister, en réalité nous

La politique chinoise

n'existons plus. C'est tellement effrayant que les mots me manquent pour dépeindre un tel état de choses.

Il faut immédiatement que nous réalisons des réformes pour devenir puissants. Vouloir conserver nos vieilles méthodes c'est vouloir notre mort.

Sa Majesté a compris que les nations conservatrices ^{p.051} disparaissent, que les progressistes subsistent, que celles qui se réforment sont puissantes, que celles qui n'avancent pas sont faibles et dépouillées ¹.

Mais l'impératrice douairière soupçonne Wong T'ong-ho de circonvenir l'empereur ; elle se promet d'éloigner le précepteur réformiste. Déjà plusieurs faits ont trahi à ses yeux une certaine inclination pour les nouveautés : des édits sur les finances, sur l'armée et l'autorisation accordée au lettré Houang Sseu-yong de lancer, selon les procédés européens, un emprunt national à 5 % remboursable en vingt ans. Ces indices inquiètent peu la souveraine, mais le désir de l'empereur de s'entourer d'hommes d'expérience, d'initiatives, révèle un état d'esprit particulier. L'impératrice Ts'eu-hi n'a pas abdiqué toute ambition ; mais si l'on introduit au palais des figures et des idées nouvelles, on la détrône, en quelque sorte, moralement, tout au moins on réduit son pouvoir qui repose sur des traditions, sur des accoutumances, qui n'est rendu possible que par la vue de visages familiers et par les complaisances des courtisans, on lui supprime tout espoir de retour à la suprématie.

Durant près de quarante années elle s'est montrée impérieuse, énergique, toujours supérieure aux événements ; mais si on lui échange son milieu que deviendront les plus précieuses de ses facultés ?

Ses allures de femme autoritaire déconcertent l'empereur et lui imposent ; il n'ose la contredire et lui avouer qu'il appartient à d'autres influences.

¹ Communiqué par M. Charles B. Maybon.

La politique chinoise

Quand elle apprend que Wong T'ong-ho a mis entre les mains de Kouang-siu les œuvres du réformiste, elle chasse Wong T'ong-ho. Celui-ci ne s'étonne pas de ne pas entendre son maître risquer une protestation ; et il accepte l'âme tranquille sa disgrâce parce que K'ang Yeou-wei est prévenu par le mandarin Tchang Pai-hi du désir impérial, que bientôt il sera au palais et que son influence, clandestine encore mais déjà bienfaisante, s'insinuera dans les esprits et préparera lentement le nouvel ordre de choses.

Le précepteur déchu n'est point abandonné ; il est peu après investi des fonctions de secrétaire adjoint au conseil privé et de président du ministère des Travaux, où il choisit comme sous-ordre le chef réformiste lui-même.

@

CHAPITRE III

Les Cent Jours

@

^{p.053} C'est le 16 juin que l'empereur donna officiellement audience au réformiste. Mais depuis la nomination de K'ang Yeou-wei au secrétariat du ministère des Travaux, de nombreuses entrevues avaient sans doute été ménagées entre le Fils du Ciel et le « Confucius moderne » ¹. Car plusieurs décrets impériaux témoignent de l'influence de l'esprit nouveau ; et, particulièrement, les décrets des 10 et ^{p.054} 11 juin contiennent la substance même de la doctrine ; la forme, style et procédés d'argumentation, de raisonnement, suffirait à dénoncer les origines. On a donc raison de faire commencer à cette date la période dite des *Cent Jours* — cent dix jours exactement — durant laquelle les réformistes sans délégation populaire ni mandat formel de l'empereur assistèrent de leurs conseils, ministres et gouvernants, et tentèrent d'appliquer leur programme.

Le décret du 11 juin annonce les prochains bouleversements, et les justifie.

« Depuis quelques années, les officiers tant de la cour que des provinces qui s'occupent des affaires actuelles, pensent pour la plupart que le point capital pour affermir l'empire est de changer les méthodes. Dernièrement nous avons donné plusieurs décrets pour instituer un nouveau grade dans

¹ Dans la rédaction des décrets impériaux des *Cent Jours* les réformistes ont toujours eu soin de ne pas laisser percer l'influence qu'ils exerçaient sur la volonté de l'empereur ; celui-ci devant paraître gouverner selon ses penchants et sa fantaisie. Au plus fort de la Réforme, le 10 août, nous voyons Kouang-siu ordonner à K'ang Yeou-wei, *par l'intermédiaire du Tsong-li Yamen*, de se conformer aux ordres du monarque ; et quand le 15 septembre Kouang-siu renverra le chef de la Réforme à Chang-haï, il dira : « Ayant une fois appelé K'ang Yeou-wei à notre audience... » Mais personne ne prend le change. C'est moins du reste par prudence que par respect pour la souveraineté que la vérité est ainsi déguisée. Chacun savait que le palais était ouvert aux jeunes réformistes et que l'empereur, bannissant l'étiquette, s'entretenait toutes les nuits avec eux des affaires de l'État et se prêtait avec plaisir à leurs suggestions.

La politique chinoise

l'administration, pour débarrasser l'armée des soldats inutiles, pour changer la matière des examens militaires, pour fonder une université. Tous ces décrets n'ont été donnés qu'après mûres réflexions et de nombreuses et sérieuses délibérations. Cependant la voie du progrès n'est pas encore grandement ouverte, et les opinions sur ce point ne sont pas toutes d'accord, quelques-uns attachés à ce qu'ils ont toujours vu, pensent encore qu'il est de l'intérêt de l'empire de conserver aveuglément les méthodes anciennes, et de rejeter au loin les nouvelles. Pour défendre leur opinion ils crient bien haut, mais ces paroles ne servent à rien. Nous vous le demandons : tant que l'état général de l'empire sera tel qu'il est à présent, que les forces de l'empire seront telles qu'elles sont aujourd'hui, que l'armée ne sera pas formée, que l'on sera à court de provisions pour son entretien, que les artisans seront privés de bons maîtres, que la force des étrangers et la faiblesse des Chinois iront toujours du même train, et enfin p.055 que la distance qui sépare la richesse des premiers de la pauvreté des derniers sera de plus en plus grande, comment, en vérité, armés seulement de bâtons, pourrons-nous battre nos ennemis, protégés par de fortes cuirasses et armés de bonnes armes... Les coutumes qui depuis les dynasties des Song et des Ming se sont graduellement introduites dans l'administration n'ont aucune utilité...

Je vous avertis donc d'une manière spéciale, vous, officiers de la cour et des provinces ; grands et petits ; depuis les princes et les nobles de la famille impériale jusqu'aux lettrés du dernier rang ; unissez-tous vos forces pour aller en avant ; faites des efforts et tâchez de vous surpasser les uns les autres ; faites de l'étude et de la connaissance des principes des premiers saints et des anciens sages le fondement de votre conduite ; mais il vous faut en outre choisir dans les autres sciences, ce qui répond le mieux aux conditions

La politique chinoise

actuelles ; adonnez-vous y et de tout cœur, et ainsi vous porterez remède aux inconvénients de courir à l'aventure et de vous égarer dans des doctrines et des principes absurdes... Ne vous fatiguez pas uniquement pour apprendre et retenir une vaine phraséologie : Au contraire, tâchez d'arriver à ce qui n'a pas encore été fait et à rendre utile ce qui a été inutile jusqu'à présent. Bref, il faut que vous deveniez des hommes de talent, versés d'une part dans les livres canoniques, et de l'autre capables de porter remède aux affaires dans les changements à y introduire... »

L'élève impérial répète fidèlement la leçon du maître réformiste. Cependant il faut bien que celui-ci sorte de l'ombre ; à cette fin, le Fils du Ciel adressera ce même jour un appel général aux « hommes de talent ».

« A présent que tous les royaumes du monde sont en ^{p.056} communication mutuelle, l'acquisition des hommes de talent à qui l'on puisse confier des charges est une des affaires les plus urgentes. Nous ordonnons donc aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces de proposer immédiatement au Tsong-li Yamen les sujets qu'ils auraient reconnus, en temps ordinaires, doués de science et de droiture, entendus aux affaires actuelles et exempts des défauts vulgaires, et de le faire sans considérer le rang élevé ou inférieur que ces officiers occupent. Les candidats proposés seront examinés ; ceux qui auront été reconnus capables seront conduits par groupes à notre audience et attendront que nous leur donnions un emploi.

Trois jours après l'empereur Kouang-siu décidait de recevoir dans la salle du trône le chef réformiste et ses disciples les plus directs.

« Siu Che-tch'ang, lecteur assistant à l'Académie, nous a fait un mémoire pour nous proposer des hommes de talent et entendus aux affaires actuelles. Nous ordonnons que K'ang Yeou-wei, secrétaire-adjoint au ministère des Travaux, et

La politique chinoise

Tchang Yuan-ts'i tenant même emploi au ministère de la Guerre, se préparent à être présentés à notre audience le vingt-huitième jour de cette lune. Quant à Houang Tsouen-houei, intendant du sel au district de Tch'ang-pao dans le Hou-nan, et Tan Se-t'ong, préfet en expectative d'emploi dans le Kiang-sou, que par leurs vice-rois ou gouverneurs respectifs, ils soient conduits au ministère que l'affaire concerne, lequel les présentera à notre audience. Enfin que le licencié Leang K'i-tch'ao soit examiné par le Tsong-li Yamen, qui, après examen, nous dira son avis.

Dès lors le mouvement de réformes entre dans la période active. Mais, par une coïncidence étrange ^{p.057} et peu explicable, les premières mesures énergiques seront prises au moment même où Wong T'ong-ho, le premier réformiste du palais, tombe définitivement en défaveur.

L'ancien précepteur est accusé de :

« Laisser voir une certaine tendance à vouloir être le maître du pouvoir.

Est-ce l'impératrice douairière qui parle ainsi ou l'empereur ?

« Nous ordonnons à Wong T'ong-ho de laisser vacants les postes qu'il occupe et de retourner dans son pays (au Kiang-sou). La modicité de la peine infligée fera voir que nous voulons encore le protéger ou épargner sa vie.

La volonté de Kouang-siu est trop précaire pour que de lui-même il ait pris un tel décret. Et puis en ces temps de réforme, et l'on n'en était qu'à l'aube, où chacun était exhorté à travailler sincèrement au bien de l'empire, le souverain ne pouvait se sentir qu'une âme débonnaire ; d'ailleurs il aimait finalement son précepteur. On est donc amené à supposer que le crédit dont jouissait Wong T'ong-ho porta ombrage à K'ang Yeou-wei et que celui-ci, payant d'ingratitude le seul homme qui eut le courage d'ouvrir moralement et matériellement le palais au Réformisme, réclama son renvoi ; ou bien c'est pour donner le change à l'impératrice qu'on sacrifia le vieux lettré, initiateur du mouvement actuel.

La politique chinoise

p.058 Quoi qu'il en soit, Wong T'ong-ho parti, la volonté réformatrice deviendra plus impérieuse, plus opiniâtre, mais non plus méthodique.

Tous les décrets qui vont paraître et s'accumuler avec désordre pourraient se ramener à deux classes distinctes. Les uns dénoncent et condamnent les abus, les méfaits des mandarins et les antiques errements, les usages, les coutumes conformes à la tradition mais qui encombrant la voie du progrès puisqu'aucune nécessité actuelle ne les justifie ; les autres donnent la formule du régime nouveau, des institutions fondamentales de la société chinoise modernisée. Enfin l'empereur prévoit deux procédés pour faire aboutir la Réforme ; d'abord recruter des agents dévoués aux idées nouvelles, libérés de la domination du passé, intelligents, actifs et probes ; ensuite propager les théories réformistes dans le pays ; pour cela il élargit le droit ancien de représentation au trône ; pour ceci il encourage le journalisme naissant. Kouang-siu veut à la fois et connaître tous ceux de ses sujets susceptibles de bien servir l'empire et être tenu au courant des projets et des solutions susceptibles de changer la face des choses ; il veut en définitive qu'on lui signale les hommes et les idées d'avenir.

Voici en quels termes il signifie le 3 août que quiconque a le droit et la liberté de s'adresser au trône.

« La cour, en vue de relever l'état des affaires, ne dédaigne pas de demander partout des avis ; cependant p.058 pour que cela soit utile, il faut que tous les officiers supérieurs et inférieurs exposent leurs sentiments avec sincérité, en sorte que nous puissions y choisir ce qui est pratique... Que personne ne se laisse arrêter dans ce qu'il aurait à nous dire par une crainte respectueuse. Que personne ne soit tant soit peu empêché de dire ce qu'il croirait devoir nous dire. En parlant librement, on secondera les excellentes intentions que nous avons d'ouvrir toute large la voie des représentations.

La politique chinoise

Et Kouang-siu ordonne que l'Académie et la censure devront déléguer des officiers à l'audience impériale afin de donner leurs avis, s'ils y sont invités. Les officiers d'un rang inférieur auront à passer par l'intermédiaire des présidents des ministères ou des cours ; enfin les vulgaires lettrés et les gens du peuple feront parvenir « leur suggestion » par l'intermédiaire de la censure.

Quelques jours plus tard, le 31 août, Houai-t'a-pou, président du ministère des Rites, et d'autres hauts fonctionnaires annoncent à l'empereur qu'ils détiennent le mémoire d'un secrétaire adjoint dont le langage manque de quelque correction ; et, ayant demandé s'ils doivent le lui communiquer sous cette forme, Kouang-siu, en manière de réponse, rend le décret suivant :

... Nous avons donné précédemment un décret ordonnant que si, parmi les officiers des ministères et des cours, il y en avait qui eussent des affaires à nous faire connaître, les présidents ou vice-présidents respectifs nous fissent parvenir leurs rapports, sans que leurs auteurs fussent arrêtés par la crainte respectueuse de nous offenser en abordant certains points délicats ^{p.060} auxquels auparavant il n'était pas permis de toucher ; que, quant à la vérité ou à la fausseté des choses rapportées, ainsi qu'à leurs avantages et à leurs inconvénients, nous nous en réservions le jugement, sans qu'il fût nécessaire que les présidents ou les vice-présidents des ministères et des cours s'en préoccupassent outre mesure. Or le président du ministère des Rites et les autres auteurs du mémoire en question, considérant que le rapport qui leur avait été communiqué pour nous être transmis contenait plusieurs choses fausses et déraisonnables se sont permis de le garder et n'ont pas voulu nous le transmettre.

Cette conduite vient de ce que les membres du ministère des Rites sont fortement attachés aux anciens abus, et c'est là une manière d'obstruer la voie des représentations... Nous ordonnons que Houai-t'a-pou et les autres soient déférés au

La politique chinoise

ministère que l'affaire concerne pour qu'on y délibère sur la peine à leur infliger. Dorénavant, les officiers des ministères ou des cours qui auront des rapports à nous faire sur l'administration les présenteront à leurs présidents et vice-présidents respectifs, en les priant de nous les transmettre : ce que ceux-ci feront immédiatement sous plis cachetés, sans qu'ils se permettent jamais de les décacheter et de les lire. Que le rapport occasion de l'incident nous soit présenté pour que nous le lisions.

Le 4 septembre, paraît sur le même sujet un second édit plus caractéristique que le précédent.

« Le ministère des charges nous a fait un mémoire pour nous rendre compte des délibérations entreprises en obéissance à un décret sur les peines à infliger à Houai-t'a-pou et à ses collègues. Dernièrement nous avons donné plusieurs décrets pour exhorter nos officiers à couper court aux nombreux abus qui se sont multipliés peu à peu dans l'accomplissement de leurs fonctions et à donner tous également des preuves de leur amour pour la justice et le bien public. En même temps, nous avons ^{p.061} décidé que si, parmi les employés des ministères ou des cours ainsi que parmi les lettrés et les gens du peuple, il y avait quelqu'un qui eût un mémoire à nous présenter sur les affaires de l'administration on ne lui opposât la moindre difficulté. Nous espérons par là développer nos connaissances ; du reste rien ne s'oppose à ce que dans le grand nombre de mémoires, nous choissions quelques choses bonnes et pratiques. Enfin, nous comptons par ce moyen arriver à connaître les hommes de talent qui sont dans notre empire. Par conséquent, les grands officiers, membres des ministères et des cours de la capitale doivent tous partager nos sentiments et s'y conformer dans la pratique. Mais inopinément Houai-t'a-pou et d'autres ont osé les premiers transgresser nos ordres ; prenant prétexte que dans un mémoire qui nous était adressé il y avait

La politique chinoise

des choses répréhensibles et qui devaient être corrigées, ils ont contredit de vive voix deux fois l'auteur du mémoire. Celui-ci leur a jeté à la face leur désobéissance à nos décrets ; alors seulement les membres des ministères pressés par la nécessité nous ont enfin présenté le mémoire.

Cette opposition, de propos délibéré, à nos ordres, que signifie-t-elle ? Les membres du ministère des Rites pensent-ils que nos décrets ne doivent pas être obéis ? Si nous n'infligions pas aujourd'hui aux coupables un châtement rigoureux, il ne serait plus possible à l'avenir d'inspirer une crainte respectueuse aux autres. Nous ordonnons donc que Houai-t'a-pou et Hiu Ying-k'ouei, présidents du ministère des Rites, Siu Houei-li, premier vice-président, P'ou-t'ing et Tseng Kouang-han, deuxièmes vice-présidents, soient tous immédiatement dégradés. Quant à Wang-Hiun ¹ qui n'a pas craint de résister en face aux contempteurs de nos décrets, sa courageuse conduite est digne de louanges. Pour l'en récompenser, nous lui accordons qu'il soit classé parmi les Kin-t'ang de quatrième degré en expectative d'emploi. Nous voulons par là encourager nos officiers.

p.062 Le 12 septembre, nouveau décret enjoignant aux hauts fonctionnaires de communiquer sans retard les mémoires au trône. Sans doute la punition infligée aux grands officiers du ministère des Rites n'avait-elle pas servi d'exemple :

« Nous craignons que nos officiers de tout rang, fortement attachés aux anciennes coutumes, ne veuillent pas sérieusement mettre nos ordres en pratique.

Cependant :

« Notre but est de nous mettre bien au courant de tout ce qui est très important, surtout à présent qu'il est question de tout renouveler.

¹ La transcription du nom de l'auteur du mémoire n'est pas très claire.

La politique chinoise

Et le lendemain un nouveau décret, particulièrement adressé aux fonctionnaires provinciaux, encourage chacun à émettre ses opinions sur la politique gouvernementale.

« Qu'on ne fasse à personne la moindre difficulté et que l'on n'impose à qui que ce soit la moindre contrainte.

Mais il est peu probable que de nombreux Chinois aient usé largement de cette liberté absolue de représentation ; les mœurs jusque-là avaient été telles que la plupart pensaient que ce n'était qu'un piège tendu à leur crédulité. Et les quelques mémoires que reçut le trône étaient sans valeur pratique ou bien n'étaient point pour l'instant utilisables.

p.063 Ainsi cette liberté de la vieille Chine fut à ce point méconnue. Elle était cependant précieuse, et le lien qu'elle tendait à établir entre le souverain et ses sujets eut suffi sans doute, s'il avait réellement existé, à assurer l'avenir de la Réforme.

La presse gouvernementale paraît avoir été accueillie avec plus de faveur. Avant l'entrée au palais de K'ang Yeou-wei, — nous ne saurions dire l'arrivée au pouvoir — la revue réformiste *Che-wou-pao* de Chang-haï avait déjà de nombreux et de sérieux lecteurs. Dès qu'elle devint feuille officielle, sa clientèle s'étendit et son influence augmenta.

C'est le 26 juillet qu'un décret donne à l'organe de K'ang Yeou-wei le caractère officiel.

« Souen Kia-nai, recteur de l'Université de Péking, en obéissance à un précédent décret (le décret du 17 juillet par lequel le censeur Tchang P'ei-louen ayant émis le vœu de voir transformer le *Che-wou-pao* en journal officiel, Souen Kia-nai fut chargé de faire un rapport sur la question), nous a présenté un mémoire relatif au *Che-wou-pao*. La fondation de journaux sert à rendre les intérêts de l'empire manifestes à tous et à faire parvenir aux autorités les désirs de la multitude. Afin de mieux obtenir ce double résultat, il faut que les mandarins donnent l'exemple de la manière de diriger un

La politique chinoise

journal... Nous ordonnons que, conformément à ce qui nous est proposé dans le mémoire, la revue *Che-wou-pao* soit transformée en journal officiel. De plus, nous nommons K'ang Yeou-wei, directeur responsable du journal... A Tien-tsin, à Chang-haï, dans le Hou-pei, dans le Kouang-tong et autres lieux, se publient aussi d'autres journaux. Nous ordonnons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces où il existe des journaux d'envoyer deux exemplaires de ^{p.064} chaque numéro, l'un à la censure et l'autre à l'Université de Péking. En ces deux lieux, on prendra dans les journaux ce qui se rapporte aux affaires actuelles d'administration pour être soumis à l'occasion par le recteur de l'Université. Le but principal des journaux est de signaler les abus et les mesures avantageuses, ainsi que le développement des connaissances. Nous permettons aux journaux de publier hardiment les nouvelles certaines qu'ils auraient reçues sur les affaires nationales et étrangères. Qu'ils ne craignent pas de toucher à certaines choses auxquelles jusqu'ici on ne touchait pas par une crainte respectueuse. Nous espérons que de cette manière les journaux seconderont les excellentes intentions que nous avons de bien connaître tout ce qui nous regarde, et de chercher avec soin les moyens de bien gouverner l'empire.

Outre ses informations officielles, le *Che-wou-pao* avait à donner l'exemple de cette liberté de la presse dont le monarque attendait tant de bienfaits ; il devait être le journal modèle de la Réforme, semeur et agitateur d'idées, redresseur d'erreurs et de fautes, éveilleur d'énergies. Cet exemple, les autres feuilles, déjà si nombreuses, ne tardèrent pas à l'imiter, et comme la plupart, rédigées par des étudiants chinois de retour d'Amérique et du Japon, étaient favorables à la politique réformiste, la presse, dès ce moment, ne connaissant plus d'entraves, eût pu devenir à la fois une force gouvernementale et révolutionnaire extraordinairement puissante. En cette autocratie, encore, par bien des côtés, patriarcale, comme aux âges anciens, c'eût

La politique chinoise

été avec la représentation au trône une manière de gestion libérale ; toutes les opinions du pays eussent, en effet, ^{p.065} pénétré au palais impérial, par la grande voie du journal et du mémorial, et là, comme une chambre haute, le souverain et ses conseillers auraient délibéré et décidé en dernier ressort.

Du reste, mieux que le précédent décret, celui du 10 août, exprime, en précisant certains détails, la pensée de L'empereur.

«... Le but qu'il faut se proposer en fondant un journal est de faire connaître les droits et les intérêts de l'empire et de faire savoir les désirs du peuple. Les avantages et les inconvénients inhérents aux écoles et aux études ; ceux qui touchent à l'industrie, au commerce, à l'armée et à sa discipline, aux impôts, etc., tout cela peut être exposé et discuté dans un journal, afin de venir en aide à l'administration et au public en leur faisant connaître l'état des choses. Le journal peut aussi traduire en chinois et publier les nouvelles et les lois des royaumes étrangers, afin d'élargir le cercle des connaissances des mandarins, des lettrés et des gens du peuple. Les avantages qui en résultent, tant dans l'administration intérieure que dans les relations avec les nations étrangères ne sont pas quantités négligeables.

Pour les sommes nécessaires à l'entretien du *Journal officiel*, il convient naturellement qu'elles soient préparées d'avance, afin d'assurer sa marche régulière.

Le vice-roi des deux Kiang, le *Journal officiel* paraissant à Chang-haï, est en conséquence chargé de remettre 7.000 onces d'argent au *Che-wou-pao*.

« Nous ordonnons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces de désigner le nombre de tribunaux civils ^{p.066} et militaires, de bureaux d'affaires, de cercles littéraires et d'écoles qui doivent recevoir le *Journal officiel*.

La politique chinoise

« Les dissertations que le *Journal officiel* fera paraître, tendront à rendre de plus en plus évidents les grands principes de justice et à faire disparaître les obstacles qui entravent la bonne administration.

Enfin K'ang Yeou-wei est chargé de traduire les lois européennes sur la presse et de rédiger sur la matière un projet de loi.

Deux autres décrets seront encore relatifs à la presse. L'un, rendu le 12 septembre, est une réponse au mémoire du secrétaire-adjoint Chouei Siun proposant de créer un journal à Péking dont l'objet serait de publier en chinois les nouvelles étrangères.

« Nous ordonnons à Chouei Siun de fonder ledit journal donnant par là un exemple qui aura des imitateurs. Nous ordonnons en outre au préfet de la capitale et aux censeurs, maires des cinq enceintes, d'exhorter vivement les notables, les marchands et les gens du peuple à contribuer à la fondation de journaux.

L'autre décret, précédant de cinq jours seulement la chute des réformistes, offre un tout autre intérêt ; il révèle en effet un certain antagonisme entre Kouang-siu et K'ang Yeou-wei.

« K'ang Yeou-wei, secrétaire assistant, a été chargé par nous de la direction du *Journal officiel*. Nous entendons dire maintenant qu'il n'est pas encore sorti de la capitale, ce qui nous semble bien extraordinaire. Réfléchissant sérieusement aux difficultés présentes, nous ^{p.067} avons désiré trouver des hommes entendus dans les affaires du gouvernement pour nous servir dans l'administration de l'empire. K'ang Yeou-wei est un sujet qui, dans le cours ordinaire de sa vie, s'est occupé des affaires actuelles, et l'ayant une fois appelé à notre audience, nous lui avons confié la direction du *Journal officiel*. Le journal étant un des principaux moyens à employer pour instruire le peuple, la charge de directeur a une extrême importance. Actuellement les fonds nécessaires pour

La politique chinoise

l'entreprise sont prêts. Nous ordonnons à K'ang Yeou-wei de se rendre immédiatement à Chang-haï. Qu'il ne retarde pas son départ, uniquement occupé de voir ce que d'autres font.

Sans aucun doute, quand ce décret parut, le 15 septembre, le pouvoir de K'ang Yeou-wei, sourdement miné par les émissaires de l'impératrice, s'en allait à vau-l'eau. Et le malheureux empereur allait passer du joug des réformistes au joug de l'impératrice Ts'eu-hi. Déjà les conservateurs, prêts à ressaisir la direction de l'État, voyaient tous les décrets impies réduits en cendres, l'esprit de mal anéanti, la réaction triomphante ; quelques heures encore, et il ne resterait rien du prodigieux effort de K'ang Yeou-wei et de ses amis.

Rien, ou si peu !

La Réforme avait d'abord énergiquement poursuivi tous les abus de la vieille administration. Et sans pitié, les adversaires du progrès étaient mis en accusation pour la plus infime rébellion ou même pour un acte suspect.

« Les censeurs Tchang Pei-louen et Yang Chen-sieou, p.068 dit un décret du 20 juin, nous ont fait un mémoire pour nous dénoncer le président du ministère des Rites comme partisan opiniâtre des anciennes erreurs et comme un adversaire des réformes administratives. Nous ordonnons à Hiu Ying-k'ouei de répondre clairement à chacun des points indiqués dans le mémoire accusateur et de nous faire parvenir sa réponse.

Hiu Ying-k'ouei sera acquitté ; mais il dut pour se disculper parler contre sa conscience, approuver la nouvelle politique et se rétracter en son for intérieur. Combien furent dans son cas ! L'homme ne pardonne pas à ceux qui le terrorisent, qui le rendent accessible à la peur, qui, sous la menace, lui arrachent de faux serments. Si le coup d'État de l'impératrice put être aussi rapide et aussi cruel, ce fut certainement grâce à tous ces honneurs blessés.

La politique chinoise

Cependant, sous cet appareil de terreur, il y a une haute idée de justice et un sentiment élevé du bien public. Le décret du 3 août est significatif.

« La cour a déjà plusieurs fois adressé des décrets aux grands officiers leur enjoignant de mettre l'administration en bon ordre. Mais ceux-ci se contentant souvent, pour tromper l'œil, d'un vernis extérieur, se laissent aller à leur négligence habituelle et ne veulent pas s'occuper d'examiner sérieusement la conduite de leurs subordonnés ; en sorte que parmi ceux-ci, s'il y a des sujets capables, ils n'ont pas le moyen de faire utiliser leurs talents, tandis que des sujets indignes réussissent à déguiser leur incapacité. Il arrive même que des officiers, qui ont été le sujet d'une dénonciation de la part de leurs supérieurs, arrivent, à force d'habileté, à sortir indemnes. C'est de là que viennent les abus ^{p.069} journaliers de tromper la cour et de nuire au peuple. Dorénavant, les vice-rois et les gouverneurs s'appliqueront à examiner soigneusement les officiers, leurs subordonnés ; s'ils trouvent parmi eux des sujets capables, qu'ils fassent aussitôt un rapport détaillé sur leur carrière administrative, et, avec le sentiment de leur propre responsabilité, qu'ils les proposent à qui de droit pour l'avancement. Quant aux mandarins qui ne s'occuperaient pas des affaires de leur charge, qui y chercheraient leurs intérêts personnels ou se livreraient à des abus, qu'à l'occasion ils nous soient dénoncés par les grands mandarins...

Le 11 août, l'empereur donne encore un plus haut relief à la politique qu'il entend suivre.

« En ce moment l'état général des affaires est hérissé de difficultés. Si l'on veut chercher les moyens de fortifier l'empire, il faut de toute nécessité abandonner les anciennes méthodes et en chercher de nouvelles.... Les commencements doivent être vastes et grands, et les détails

La politique chinoise

variés et nombreux. Pour y réussir, il faut absolument demander les avis de plusieurs et s'arrêter juste à ce qu'il convient de faire. Par suite, lorsque des affaires qui demandent à être mises en délibération se présenteront, soit qu'elles ne regardent que la cour, soit qu'elles se rapportent aux provinces, on devra se livrer à des examens minutieux et à des recherches multiples ; on ne devra pas se contenter d'orner sa réponse de quelques sentences de livres classiques ; beaucoup moins doit-on s'attacher aveuglément aux anciennes manières de voir. Il ne faut pas non plus que l'on s'obstine à soutenir erronément ses opinions, comme plus avantageuses à ses intérêts personnels. Que si, se montrant extérieurement obéissants à nos ordres, tout en y contredisant intérieurement, ils espéraient satisfaire aux devoirs de leur charge à l'aide de quelques amplifications banales, en sorte qu'ils perdissent de vue notre pensée p.070 dominante de chercher sérieusement ce que nous croyons bon et utile, les grands officiers tromperaient la confiance que nous avons en eux.

« En somme la faiblesse et le malaise où se trouve en ce moment la Chine, vient de nombreux abus qui se sont accumulés peu à peu : comme un rhumatisme articulaire, ils en paralysent l'action. C'est précisément contre ces abus que les grands officiers doivent se prémunir de toutes leurs forces. Ainsi, par exemple, Chen Pao-tchen, depuis qu'il a été nommé gouverneur du Hou-nan, s'est occupé jusqu'à présent avec beaucoup d'ardeur des affaires de l'administration. Cependant il n'a pu éviter de se voir critiquer par des gens ignorants et bornés. Mais ce qui est plus affligeant, c'est que des notables n'ont pas craint de se joindre à eux et de se faire l'écho des mêmes critiques. Cette manière d'agir montre que non seulement ils veulent suivre aveuglément les anciennes méthodes, mais que de plus ils font délibérément opposition à

La politique chinoise

l'introduction des nouvelles. Ils ont donc bien mérités d'être sévèrement punis. Le besoin d'hommes de talent est très grand.

Et Kouang-siu demande que l'on

« soumette à un examen les officiers employés dans les ministères et cours de la capitale... Les officiers capables attendront que nous leur donnions des charges. Quant aux officiers indignes, on nous les dénoncera immédiatement pour éviter qu'ils occupent indûment des postes.

« Au moment où les affaires sont chargées de difficultés, prenant leçon du passé pour préparer l'avenir, nous réfléchissons profondément sur les changements que demandent les circonstances présentes, et nous disposons tout de manière à éviter des malheurs qui semblent tout à fait inévitables. C'est pourquoi nous vous renouvelons aujourd'hui nos avertissements.

« Vous tous, nos officiers, purifiez votre cœur et faites disparaître ce qui empêche la communication mutuelle des supérieurs et des inférieurs, afin que, dans la concorde, vous puissiez travailler à promouvoir le bien de ^{p.071} l'empire. S'il en est ainsi, nous pouvons espérer que la bonne administration ira en progressant. Nous en avons, en toute vérité le ferme espoir.

Mais chaque jour ce sont de nouvelles déceptions.

« Depuis quelque temps (dit un décret du 26 août), nous avons réglé plusieurs points relativement aux écoles, au commerce, aux chemins de fer et aux mines, qui sont des choses nouvelles dans l'administration, et par plusieurs décrets successifs nous avons enjoint aux maréchaux tartares, aux vice-rois et aux gouverneurs de province de prendre des mesures efficaces pour mettre ces mesures à exécution. En même temps, nous leur avons enjoint de nous

La politique chinoise

envoyer des rapports sur ce qu'ils avaient déjà fait en obéissance à nos ordres. Les maréchaux tartares, les vice-rois et les gouverneurs auraient naturellement dû se conformer avec respect aux désirs que la cour entretient de gouverner l'empire avec beaucoup de diligence ; et tous nos officiers, tant de la cour que des provinces, auraient dû en esprit d'union, expédier en toute hâte les affaires susdites. De cette manière ils n'auraient pas manqué aux devoirs que leur impose la charge qui leur a été confiée. Mais, hélas ! depuis longtemps la routine et la négligence dans l'administration se sont répandues dans toutes les provinces.

« Quoique des décrets pressants aient été envoyés aux grandes autorités provinciales, elles restent encore de propos délibéré inactives, et se regardent mutuellement sans rien faire. Lieou K'ouen-yi ¹ et Tan Tchong-lin ², en particulier, chargés tous deux du gouvernement d'une vice-royauté, ne nous ont même pas envoyé un mot de réponse à aucune des affaires que nous leur avons confiées par plusieurs décrets... Qu'ils ne ^{p.072} considèrent pas ces affaires comme des choses de peu d'importance et ne diffèrent davantage à les exécuter ; autrement ils seront en faute et seront punis.

Le 30 août l'empereur s'irrite contre la tourbe des mandarins qui corrompent, qui oppriment le peuple et empêchent la régénération de l'empire.

« Un Tchong-lou en expectative d'emploi au Collège impérial, nous a présenté un mémoire au nom d'une personne où celle-ci nous expose son opinion sur les affaires actuelles. D'après l'auteur la vie du peuple devenant chaque jour plus difficile, il convient de chercher des moyens de la rendre plus commode. Les satellites malfaisants des mandarins locaux se livrent à

¹ Né le 21 janvier 1830, dans le Hou-nan. Vice-roi des deux Kiang en 1898.

² Également du Hou-nan. Vice-roi des deux Kouang en 1898 ; remplacé par Li Hong-tchang en 1899.

La politique chinoise

toute sorte d'exactions d'argent... La cour, dans ses efforts pour relever l'état des affaires, ne laisse pas passer un seul jour sans penser à la bonne administration et à la vie du peuple.

« Depuis quelque temps, la carrière est encombrée de mandarins trop nombreux et inutiles. Si on ne les soumet pas une enquête sévère, il ne sera pas facile de discerner parmi eux ceux qui sont cupides et ceux qui sont désintéressés, ceux qui exigent indûment du petit peuple des sommes d'argent dans le paiement du tribut et ceux qui vexent le peuple de toute manière...

Nous ordonnons donc aux vice-rois et gouverneurs des provinces de s'enquérir avec soin de la conduite des sous-préfets de leur juridiction ; qu'ils ne permettent pas que les bons mandarins soient mêlés avec des mandarins indignes dans les charges ; qu'à l'occasion ils nous proposent (les bons pour l'avancement) et nous dénoncent (les mauvais pour les punitions).

Enfin, Kouang-siu ne se contente plus de blâmer, de réprimander, de menacer, ni même de punir. Il agit véritablement ; il tranche dans le vif, il porte la pioche dans le monument séculaire d'abus, de p.073 privilèges, d'arbitraire, et, insouciant du péril, il l'ébranla sur ses fondements profonds qui sont ceux mêmes où repose la constitution de l'État.

« Parmi les officiers de divers grades (dit le décret du 30 août) tant de la capitale que des provinces dont les charges ont été successivement établies par les lois anciennes, il y en a plusieurs qui sont inutiles et d'autres qui retiennent injustement des places qu'ils ne devraient pas occuper. Parmi les mémoires que nos officiers nous ont présentés dernièrement, le plus grand nombre s'occupe de la démission à envoyer aux mandarins superflus et de la suppression des charges inutiles. Bien qu'il ne convienne pas d'approuver et

La politique chinoise

de mettre à exécution tout ce qu'on nous propose, cependant il y a certainement des changements à opérer dans les charges et des employés à faire démissionner...

La cour de l'inspection de l'instruction (tchan-che-fou) comprend des officiers oisifs, qui n'ont réellement rien à faire, quant aux cours de l'administration générale (t'ong-tcheng-sseu), des proclamations officielles (hong-lou-sseu), des banquets impériaux (kouang-Iou-sseu), des voyages impériaux (tai-p'ou-sseu) et à la cour suprême de justice (tali-sseu), elles ont peu d'affaires à traiter, et l'on peut dire que ce ne sont que des titres vides de sens. Nous ordonnons donc que toutes ces cours soient immédiatement supprimées et que les affaires dont elles étaient chargées soient confiées au conseil privé et aux ministères des rites, de la guerre et des peines.

Les gouverneurs, l'inspecteur du fleuve Jaune sont mis en disponibilité.

« Parmi les sous-préfets de 1e et de 2e classe, il y en a qui appartiennent à la catégorie des oisifs et des inutiles... Il y a encore plusieurs autres charges militaires dans les provinces, dont la réduction partielle ou la suppression totale est encore plus urgente. Nous ordonnons ^{p.074} aux membres du conseil privé et à ceux des six ministères, aux vice-rois et gouverneurs de délibérer séparément sur ce point et de nous en faire en toute diligence des rapports détaillés... Il ne leur est pas permis de prétexter que ce sujet a beaucoup de connexion avec les lois fondamentales de la dynastie pour s'y opposer. Il ne leur est pas permis non plus de nous objecter que les réductions ou suppressions commandées sont impossibles ni de se tirer d'affaire par des amplifications banales...

Vous, officiers en charge à la cour et vous, chargés du gouvernement des provinces, vous avez tous une

La politique chinoise

conscience ; vous devez tous vous conformer respectueusement à nos désirs et faire vos efforts pour couper court aux abus nombreux et invétérés de paresse insouciant de l'administration. Tous ensemble et de tout cœur vous devez porter remède aux difficultés présentes. Si vous agissez ainsi, vous ne frustrerez pas de ce que demande de vous la charge qui vous a été commise. Mais si, au contraire, attachés à vos propres idées, vous ne cherchez que le repos et la tranquillité pour vos personnes, si vous vous déchargez des affaires de votre emploi sur quelques officiers subalternes et si, suivant la coutume, vous vous contentiez de paroles vaines en vous figurant être en règle avec vos devoirs, vous serez très sévèrement punis.

Ce fut donc une véritable hécatombe de fonctionnaires. Mais selon l'empereur, la suppression des « charges inutiles » dont il serait fastidieux de faire l'énumération n'allait pas d'entrain ; le clan qui l'inspirait s'était promis mieux. Et le 8 septembre paraît un décret enjoignant aux présidents, vice-rois et gouverneurs, de se conformer strictement à la décision impériale.

« Qu'ils délibèrent immédiatement sur les postes dans ^{p.075} les cours de la capitale et dans les provinces qui doivent être supprimés et quels sont ceux qui doivent être annexés à d'autres. De plus que parmi les officiers restant en charge, ils fassent un triage sévère des officiers capables et renvoient les inutiles et les ignorants.

Jamais empereur chinois n'avait osé pareil bouleversement ; pour s'y résoudre il eût fallu être appuyé par la force populaire organisée et une force militaire disciplinée. Car les abus que les réformistes voulaient abolir, il y avait des siècles qu'on les tolérait, qu'on les laissait s'accumuler, si bien que, dans l'organisme national, ils s'étaient enracinés, invétérés, et que les extirper c'était perturber au plus profond cet organisme. Les réformistes n'étaient pas sans le savoir ; ils avaient du reste soufflé à Kouang-siu une image d'une parfaite

La politique chinoise

justesse : « comme un rhumatisme articulaire, ces abus paralysent l'action des fonctions gouvernementales. » Pareils à n'importe quelles toxines, ils empoisonnaient, en effet, l'État, l'intoxiquaient ; et la maladie chinoise n'était certes plus une maladie atténuée, c'était bel et bien une célèbre maladie majeure !

Mais la fatalité avait précipité les événements. Et, puisque, par une funeste destinée, les réformistes étaient déjà à même de rénover leur pays, ne devaient-ils pas tenter d'aller jusqu'au bout de leur programme, et de pousser l'empereur aux mesures les plus extrêmes ? Aussi bien, ils ne s'illusionnaient pas : avec une politique plus modérée, l'échec eût été de même inévitable, car les maîtres de l'Empire, ^{p.076} les Mandchous, n'auraient pas souffert plus longtemps que le peuple asservi eut voix prépondérante dans les affaires de l'État.

Mais il est temps de présenter l'action réformiste sous un tout autre aspect. Elle ne s'est pas bornée à former des projets, à remuer des idées, à réprimer, à détruire ; elle a surtout construit.

Depuis les temps les plus reculés, le Chinois n'accède aux charges administratives et politiques que par la voie des concours classiques. Si donc on se propose de refondre la constitution du pays, il est de toute nécessité de commencer par toucher au régime de l'instruction et des examens. C'est ce que firent les réformistes.

Les décrets du 23 et du 30 juin réalisent en ce sens un important changement.

« Notre dynastie, en adoptant les règlements laissés par les dynasties Song (960-1127) et Ming (1368-1644) s'est servie des amplifications sur les quatre livres classiques pour choisir les lettrés et leur donner des grades... Pendant un certain temps, la littérature prospéra ; les lettrés s'adonnant à l'étude de l'antiquité et à la critique du sens des canoniques, plusieurs parmi eux réussirent à développer les connaissances sur les principes des choses et à éclaircir la doctrine des livres sacrés ; c'est pourquoi les examens par amplification à huit

La politique chinoise

membres permirent de promouvoir aux grades quelques hommes de talent versés dans les classiques et capables d'être employés dans l'administration. Mais en ces derniers temps la littérature est tombée fort bas ; de jour en jour, elle s'est comme engloutie dans des abus plus nombreux. Les compositions que les candidats présentent aux examens se réduisent en règle générale à des p.077 amplifications superficielles d'un texte et l'on en trouve rarement qu'éclaircissent le sens des classiques. De tout cela il résulte que des lettrés, dont les compositions ont été vulgaires et vides de sens, obtiennent injustement d'être approuvés et promus aux grades. Si l'on ne profite pas des circonstances actuelles pour introduire ces changements opportuns, quel moyen emploierons-nous pour reconnaître la vraie science et faire avancer les hommes de talent ?

Nous ordonnons donc qu'à partir des prochains examens, les compositions à huit membres sur les quatre livres soient remplacées par des projets (schéma) et des dissertations. En somme il faut viser à ce que la substance des connaissances (la science des livres sacrés) et l'usage (la science des arts européens) aillent de pair, et à ce que des hommes adonnés à l'étude soient des lettrés utiles ; qu'ils ne se passionnent pas uniquement pour une vaste érudition et qu'ils ne se livrent pas inutilement à l'acquisition d'une vain verbiage. Autrement ils frustreraient les excellentes intentions que nous avons de chercher des hommes de talent en brisant les anciens moules.

C'était véritablement bouleverser de robustes traditions que de condamner tous ces procédés de rhétorique qui ne servaient au lettré qu'à en faire accroire ; c'était supprimer la prime à l'ignorance et à l'apathie ; c'était menacer l'aristocratie toute puissante des fonctionnaires. La vieille Chine mandarinale demeura stupéfaite de tant d'audace !

La politique chinoise

Cependant en ceci Kouang-siu et les réformistes ne faisaient qu'adopter les idées d'un grand mandarin, du vice-roi des deux Hou, de Tchang Tche-t'ong ¹ . p.078 Dans un ouvrage récemment paru, *Exhortations à l'étude*, dont l'empereur recommandera le 25 juillet la lecture, Tchang Tche-t'ong, comme précédemment K'ang Yeou-wei dans son exégèse confucéenne, démontrait que la doctrine justifiait tous les changements ayant pour objet le progrès matériel de la Chine ; le vice-roi jugeait en outre que le p.079 régime traditionnel des examens et le caractère purement littéraire de l'instruction s'opposent à l'évolution normale des forces nationales. Il appuya aussitôt sa thèse d'un mémoire, signé aussi de son subordonné Tch'en Pao-tchen, gouverneur du Hou-nan.

Inutile d'entrer dans les détails du règlement proposé. L'empereur dit avoir lu attentivement ce mémoire (19 juillet) « et nous trouvons que les articles sont très précis et très étudiés et que vraiment ils touchent au point capital du sujet ».

Il leur donne en conséquence force de loi.

¹ Né en 1887 dans le Tche-li. Juge au Kouang-tong en 1865, trésorier au Kiang-sou en 1868 ; sous-lecteur à l'académie des Han-lin en 1880 ; il dénonce à cette époque le traité signé à Livadia par Tch'ong-heou : aux termes de ce traité la Chine céda à la Russie la plus grande partie de la Dzoungarie. Cette accusation attire l'attention des souverains sur Tchang Tche-tong. En janvier 1882 il est nommé gouverneur du Chan-si ; en août 1884, vice-roi des deux Kouang ; en août 1889, vice-roi des deux Hou.

Tchang Tche-tong, bien que faisant volontiers sur certains points des concessions à l'esprit nouveau, demeure un lettré orthodoxe, classique. Il est partisan du développement industriel de la Chine ; en face de Han-k'eou, il a fait installer des établissements de construction de machines ; dans un ouvrage paru en 1898 sous le titre *Exhortations à l'étude*, tout en affirmant sa fidélité à l'enseignement confucianiste, il se déclare favorable à la réforme du régime traditionnel des examens. Le premier, il a réclamé la création d'universités.

Le 20 septembre 1907 Tchang Tche-tong a fêté le soixante-dixième anniversaire de sa naissance. Les souverains lui ont fait à cette occasion les dons suivants : une plaque de marbre sur laquelle les caractères signifiant bonheur et longues années sont « artistiquement calligraphiés de la main même de l'empereur » ; des inscriptions d'éloges en caractères horizontaux composés par l'empereur ; une statue de Bouddha ; un sceptre en pierres précieuses, etc.

Enfin l'empereur lui a télégraphié :

« Vous avez servi l'empire sous le règne de trois empereurs ; vous êtes comme les assises d'un grand édifice pour les provinces méridionales ; vous avez de grands mérites en Chine...

Il avait été nommé le 27 juillet de la même année ministre de l'empire, chancelier impérial ; et le 4 septembre, quittant sa vice-royauté, il entra au Conseil d'État et à la présidence du ministère de l'instruction publique.

La politique chinoise

« A la première épreuve pour les examens de licence et de doctorat, l'examen portera sur l'histoire générale de la Chine et sur le gouvernement de notre dynastie. A la seconde la matière sera de cinq projets sur des affaires actuelles ; les candidats seront interrogés spécialement sur la forme de gouvernement et sur l'administration des divers royaumes du globe, et sur les arts propres à chaque royaume. Enfin à la troisième épreuve, les candidats feront deux dissertations sur le sens des quatre classiques et une sur celui des cinq canoniques.

Les examinateurs provinciaux pour le baccalauréat (grade de *sieou-ts'ai* : habileté éminente) se conformeront au même règlement, les « examens au grade en administration » et les « examens annuels des bacheliers » étant fondus en une seule et même épreuve.

« A l'avenir, en toutes sortes d'examens, il faut que tout le monde fasse de la vraie science et de la vraie ^{p.080} administration le point capital ; les examinateurs ne devront nullement appuyer sur la forme matérielle de l'écriture pour fixer le rang des examinés. Nous espérons par là encourager la vraie science et reléguer au loin la science vaine et fleurie.

En définitive, sans se détacher de la culture morale classique, les nouveaux dirigeants chinois voient la nécessité d'une instruction plus utilitaire, plus pratique. Et ils veulent que les notions de ces « arts européens », si prestigieux, soient abondamment, prodigalement distribuées, répandues dans toutes les classes de la société indistinctement. Non pas qu'ils reconnaissent encore au peuple le droit à l'instruction ; leur objectif est uniquement de former et de découvrir, de dépister, en quelque sorte, des « hommes de talent », c'est-à-dire des administrateurs savants, experts, avisés. C'est ce dont la Chine est le plus pauvre. On élèvera donc partout des écoles. Et plus qu'autrefois, au temps du mandarinat littéraire, ce sera pour acquérir des grades que le Chinois passera des examens.

La politique chinoise

Il faut lire les décrets relatifs à la création des écoles pour se rendre bien compte de cet état d'esprit.

« L'Université de Péking, dit l'empereur le 3 juillet, sera le modèle des écoles des capitales de provinces.

Souen Kia-nai, président du ministère des Charges, grand secrétaire adjoint du conseil privé (dans cette dernière fonction il avait succédé à Wong T'ong-ho) est nommé recteur. p.081

« Le préfet des études qu'il choisira devra être un homme très versé dans les sciences européennes et chinoises... Que le recteur choisisse aussi tous les professeurs, plaçant également dans ces emplois des sujets chinois et étrangers... Précédemment il existait une bibliothèque publique et dernièrement nous avons fondé un bureau de traduction de livres. Nous ordonnons que ces deux établissements soient rattachés à l'Université.

Nous avons en vue la multiplication et la formation d'hommes de talent...

Et, toujours dans ce but, il faut ouvrir partout des écoles.

« Nous ordonnons aux grandes autorités provinciales de transformer les cercles littéraires en écoles moyennes et inférieures où l'on enseignera en même temps les sciences européennes et chinoises. Les grands cercles littéraires des capitales de provinces deviendront des écoles supérieures. A toutes ces écoles on distribuera le règlement de l'Université de Péking pour qu'elles soient fondées et gouvernées, toute proportion gardée, de la même manière. Quant aux livres, nous ordonnons que des mandarins ouvrent des bureaux où l'on traduise et où l'on prépare des livres européens et chinois. Dans les cités il y a des salles mortuaires pour les ancêtres et des pagodes qui ne sont pas inscrites dans les registres officiels. Nous ordonnons aux autorités locales de les désaffecter et de les transformer en écoles.

La politique chinoise

Si tous employaient sérieusement leurs efforts à relever l'instruction, on pourrait espérer que l'esprit de progrès se répandrait partout.

Et le 3 août :

« Dans le chemin de la victoire, le point capital consiste à obtenir des hommes capables. Or pour former ^{p.082} des chefs qui puissent conduire les soldats à la victoire, les écoles sont la condition indispensable.

Les mandarins et les marchands qui s'intéressent aux écoles et s'efforcent, moralement ou de leurs deniers, à en hâter la création reçoivent de l'empereur des éloges et des récompenses.

Enfin pour affirmer l'importance qu'il attache au régime scolaire, fonction essentielle de la vie nationale, le Fils du Ciel décide de se

« Rendre en personne de la salle des examens du doctorat (*tsin che* lettré introduit en présence ou docteur), qui est le commencement de la carrière administrative, pour proposer les questions sur des projets et, avec un cœur entièrement purgé de tout intérêt ou de toute affection dérégulée, nous ferons le choix des sujets. Cela étant ainsi, le choix se portera certainement sur des hommes de talent qui, d'un côté, seront bien versés dans les connaissances qui sont la substance et le fondement du savoir (les livres sacrés) et qui, de l'autre, auront appris les moyens de les employer (les sciences et les arts européens »).

Et y insistant une dernière fois :

« La cour, dans ses efforts pour former des hommes de talent, ne s'occupe que du développement et du progrès de la vraie science, et ne s'appuie plus sur la calligraphie des compositions pour choisir les candidats à promouvoir. En cela la cour se propose de faire que les lettrés de l'empire, poussés également vers un même but, s'occupent surtout de

La politique chinoise

l'administration, qui est la fin de leurs études et deviennent aptes à être employés par le gouvernement dans les charges.

p.083 La réorganisation militaire et le développement industriel et commercial sont après la réforme scolaire les deux conditions capitales du relèvement social. Mais avant d'y arriver, il importe de dire un mot des décrets rendus au sujet de l'administration de la justice que l'on veut aussi moraliser et humaniser.

« Tous les tribunaux ont leurs statuts et les cas précédemment jugés sont si nombreux que leur réunion forme facilement des volumes. Si l'on voulait les examiner et y mettre de l'uniformité, non seulement il serait facile de s'y conformer dans la pratique, mais de plus on couperait court à l'abus, répandu parmi les employés des tribunaux, d'approuver ou de désapprouver à leur gré n'importe laquelle des deux parties d'une affaire. Les lois et les règlements établis furent excellents à l'origine, mais, dans la suite des temps, les articles des règlements et les divers cas jugés par les tribunaux se sont multipliés prodigieusement. Il en résulte que les fonctionnaires des tribunaux ne pouvant les avoir tous à la mémoire, les scribes, les satellites et autres gens de cette catégorie, saisissent l'opportunité de se livrer à toutes sortes d'abus. Ils se jouent des textes ; tantôt ils citent des lois, tantôt ils s'en éloignent et pour appuyer leur opinion, allèguent des cas précédemment jugés...

Il est donc absolument nécessaire d'entreprendre une grande réforme, en retranchant ici et en corrigeant là, de sorte que la réglementation des tribunaux revienne à sa simplicité et à sa facilité primitive.

A-t-on jamais entendu souverain critiquer plus loyalement juridiction et hommes de loi de son royaume ? Mais il ne s'en tient pas là ; le décret du 5 novembre s'exprime ainsi : p.084

La politique chinoise

« Il y a longtemps que dans les provinces les sous-préfets ne s'occupent pas sérieusement des procès. Il importe que le peuple puisse manifester ses (chagrins) secrets. Souvent, à l'occasion de mariages, de ventes, d'achats, etc., pour des petites choses, des riens, ils oppriment à leur guise les gens du peuple pendant des mois et des années. Les satellites et autres employés de tribunaux en prennent occasion pour réclamer injustement de l'argent. Bref, les embarras subis par les gens du peuple sont sans fin. Il est donc tout à fait indispensable de faire des efforts sérieux pour y mettre de l'ordre, pour déraciner les abus et compatir aux misères du peuple.

Tseng Kouo-fan ancien grand secrétaire du Conseil privé et vice-roi du Tche-li, fit jadis un règlement pour les procès et pour noter avec précision les fautes et les bons points des autorités locales en cette matière. Son auteur espérait couper dans sa racine l'abus courant dans les tribunaux de grossir et d'éterniser les causes... Nous ordonnons de réimprimer ledit règlement... De plus... lorsque les sous-préfets auront été marqués trois fois ou plus d'une mauvaise note, leurs préfets ou intendants respectifs seront marqués d'une mauvaise note, ordinaire. Lorsque le nombre des mauvaises notes montera à six ou plus, leurs préfets et gouverneurs seront marqués d'une mauvaise note grave. L'annotation des bons points se fera pareillement.

Que les maréchaux tartares, les vice-rois, les gouverneurs et les préfets s'appliquent sérieusement à examiner la conduite administrative de leurs subordonnés et à mettre en pratique ce que nous venons d'enjoindre. Qu'ils ne regardent pas cette affaire comme une vieillerie inutile ou comme une vaine formalité. Enfin que les grands officiers en question nous

La politique chinoise

fassent au plus tôt un mémoire sur la manière dont ils ont obéi à nos ordres.

Mais les grands officiers, que nous sachions, ne tentèrent pas un seul instant d'arrêter le geste criminel des magistrats sous leurs ordres, geste hérité ^{p.085} de générations nourries par le dol et la collusion, dont l'automatisme faisait la force. En vérité il était impossible d'enrayer d'un coup ce mouvement de machine. Et les grands officiers n'essayèrent même pas de codifier les textes de jurisprudence, ainsi que l'empereur le leur avait ordonné, sachant trop bien le trouble profond qu'une telle intervention apporterait dans une confrérie qui vit, somme toute, selon l'usage.

Les réformistes furent-ils plus heureux avec les dispositions prises relativement aux choses du commerce, de l'agriculture et de l'industrie ? Sans doute, car, malgré des innovations un peu osées, tout ce qu'ils suggérèrent à l'empereur ne put avoir que de nombreux approbateurs. Les esprits les plus attachés au passé jugeaient nécessaire de développer les sources de richesse ; et ce n'est pas un langage comme celui-ci qui les alarma :

« L'agriculture étant le fondement de la richesse de l'empire, il faut absolument la relever. Nous ordonnons aux vice-rois et gouverneurs des provinces d'enjoindre aux autorités locales l'obligation d'instruire et d'exhorter les notables et gens du peuple à prendre parmi les procédés européens et chinois ceux qu'ils croiront les plus avantageux et à s'en servir d'une manière intelligente. Il ne leur est pas permis de se contenter de quelques phrases vides de sens pour remplir ce devoir... »

« Étendre le commerce, favoriser l'industrie, enseigner l'agriculture, ce sont des principes de bonne administration qui ont été en honneur dans l'antiquité... Une bonne administration fait de l'agriculture sa substance ; ^{p.086} du commerce et de l'industrie elle fait l'accident ou l'usage (?)... Si quelqu'un inventait une nouvelle méthode d'agriculture,

La politique chinoise

certainement nous lui décernerions immédiatement une récompense extraordinaire... Chacun (les grands officiers) distribuera des règlements pour cultiver l'étude de l'agriculture, fera construire de nouveaux instruments de labour, emploiera de nouvelles méthodes pour faire valoir la terre. De plus on ouvrira des bureaux de commerce...

K'ang Yeou-wei ne se laisse point absorber par la politique pure ; il adresse un mémoire qui

« Nous prie de promouvoir l'agriculture afin d'enrichir l'empire... Les sources de toutes les choses précieuses viennent du sol. Si le sol est de jour en jour plus cultivé, alors ses produits seront de jour en jour plus abondants, et, par suite, les affaires commerciales pourront être plus considérables. De sorte que l'agriculture est aussi le fondement du commerce et de l'industrie... Nous avons établi à Péking un bureau central d'agriculture, d'industrie et de commerce, dont nous avons confié l'administration à Touan-fang, intendant de Pa-tch'ang dans le Tche-li, avec Siu Kien-yen et Wou Meou-t'ing, intendant en expectative d'emploi dans le Tche-li... Ils devront s'occuper avec les vice-rois et les gouverneurs des nouvelles méthodes et chercher de nouveaux perfectionnements à ajouter aux perfectionnements déjà acquis, ouvrir des écoles d'agriculture, propager les sociétés d'agriculteurs, imprimer des journaux, acheter des machines...

Un autre décret ordonne également la création d'un bureau central des mines et des chemins de fer à Péking.

« Toutes les compagnies fondées pour exploiter les mines et construire des chemins de fer seront sous la ^{p.087} dépendance et la juridiction du bureau central, administré par les grands

La politique chinoise

officiers du Tsong-li Yamen, Wang Wen-chao ¹ et Tchang Yin-houan ².

Ces deux fonctionnaires sont en outre chargés d'étudier les lignes de chemins de fer à construire, les mines à exploiter, les écoles à fonder.

Enfin *auteurs et inventeurs* sont encouragés :

« Si parmi les lettrés ou hommes du peuple des provinces, il se trouvait quelqu'un qui publiât un nouveau livre ou qui inventât un nouveau procédé, il conviendrait, pourvu que le livre et l'invention fussent effectivement utiles aux usages du peuple, de lui donner des encouragements et des récompenses.

Ainsi le laboureur et l'artisan éteignaient pour un moment les passions, rassérénaient l'atmosphère. Sans les Mandchous on aurait pu s'occuper avec calme aussi de la réorganisation militaire, car, après la terrible défaite que leur infligèrent des asiatiques, instruits et armés à l'europpéenne, les Chinois unanimement étaient d'avis d'adopter les procédés de guerre modernes.

L'armée chinoise se composait de l'armée impériale et de l'armée provinciale. La première ou ^{p.088} *Pa-k'i* (les *Huit Bannières*) comprenait les Mandchous et les descendants des Mongols et des Chinois qui avaient prêté au XVIIe siècle leur concours à l'avènement de la dynastie actuelle ; la seconde au *Lou-ying* (*l'Étendard vert*) comprenait les forces de terre et de mer.

Les soldats mandchous devaient résider dans les environs immédiats de Péking où leurs bannières tenaient garnison ; on les dédommageait de leur soumission en leur facilitant l'entrée dans l'administration.

¹ Du Hou-nan. Ancien président du bureau des finances ; ancien vice-roi du Tche-li. Le 23 juin 1898 il abandonne sa vice-royauté à Jong-lou et remplace au Conseil privé Wong T'ong-ho ; membre du Tsong-li Yamen.

² Natif du Kouang-tong. Ministre en Espagne, aux États-Unis, au Pérou. Membre à plusieurs reprises du Tsong-li Yamen. Signa le 21 juillet 1896 un traité de commerce avec le Japon.

La politique chinoise

C'est cet ordre ancien que les réformistes allaient déranger, sans respect pour des règlements sacrés.

« Si l'on veut réformer l'armée, dit un décret du 9 juillet, la substitution de la tactique européenne à la vieille tactique militaire est tout à fait nécessaire... Le général en chef devra avec les officiers chargés de la formation militaire de huit bannières, se conformer aux méthodes européennes, changer les anciens règlements et en faire de nouveaux.

Le 5 septembre, ordre est donné de constituer l'armée territoriale « sur le modèle des armées européennes ».

Mais, en matière militaire, il est encore peu de Chinois expérimentés. Et l'empereur finit par s'en rapporter à un homme qu'il juge, sous l'influence des réformistes, supérieur, à Yuan Che-k'ai ¹ grand juge au Tche-li. p.089

« La formation des troupes a aujourd'hui une très grande importance. Yuan Che-k'ai est très diligent dans l'expédition des affaires de sa charge et s'occupe activement de la formation des troupes. Nous ordonnons qu'il soit relevé de sa charge de grand juge et qu'avec le rang de vice-président d'un ministère en expectative d'emploi, il soit chargé de la formation des troupes...

« En ces temps si difficiles, les préparatifs militaires sont l'affaire la plus importante ; que Yuan Che-k'ai s'en occupe avec un redoublement d'application, qu'il instruisse et exerce

¹ Né dans la province du Hou-nan. Commandant de la garnison chinoise de Séoul ; en 1884 il fit ouvrir le feu sur les troupes japonaises qui tentaient de pénétrer dans le palais de l'empereur de Corée. Nommé résident général à Séoul en 1886. De retour en Chine en 1895, occupe le poste de grand juge au Tche-li et commande une division à Siao-tchan à 40 kilomètres de Tien-tsin ; il fait preuve d'un très grand talent militaire ; à côté de l'armée traditionnelle, il forme une armée recrutée avec soin et vêtue, exercée à l'européenne. En 1900, il est gouverneur du Chan-tong ; en 1901, après la mort de Li Hong-tchang, il devient vice-roi du Tche-li. Il commandait hier encore une armée de soixante-dix mille hommes parfaitement entraînés ; il est considéré comme le grand artisan de la réorganisation militaire. Le 4 septembre 1907 il a été nommé ministre du *Wai-wou-pou* (Affaires Étrangères) et membre du Conseil d'État.

La politique chinoise

ses soldats sérieusement, de manière à former un corps d'armée fort et bien discipliné.

Ce décret est daté du 15 septembre. Dans sa forme, il ne diffère pas des précédents, et pourtant c'est en de tragiques circonstances que les réformistes le dictent à l'empereur. Les jours de la Réforme sont comptés ; contre elle se soulèvent tous les satisfaits de la stagnation dont on a dérangé les habitudes, dont on a dénoncé les crimes, tous les Mandchous qui ne veulent plus tolérer la prépondérance du parti chinois au gouvernement, qui exigent que les privilèges du conquérant demeurent ^{p.090} intacts. Il est avéré que la Russie, dans la crainte que la Chine recouvrant enfin sa conscience nationale lui fit renoncer à ses visées sur l'Extrême-Orient, poussa à la résistance contre K'ang Yeou-wei et ses amis ; mais comment le gouvernement du tsar s'immisça-t-il dans les affaires des conservateurs mandchous ? On ne le saura sans doute jamais.

Depuis le début de septembre, les réformistes sentaient le sol trembler, la maison branler, sans discerner d'où soufflait le vent d'orage. Avant que la tempête ne les saisisse, ils décident de forcer l'allure. Le 4 septembre c'est la destitution, la dégradation, comme conservateurs, du ministre des Rites et de ses subordonnés qui n'avaient point communiqué sur-le-champ le mémoire du secrétaire Wang Tchao et ce sont des récompenses accordées à celui-ci, qui « n'avait pas craint de résister en face aux contempteurs de nos décrets » ; ce sont les suppressions, sans indemnité, de nombreuses charges mandarinales, c'est, en des termes d'une extrême violence, une déclaration de guerre à tous les juges qui oppriment les gens du peuple.

Enfin le 12 septembre paraît un décret qui justifie la nouvelle politique. Cette pièce plus qu'aucune autre caractérise les *Cent Jours* ; et son intérêt, son importance, ce n'est point uniquement à son contenu qu'elle l'emprunte mais aussi aux circonstances qui lui donnent naissance : en même temps que le manifeste gouvernemental, que la déclaration de principes, elle est le testament de la Réforme. ^{p.091}

La politique chinoise

« Le gouvernement se sert à présent pour le relèvement des affaires tant des méthodes européennes que des méthodes chinoises. Quoique, dans l'administration du peuple par les mandarins, les Européens et les Chinois soient tous d'accord, cependant les Européens s'y consacrent et s'en occupent avec beaucoup plus d'attention que nous autres ; c'est pourquoi ils peuvent nous aider à atteindre là où nous autres tout seuls nous n'atteindrions jamais. Or il y a encore aujourd'hui quelques grands officiers, confinés dans le cercle étroit de leurs propres idées, qui osent dire des Européens qu'ils ne possèdent pas les principes de la vraie doctrine ! Ils ignorent qu'innombrables sont les lois de l'administration européenne et les vérités de leur science et de leur religion, dont le but principal est de développer l'intelligence pratique des individus et de leur procurer l'aisance, à eux et à leurs familles. La perfection de leurs doctrines est en outre capable d'améliorer la nature et les qualités des hommes et de prolonger leur vie. Tous les avantages que l'homme peut acquérir pendant la vie, il convient de les développer de plus en plus. C'est pourquoi jour et nuit nous sommes très occupé des changements à opérer pour introduire les nouvelles manières de gouverner. Comment oserions-nous faire cela uniquement par estime et amour des nouveautés et des choses extraordinaires ? C'est que notre peuple bien aimé est le peuple qui nous a été donné par l'auguste Ciel et nous a été laissé par les Empereurs, nos prédécesseurs. Si nous ne prenions pas les moyens pour que tous vécussent très heureux et très unis entre eux, nous ne nous approprierions pas ce en quoi chacun de ces royaumes excelle, nous ne pourrions pas garder intact notre patrimoine. Hélas ! nous nous donnons une peine extrême pour bien gouverner l'empire, et cependant nos sujets n'ont pas encore été instruits ! La faute en est aux préfets indignes et aux lettrés attachés aux méthodes anciennes, qui ne veulent pas

La politique chinoise

expliquer au peuple nos intentions. Il arrive au contraire qu'ils s'excitent les uns les autres avec des paroles vaines et font que les gens du peuple trompés, troublés, conçoivent toutes sortes de p.092 craintes. Bref, l'unique cause de nos regrets est que parmi les habitants des montagnes et des rivages de la mer, il y en a qui n'ont pas encore pu entendre parler de notre nouvelle manière de gouverner.

Aujourd'hui nous voulons annoncer à tout l'empire nos pensées de changer les anciennes méthodes contre de nouvelles, afin que tous sans distinction en soient instruits. Ils doivent tous savoir que l'on peut se fier aux nouvelles méthodes et tous, en haut et en bas, doivent unir leurs volontés pour les mettre en pratique, afin de fortifier l'empire, ce dont nous avons un grand espoir. Nous ordonnons aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces d'examiner parmi les décrets promulgués depuis le vingt-troisième jour de la quatrième lune (11 juin), quels sont ceux qui se rapportent à la nouvelle administration, de les transcrire immédiatement, de les faire imprimer, de les publier, et de donner en outre des proclamations pour instruire et diriger le peuple dans le sens de nos décrets. Nous ordonnons aussi aux sous-préfets et aux maîtres officiels des études de commenter sérieusement nos décrets au peuple, afin que leur connaissance parvienne dans toutes les maisons et que personne ne les ignore. Que les grands juges, les grands trésoriers des provinces, les intendants et les préfets nous envoient des mémoires sur les affaires d'administration. Qu'ils ne nous cachent rien et ne craignent pas de nous offenser. Quant aux sous-préfets, ils nous enverront leurs mémoires par l'intermédiaire des vice-rois et des gouverneurs ; ceux-ci sans faire la moindre difficulté et sans apporter le moindre retard nous enverront sous scellés les textes originaux des mémoires de leurs inférieurs. Nous espérons par là obtenir

La politique chinoise

que toutes les doléances secrètes de nos sujets puissent parvenir jusqu'à nous. Il importe beaucoup que les vice-rois et les gouverneurs ne se permettent pas, en recherchant la réussite de leurs intérêts privés, de se livrer à des abus. Enfin nous ordonnons que le présent décret soit affiché dans la grande salle des tribunaux des vice-rois et des gouverneurs, afin que tous puissent le lire sans difficulté aucune. p.093

Enfin le 14 c'est le dernier coup d'audace : la « sécularisation des hommes des Bannières ». Jusque-là les Mandchous, forts de leurs prérogatives et riches de leurs apanages, de tous les bien-fonds, de toutes les terres qu'ils s'étaient appropriés lors de la conquête, vivaient sur leurs alleux à l'abri des soucis. Il est vrai qu'une loi les attachait à leurs foyers ; et cette entrave était l'envers de la médaille, de leur souveraineté ; mais ainsi toute assimilation entre les Mandchous privilégiés et les Chinois, leurs sujets, était impossible.

Or les décrets sur la réorganisation de l'armée avaient condamné les Huit Bannières ; et beaucoup de ces soldats licenciés erraient misérables car, étant encore soumis aux anciens règlements, ils ne pouvaient exercer un métier qui les aurait mis sur le même rang que les Chinois. C'était une situation absurde ; les réformistes la firent cesser.

«... Le nombre des hommes appartenant aux bannières est chaque jour plus considérable. Empêchés uniquement par les règlements en vigueur, ils ne peuvent pas se livrer au commerce, dans les provinces ; de sorte qu'ils trouvent chaque jour plus difficilement les moyens de vivre... A présent qu'il est question de tout renouveler dans l'empire, il convient de se relâcher de la rigueur des anciennes prohibitions, de sorte que les gens des bannières, exerçant une des professions en usage parmi les quatre classes du peuple, puissent obtenir des moyens d'existence...

Ainsi la noblesse mandchoue avait été dépossédée p.094 de ses privilèges militaires et politiques ; voici maintenant que les Mandchous,

La politique chinoise

sans fiefs, mais représentant au même titre la race conquérante, étaient confondus avec les Chinois marchands et artisans. Ce devait être le dernier des défis.

Le lendemain, le 15, nous l'avons déjà vu, K'ang Yeou-wei est tenu, par décret, de rentrer à Chang-haï diriger le *Che-wou-pao* ; l'impératrice gouverne déjà sous le manteau.

Un décret du 15 proposera encore d'adopter la législation financière des États occidentaux ; un autre, du 18, de réunir en un même recueil les textes des traités avec l'étranger ; mais ce n'est là que le récit machinal d'une leçon, ce ne sont que les derniers accents de la Réforme, prolongés par l'écho. L'esprit est ailleurs.

K'ang Yeou-wei avait ordre de quitter Péking ; mais il n'avait pas pris un seul instant le change : il sait d'où vient cet ordre. Et il réfléchit que puisqu'elle veut l'éloigner, on n'ose en finir violemment avec les réformistes, les appréhender et les décimer, les décapiter. Mais les heures sont précieuses, et K'ang Yeou-wei s'apprête à jouer son va-tout.

Pourtant il eût aimé savoir où porter ses coups. En dépit de quelques froissements d'amour-propre il n'est pas abandonné. Il compte sur Tchang Tche-tong, sur son aide morale, sur Lieou K'ouen-yi ; deux puissants vice-rois, mais l'un est à Wou-tch'ang, l'autre, à Nan-kin, des lieues ! Il compte surtout sur le progressiste Yuan Che-k'ai et sur ses soldats. ^{p.095} Enfin si la Russie et les deux autres « puissances protectrices » de Kiao-tcheou et de Kouang-tcheou-wan lui sont hostiles, par contre la sympathie du Japon et de l'Angleterre lui donne confiance en un secours étranger : le marquis Itô, de passage à Péking, n'a-t-il pas applaudi à son effort ? et cet effort n'a-t-il pas été dirigé de temps à autre par les missions anglaise et américaine, et, notamment, par le Révérend Timothy Richard et le docteur Dudgeon ? Il lui est donc permis de s'ouvrir à l'espoir, mais, encore une fois, devant la coalition des intérêts apeurés, où frapper ?

Ce n'est point une cible que cette rumeur confuse de foule mécontente !

La politique chinoise

Dans cette appréhension d'un avenir prochain, décidé à précipiter, coûte que coûte, les événements, K'ang Yeou-wei voit près de sa main un homme qui, plus ostensiblement qu'un autre, sert la réaction mandchoue. C'est Jong-lou ¹, neveu de l'impératrice douairière, nommé le 23 juin vice-roi du Tche-li et surintendant général du commerce pour le ^{p.096} Nord à la place de Wang Wen-chao, devenu membre du Tsong-li Yamen. Sacrifier Jong-lou, c'est ouvrir les hostilités ; mais sans doute peut-on allumer la guerre par un acte moins énergique : et K'ang Yeou-wei fait embusquer Yuan Che-k'ai vis-à-vis les positions de l'ennemi ; tel est le sens du décret du 15 septembre.

Mais le 16 et le 17, Kouang-siu, violenté par l'impératrice, et tremblant que K'ang Yeou-wei obéisse à ses ordres et l'abandonne pour aller à Chang-haï, adresse à celui-ci deux messages :

« Nous craignons de ne pouvoir conserver notre trône... Il faut que vous quittiez Péking sans délai et que vous cherchiez des moyens de venir à notre secours.

K'ang Yeou-wei n'hésite plus ; sa tactique est bien réfléchi : exécuter Jong-lou, éloigner l'impératrice, faire appel à Yuan Che-k'ai et à ses soldats. Il entretint certainement, bien qu'aucune pièce n'en fasse foi, une correspondance secrète avec l'empereur durant toute la journée du 18 ; peut-être même eurent-ils une dernière entrevue. Le fait est que le 19 Yuan Che-k'ai reçoit l'ordre impérial de s'emparer de Ts'eu-hi et de mettre à mort Jong-lou.

Mais Yuan Che-k'ai ne veut pas être le séide des réformistes ; il juge le mouvement irrémédiablement compromis et ne songe qu'à sauver ses intérêts de l'affaire.

Il se rend chez Jong-lou. ^{p.097}

¹ Général tartare à Si-ngan fou, capitale du Chen-si, depuis 1891. En octobre 1894, capitaine général de la gendarmerie à Péking, en novembre, lieutenant général de la Bannière Blanche ; en décembre, membre du Tsong-li Yamen. En août 1895, président du ministère de la Guerre ; en juin 1898, grand secrétaire, contrôleur du ministère des Finances et vice-roi du Tche-li ; puis sous le gouvernement réactionnaire, membre du grand conseil et commandant de l'armée du Nord. Du 20 septembre 1898 à sa mort, le 11 avril 1908, il fut le personnage le plus influent de la cour. Sa fille a épousé le frère cadet de Kouang-siu, le prince Tch'ouen.

La politique chinoise

— Ma bouche, lui dit-il, se refuse à proférer des paroles.

Et il lui montre le décret qui le condamne à avoir la tête tranchée.

— Que ne l'exécutez-vous ? répond Jong-lou.

Alors Yuan Che-k'ai observe que le châtement peut être différé si le vice-roi désire aller à Péking faire ses derniers adieux. Le bourreau ouvrait au condamné la porte du salut.

Quelques heures après Jong-lou était auprès de l'impératrice. Des soldats furent appelés et placés aux issues du palais impérial ; l'empereur était fait prisonnier dans son appartement. Puis Ts'eu-hi convoqua le malheureux Kouang-siu, lui fit honte de sa conduite et le frappa, dans un mouvement d'indignation, de son éventail.

@

CHAPITRE IV

La Réaction

@

p.098 Dans la nuit du 20 septembre Kouang-siu est tenu d'apposer sa signature au-dessous du décret suivant :

« En ce moment le gouvernement de l'empire est plein de difficultés et toutes sortes d'affaires demandent à être mises en ordre. Nuit et jour nous nous sommes donné beaucoup de mal et de peine pour traiter les innombrables affaires qui se présentaient continuellement. Cependant après avoir épuisé nos efforts dans l'exercice de notre charge, nous craignons continuellement qu'une multitude d'affaires ne soient négligées. En repassant dans notre esprit ce qui est arrivé depuis le règne de T'ong-tche (1874-1875) jusqu'à présent, nous n'oublions pas que l'impératrice, notre mère adoptive a, à deux reprises, administré l'empire comme régente. Pendant les années de son gouvernement, les moyens employés par elle pour porter un secours efficace aux pressantes difficultés par où l'empire a passé, ont tous été excellents et pratiques. Nous rappelant la grande importance de la charge qui nous a été laissée par nos ancêtres, nous avons plusieurs fois prié instamment (notre mère adoptive) de vouloir bien nous favoriser de ses conseils dans le gouvernement et nous avons appris respectueusement qu'elle accédait à notre demande, ce qui fera le p.099 bonheur de nos officiers et de notre peuple. Le huitième jour de cette présente lune, à la tête des princes impériaux et des grands officiers nous présenterons nos devoirs à l'impératrice régente, notre mère adoptive. Que les divers ministres et les cours que l'affaire concerne préparent respectueusement et soigneusement d'avance les rites qui, à cette occasion, devront être accomplis.

La politique chinoise

Par cet étrange décret l'empereur proclamait donc lui-même sa déchéance et instituait régente l'impératrice Ts'eu-hi.

Le gouvernement réformiste n'était plus. Et pourtant en apparence rien n'était changé ; les mêmes grands officiers occupaient comme auparavant les plus hautes charges de l'État. Seule la petite troupe des réformistes était en déroute ; tous fonctionnaires de second et de troisième ordre, leur éloignement passe inaperçu, mais, conseillers directs du Fils du Ciel, leur chute est retentissante et déchaîne une ardente réaction.

La chasse à l'homme commence, un peu mollement d'abord, par peur de l'étranger ; puis l'hallali éclate, sauvage. Et c'est au nom de Kouang-siu que l'on s'acharne, de Kouang-siu qui est pourtant relégué dans la petite île de Yong-t'ai sur le lac du palais et à qui ne parvient aucun bruit du dehors.

« Le ministère des Peines, dit le décret du 26, nous prie, à cause de l'excessive gravité d'une affaire criminelle de déléguer les grands officiers membres du Grand Conseil, pour l'examiner ensemble. Nous ordonnons donc aux grands officiers, membres du Grand Conseil, ^{p.100} de se joindre aux membres du ministère des Peines et à ceux de la censure pour examiner rigoureusement le cas des officiers coupables T'an Sseu-t'ong ¹, Siu Tche-tsing ², Yang Chen-sieou ³, Yang Jouei ⁴, Lin-Hiu ⁵, Lieou Kouang-ti ⁶ et K'ang Kouang-jen ⁷, frère cadet de K'ang Yeou-wei.

¹ T'an Sseu-t'ong, fils de T'an Ki-siun, gouverneur du Hou-pei ; originaire comme son père du Hou-nan. Préfet en expectative d'emploi dans le Kiang-sou, puis, durant les *Cent Jours*, secrétaire au grand conseil. Il parlait le français et avait le culte des hommes de la Révolution française. Décapité à l'âge de vingt-trois ans.

² Lecteur assistant à l'Académie des lettrés.

³ Censeur impérial.

⁴ Lecteur assistant du Conseil privé.

⁵ Secrétaire au grand conseil. Originaire du Fou-kien ; élevé dans une école anglaise de Chang-haï ; remarqué par Tchang Yin-houan. Décapité à l'âge de vingt-deux ans.

⁶ Secrétaire du grand conseil.

⁷ Frère de K'ang Yeou-wei ; vingt-huit ans.

La politique chinoise

Le 29 le prétendu empereur fait le procès de la Réforme et ordonne des sanctions.

« Dernièrement à cause des difficultés nombreuses du temps présent, nous nous sommes appliqué avec un redoublement de soin aux moyens de gouverner l'empire, et nous nous sommes efforcé d'introduire des réformes dans son administration, en vue d'en faire un royaume puissant... Or, tout à coup, le secrétaire assistant K'ang Yeou-wei a levé le premier la tête pour proférer des propos mauvais dans le but de tromper le peuple. Aussitôt une foule de gens de peu de capacité se sont joints à lui, et profitant de l'occasion donnée par les changements que nous voulions introduire dans ^{p.101} l'administration, ils ont essayé furtivement de mettre à exécution les projets révolutionnaires. Remplis qu'ils étaient du désir de nuire, ils ont tramé en secret de mauvais complots. Il y a quelques jours, ils avaient même résolu de réunir les conjurés et d'assiéger le palais yi-ho-yuan pour prendre par force l'impératrice douairière et pour nous traiter nous-même avec indignité. Heureusement que ces machinations ont été promptement découvertes et mises au grand jour. De plus nous avons entendu dire que les conjurés avaient formé une société secrète pour la protection de l'empire. En l'appelant *Société pour protéger l'empire*, ils ne font pas mention de protéger notre dynastie de Ts'ing.

Leurs projets de rébellion sont vraiment capables de faire dresser les cheveux de crainte et d'horreur. Tous nos officiers et tout notre peuple, tant de la cour que des provinces, savent bien avec quel respect nous servons notre mère adoptive l'impératrice, et avec quelle piété filiale nous nous efforçons de gouverner l'empire. K'ang Yeou-wei est imbu de doctrines fausses et de principes absurdes ; ses livres et ses écrits sont opposés à nos canoniques et contraires à la vraie doctrine ; ils ne répondent pas aux paroles des anciens sages,

La politique chinoise

lorsqu'ils s'occupaient d'introduire de nouveaux changements dans l'administration. Nous l'avions placé parmi les officiers tchang-king (secrétaires) du Tsong-li Yamen et nous lui avons ordonné d'aller à Chang-haï pour gérer le *Journal officiel* ; cependant malgré nos ordres, il s'est attardé et est resté à la capitale, formant des projets pervers... Bref, K'ang Yeou-wei ayant été vraiment la tête de la conspiration et ayant pris la fuite, nous ordonnons à tous les vice-rois et à tous les gouverneurs des provinces de faire secrètement des recherches sévères pour le prendre et le juger d'après la rigueur des lois. Le licencié Leang K'i-tch'ao, compagnon inséparable de K'ang Yeou-wei est aussi un traître, et ses écrits sont pour la plupart remplis de propos exaltés et absurdes. Nous ordonnons qu'avec K'ang Yeou-wei il soit recherché, saisi, jugé et condamné également. K'ang Kouang-jen, frère cadet de K'ang-Yeou-wei, le censeur ^{p.102} Yang Chen-sieou, les secrétaires du Grand Conseil T'an Sseu-t'ong, Lin-Hiu, Yang Jouei, et Lieou Kouang-ti se sont joints à K'ang Yeou-wei pour tramer une conspiration secrète et se sont mutuellement égarés. Yang Jouei et les autres, à toutes les audiences que nous leur avons accordées, nous ont trompé avec des propos exaltés, mais dénués de bon sens, et nous ont proposé subrepticement des sujets mauvais pour des postes... Nous avons ordonné que ces accusés fussent dégradés de leurs charges, saisis et remis au ministère des Peines pour les juger et les punir ; mais quelqu'un nous a fait ensuite remarquer que si l'on différait leur châtiment il était à craindre que de nouvelles complications ne surgissent dans l'intervalle... Nous avons ordonné hier que les coupables fussent immédiatement décapités... Cette affaire criminelle étant ainsi réglée, il convient d'en donner connaissance à l'empire, afin que nos sujets sachent que notre dynastie gouverne l'empire d'après les rites et d'après les lois. La conduite de K'ang Yeou-wei est tout à fait révolutionnaire et

La politique chinoise

contraire aux principes de la raison naturelle ; par là, il s'est attiré la haine des esprits et des hommes. Le ciel et la terre ne le supporteront pas et tous les hommes s'uniront pour le poursuivre et le prendre, comme s'il s'agissait de la poursuite et de la capture d'un vautour. Il y a encore d'autres personnes qui, trompées par K'ang Yeou-wei ont conspiré avec lui ; et, après enquête, elles nous sont toutes connues. Cependant voulant montrer la grande libéralité de notre cœur, nous avons déjà publié un décret défendant de poursuivre activement les sujets impliqués dans l'affaire. Dorénavant vous, nos officiers de tout rang supérieurs et inférieurs, prenant exemple et avertissement de K'ang Yeou-wei, vous devez tous unir vos efforts pour soutenir la doctrine célèbre (de Confucius) et porter secours aux difficultés présentes...

Puis c'est la condamnation des écrits de Kang Yeou-wei. p.103

« La science de l'assesseur dégradé K'ang Yeou-wei est extravagante, absurde, tout à fait contraire à la sainte doctrine ; les livres composés par lui ne sont que paroles vulgaires, trompeuses, contraires aux livres canoniques et opposées aux principes de la raison. Nous ordonnons que les livres, les collections et même les planches des livres écrits par le mandarin dégradé susnommé soient recherchés avec soin et détruits par les autorités locales, afin d'arrêter la mauvaise parole et de ramener dans le droit chemin le cœur des hommes.

Plus tard, le 28 décembre, quand le vice-roi des deux Kouang annoncera qu'il a trouvé dans la maison de K'ang Yeou-wei des lettres écrites par les conjurés, on fera dire à L'empereur :

« Les propos de rébellion occupent des lettres entières ; on y honore T'an Sseu-t'ong du titre de président. Pour dater les lettres on ne se sert jamais des années du règne de Kouang-siu, mais on écrit en gros caractères « après Confucius tel dixième, telle année ». Toutes ces extravagances montrent

La politique chinoise

que K'ang Yeou-wei et ses correspondants étaient tous des sujets séditieux et des fils rebelles...

Dernièrement nous apprenions que des gens ignorants se livraient à toute sorte de jugements inconsidérés ; ils osent affirmer que K'ang Yeou-wei ne voulait qu'introduire des changements dans la méthode d'administration et le système des examens. A présent par ses lettres qui ont été prises et transcrites, tout le monde doit apprendre que le fait de la rébellion est prouvé par des documents irrécusables. »

Outre les condamnations à mort, de nombreux fonctionnaires sont disgraciés.

« Le censeur Tchang P'ei-louen, qui nous a indûment ^{p.104} proposé pour des charges des sujets indignes, est destitué et ne sera jamais proposé pour un autre emploi. »

« Tchang Yin-houan, premier vice-président du ministère du Cens, est un homme d'un naturel astucieux et trompeur... Nous ordonnons qu'il soit dégradé de sa charge et envoyé en exil au Sin-kiang (Turkestan chinois) et remis au gouverneur de la province qui le surveillera avec un redoublement de soin... »

T'an Ki-siun, gouverneur du Hou-pei, père du réformiste Tan Sseu-tong, est banni de Péking.

« Siu Tche-tsing, lecteur à l'Académie des lettres, est dégradé. Le ministère des peines le gardera en prison jusqu'à sa mort.

« Siu Yen-tcheou, compositeur de l'Académie, est de même dégradé.

Le lettré Houang Sseu-yong, auteur d'une proposition d'emprunt national faite avant les *Cent Jours*, est jeté en prison.

Wang Tchao, qui avait été récompensé par la Réforme pour le courage civique dont il avait fait preuve en refusant d'obéir à des

La politique chinoise

supérieurs qui eux-mêmes n'obéissaient pas aux ordres impériaux, est en fuite. Un décret spécial prescrit aux forces de police de capturer Wang Tchao ; en attendant, son patrimoine est confisqué.

Le président du ministère des Rites

« s'accuse d'avoir patronné indûment K'ang Yeou-wei. Qu'il soit immédiatement cassé et envoyé en exil au Kan-sou. p.105

« Tch'en Pao-tchen, gouverneur du Hou-nan, a patronné des mauvais sujets. Qu'il soit déposé de son poste. Son fils Tch'en San-li, secrétaire assistant, sera également déposé. Kiang Piao, secrétaire de ministère, et Yong Che-y-ling, membres de l'académie des Lettrés, ont protégé les conspirateurs : dégradés.

Tchang Pai-hi qui s'est « porté garant de K'ang Yeou-wei » est décrété d'accusation.

Le vieux Wong T'ong-ho lui-même, précepteur de l'empereur, n'échappera pas aux ressentiments des Mandchous ; mais c'est tardivement, le 4 décembre, qu'on lui signifiera, toujours par la voix de l'empereur, sa dégradation.

« Wong Tong-ho depuis qu'il a été nommé précepteur impérial n'a pas su favoriser notre instruction ; jamais il n'a su nous enseigner les grands principes de droiture consignés dans les classiques. Il se contentait de nous amuser avec des livres, des dessins, des curiosités antiques... A l'époque de la guerre sino-japonaise il nous proposait de transporter la cour ailleurs... En secret il a patronné K'ang Yeou-wei, prétendant que ses intentions étaient de rendre l'empire puissant... Lorsque Wong Tong-ho nous présentait des mémoires, si nous nous permettions de le contredire, il employait des paroles hautaines pour nous imposer sa volonté... Ayant réfléchi sur les diverses circonstances de sa conduite insensée, nous avons trouvé cet homme exécration au dernier point. L'exil

La politique chinoise

auquel nous l'avons condamné est au-dessous de ce que méritent ses fautes...

Tel fut donc le résultat de la répression mandchoue : de nombreux emprisonnements, ^{p.106} bannissements et destitutions, les exécutions de tous les eunuques et gens du palais qui avaient servi les réformistes, enfin les décapitations de T'an Sseu-t'ong, de Lin-Hiu, de Yang Jouei, de Lieou Kouang-ti et de K'ang Kouang-jen. Celui-ci, âgé de vingt-huit ans, ne fut conduit au supplice que parce que frère de K'ang Yeou-wei. Mais avec les quatre premiers, on atteignit réellement l'âme de la faction ; seuls K'ang Yeou-wei, le chef, et Leang K'i-tchao échappèrent au bourreau.

Ce fut une condamnation sommaire. Le décret d'accusation, dont on a lu plus haut le texte, est du 26 septembre ; mais l'opération de police avait réellement débuté le 20. T'an Sseu-t'ong, malade, avait été appréhendé dans son lit ; Yang Jouei fut de même arrêté à son domicile ; Siu Tche-tsing tomba dans une souricière ; Lieou Kouang-ti et Lin-Hiu classaient des papiers avant de s'enfuir, on les empoigna avec violence.

La Haute-cour, convoquée par le décret impérial, se réunit le 29. Les Mandchous espéraient toujours pouvoir y déférer K'ang Yeou-wei et Leang K'i-tch'ao, mais les mandats d'amener contre les deux conjurés restaient sans résultat. Depuis le 19 K'ang Yeou-wei n'était plus à Péking. En effet, quand lui parvint le 17 l'édit secret lui demandant secours, sa pensée fut de solliciter l'intervention des légations d'Angleterre et d'Amérique, mais les deux ministres étaient en villégiature ; le réformiste, qui ne se faisait point illusion sur la suite des événements, s'abrita ^{p.107} durant la nuit sous le toit hospitalier du marquis Itô. Le 18 il dut revenir au palais, ou bien il y dépêcha ses avis par une voix quelconque, car ce ne peut être que grâce à ses instigations que l'empereur, pour sauver son trône, résolut la mort de Jong-lou et l'incarcération de l'impératrice Ts'eu-hi. Peu après, sans attendre le dénouement, K'ang Yeou-wei s'embarquait pour Chang-hai ; un message fut adressé le 20 aux autorités du port de Tche-fou pour

La politique chinoise

qu'on se saisisse du réformiste dès qu'il serait reconnu sur un navire faisant relâche. Celui-ci descendit à terre ; et une telle insouciance peut prouver qu'il ne désespérait pas du coup de main qui, selon ses prévisions, avait dû s'accomplir la veille à Péking et à Tien-tsin. Un heureux hasard fit que le tao-t'ai de Tche-fou, à qui incombait le soin de s'emparer de l'accusé, ne prit connaissance du mandat d'amener que plusieurs heures après le départ du bateau pour Chang-haï. Un torpilleur fut bien envoyé à sa poursuite, mais près du port, le consul anglais, M. Byron Brenan sauva K'ang Yeou-wei en le mettant sous la protection du pavillon britannique : à bonheur du croiseur *Bonaventure* il arriva le 30 septembre à Hong-kong.

Quant à Leang K'i-tch'ao, absent de Péking durant ces jours troublés, il atteignit sain et sauf le Japon.

Les recherches ayant été vaines, les membres du Grand Conseil, de la censure et du ministère des Peines, réunis en Haute cour, n'avaient qu'à juger les accusés emprisonnés et dont le décret du 26 ^{p.108} mentionnait les noms. Le 29 avant le lever du jour ils statuaient sur les actes des réformistes quand le mandchou Kang-yi ¹, suppôt de l'impératrice, apparut ; il remit aux juges un nouveau décret apocryphe de l'empereur, portant la date du jour, qui dénonçait l'ignominie des menées réformistes et ordonnait la condamnation à mort de tous les factieux détenus. Kang-yi avait tenté d'arracher à la haine de l'impératrice une décision plus cruelle, que les familles des suppliciés fussent châtiées, les mâles étant faits eunuques au palais, les femmes, livrées aux begs musulmans du Turkestan ; mais le tortionnaire ne fut point écouté, et ce décret qu'il remettait aux juges terrifiés ne parlait, pour ses instincts sanguinaires, que de clémence !

Au point du jour les condamnés étaient amenés sous escorte au marché aux légumes, à deux pas des légations dont le personnel ne remarqua rien d'insolite. La décapitation fut rapide. T'an Sseu-t'ong

¹ A été successivement tao-t'ai au Kouang-tong, juge au Kiang-si, au Tche-li, trésorier du Kouang-tong, du Yun-nan, gouverneur de Chan-si, du Kiang-sou, du Kouang-tong. En 1898 il est président du ministère de la Justice.

La politique chinoise

seul risqua une profession de foi : il dit son bonheur de mourir pour le salut de la Chine.

Des personnes pitoyables et courageuses replacèrent les têtes sur les troncs avant l'ensevelissement ; mais aucune d'elles n'osa toucher au ^{p.109} cadavre du frère de K'ang Yeou-wei qui ne fut jeté que le lendemain dans la fosse commune.

Il ne suffisait pas de réprimer et de châtier, il fallait gouverner. Mais en quoi peut consister la politique d'un pouvoir réactionnaire si ce n'est encore en des mesures de prohibition, d'interdiction. Il ne s'agit, somme toute, qu'à prendre le contre-pied de ce qui a été fait par les adversaires déçus. Dans son ardeur à remonter le courant le parti mandchou après avoir triomphé de la Réforme dans le sang, en triomphera moralement, et sans peine.

Donc tous les décrets perturbateurs sont rapportés. Le 26 septembre c'est le premier effort en arrière.

« Dans nos tentatives pour relever les affaires commerciales et dans nos projets pour introduire la réforme dans l'administration des affaires, nous cherchions les moyens d'enrichir et de fortifier l'empire et de faciliter la vie du peuple. Nous n'avons jamais été conduit uniquement par l'amour des changements... Cependant nos sujets sont troublés et défiants. La cause en est à des officiers indignes, qui n'ont pas voulu faire d'efforts pour exécuter nos ordres ni s'inspirer des sentiments qui nous animaient. Il en est résulté que des officiers indignes se sont mis à faire des conjectures téméraires et à entreprendre toute sorte de délibérations. Ainsi notre décret pour la suppression de plusieurs charges avait pour but de débarrasser l'administration d'officiers trop nombreux et inutiles. Or, aussitôt, plusieurs officiers du dehors, sans rien examiner, nous ont envoyé des demandes pour changer les lois fondamentales de l'empire, et, prenant occasion de ce décret, pour donner libre carrière à leurs pensées, ils sont arrivés à se tromper indéfiniment les uns les

La politique chinoise

autres. Si nous ne manifestions pas aujourd'hui de nouveau nos sincères pensées, p.110 il serait à craindre que de tous côtés, proférant et se transmettant des paroles vaines et fausses, notre peuple ne vînt à perdre la paix et nous-mêmes ne fussions frustrés dans nos désirs de travailler activement à fortifier l'empire.

Parmi les projets de réformes, celui qui touchait à la suppression de la cour de l'instruction du prince héritier et aux autres cours, tout en supprimant d'un côté quelques charges, réglait de l'autre que les affaires qu'elles administraient seraient annexées à d'autres cours ou ministères. Aujourd'hui en examinant attentivement l'état des choses, nous trouvons qu'en somme le projet se réduirait à supprimer des postes d'un côté pour les rétablir de l'autre. Il sera plus pratique de suivre sur ce point l'ancienne manière de faire. Nous ordonnons donc à la cour de l'instruction, à celle des référendaires de l'administration, à la cour suprême de justice, à la cour des banquets impériaux, au Bureau des voyages impériaux et à la cour des proclamations impériales, de fonctionner comme par le passé... La fondation du *Journal officiel* d'administration et l'autorisation accordée aux lettrés et aux gens du peuple de nous adresser des mémoires, avaient pour but de nous aider à nous mettre au courant de tout. Avec la liberté donnée, tout le monde nous présentant des mémoires, il arrive que ces documents très nombreux ne contiennent que des paroles vaines ; le nombre de ceux qui dissertent sur des choses absurdes et inutiles est très considérable. Dorénavant les officiers qui par leur charge, d'après les anciens usages et les anciennes lois, ont le devoir de nous faire des représentations devront nous adresser des paroles sincères... Quant aux autres qui jusqu'à ces derniers temps n'avaient pas le droit de nous présenter des mémoires, nous ne leur permettons plus de nous en envoyer. Le *Journal*

La politique chinoise

officiel n'est d'aucune utilité pour gouverner le peuple et il ne peut servir qu'à troubler le cœur des hommes. Nous ordonnons qu'il soit immédiatement supprimé. Les écoles supérieures sont utiles pour former des hommes de talent. Pour les écoles inférieures les autorités s'en remettront au bon plaisir du p.111 peuple. Quant aux temples des ancêtres et pagodes non enregistrées dans les archives comme lieux autorisés pour le culte, ils continueront à exister, sans qu'il soit nécessaire de les transformer en écoles. Les projets relatifs au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, à la formation des hommes de talent, aux préparatifs militaires seront mis à exécution. Les projets faisant obstacle à la bonne administration ne doivent pas être mis en délibération. Nous ordonnons au Tsong-li Yamen et aux six ministères de délibérer sur les points de ce décret ; après ils nous présenteront un mémoire. En ces temps si difficiles il faut réfléchir beaucoup et délibérer avec grand soin sur tous les projets. Nous prendrons en considération les deux partis extrêmes pour nous arrêter au juste milieu...

L'empereur est captif dans son île, il est bâillonné, il est gardé à vue ; pourquoi, par quelle imposture lui faire prendre l'initiative de la réaction ? C'est que la constitution autocratique de l'empire chinois n'autorise personne à diriger les affaires de l'État, n'admet auprès du souverain nulle influence, qu'elle émane d'un individu, ou d'une collectivité. Le Fils du Ciel est omnipotent. Triste fiction qui fait naître les pires politiques ! Le nom du souverain n'est qu'un drapeau, qu'une enseigne éclatante que se passent tour à tour intrigants, ambitieux ou novateurs, toutes les cabales !

En Chine, moins qu'ailleurs, la majesté impériale ne doit nous en imposer ; ce soleil ne cache que les ordinaires appétits.

Cependant, le gouvernement de l'impératrice douairière au nom d'un empereur condamné par elle-même à la réclusion, donne à penser aux ministres p.112 étrangers. Des bruits étranges circulent. On dit que

La politique chinoise

Kouang-siu est gravement malade ; le décret du 24 septembre ne fait-il pas un appel pressant aux « hommes versés dans la médecine » ? Puis on annonce sérieusement que K'ang Yeou-wei a assassiné son souverain ! Enfin la représentation diplomatique reçoit officiellement l'avis que l'empereur souffrant ne donnera pas d'audiences ; et l'on dit encore que l'audience, conquête laborieuse de l'étranger, est abolie !

Ce sont ensuite des agressions, provoquant une légère panique. Des étrangers sont attaqués ; l'évêque, Mgr Favier, est hué dans les rues ; la femme d'un secrétaire de la Légation des États-Unis poursuivie par la foule. Bien que le Tsong-li Yamen affirme que l'ordre ne sera pas troublé, les ministres étrangers décident de faire venir un détachement de matelots russes, allemands et anglais à Péking ; mais Yuan Che-k'ai, vice-roi du Tche-li par intérim, refuse d'autoriser ces troupes à quitter Tien-tsin pour la capitale. Cependant le Tsong-li Yamen donne satisfaction au corps diplomatique et s'engage à éloigner les soldats du Kan-sou qui piratent dans la contrée.

Autre conte : l'empereur est fou ! Et il en est alors qui se demandent, dans leur ingénuité, quel sera le chef de l'empire chinois !

Le chef ? Mais c'est l'impératrice Ts'eu-hi. Autour d'elle ce sont les appétits et les passions de Kang-yi, du prince Touan, les exaltés, de Jong-lou, de ^{p.113} Yin-lou, du russophile Li Hong-Tchang, de l'anglophile prince K'ing et de toute leur clientèle.

Mais ces appétits sont si insatiables et ces passions sont si ardentes que ces hommes, unis par la même politique, s'exècrent ; et leurs inimitiés personnelles troublent si bien leur vue que, sans la volonté froide de l'impératrice, la marche réactionnaire dévierait et perdrait de son élan. Elle laisse déborder leur haine fielleuse, et se sert habilement de chacun d'eux. Avec Li Hong-tchang, on cause avec les Russes, avec le prince K'ing, avec les Anglais ; Jong-lou a la confiance des nobles Mandchous, Touan et Kang-yi sont de terribles excitateurs du xénophobie.

La politique chinoise

Et les décrets progressivement défont pierre par pierre l'édifice de K'ang Yeou-wei.

Ils sont amphigouriques, obscurs, tortueux ; ils argumentent péniblement, équivoquent à l'envi, attentifs, disent-ils, à « prendre dans les affaires les deux extrêmes, pour s'en tenir au juste milieu » ; en vérité, ce sont des monuments d'argutie.

La liberté de représentation au trône, la liberté de la presse sont supprimées ; en bonne politique le conquérant gouverne au mépris de l'opinion publique. Enfin, la clef de voûte du réformisme, le régime scolaire, tombe à terre ; et de son pinceau subtil, l'impératrice, en un jour, rétablit l'ordre ancien. Seule l'université de Péking est conservée.

« Le gouvernement en se servant des amplifications sur les textes pris dans les quatre livres classiques, pour choisir les sujets à qui il confère les grades littéraires, ^{p.114} veut surtout s'appuyer sur les excellentes interprétations données par les lettrés qui nous ont devancés sur la doctrine des anciens saints et sages. Pendant plus de deux cents ans, on a obtenu par ce moyen beaucoup de bons sujets. Mais dans ces derniers temps, la littérature est de plus en plus tombée, en sorte que les lettrés des provinces ont pris l'habitude de n'introduire dans leurs compositions que des morceaux empruntés à d'autres lettrés, ou même de ne répéter que ce que d'autres ont écrit. C'est en vérité une littérature qui manque de fondement ; cependant ceci n'est qu'un vice inhérent aux amplifications modernes elles-mêmes. C'est plutôt la faute des examinateurs qui ne sont pas capables de rectifier et de diriger la tendance actuelle des compositions. Or voici que des critiques, sans examiner le fond des choses, disent aussitôt que la méthode est mauvaise, par la seule raison que la matière des examens est autre que celle des connaissances nécessaires dans l'administration. Ces critiques ignorent complètement que les compositions exigées aux diverses épreuves des examens ne sont qu'un moyen offert

La politique chinoise

aux lettrés pour obtenir de l'avancement ; si quelque lettré a des talents distingués, quoiqu'il suive les anciennes règles d'examens adoptés aux temps des T'ang et des Song, il ne manquera pas d'être choisi (et promu aux grades) ; au contraire, si quelque lettré n'a fait autre chose que des dissertations et qu'il soit d'un autre côté imbu de fausses doctrines, quoiqu'il passât tous les jours à faire des projets sur les affaires actuelles, cela ne lui servirait qu'à développer son orgueil et son ambition.

Pour ces motifs, nous publions ce décret par lequel nous ordonnons qu'à l'avenir, aux divers examens pour le doctorat, la licence, l'on se conforme entièrement aux anciennes règles ; c'est-à-dire que les candidats soient examinés sur des pièces de vers, sur des compositions dont le sujet est tiré des canoniques et enfin sur des réponses à certaines questions (d'histoire et de littérature). En outre, nous supprimons le degré spécial dit de l'administration comme étant trop favorable aux abus...

Le ministère des Rites nous prie de renforcer les ^{p.115} anciens réglemens... le ministère des Rites nous demande que l'on supprime les écoles (récemment ouvertes), etc.

Et ce sont des « avis paternels » :

« Depuis l'antiquité, il appartient à une bonne administration de prévenir les troubles et de protéger l'empire avant qu'il soit en danger. Dans la succession des saints empereurs de notre dynastie, les lois qui régissent l'empire ont été portées au plus haut point de bonté et de perfection. Quant aux grands bienfaits dispensés par les empereurs très miséricordieux de notre dynastie ils sont innombrables. C'est ainsi qu'aux époques de calamités, causées par la pluie ou la sécheresse, la cour a toujours distribué des secours et accordé des remises de paiement de tribut... Survient-il des conflits militaires (la guerre), jamais la cour n'a fait des

La politique chinoise

réquisitions forcées de soldats. Pour le service du palais impérial, jamais elle n'a choisi des filles parmi le peuple. La bonté du gouvernement impérial ayant atteint ce degré, il est juste que tout le monde, en haut et en bas, veuille chercher l'union et que tous, tant à la cour qu'au dehors vivent tranquilles ; par là, tous jouiront du bonheur qu'apporte avec elle la paix nouvelle. Mais il y a des gens pervers sans foi ni loi, qui organisent des sociétés et conspirent en secret, en vue de critiquer le gouvernement et de jeter le désordre dans l'administration ; parmi les grands mandarins, il y en a qui, aveuglés sur les grands principes de la justice, font connaître cette sorte de gens et leur procurent de l'avancement... Vous, mandarins, qui avez reçu de si grands bienfaits, si vous conservez encore la droiture de votre nature, à cette heure où les mauvais propos (contre notre gouvernement) sont si nombreux, vous devez considérer comme votre propre devoir d'observer les grandes relations sociales et de pratiquer les vertus universelles... Vous devez vous appliquer sérieusement aux devoirs de votre charge... Amasser des richesses parmi le peuple, voilà le fondement (des richesses de l'État) et le plus p.116 excellent moyen de les développer. A dater de la présente instruction, que tous les officiers de la cour et des provinces s'appliquent à réveiller leur sincère dévouement...

Mais le gouvernement réactionnaire se voit menacé de deux côtés. Ici ce sont les puissances étrangères qui redoutent que la contre-révolution ne donne des gages aux xénophobes, qui projettent sans doute une intervention plus ou moins lointaine ; alors l'impératrice éteint leurs alarmes et endort leur vigilance par le décret suivant ;

« Depuis que les ports chinois sont ouverts au commerce étranger, étrangers et Chinois ont vécu en parfaite harmonie et ils ont tous été considérés comme des gens d'un même pays... Les grands mandarins de toutes les provinces doivent enjoindre aux autorités locales de protéger sérieusement les

La politique chinoise

maisons religieuses... les voyageurs européens de n'importe quel royaume devront encore plus spécialement être protégés partout où ils passeront, afin d'accomplir le devoir qui commande de bien traiter les étrangers.

Là ce sont des Chinois en grand nombre qui, tout à l'indignation du massacre d'hommes de leur race, discutent et s'agitent ; l'impératrice prévient de plus dangereux soulèvements en justifiant les répressions passées et en affirmant ses résolutions énergiques.

«... le rebelle K'ang Yeou-wei ayant formé une conspiration en vue de causer une révolution à l'aide de faux rapports, il circule de vaines rumeurs parmi les gens du dehors. Les coupables exécutés dernièrement étaient tous des Chinois ; c'est pourquoi ces gens doutent si la p.117 cour n'aurait pas l'intention de se servir dorénavant des Mandchous pour l'administration et de reléguer au loin les Chinois, etc., etc.. La conspiration fut prouvée et la peine proposée juste ; c'est pourquoi, par un décret spécial, nous ordonnâmes que tous fussent exécutés, afin de manifester par ce châtement la rigoureuse justice des lois... Dans l'application des lois, comment pourrions-nous distinguer entre Mandchous et Chinois ?... Les officiers de tout rang ne se laisseront pas tromper par de vaines rumeurs. Le coupable, quel qu'il soit, sera puni. Le gouvernement est uniquement attaché aux grands principes de justice ; il n'a pas d'idées préconçues. »

Cependant, en décembre, sous l'influence de vagues appréhensions, la réaction perd beaucoup de son implacabilité.

Lieou K'ouen-yi ¹, vice-roi des deux Kiang, ayant déploré que la suspension de la liberté de la presse et de la liberté de réunion ait eu pour

¹ Né le 21 janvier 1830 dans le Hou-nan. Militaire en 1855, puis entre dans l'administration civile ; gouverneur du Kouang-si en 1865, vice-roi des deux Kouang en 1875, des deux Kiang en 1879 ; s'étant aliéné en 1881 Li Hong-tchang, la cour le destitue. En 1890 il est réintégré dans son poste.

La politique chinoise

effet de nuire au progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, le décret suivant se hâte, en quelque mesure, d'atténuer le mal.

« Notre prohibition précédente de publier des journaux et de former des sociétés fut décrétée parce que certains lettrés se permettaient de censurer à tort et à travers l'administration. Évidemment on ne peut pas souffrir qu'un tel esprit de critique recommence. Mais pour ce qui est des agriculteurs, marchands et semblables gens, ils ne sont pas compris dans notre défense. ^{p.118} Nous ordonnons au vice-roi de donner une proclamation pour le faire savoir à tout le monde.

Quelques jours après se manifeste comme une aspiration réformiste.

«... Depuis plusieurs mois nous avons publié un grand nombre de décrets ; si les bureaux administratifs voulaient sérieusement y conformer leur manière d'agir, quelle difficulté pourrait empêcher que l'administration ne fût parfaite ? Mais hélas ! les anciennes habitudes sont si universellement répandues et si profondément enracinées qu'il semble impossible de les arracher. Les autorités provinciales, après avoir reçu un décret, se contentent de le publier et d'en faire le sujet de quelques phrases vides de sens, sans qu'on arrive jamais à les voir produire des effets réels...

Nous ordonnons de mettre diligemment à exécution ce que nous avons réglé par plusieurs décrets sur les affaires très importantes de l'administration, sur l'instruction des soldats, sur la formation de l'armée territoriale, sur le système de la police rurale, sur les greniers de réserve et sur les affaires qui se rapportent à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Mais ces décrets, auxquels il est ordonné de se référer, ne sont-ils pas nés de l'action réformiste elle-même ? Étrange inconstance de ce gouvernement !

En réalité, le désarroi est immense. Et comment en serait-il autrement ? Après le degré de tension auquel les *Cent Jours* portèrent

La politique chinoise

l'organisme politique, le violent traitement de l'impératrice ne put que déranger la machine. Dans cette marche en arrière les rouages répondaient mal à l'énergie ^{p.119} du moteur ; ils grinçaient, se plaignaient, et sur les glissières encrassées c'étaient des saccades, des chocs, des emportements et des lenteurs, et c'étaient aussi des élans en avant !

Il est manifeste que Ts'eu-hi avait à cœur de satisfaire chacun, le Chinois, ami du progrès, et le fanatique du passé, le Mandchou xénophobe et l'étranger avide. Elle le disait explicitement : « Tenir en toutes choses le juste milieu, ne verser ni à droite, ni à gauche ». Doctrine gouvernementale par excellence ! Mais ce juste milieu est un point infime, et, pour y obtenir le parfait équilibre, il faut osciller sans repos à la manière du pendule ; l'inertie serait mortelle. Aussi, après avoir penché un long temps vers l'intransigeance conservatrice et mandchoue Ts'eu-hi cède aux progressistes ; mais l'administration ne sait point obéir à ces impulsions contraires, et le trouble, l'incohérence s'ensuivent.

Et Ts'eu-hi se désole de n'être point comprise :

« Dans l'intérieur de notre palais, fait-elle dire à l'empereur, nous cherchons toujours avec anxiété les moyens de bien gouverner l'empire, et pas un jour ne se passe que notre attention ne se porte sur les moyens de le rendre puissant. Mais, hélas ! les officiers tant de la cour que des provinces ne veulent pas stimuler leur ardeur pour nous venir en aide. Sur qui nous appuierons-nous pour subvenir aux difficultés actuelles et relever l'état des affaires ?... Il y a des esprits bornés qui se perdent dans des conjectures téméraires ; ainsi ils opinent que la cour, en suivant les anciennes méthodes, ne forme pas de projets à grande portée !...

^{p.120} Or l'impératrice a maintenant pour politique de réformer la Chine tout en restant fidèle à l'enseignement du passé. Et pour atteindre une telle fin elle compte surtout sur le progrès de l'industrie et du commerce ; elle légifère volontiers sur ces matières : le

La politique chinoise

« règlement pour l'exploitation des mines et la construction des chemins de fer » est de cette époque.

Elle veut une Chine riche et puissante ; c'est l'antienne de ces nouveaux décrets. Mais qu'un mandarin expose ses vues sur les réformes à entreprendre, elle crierait à la désobéissance et au factieux !

« Dernièrement le gouverneur du Hou-pei, nous a adressé un mémoire pour nous demander de faire quelques changements...

Les ministères, après en avoir délibéré, jugent que cette manière de parler est faite pour troubler l'administration et c'est en vain que son auteur prétend qu'il ne veut que la réforme. Nous ordonnons que ce gouverneur soit déposé de sa charge, sans que jamais il puisse être inscrit pour recevoir un autre office. Que son châtement soit une leçon pour ceux qui, avec de mauvais propos, jettent le trouble dans l'administration.

Elle veut une Chine invincible. Mais il suffit que le vice-roi Lieou K'ouen-yi, encouragé par toutes ces bonnes intentions, propose de :

« Faire cesser dans les corps d'armée provinciaux les exercices du tir à l'arc, à pied et à cheval et de les remplacer par des exercices d'armes à feu, etc.

Pour qu'elle se hâte de proclamer ^{p.121}

« Qu'il n'est pas encore nécessaire de supprimer entièrement l'ancienne tactique militaire ni les anciennes armes dans les corps d'armée provinciaux.

Il n'y a vraiment point là incohérence, irrésolution ou incapacité ; il y a une tactique des plus subtiles, mais aussi des plus dangereuses. Et si Ts'eu-hi flotte ainsi perpétuellement au gré de courants contraires ¹ c'est bien de propos délibéré et parce qu'elle a de son rôle et de sa mission une haute conscience.

¹ L'impératrice était alors comme aujourd'hui sous la domination de son Grand Eunuque Li Lien-yin, qui lui insuffle des conseils favorables à qui le paie.

La politique chinoise

L'avenir, le sort de la dynastie mandchoue est entre ses mains ; et, au centre de ce réseau d'intérêts dissemblables, en ce foyer ardent de convoitises, de haines, d'idées passionnées, elle sait qu'elle doit plutôt se dédire, se contredire que refuser aux camps opposés les semblants de satisfaction qui calment les impatiences. Il faut durer, et pour durer, prodiguer ses sourires.

Mais ce jeu est au péril de sa cause. A chercher incessamment au bord de tels abîmes cet équilibre giratoire, le vertige peut tout à coup l'entraîner...

Elle céda à une fascination ; et c'est dans la folie du xénophobisme qu'elle fut précipitée.

@

CHAPITRE V

Le gouvernement xénophobe

@

p.122 Les manifestations xénophobes de 1900, qui frappèrent de stupeur les pays étrangers, n'étaient, en réalité, que les actes politiques du parti conservateur, du parti de la cour, seul et même parti. C'est à ce titre que nous allons examiner comment les hommes qui composaient ce parti et le représentaient au pouvoir entendirent, il y a sept ans, défendre leurs intérêts.

L'année 1899 fut caractérisée par le gouvernement équivoque de l'impératrice et par de violentes émeutes dans la plupart des provinces ; il y faut encore ajouter les négociations des puissances sur leurs sphères d'influence respectives : l'esprit critique de K'ang Yeou-wei, sinon son cœur de patriote, dut être satisfait.

Nous avons dit en quoi consistait la méthode politique de l'impératrice.

Quant aux émeutes, il faut distinguer celles qui éclatèrent dans le Sud et le Centre et celles qui se p.123 produisirent dans le Nord, dans le Chan-tong, dans le Tche-li et en Mandchourie. Les causes et le processus des premières sont classiques ; elles sont dues à la misère qui, elle-même, est provoquée par des phénomènes naturels, inondations ou sécheresse, par des faits sociaux, mauvais état des routes, mandarins tracassiers, absence de règlements, etc. ; des villages entiers se soulèvent, vont à l'aventure jusqu'au jour où des chefs de sociétés secrètes les encadrent, les disciplinent, les arment. Les affamés du Ngan-houei, en 1899, avaient pour chefs Lieou, surnommé Ka-ta, et Niu Che-hiu, deux hardis aventuriers qui surent donner à l'insurrection de la faim le caractère d'un soulèvement politique. Après de longs mois d'action, ils furent réduits par le vice-roi

La politique chinoise

des deux Kiang, Lieou K'ouen-yi. Il y eut dans le Hou-nan, au Yun-nan, etc., des mouvements semblables.

Enfin dans la région du Nord, du côté du Chen-si, on annonce le 4 décembre 1899 une agitation parmi les affiliés à la société du « Grand Couteau » et à d'autres groupements dont la devise est « Protéger la dynastie, exterminer les étrangers » ; devise parfaitement claire, et de couleur très politique aussi. En décembre sur les confins du Chan-tong et du Tche-li les troubles commencent ; ce sont les Boxeurs, dit-on.

Ainsi du Nord au Midi c'est comme un même ébranlement social ; mais les opinions de ces agitateurs diffèrent grandement. Dans le Nord ils ^{p.124} veulent défendre la dynastie, dans le Centre et dans le Midi ils veulent la renverser ! Dans le Nord ils sont dans la main du prince Touan, de Kang-yi, du parti de la cour ; dans le Midi ils ne dépendent que de leur conscience. Ils ne s'entendraient même pas sur cette question brûlante : le prosélytisme chrétien. Les hommes du Sud le tolèrent à la condition qu'il n'affaiblisse pas le lien national et que le missionnaire, quand il s'agit d'un converti, n'oppose point son autorité à celle des autorités locales. Les hommes du Nord, une fois attisés prêchent volontiers la guerre sainte.

« Les chrétiens troublent l'univers, proclament les Boxeurs, s'appuyant sur les Européens ; ils se montrent arrogants, insultent les gens simples, oppriment la dynastie des Ts'ing, méprisent les relations sacrées en supprimant la doctrine des saints. Leurs chefs construisent leurs hautes églises sur les ruines de nos saintes pagodes ; ils trompent les ignorants, nuisent à la jeunesse, arrachent le cœur et les yeux pour en composer des philtres.

C'est l'aversion imbécile des choses étrangères qui inspirent ce langage fanatique, et non un patriotisme blessé. C'est une férocité animale contre le « blanc » qui incite aux massacres, quand les Allemands s'installent à Kiao-tcheou, et non la conscience d'une violation du territoire.

La politique chinoise

L'occupation définitive de Kouang-tcheou-wan le ^{p.125} 5 janvier 1900, et les visées de la France sur le Yun-nan blesseront autrement les sentiments civiques et intimes des Chinois méridionaux. Et leurs convictions nationalistes, leur sens de la mesure, de la réalité répugneront toujours aux extravagances xénophobes.

« Formez vite des soldats, s'écrient les Boxeurs, car treize royaumes vont venir attaquer le Céleste-Empire ; la Chine sera profondément troublée ; il y aura des soldats massés comme des montagnes, des généraux immenses comme l'océan. Il y aura des montagnes d'ossements ; le sang coulera comme des fleuves ; c'est pourquoi que tous, sans distinction de sexe ni d'âge, s'adonnent aux exercices divins pour apprendre l'art des génies immortels, pour échapper au péril de la guerre et éviter cette catastrophe...

Cependant le vice-roi du Tche-li s'efforce de réfréner les ardeurs batailleuses des Boxeurs.

« Chrétiens et non-chrétiens, dit-il, sont tous des sujets chinois et la cour les traite avec une égale bienveillance...

Ce n'était pas la question importante ; il s'agissait uniquement de xénophobie. A dire vrai la cour, bien qu'elle eût envoyé en octobre 1899 les soldats de Yuan Che-k'ai à la poursuite des Boxeurs, s'apercevait de jour en jour qu'une force nouvelle lui était née. Et l'état d'esprit européen à l'égard du Céleste Empire était tel qu'il eût paru insensé de dédaigner le secours de la Boxe.

^{p.126} Ces deux faits concomitants ne sauraient donc être confondus : d'un côté l'existence d'une bande de fanatiques, d'abord indépendante des forces régulières ; de l'autre la cour qui progressivement fut amenée à prendre l'offensive contre l'étranger et à utiliser à cet effet les Boxeurs.

Devant le danger il y eut coopération. C'est ce qui a donné à croire que ce soulèvement, à la fois gouvernemental et populaire, n'était qu'une crise de sauvage xénophobie. Point. Comme une tache de

La politique chinoise

rouge ardent, le délire de ces soldats de hasard, de ces boxeurs mercenaires nous a longtemps fascinés ; mais quand, en dehors de toute impressionnabilité, on s'efforce de reconnaître la marche des événements, chaque ordre de faits prend place à son rang et le principe de leur texture s'affirme en pleine clarté.

L'explosion xénophobe a été somme toute le dernier période d'une lutte d'influences qui se poursuivait à la cour, avec toujours plus d'âpreté, entre les puissances étrangères. Pour en finir, l'impératrice douairière et régente pouvait céder à l'une d'entre elles ; mais volontiers elle se laissa circonvenir par les avocats que la Boxe avait au palais impérial, et le xénophobisme d'action fut adopté comme le seul expédient dicté par les circonstances, comme une redoutable arme de combat.

Décrire cette lutte d'influences se réduirait en définitive à dépeindre l'entourage de l'impératrice.

Les Mandchous qui l'approchaient de plus près ^{p.127} étaient toujours ceux-là qui l'avaient poussée à l'exécution de la Réforme : Jong-lou, le prince Touan et Kang-yi. Le premier était encore le grand préféré, mais son ardeur réactionnaire avait bien faibli depuis que l'Angleterre et le Japon, non encore alliés mais déjà unis, l'avaient converti à leur cause ; Touan et Kang-yi, murés aux avances, incorruptibles, avec la haine des innovations, professaient un xénophobisme théorique, tout en paroles et en gestes, qui, aux heures de découragement, les faisait rechercher et les rendait sympathiques. Leur approche, c'était déjà un baume et un réconfort ; et, en ce temps où chaque bouche conseillait de s'abandonner au pouvoir de telle nation, l'impératrice aimait subir l'empire de ces hommes, aux puissantes exhortations. Mais, sauf ce rôle de conseillers intimes, ni l'un ni l'autre ne jouissaient d'une réelle influence politique.

Jong-lou, au contraire, sous le régime réactionnaire de 1898, avait été nommé membre du Grand Conseil, « chargé en premier des affaires de la guerre » et investi du commandement suprême des troupes du Nord. Maintenant il était membre du Tsong-li Yamen. Il avait pour

La politique chinoise

collègues Wang Wen-chao, Tch'ong-li ¹, Tchao Chou-kiao ², p.128 S'in Yong-yi ³, S'iu King-tch'eng ⁴, Lien Yuan ⁵ et Yuan Tchang ⁶ et, pour président effectif, le prince K'ing ; ses avis prédominaient aisément dans ce ministère tout retentissant des prétentions étrangères, et c'est grâce à lui, et aussi au prince K'ing, que l'Angleterre et le Japon purent croire un moment la partie gagnée. On représentait en effet comme imminente la signature d'un traité d'alliance offensive et définitive entre la Chine et le Japon ; celui-ci devait avoir pour mission de réorganiser l'armée et la marine chinoises et de mettre ainsi le Céleste Empire en état de résister aux agressions ; mais Li Hong-tchang, russophile vigilant, fit des réserves. Il fut aussitôt éloigné et nommé, le 19 décembre 1899, vice-roi des deux Kouang. L'impératrice était favorable à l'alliance. On pouvait en déduire qu'acceptant avec le secours du Japon le grand exemple de rénovation qu'il avait donné au monde, elle opposerait moins de résistance aux p.129 fonctionnaires progressistes. Cependant le triomphe de cette politique était menaçant pour les intérêts russes en Mandchourie et en Corée ; et c'est dès ce moment qu'ayant perdu l'appui immédiat de Li Hong-tchang à Péking, la Russie songea à se créer des intelligences dans la place. Il lui était facile de rencontrer et Touan et Kang-yi ; elle sut les aduler et prévenir leurs récriminations : n'allait-on pas assister à de nouveaux *Cent jours* ? Car

¹ Président du ministère des Châtiments en 1898 ; succéda à Jong-lou au commandement de la gendarmerie de Péking. Membre du Tsong-li Yamen depuis le 15 décembre 1891.

² Président du bureau de la justice. Gouverneur de Péking, le 25 décembre 1899. « Condamné à se donner la mort », après l'entrée des alliés dans Péking. Originaire du Chen-si.

³ Originaire du Tche-kiang. Membre du Tsong-li Yamen depuis le 24 janvier 1884. Signataire de la Convention de délimitation de 1895 entre la France et la Chine. Destitué en 1894 par le prince Kong ; rétabli dans ses fonctions par le gouvernement réactionnaire de l'impératrice, le 26 septembre 1898. Exécuté par le gouvernement xénophobe de Touan en 1900.

⁴ Natif du Tche-kiang. Ministre en France, en Allemagne, en Italie, en Hollande, en Autriche, au Japon. Entre au Tsong-li Yamen le 6 novembre 1898. Exécuté par le gouvernement xénophobe.

⁵ Membre du Tsong-li Yamen et directeur de la cour des Banquets. Bien que Mandchou, exécuté par Touan.

⁶ Également Mandchou ; frère du Yu-lou, vice-roi du Tche-li. Entre au Tsong-li Yamen le 6 novembre 1898. Le gouvernement xénophobe le fait décapiter.

La politique chinoise

les premiers, ceux de 98, n'étaient dus qu'à l'ingérence de l'Angleterre et du Japon...

Mais le 24 janvier 1900 un grand événement couvrit Touan, Touan le réactionnaire, le xénophobe, le russophile, d'une auréole de gloire : son fils, le prince P'ou-tsiun, était donné en adoption à l'empereur Tong-tche et désigné comme l'héritier de la couronne. P'ou-tsiun succédant à T'ong-tche et non à Kouang-siu, celui-ci devenait en quelque sorte un usurpateur : tenu à l'écart, haï par l'impératrice, il obéissait aux ordres supérieurs et proclamait sa propre déchéance :

« Lorsque dans notre enfance nous avons été appelé au trône impérial, l'impératrice-douairière voulut bien se charger du gouvernement de l'empire. Elle s'est aussi occupée toujours avec beaucoup de sollicitude de notre instruction, et rien n'a échappé à ses soins maternels. Ensuite, ayant pris nous-même en main les rênes du gouvernement, nous avons passé par des moments très difficiles, et toujours nous nous sommes efforcé de bien ^{p.130} nous acquitter de notre devoir, tant pour payer de retour les bienfaits de l'impératrice que pour seconder les intentions du défunt empereur T'ong-tche lorsque celui-ci nous légua le fardeau de l'empire. Mais, à partir de l'an dernier, notre santé eut à souffrir et de plus, à cause des affaires nombreuses de l'administration, nous avons été dans des craintes et dans des embarras continuels. En considération de la grande importance que cela pouvait avoir pour les intérêts de notre dynastie, nous avons prié instamment l'impératrice de nous aider de ses conseils dans l'administration de l'empire. Depuis lors, une année et plus s'est écoulée et notre santé ne s'est pas encore rétablie. Pour la deuxième fois, nous avons été dans l'impossibilité d'accomplir par nous-même les sacrifices au ciel et aux ancêtres. En face des graves difficultés des affaires actuelles, nous avons été témoin de l'incessante sollicitude et de la peine continuelle que l'impératrice s'est données sans s'accorder un moment de trêve ou de repos. Quand nous y

La politique chinoise

pensons, nous en sommes affligé à tel point que pendant nos repas ou notre sommeil même nous pouvons difficilement prendre un peu de tranquillité. En réfléchissant aux difficultés que nos ancêtres ont eu à surmonter pour fonder la dynastie, nous craignons beaucoup de ne pouvoir en supporter le fardeau.

D'un autre côté, lorsque nous fûmes promu à la dignité impériale, l'impératrice donna un décret statuant qu'aussitôt que nous aurions eu un fils, il serait considéré comme l'héritier de l'empereur Tong-tche notre prédécesseur. La succession de l'empire est par conséquent d'une importance extrême. Lorsque plein d'inquiétude nous y arrêtons notre pensée, nous nous trouvons sans appui et nous ne savons de quel côté nous tourner. Avec cela comment espérer le rétablissement de notre santé ? C'est pourquoi nous avons supplié instamment l'impératrice de choisir avec soin parmi les rejetons de notre famille quelque prince sage et bien doué, qui, nommé héritier de l'empereur Tong-tche, puisse un jour être notre successeur sur le trône. Nous avons renouvelé plusieurs fois nos prières à p.131 l'impératrice et à la fin elle nous a fait la faveur de les agréer ; en conséquence elle nous a donné un décret par lequel elle nous faisait savoir qu'elle a choisi P'ou-tsiun, fils du prince Touan, pour être le successeur de l'empereur T'ong-tche. La réception de ce décret de l'impératrice nous a causé un bonheur inexprimable et nous lui en sommes profondément reconnaissant. Pour nous conformer à ce décret, nous constituons P'ou-tsiun, fils de Tsai-yi, héritier de l'empereur T'ong-tche et notre successeur sur le trône.

On ne pouvait donner au parti mandchou, xénophobe et conservateur, de plus précieux gages d'amitié et de confiance. Touan, conscient des devoirs que lui impose son titre de père de l'héritier présomptif, veillera de près à la situation politique et, bientôt, interviendra hardiment pour le salut du trône mandchou et l'avenir impérial de son fils.

La politique chinoise

La France et la Russie auraient été prévenues longtemps à l'avance du détronement de Kouang-siu. L'une et l'autre ne désiraient que le maintien du *statu quo* social et politique ; or le fils de Touan couronné, c'était, pensaient-elles, le début d'une ère de paix et de profits, c'était à leur bénéfice la ruine lente de l'empire ; aussi bien, uniquement sensibles aux avantages économiques, la situation leur paraissait d'ores et déjà satisfaisante : les lignes ferrées se construisaient, le commerce accusait une hausse progressive.

L'Angleterre et le Japon, au contraire, auraient été surpris par cette révolution de palais ; de même probablement l'Amérique et l'Italie. Attachés ^{p.132} tous quatre à la politique de la porte ouverte, et non au système des sphères d'influence, n'ayant rien à gagner au raffermissement du parti conservateur, il y aurait eu entre ces quatre puissances accord tacite pour lutter contre la cour ; on a même été jusqu'à dire que les Anglais avaient envoyé des subsides aux sociétés antidynastiques du Sud.

Ainsi l'Étranger, absorbé par les compétitions, ne s'avisa pas de la signification politique réelle que présentait l'élévation au trône de P'ou-tsiun : le règne de Touan, de Kang-yi et de tous les xénophobes irréductibles commençait.

Déjà le tsong-ii yamen avait reçu l'ordre impérial de

« donner aux vice-rois et aux gouverneurs tout pouvoir et toute liberté de résister par la force des armes aux agresseurs et de déclarer l'état de guerre si c'est nécessaire sans en référer à Péking, afin d'éviter une perte de temps qui serait utile à l'ennemi. ¹

« Le mot paix, disait un édit secret, ne doit jamais tomber des lèvres des hauts fonctionnaires. Avec un territoire aussi vaste, d'immenses ressources naturelles, des centaines de millions d'habitants, si chacun se montrait loyal envers l'empereur et

¹ *T'oung pao*, 1900.

La politique chinoise

empreint de l'amour du pays qu'aurait-on à craindre d'un envahisseur ?

Cependant plusieurs provinces protestaient contre le nouveau coup d'État des conservateurs ; et l'attitude offensive de la cour à l'égard des p.133 étrangers, loin de flatter leur patriotisme, leur apparaissait comme une manœuvre suspecte des Mandchous. Dans son exil K'ang Yeou-wei écrivait que les mandarins chinois ne pouvaient approuver le nouvel état de choses ; il dénonçait avec virulence la perfidie du gouvernement ; il avait dit de son ennemi de 1898, maintenant aux plus hautes fonctions du pouvoir :

« Jong-lou possède un cœur de traître et complotte pour lui-même de prendre le trône... Il se sert de l'impératrice douairière comme d'une patte de chat pour poursuivre ses projets de trahison. Il ne craint ni les dieux ni les hommes. Il a publiquement détrôné l'empereur à la pleine lumière du jour. Il détruit cruellement le juste et le loyal...

C'est à cause de cela que sans hésitation nous l'appelons un voleur rebelle et que son assassinat serait tout à fait justifié. Combien plus encore depuis qu'il a usurpé le trône et emprisonné celui qui volontairement sacrifiait sa vie pour le salut de son pays.

Et son cœur de fidèle sujet et d'homme compatissant lui dictait encore ces lignes :

« Mettez Kouang-siu sur le trône et la Chine sera rajeunie. Les souffrances que l'empereur a personnellement endurées parce qu'il essaya de réformer le gouvernement et de sauver l'empire ont été terribles.

1° Autrefois il était fort. Il est émacié maintenant et des docteurs indigènes sont employés pour lui administrer des poisons.

2° Il est confiné dans l'île de Yong-t'ai, comme un vulgaire félon, et il lui est interdit de voir qui que ce soit.

La politique chinoise

3° Les fonctionnaires loyaux ont tous été ou bannis ou exécutés. p.134

4° Ses pieds ont été brûlés avec des fers rouges.

5° Quand il demande la moindre douceur, elle lui est refusée et on ne lui donne que le riz le plus grossier.

6° Son épouse, même pendant la saison la plus dure, n'est autorisée à porter aucun vêtement chaud et doit se vêtir d'habits d'été.

Ne sommes-nous pas enragés à la pensée de l'ignominie et de la peine auxquelles notre bon empereur est exposé ? Ceux — l'impératrice douairière et Jong-lou — qui ont entassé toute cette misère sur lui sont des voleurs, des scélérats et des traîtres, et chacun est justifié de les assassiner, comme les Japonais jadis tuaient leurs généraux ambitieux, qui, inspirés par les mêmes motifs, agissaient de même.

La voix du banni retentissait dans les villes du littoral, du Centre et du Sud où les opinions sur les affaires publiques sont promptes à naître ; elle y réveillait les vieux sentiments de loyalisme chinois, elle y notait d'infamie la politique de caste, la politique mandchoue qui vendait la Chine aux étrangers.

«... L'Empereur jaune seul était notre grand ancêtre, et nous sommes ses descendants, une race compacte. Nous sommes vraiment sa race intelligente et glorieuse. La race jaune tout entière a les mêmes caractères... Mais l'impératrice douairière et Jong-lou ne sont pas nos souverains. Ils sont seulement la concubine et l'esclave d'un empereur précédent, qui ont emprisonné le jeune empereur, qu'ils ont dépouillé. Ils ont vendu non seulement les possessions qui sont l'héritage de nos ancêtres, ils vendent aussi tout notre peuple. Ils préparent journellement cet acte à faire signer par les étrangers. Le Tsong-li Yamen n'est qu'une office où ces transactions d'affaires sont arrangées et conclues. p.135

La politique chinoise

L'impératrice et Jong-lou se parjurent eux-mêmes et sont les principaux agents de cette affaire. Ainsi nos quatre cents millions de frères, de nos os et de notre chair, nos empereurs morts, divinement doués intellectuellement, avec tout ce qu'ils nous ont laissé, comme palais, villes, cités, villages, terres et douanes, ainsi que nos bagages et nos marchandises, sont pour passer dans les mains des autres ! ¹

L'opinion des Chinois provinciaux n'était autre. Il n'en était aucun parmi eux qui ne taxât de grossière imposture le xénophobisme de la cour, d'excitation trompeuse et malsaine. Cette suspicion jetée de parti pris sur toutes les choses exotiques leur était odieuse au même titre que la marche envahissante de l'étranger. Car, pour être enfin une nation puissante et respectée, il fallait accueillir, adopter idées, inventions et méthodes modernes. Mais les Mandchous n'avouent leur misonéisme stupide et leur sauvage xénophobisme que lorsqu'ils sentent leur trône chancelant ; alors ils font face à la fois aux Chinois novateurs et aux « diables » étrangers ; ils poursuivent cruellement les tentatives de ceux-là et ils ont des accès de fureur bestiale contre ceux-ci.

La politique où s'engageait la cour dévoilait suffisamment l'avenir ; et, si les puissances occidentales n'en augurèrent rien, ce fut pour les Chinois patriotes des provinces l'annonce de jours douloureux : les attentats des Mandchous forcenés contre le droit des gens et contre la civilisation moderne ^{p.136} n'allaient-ils pas justifier en retour les plus hardies entreprises contre le territoire national ?

De telles inquiétudes ne pouvaient que faire naître un mouvement de protestation populaire. D'abord on compatit aux souffrances de l'empereur ; et l'on n'était pas loin de se le représenter, grâce aux panégyriques de K'ang Yeou-wei, comme le martyr de la cause chinoise. Les ministères étaient accablés de violentes mercuriales, d'épîtres agressives, de représentations acrimonieuses ; il n'était pas possible de ne pas tenir plus longtemps compte de l'état de l'opinion publique et de ne pas prendre

¹ *North China Herald*, 26 avril 1900.

La politique chinoise

l'alarme. Mais la cour entendait persévérer dans son absolutisme, dans son intransigeance ; et comme exemple, elle fit arrêter le préfet K'ing Lien-chan de Chang-haï qui, au nom de 1.231 notables chinois, lui exprimait les sentiments de douloureuse surprise causés par la nouvelle de la prochaine abdication de l'empereur. Mais quelle répression pourrait arrêter un tel élan ! Et le vice-roi des deux Kiang se voit contraint de faire le voyage de Péking pour entretenir expressément l'impératrice de l'éventualité d'un soulèvement du Sud.

Les provinces, par patriotisme, ne voulaient pas du gouvernement de Touan.

Mais loin de se mettre en garde, l'impératrice s'abandonne tous les jours davantage aux xénophobes, aux réactionnaires. Un édit du 7 février proscrit l'étude des matières « corruptrices et entachées d'erreur » et ordonne de revenir aux anciennes études ^{p.137} confucianistes. Les nominations de fonctionnaires ne se font désormais que sur les noms des conservateurs les plus notoires ; Siu T'ong, un xénophobe effréné, devient tuteur impérial. Il est question de supprimer le Tsong-li Yamen et de restaurer le li-fan yuan, bureau chargé des affaires de Mongolie et des États tributaires, comme au temps où l'empire se refusait à entretenir des relations diplomatiques avec les « pays barbares ». D'autre part on laisse le général tartare Tong Fou-siang ¹ libre de ses mouvements ; et il use de cette autorisation en exerçant ses soldats au pillage. Enfin, pour marquer sans doute qu'elle renonce définitivement aux projets de réforme, l'impératrice donne l'ordre à Li Hong-tchang de détruire les tombes des

¹ Le général Tong Fou-siang avait coopéré à la répression de la rébellion musulmane en 1878 dans le Turkestan. En 1889 il est nommé général de brigade à Aksou, puis à Kachgar ; en 1890 il prend le commandement en chef des troupes tartares. En 1896, il commande les armées de la vice-royauté du Kan-sou ; armées dont le prince K'ing passera l'inspection au Tche-li après le coup d'État de 1898 ; le 11 novembre de la même année, un décret impérial décernera au général titres et récompenses ; de plus, dix mille taels furent distribués à ses soldats.

Cette armée du Kan-sou campait au Tche-li, aux portes du palais impérial, comme pour prêter main forte aux projets des conservateurs.

Après l'entrée à Péking des armées internationales le général fut relégué au Chen-si, où il est encore. En septembre 1907 le prince Sou, ministre de l'Intérieur, aurait vainement demandé sa grâce à l'impératrice.

La politique chinoise

ancêtres de K'ang Yeou-wei et de mettre la tête de celui-ci à prix pour cent mille taels.

Mais le 8 mars Ts'eu-hi offrait aux dames des ^{p.138} légations un banquet dans la salle du trône ; l'empereur et le nouveau prince héritier assistaient à la cérémonie. Seule, la colonie anglaise de Chang-haï, en déplorant que le corps diplomatique eût eu la faiblesse d'agréer, malgré les circonstances, une telle invitation, parut ne pas prendre le change ; c'était en effet avant la tragédie une grossière comédie.

Du reste dès ce jour les événements se précipitent.

Le 16 mai le correspondant de Péking du *North China Herald* écrivait :

« ... Il y a un grand plan secret ayant pour but d'écraser tous les étrangers en Chine et leur arracher de force tous les territoires qui leur ont été loués à bail... Les forces qui seront employées pour cette fin sont toutes mandchoues... Les Boxeurs sont comptés comme auxiliaires dans cette grande lutte.

Ainsi les pires fanatiques prenaient place dans l'armée gouvernementale ; c'était la réponse de la cour aux ministres étrangers réclamant la suppression de la Boxe. Et le censeur Wang Pei-yiu, qui s'était offert pour discipliner tous ces irréguliers, était nommé gouverneur de Péking.

Bientôt les forces xénophobes étaient prêtes à entrer en campagne. C'étaient, outre les Boxeurs et les troupes de Tong Fou-siang, la « Force de la Plaine de Péking », 50.000 hommes sous le commandement du prince K'ing, les « Tigres glorifiés » 10.000 hommes sous le commandement du prince ^{p.139} Touan, les « Bannières impériales » sous le commandement de Kang-yi.

Ces 72.000 hommes constituaient la tête de l'« Armée des vengeurs » ; sur les derrières et sur les flancs, pillards et massacreurs devaient tirailler et courir au butin.

La politique chinoise

Cependant le corps diplomatique s'émeut ; des placards annonçaient de prochaines hécatombes. Il réclame la dissolution des Boxeurs, simples auxiliaires ! Il décide de faire venir des détachements de marin. Le 10 juin on apprend que le prince Touan entre comme membre titulaire au Tsong-li Yamen. Le 16 les amiraux étrangers s'emparent des forts de Ta-kou.

Enfin le Grand Conseil se réunit le 24 pour examiner la situation et prendre les dernières résolutions.

Jong-lou, précédemment, avait conseillé de se mettre sous la protection de l'Angleterre, proposition combattue en ces termes par Kang-yi :

« Nous avons des comptes à régler avec la Grande-Bretagne, le Japon, les États-Unis ; contre la Russie nous n'avons rien et avec elle nous pouvons défier le monde.

Jong-lou maintenant demande la suppression des Boxeurs dans l'intérêt de la dynastie ; et c'est le même Kang-yi qu'il rencontre comme antagoniste : selon celui-ci exterminer les étrangers c'est consolider le trône ; le prince Touan déclare à son tour ^{p.140} qu'étant le père de l'héritier présomptif, son devoir lui commande de prendre soin de l'héritage de son enfant. Tchao Chou-kiao et Li Ping-heng appuient Touan et Kang-yi ; K'ing paraît se ranger du côté des xénophobes ; Jong-lou ne proteste plus ; seuls S'iu King tch'eng et Yuan Tch'ang ne cèdent pas aux exaltés et jusqu'au bout se réclament des vice-rois et gouverneurs chinois qui désapprouvent la cour. Mais Touan et Kang-yi déclarent qu'ils acceptent la responsabilité de l'affaire et sortent en criant « A bas les étrangers » ! Cri qui galvanise le palais impérial jusqu'en ses profondeurs ; eunuques et fonctionnaires mandchous acclament les maîtres de l'heure.

L'impératrice douairière, penchée sur le gouffre, prise d'hallucination devant tout ce que faisait espérer la témérité de l'entreprise, s'était laissé entraîner.

Touan détenait le suprême pouvoir.

La politique chinoise

Le siège des légations, le massacre des chrétiens chinois, l'incendie des églises sont les manifestations de la nouvelle politique mandchoue inaugurée le 20 juin par l'assassinat de l'ambassadeur allemand, von Ketteler. La véritable Chine n'a pas un seul jour suivi Touan et son comité de salut dynastique ; et durant cette période d'interrègne les vice-rois du Yang-tseu ont gouverné leurs provinces en souverains et non en fonctionnaires ; le Sud et le Centre se déclarèrent, en quelque sorte, indépendants, terrible avertissement pour les années qui suivront.

p.141 Le 14 août l'armée internationale pénètre dans Péking, délivre les légations et met fin à la dictature de Touan.

Ainsi, durant près de soixante jours, le parti mandchou put librement appliquer sa doctrine gouvernementale. Il décréta la terreur contre les étrangers, les tièdes et les suspects ; Li Ping-heng ¹ remplissait à merveille les fonctions d'accusateur public : ses réquisitoires conduisirent à l'échafaud les deux membres du Tsong-li Yamen S'iu King-tch'eng et Yuan Tch'ang qui, à la séance du 20 juin n'avaient pas craint de lui résister, S'iu Yong-yi qui avait acheté un cercueil pour l'ambassadeur allemand, le Mandchou Lien Yuan et le Mongol Li Chan peu ardent à défendre la cause dynastique ; enfin l'ancien ministre Tchang Yin-houan, l'un des p.142 négociateurs des traités sino-japonais de 1895 qui, ayant protégé la Réforme en 1898, fut exilé à Ouroumsti, dans le Turkestan, périt sur l'ordre des terroristes. Encore quelques jours et la camorra mandchoue faisait égorgé Jong-lou comme traître. Car sur une telle pente, qui ne pousse

¹ Mandchou. Commissaire financier au Kouang-si en 1885. Prit part aux journées de la guerre sino-française, il a combattu notamment à Lang-son (Tonkin). En 1896 il est gouverneur du Chan-tong, l'Allemagne réclame sa destitution à la suite d'un massacre de missionnaires. L'Angleterre s'oppose à sa nomination au gouvernement du Chansi, et l'Allemagne, à sa nomination au gouvernement du Sseu-tch'ouan. L'impératrice Ts'eu-hi qui l'appréciait lui confie une mission extraordinaire : en 1889 il est nommé Haut Commissaire du Yang-tseu. Son pouvoir était dictatorial. Il en use largement et dénonce de nombreux fonctionnaires ; c'est particulièrement contre Li Hong-tchang, alors vice-roi de deux Kouang, qu'il s'acharne. Puis il forme le projet de conduire vers le nord les armées des provinces méridionales, mais les vice-rois de ces régions obtiennent son rappel.

A son arrivée à Péking, le gouvernement terroriste de Touan lui témoigne une entière confiance et le nomme général en chef sous Jong-lou ; puis on lui ouvre le Tsong-li Yamen. Il se serait suicidé après la bataille de Pei-tsang.

La politique chinoise

pas la vigueur jusqu'au paroxysme, qui n'abat pas les volontés contraires, court à sa perte.

Somme toute, ce n'était là qu'une politique de sang ; le parti mandchou ne voyait rien au delà. Seul peut-être Touan était confiant dans l'illusion qu'après avoir répandu l'épouvante, la stupeur, la consternation, son fils jouirait sur le trône de cette paix ou plutôt, de ce profond silence qui naît des catastrophes.

@

TROISIÈME PARTIE

RÉVOLUTIONNAIRES ET CONSERVATEURS

CHAPITRE PREMIER

L'école réformiste et l'idée révolutionnaire

@

p.145 Dans cette immense Chine la dictature terroriste de Touan ne put électriser au delà du Tché-li et du Chan-tong les autres provinces de l'empire. La convulsion resta isolée, localisée, et la vie chinoise n'eut pas à reprendre : elle n'avait jamais cessé d'être.

Li Hong-tchang, qui, grâce à Jong-lou, avait été nommé, le 10 juillet, vice-roi du Tche-li, négocia la paix avec les puissances ; le protocole final ne fut signé que le 7 septembre 1901. Toute une année était donc passée sur les sanglants événements. L'impératrice douairière, trop courageuse pour se dérober aux inextricables difficultés du moment, reprit le pouvoir et, instruite par l'aventure, se promit sans doute de rétablir l'empire, dont elle était glorieuse d'avoir la charge, sur de nouveaux fondements. Il était nécessaire d'abord de condamner le passé, le xénophobisme. Des coupables furent exécutés ; certains, exilés, entre autres le chef du mouvement, p.146 Touan ; de plus il fut atteint dans son fils : on dégrada P'ou-tsiun, héritier présomptif, et on lui défendit de venir à la cour ; cependant, pour atténuer sa peine, le titre de duc lui fut accordé.

Ts'eu-hi se fit du reste docile aux ordres des puissances.

Un décret du 1er février 1901 portait défense perpétuelle, sous peine de mort, de faire partie d'une « société anti-étrangère » et rendait les hauts fonctionnaires provinciaux responsables de l'ordre dans leurs circonscriptions.

La politique chinoise

D'autres édits suivirent contenant l'énumération des « peines qui ont été infligées aux coupables » et ordonnant la « suppression des examens dans les villes où des étrangers avaient été massacrés ou avaient subi des traitements cruels ».

Enfin un décret du 24 juillet substitue à l'office des affaires étrangères (Tsong-li Yamen) un ministère des Affaires Étrangères (*Wai-wou-pou*), placé à la tête de six autres ministères d'État et divisé en quatre départements : « 1° réception et communication des ministres étrangers ; 2° chemins de fer, mines, télégraphe dans lesquels les étrangers sont intéressés ; 3° douanes et affaires commerciales ; 4° voyageurs et missionnaires étrangers ; concessions étrangères ».

Le prince K'ing devint ministre du Wai-wou-pou assisté de Wang Tchao et Siu Yong-yi.

Cette prédominance des affaires étrangères sur les affaires chinoises, que les puissances imposèrent à la cour, caractérise les négociations de 1900-1901.

p.147 Li Hong-tchang mourut peu après la signature du protocole final, le 7 novembre ; un décret impérial lui décerna un titre posthume signifiant « le lettré et patriote Li » ; venu aux affaires publiques à l'époque des premiers traités, du premier contact sérieux de la Chine et de l'Europe, il égala bien, semble-t-il, par sa science diplomatique et ses ressources, son maître et protecteur Tseng Kouo-fan ; et avec lui s'est éteint le plus grand et le dernier représentant de la période héroïque des relations sino-occidentales.

Les vice-rois qui vont maintenant apparaître et occuper la scène politique appartiendront, sauf Tchang Tche-tong, à une génération et, surtout, à une école nouvelle.

Ils ne sont ni réformistes, ni réactionnaires, ni conservateurs ; ils sont favorables au progrès moderne. Et au fur et à mesure que se dégagera de l'opinion réformiste une opinion *extrémiste*, ils manifesteront une tendance à se rapprocher des hommes des *Cent Jours* et à adopter, sans trop l'édulcorer, le programme de 1898.

La politique chinoise

Mais, avant d'examiner l'activité et les initiatives dont ces mandarins firent preuve tant que les conservateurs ne leur barrèrent pas la route, il est nécessaire de rendre compte de l'évolution du réformisme, en dehors de ses premiers initiateurs, et de ce fait capital, qui domine toute l'histoire des cinq dernières années : l'apparition d'une doctrine révolutionnaire, à la fois antimandchoue et ^{p.148} démocratique, professée, cette fois, par un véritable parti politique qui, devant le parti gouvernemental, se dresse menaçant.

A la suite du pourchas qui suivit la condamnation de la Réforme, les conseillers de Kouang-siu, échappés au bourreau, demandèrent asile au Japon. Seul K'ang Yeou-wei demeura quelque temps à Hong-kong puis trouva une retraite sûre à Pinang ; plus tard il fit un voyage aux États-Unis, accompagné de sa fille et de sa nièce. En 1904, M. Huber, professeur à l'École française d'Extrême-Orient, le rencontra à Rangoon (Birmanie anglaise). L'ancien chef réformiste prêchait à la colonie chinoise le patriotisme élargi, national, qui lui tenait à cœur ; il montrait la nécessité d'oublier les divisions de clocher, les inimitiés provinciales pour s'unir étroitement et former enfin le peuple chinois, un, homogène. Dans une conférence il avait décidé ses compatriotes à fonder un collège où serait enseigné le dialecte mandarin ; puis il prit part à la création du journal le *Rangoon Mien-hoa je-pao* et donna un article de fond pour le premier numéro. Ensuite il se dirigea vers la péninsule malaise afin d'y poursuivre son apostolat. Aujourd'hui c'est vers de tout autres objets qu'il dirige son activité ; il est au Mexique où il s'occupe de fonder une banque.

Aussi bien, depuis longtemps, K'ang Yeou-wei a beaucoup perdu de son autorité et de son influence intellectuelle sur l'école réformiste. On peut même dire que depuis les *Cent Jours* il s'en ^{p.149} est peu à peu désintéressé ; mais ce détachement tient moins, sans doute, à une nouvelle conception des choses qu'à son éloignement du Japon.

Car c'est au Japon que se réfugia l'opinion réformiste persécutée, c'est dans cet empire, qui avait su se rénover, qu'affluèrent tous les jeunes gens chinois désireux d'être initiés aux sciences de l'Occident,

La politique chinoise

de pénétrer le secret des grandes transformations sociales. Tôkyô, Yokohama devinrent comme les villes saintes du Réformisme ; elles abritaient ces hommes qui se faisaient un titre de gloire d'avoir mérité la haine de l'impératrice et l'estime du peuple ; autour de leur réputation les nouveaux venus, les étudiants des provinces du sud et des villes du littoral, se groupèrent et, dans leur ardent désir de s'instruire et d'agir, demandèrent à ces hommes d'État déchus un enseignement politique et moral, et aussi des exhortations.

Sur tous ces néophytes, l'intellectuel Leang K'i-tch'ao exerça bientôt un très grand ascendant. Il lança à leur intention une feuille de propagande le *Ts'ing Yi-pao* : chaque numéro contenait et des articles tissés de sarcasmes et d'invectives à l'adresse des conservateurs de Péking, et des dissertations sur les diverses sortes de gouvernements, sur l'indépendance nationale, sur les libertés civile et politique, sur l'éducation. Leang K'i-tch'ao s'inspirait volontiers des écrits de Montesquieu et de Jean-Jacques Rousseau ; il se proclamait citoyen, il se disait aussi philosophe et publiciste.

p.150 En quelques mois sa production fut immense ; il avait touché aux plus essentielles questions des sciences politiques et juridiques, il avait examiné l'adaptation aux conditions chinoises de tous les modes d'administration publique, il avait pesé les éléments des réformes possibles, évalué leur force potentielle et envisagé leurs répercussions dans la société touffue et disparate de son pays. Il était le maître indiscuté de l'école, le chef intellectuel ; et les travaux laborieux, l'esprit critique de K'ang Yeou-wei, malhabile à percer sous l'épaisse culture chinoise, ne pouvaient être comparés aux discours sur le droit public, à la dialectique ingénieuse et universelle de ce dévot des politiques et sociologues rationalistes français du XVIIIe siècle. Mais Leang K'i-tch'ao n'avait garde de méconnaître l'influence première du « Confucius moderne » ; il lui faisait justice en s'affirmant son disciple, et K'ang Yeou-wei, quoique absent du Japon, quoique peu attentif aux efforts actuels, ne devait pas cesser d'être considéré comme le « président de l'Association pour la réforme de l'empire chinois ».

La politique chinoise

Aussi appelait-on en 1900 les réformistes exilés la *K'ang tang* (le parti de K'ang). Plus tard, vers 1903, ils fondèrent à côté de l'« Association pour la réforme » la *Pao-kouang tang* (*pao*, protéger ; *kouo*, le pays) qui est devenue la *Pao-houang tang* (société de protection de l'empereur). Aujourd'hui les réformistes sont groupés dans la *Li-hien tang* (société de l'établissement, *li*, de la constitution, *hien*).

p.151 Leang K'i-tchao et ses amis ont toujours pris soin de la réputation de leur précurseur et maintenu son influence en donnant des abrégés de ses œuvres ; il y eut ainsi en librairie une brochure de propagande du « maître de Nan-hai », c'est-à-dire de K'ang Yeou-wei : *Nan hai sien cheng-kouan tche yi* ; c'était le développement en quatorze articles des idées essentielles sur la réforme du gouvernement chinois. D'autres épitomés étaient probablement tirés de la même source, tel cet écrit *Kouan tchang hien hing ki* dénonçant les vices de l'administration. Mais, encore une fois, Leang K'i-tch'ao était le propagandiste véritablement influent, le doctrinaire aimé ; c'est lui qui par ses journaux le *Ts'ing-yi-pao* d'abord, le *Sin min ts'ong lou* ensuite, apprit aux intellectuels chinois la valeur exacte des mots liberté et égalité.

Il ne fut pas difficile à l'apôtre de faire entendre sa parole en Chine ; et bientôt même il vit l'effet qu'elle y produisait.

En 1902 une « Association patriotique d'études » fut fondée à Chang-haï par des étudiants de retour du Japon ; dans les publications de Leang K'i-tch'ao ils trouvaient la substance de leur nourriture intellectuelle. Mais la plupart des membres de l'association, affiliés aux sociétés secrètes antidynastiques du fleuve Bleu, ne se contentaient pas de discuter et de disserter ; l'action sur le peuple devait suivre. Et dans la vallée du Yang-tseu on ne tarda pas à signaler une effervescence croissante. Tchang Tche-tong, p.152 vice-roi des deux Hou, s'empressa de prohiber la vente et la lecture des écrits de Leang Ki-tch'ao ; et Touan-fang, vice-roi intérimaire de la même province, demanda ensuite à son collègue des deux Kiang de supprimer

La politique chinoise

l'« Association patriotique d'études » de Chang-haï. Cette agitation inquiéta l'impératrice ; elle fit appeler le prince Tsai-tchen, fils du prince K'ing, qui, en sa qualité d'inspecteur des étudiants chinois résidant au Japon, était à même de lui donner des indications sur l'état d'esprit néo-réformiste. Mais au Japon, Tsai-tchen avait lui-même goûté aux théories de Leang K'i-tch'ao, et auprès de Ts'eu-hi il protesta du parfait loyalisme de ces jeunes gens ; mais il ajouta que la curiosité des choses occidentales, permise à une élite, ne devait point pénétrer dans le peuple.

Du reste, Leang K'i-tch'ao lui-même n'était pas sans redouter les dangers de la démagogie.

Cependant les sociétés secrètes qui avaient pour formule d'action « renverser la dynastie mandchoue des Ts'ing et restaurer la dynastie chinoise des Ming » ¹, s'agitaient dans les régions du moyen Yangtseu et dans la vice-royauté du Liang-Kouang comme aux jours des anciennes insurrections. L'émotion causée en 1900 par la désignation du fils de Touan comme héritier présomptif les avait réveillées de la torpeur où elles étaient plongées depuis l'écrasement des T'ai-p'ing ; et de nouveau elles paraissaient harcelées par d'invisibles aiguillons.

¹ Les sociétés secrètes antidynastiques ont pour formule d'action : « Renverser Ts'ing, rétablir Ming ». Mais y a-t-il encore des descendants des Ming ? Il en existe un qui aux époques rituelles, nous dit M. Pelliot, honore les mânes de ses ancêtres aux tombeaux des Ming. Il n'est cependant rien moins qu'antidynastique ; il possède un titre ducal héréditaire, et il reçoit toujours bon accueil de la cour mandchoue.

Mais cette question « les Ming ont-ils des descendants ? », nous l'avons posée à des membres des Sociétés secrètes, et voici ce que l'un d'eux nous a répondu :

- Nous sommes tous, nous Chinois, des descendants des Ming.
- Mais y a-t-il vraiment encore des hommes de la même famille que les Ming ?
- On n'en sait rien, et cela est sans importance.
- Quand les adversaires de la dynastie parlent de renverser les Ts'ing et de rétablir les Ming que veulent-ils dire ?
- Qu'il faut en Chine une dynastie chinoise.

Un révolutionnaire, du parti de Souen Yi-sien, nous a apporté plus de précision :

- Cette vieille formule nous continuons, nous, à l'employer, car il faut donner quelque chose de tangible au peuple qui ne comprendrait pas bien l'abstraction. Mais nous révolutionnaires — il aurait dû ajouter intellectuels — quand nous disons « Chasser Ts'ing, restaurer Ming » nous pensons : rendre le peuple chinois libre et maître de ses destinées.

La formule, malgré son apparence concrète, n'est donc qu'une sorte de métaphore, et il est curieux de constater que, suivant les groupements et les individus, elle peut avoir un sens différent. Pour les plus avancés des révolutionnaires, elle signifie : établir la République.

La politique chinoise

C'est qu'en vérité, ces vieilles associations politiques du centre et du sud-est sont les dépositaires d'un glorieux patrimoine moral ; en dépit des conquêtes, elles sont restées fidèles à l'enseignement des morts, au souvenir de ces marchands, de ces artisans qui, dans les premiers siècles de notre ère, s'affranchirent de la domination septentrionale et p.154 contribuèrent à fonder sur leur sol un empire national, le véritable empire chinois ¹.

Dans ces contrées, il s'était lentement formé un peuple chinois, conscient de ses droits et de sa force, organisé dans les corporations, les guildes ou clubs, analogue à notre tiers-État de 1789, ou plus exactement, dans les premiers temps, aux conjurés du mouvement communaliste de notre XIIe siècle. Comme ceux-ci, ils avaient un vif sentiment de l'indépendance politique et de l'égalité devant la loi ; comme celui-là ils réclament aujourd'hui une constitution générale, territoriale, des institutions représentatives.

C'est un ardent esprit de démocratie qui a toujours soufflé sur cette terre où l'industrie et le commerce florissaient, et qui a fait épanouir les plus précieuses des vertus civiques et de rares qualités de philanthropie. On y fut tolérant, probe, juste, charitable ; mais point de cette débonnairerie qui laisse les avenues ouvertes aux aventuriers : très jaloux de leur indépendance, de leurs franchises, ces citoyens chinois ne laissèrent jamais d'être prompts et énergiques à la défensive. Ils ne se sont jamais inclinés devant la conquête mandchoue, mais ils ont peut-être moins souffert du fait d'être asservis que p.155 d'avoir de tels maîtres, aussi incompatibles à leur tempérament, et qui les déconsidèrent en mettant à leur compte, depuis deux siècles et demi, leurs propres tares.

S'il est donc une opinion politique populaire chez les Chinois des deux Hou, des deux Kiang, des deux Kouang, c'est bien la

¹ L'unité chinoise fut brisée durant un intervalle de trois cent soixante-neuf ans : période dite des Trois-Royaumes (220-280 ap. J.-C) ; dynastie des Tsin (281-420) ; période de Sécession (420-589).
Les Souei, princes septentrionaux, refirent l'unité du Nord et du Sud de 589 à 618.

La politique chinoise

mandchouphobisme ; « renverser Tsing » disent-ils, par horreur de l'ingérence étrangère dans les affaires publiques, par haine instinctive, physique, en quelque sorte, du conquérant, et aussi parce que cet étranger, ce conquérant a méconnu les qualités essentielles de la race et n'a pas craint d'infliger à l'amour-propre national les plus cruelles mortifications.

C'est surtout pour ce dernier motif que se soulèvent, depuis 1900, les sociétés secrètes antidynastiques. Elles ont vu la politique incohérente des Mandchous conduire le pays au bord même de l'abîme ; et elles s'insurgent contre un gouvernement qui, par impéritie ou par trahison, compromet l'intégrité du territoire.

Quand les étudiants chinois revenaient du Japon, ils trouvaient dans ces milieux révolutionnaires une opinion prête à admettre leurs théories sur le droit public, sur les libertés civiles et politiques, sur l'égalité sociale. Le peuple comprit alors que pour sauver la Chine il ne suffirait pas de partir en guerre contre les Mandchous, mais qu'il fallait encore réformer la société. Il y eut des affiliés aux sociétés secrètes qui mirent au premier plan de leur ^{p.156} programme la réorganisation politique et sociale. D'autres s'en tinrent à la lutte contre les Ts'ing ; mais ceux-ci, grâce encore aux notions importées du Japon, donnèrent à leur haine héréditaire une forme nouvelle : ils distinguèrent scientifiquement la différence de race qui sépare le Chinois du Mandchou et renforcèrent, pour ainsi dire, intellectuellement l'inimitié qu'ils avaient dans le sang.

Sur l'inextinguible feu révolutionnaire qui depuis la conquête couve sourdement, les « idées japonaises » seront donc un ardent combustible. A époques toujours plus rapprochées le brasier crépitera, des jets de flammes embraseront l'horizon politique. En 1902, l'affaire du Kouang-si révéla combien dévorant est ce feu souterrain.

Un officier de l'armée régulière, nommé Hong, descendant du chef des T'aï-p'ing, se retira dans le Kouang-si à la suite de nombreuses déceptions. Il avait résolu de lever une armée insurrectionnelle. Dans ce but il employa la traditionnelle tactique : il s'adressa aux sociétés secrètes. Celles-ci constituaient en effet un cadre toujours prêt ; pour

La politique chinoise

entrer en campagne, il ne suffisait que d'enrôler et de militariser la foule innombrable des meurt-de-faim. Les sociétés n'attendaient qu'un commandant expérimenté pour agir ; elles adoptèrent avec enthousiasme Hong. Il fut décidé que l'on combattrait pour l'indépendance du Sud ; les approvisionnements de guerre étaient faits ; les insurgés crurent nécessaire d'entrer en pourparlers ^{p.157} avec les autorités tonkinoises afin d'avoir leur appui, l'action devant déborder sur la frontière indochinoise. Le gouvernement français ne répondit pas. Hong conduisit ses troupes à la rencontre des armées régulières et leur fit remporter de nombreuses victoires ; déjà il avait franchi les limites du Kouang-si ; Kou-tcheou t'ing dans la province de Kouei-tcheou était pris. Le maréchal Sou, qui le combattait, ne pouvait compter sur ses hommes : ils passaient tous à l'ennemi. Le général Ma prêta main-forte à Sou, tandis que le vice-roi des deux Kouang, Ts'en Tch'ouen-hiuan ¹ et Wang Tche-tch'ouen ², ^{p.158} gouverneur du Kouang-si, usaient de ruse pour désorienter le mouvement et en avoir raison. C'est ainsi que le second menaça ses administrés de faire appel aux troupes françaises ; on réduisit ainsi les soldats de Hong en les démoralisant.

Mais sur tous les points de la Chine les sociétés antidynastiques suivaient avec intérêt l'insurrection du Kouang-si ; et grande fut leur indignation quand elles apprirent le stratagème auquel eut recours

¹ Natif du Kouang-si ; sa famille serait originaire du Kouei-tcheou. Son père Ts'en Yu-ying a été gouverneur du Yun-nan en 1874, et en 1883 vice-roi du Yun-nan-Kouei-tcheou. On garde dans ces régions le souvenir de son administration autoritaire et énergique ; il prit part aux négociations sino-anglaises au sujet de l'affaire Margary en 1875 ; c'est par hostilité contre la France que cet homme intransigeant fut nommé en 1883 à une vice-royauté voisine du Tonkin ; Ts'en Yu-ying est mort en 1889. Son fils Ts'en Tch'ouen-hiuan a confirmé en maintes occasions et notamment à la vice-royauté du Sseu-tch'ouan, puis à celle des deux Kouang, où il fut nommé à la suite des troubles de 1902, la réputation de rigorisme et de dureté qu'il a héritée de son père. En octobre 1906 Ts'en est nommé à la vice-royauté du Yun-nan ; il refuse de s'y rendre ; la cour le désigne une nouvelle fois pour le Sseu-tch'ouan ; il dédaigne ce poste et arrive à Péking, où l'impératrice s'empresse d'en faire un ministre. En juillet 1907 pour réprimer l'insurrection des deux Kouang, on lui ordonne de se charger de nouveau du gouvernement de ces deux provinces ; il part, mais s'arrête à Chang-haï ; le 12 août un décret lui *permet de se démettre de ses fonctions de vice-roi afin qu'il puisse se soigner tranquillement*. Son frère cadet Ts'en Tch'ouen-ming, âgé de trente-cinq ans, est gouverneur du Hou-nan.

² En 1885, chargé des rapports avec le corps consulaire à Canton. Ensuite nommé au gouvernement du Ngan-houei ; ayant reçu une décoration étrangère, la cour le casse aux gages ; après 1900 on l'envoie gouverner le Kouang-si et combattre les rebelles.

La politique chinoise

Wang Tche-tch'ouen. A Chang-haï, notamment, tous les mécontents se réunirent dans le jardin de Tchang Sou-ho et accusèrent le gouverneur du Kouang-si de haute trahison pour avoir songé à implorer l'aide des forces françaises. Le vice-roi de Nankin, Wei Kouang-tao, fit aussitôt emprisonner les organisateurs du meeting.

Cependant l'affaire du Kouang-si n'était pas seule à préoccuper les patriotes chinois. Il en était une autre qui éveillait leur suspicion et provoquait leurs protestations ; c'était l'affaire de Mandchourie. Conformément au traité du 8 avril 1902, le gouvernement russe devait « retirer graduellement » toutes ses troupes de la Mandchourie ; or l'évacuation était toujours remise. De nombreux groupes d'étudiants chinois adjurèrent le ministre des Affaires Étrangères, le prince K'ing, de mettre fin à l'occupation ^{p.159} russe. Dans le Ngan-houei la « Société pour l'amour du pays », récemment fondée, décidait de cultiver exercices gymnastiques et sports athlétiques : ceci annonçait des intentions belliqueuses. Les autorités interdirent les réunions de la société. Enfin les étudiants chinois au Japon jurèrent de défendre le territoire contre les empiétements des Russes et formèrent un bataillon de volontaires ; deux d'entre eux, au nom du groupe, allèrent demander du service à Yuan Che-k'ai ; celui-ci jugea une telle proposition séditeuse. Et le ministre des Affaires Étrangères de Péking, qui en eut connaissance, fut une nouvelle fois impressionné par l'agitation des étudiants chinois dans les centres universitaires du Japon. La cour résolut de circonscrire le fléau, l'influence perturbatrice qu'exerçaient en Chine tous ces jeunes intellectuels : un règlement édicta que tout étudiant à l'étranger ne devait revenir en Chine qu'après trois ans révolus et avec des diplômes ou des certificats témoignant de son application ou de ses progrès ¹.

Mais tous les jours le nombre des départs augmentait ; comment s'y opposer ?

¹ Le vice-roi des deux Hou, Tchang Tche-tong, avait rédigé un projet plus sévère : tout étudiant ne pouvait être admis dans les écoles japonaises sans l'autorisation du surveillant général chinois ; les autorités japonaises devaient s'opposer à la lecture des livres séditeux et hétérodoxes.

La politique chinoise

Au lendemain de la guerre russo-japonaise, en 1904, il y avait dans les écoles du Japon, 591 ^{p.160} Chinois ; en 1905 on en comptait 2.406, et en 1906, 8.620. ¹

Après avoir appris le japonais dans des collèges spéciaux, ils entrent dans des institutions militaires techniques, dans des écoles politiques et juridiques, mais une minorité seulement est admise à l'Université impériale ou à la Haute École. La plupart retournent en Chine après avoir séjourné un an ou deux dans les classes élémentaires.

Tous sont très remuants. L'opinion révolutionnaire, celle de Souen Yi-sien et de Tchang Ping-lin prédomine ; et c'est unanimement qu'ils s'opposent à la politique des étrangers en Chine et qu'ils combattent la dynastie mandchoue. Pour les surveiller le gouvernement de Péking délégua en 1902 des inspecteurs spéciaux et, notamment, le prince Tsai-tchen, fils du prince K'ing ; mais loin de se laisser intimider, ces jeunes gens, tout en conservant leurs groupes provinciaux, se réunirent en un grand Club afin d'agir plus méthodiquement.

Au sujet du boycottage des produits américains, de la construction du chemin de fer Han-k'eou-Canton, des réformes administratives, etc. ², le Club ^{p.161} s'érigea en censeur sévère de la politique

¹ Depuis 1903, de nombreuses jeunes filles chinoises des provinces du sud viennent s'instruire dans les écoles japonaises. Elles ont de seize à vingt-quatre ans. Leur caractère hardi et vif étonne et plaît. Elles souffrent difficilement le joug des lois et des disciplines et se montrent extrêmement jalouses de leur indépendance.

² Mécontents du vice-roi du Yun-nan, Ting Tchen-to, les étudiants de cette province résidant au Japon lui écrivirent :

« Vous êtes bon, diligent, modeste et juste, mais votre talent ne convient pas à la vice-royauté de notre pauvre province du Yun-nan. Nous vous prions de vous en aller le plus tôt possible. »

Et Ting Tchen-to s'en alla !

Cette mise en demeure est caractéristique. Le grand reproche que les étudiants yunnanais faisaient au vice-roi, c'était de ne pas savoir résister aux exigences françaises. Qu'importent ses autres qualités ! Il n'en est qu'une qui compte aux yeux des patriotes chinois : l'énergie. Car ils ont la conviction que les étrangers complotent toujours le partage de la Chine. Des écrits, des actes, bien ou mal interprétés, suffisent à le leur faire croire. C'est ainsi que la préface d'un livre de M. Courtellemont sur le Yun-nan a été traduite par un étudiant chinois ; tirée au Japon à un grand nombre d'exemplaires, elle a été répandue en Chine et principalement au Yun-nan ; plus de doute : la France veut annexer le Yun-nan ; le Yun-nan va devenir un second Annam.

Et combien malheureux, le sort de l'Annam ! Leang K'i-tch'ao lui-même l'a appris aux Chinois dans une brochure intitulée *La Mort de l'Annam*, parue en 1905 et signée de son pseudonyme : « Celui qui suce la glace pour se nourrir » ou mieux « Je n'ai plus en guise de nourriture et de boisson que de la glace à sucer », faisant ainsi allusion à son

La politique chinoise

gouvernementale ; il conseilla, critiqua, blâma ministres, vice-rois, mandarins, comme s'il était investi d'une autorité toute-puissante.

p.162 En décembre 1906 il dut prendre une grande résolution. Le gouvernement japonais avait cru nécessaire d'établir par un règlement scolaire une démarcation précise entre élèves nationaux et élèves chinois ; ceux-ci en furent indignés ; ils écrivirent à Péking qu'on les traitait comme des Coréens et qu'ils allaient s'insurger contre les pouvoirs politiques japonais. De violentes émeutes se produisirent. Le ministre chinois à Tôkyô, Yang Tch'ou, protégea avec quelque mollesse ses jeunes compatriotes qui aussitôt l'accusèrent de pactiser avec le Japon ; ils prétendirent même qu'il avait commandé à des agents de police de les bâtonner. Le Club réunit toutes ses p.163 sections provinciales, et, en face de l'affront qui venait d'être infligé à la Chine, décida un exode général.

Le plus grand nombre rentra en Chine. Yang Tch'ou donna sa démission. Des négociations eurent lieu entre Péking et Tôkyô ; et dans les premiers mois de 1906 les anciens étudiants, augmentés de nouveaux, reprirent le chemin du Japon.

passage au gouvernement en 1898. (Les Chinois sont très friands d'allusions dans la langue écrite.)

Ce factum a été lu avidement par tous les hommes cultivés des provinces menacées ou soi-disant menacées. Et la conquête française y étant présentée sous les plus noires couleurs, ils ont frémi en songeant qu'une telle destinée était peut-être réservée à leur pays.

Alors on entendit dire que la France avait élevé des forteresses sur la frontière du Tonkin, qu'une armée était prête à entrer en campagne, que l'invasion serait bientôt un fait accompli etc. etc.

De mensonges, de fausses nouvelles... Mais les révolutionnaires, les patriotes chinois — les révolutionnaires ne doivent-ils pas exagérer les vices de l'état de choses existant ? — mentent, faussent les faits, maquillent la vérité, afin d'ébranler l'apathie de la masse. C'est un procédé politique.

A ce point de vue une brochure intitulée *Avertissement au Yun-nan* et écrite par des étudiants chinois au Tonkin est significative. On y distingue clairement le dessein de grossir les faits pour émouvoir, pour tenir en haleine la population, qui, sans cette outrance, se laisserait un jour surprendre par l'invasion et l'annexion.

« Lorsqu'un pays perd son indépendance, dit l'*Avertissement*, c'est la ruine des familles, l'extermination de la race, c'est la chute éternelle en enfer... Lorsqu'un pays perd son indépendance, c'est qu'il n'est plus digne de la liberté. S'il n'était pas déjà marqué pour l'esclavage, il ne se trouverait personne qui pût lui forger des chaînes... Nous vous prions de vous rappeler qu'il faut songer à mille choses pour en obtenir une et que maintenant il importe de prendre des mesures urgentes... »

«... Plutôt mourir que de subir le sort de l'Annam... »

La politique chinoise

Mais à la fin de l'année, nouvelle crise : la cour se résout à ne plus envoyer d'étudiants au Japon, jugeant que trop nombreux sont déjà ceux qui y vont à leurs frais et qui y prennent l'esprit d'indépendance et de rébellion.

Il est vrai que depuis la fin de la dernière guerre, il règne dans les milieux gouvernementaux japonais des sympathies intéressées à l'égard de la dynastie mandchoue ; mais la partie intellectuelle de la nation éprouve des sentiments contraires.

D'autre part, les révolutionnaires chinois se détachent du Japon à cause des bons rapports qu'ont entretenus ces dernières années Tôkyô et Péking.

Ainsi pour des causes diamétralement opposées, le nombre des jeunes gens chinois du Japon, boursiers du gouvernement ou étudiants libres, décroît de jour en jour.

Du reste, depuis 1903, il existait d'autres foyers d'agitation intellectuelle : les abeilles de la première heure avaient essaimé en Chine, au sein des sociétés secrètes ou sur les concessions étrangères. A Chang-haï surtout, leur bourdonnement assourdissait ; le *Ngai-Kouo-hio-cho* était une association ^{p.164} extraordinairement active, ayant pour organe le *Sou-pao*. N'ayant à rendre des comptes qu'à la juridiction étrangère, abrité par les murs des concessions, les révolutionnaires chinois donnaient libre cours à leurs sentiments.

Cependant l'impératrice, excédée, envoya l'ordre au vice-roi des deux Kiang Wei Kouang-tao, de procéder à l'arrestation des chefs du *Ngai-Kouo-hio-cho* ; délicate mission ! Les coupables ne pouvaient être appréhendés sans l'autorisation des consuls ; ceux-ci furent pressentis par le délégué du vice-roi. Mais les négociations traînèrent ; enfin le tao-t'ai de Chang-haï signa avec M. Goodnow, doyen du corps consulaire, un arrangement aux termes duquel les inculpés seraient traduits devant la cour mixte. La police de la concession internationale reçut les mandats d'amener ; six arrestations purent être effectuées : le propriétaire du *Sun-pao*, Tchen-fan, avait pu s'enfuir au Japon, quant

La politique chinoise

aux présidents de l'association, l'un, Tsai, s'était réfugié à Ts'ing-tao sur la baie de Kiao-tcheou et l'autre, Wou, à Berlin.

Le gouvernement chinois demanda la remise des accusés ; ni la Russie ni la France ne s'y opposaient ; mais l'affaire fut renvoyée devant le corps diplomatique.

Et c'est le 3 décembre 1903 que les six révolutionnaires comparurent devant un tribunal composé du président de la cour mixte, de l'assesseur anglais et du sous-préfet de Chang-haï, c'est-à-dire deux Chinois ^{p.165} et un Européen. On décida de ne juger que Tchang Ping-lin, auteur d'une *Réfutation de K'ang Yeou-wei* et de plusieurs pamphlets antidynastiques et Tseou Jong, auteur d'une brochure de propagande, *L'armée de la Révolution*. Le premier revendiqua la responsabilité de ses écrits, mais prétendit que la publication en avait été faite à son insu ; le second dit que le but qu'il poursuivait n'était point le renversement de la dynastie mais la propagation des principes socialistes et qu'il ambitionnait d'être salué comme un second Rousseau. Le sous-préfet prononça la peine de la décapitation ; mais à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, l'impératrice amnistiant toutes les personnes impliquées dans le mouvement réformiste de 1898, sauf K'ang Yeou-wei et Leang K'i-tch'ao, la peine de la décapitation fut commuée en détention perpétuelle. L'assesseur anglais se refusa à admettre la sentence.

C'était, en définitive, une déconvenue pour la cour. Et quand quelques mois après elle ordonna au vice-roi des deux Kiang d'engager des poursuites contre une autre feuille de Chang-haï, Wei Kouang-tao se récusa. Grâce aux Anglais, l'inquisition mandchoue ne devait plus s'aventurer sur le terrain des concessions.

A la faveur de la neutralité étrangère, l'agitation antidynastique devint intensive. L'élément révolutionnaire afflua à Chang-haï, où autrefois, avec le *Che-wou-pao* de K'ang Yeou-wei, était née l'opinion réformiste. Le *Che-wou-pao* réapparaissait ; des ^{p.166} disciples de Leang K'i-tch'ao en formaient le comité de rédaction, mais l'organe réformiste,

La politique chinoise

bien qu'ayant dans la classe moyenne de nombreux lecteurs, était comme avant 1898 sans action sur le peuple. Le peuple avait d'autres préférences.

Le *Sou-pao* puis, après les poursuites, le *Kouo min je je-pao* avaient formulé une doctrine qui n'était plus celle des réformistes de Leang K'i-tch'ao, encore moins du lointain précurseur K'ang Yeou-wei. Les opinions libérales et progressistes de ceux-ci avaient été recueillies au Japon par une nombreuse clientèle d'intellectuels qui, de retour en Chine, prirent contact avec le peuple, toujours en ébullition, des lettrés pauvres, des notables, des artisans, des marchands, avec même le prolétariat des coolies et des paysans.

Dans ce monde, nous l'avons vu, l'opinion publique était défavorable aux Mandchous. Les sociétés secrètes, gardiennes des traditions d'indépendance et d'égalité, avaient entretenu précieusement la flamme des haines anciennes, et à la suite des événements de 1900, avant même d'avoir reçu l'empreinte de la nouvelle direction intellectuelle, ces groupements fraternisèrent et se conjurèrent pour arracher la patrie chinoise des serres mandchoues qui la dilacéraient. Livrés à eux-mêmes, ils n'auraient sans doute pu faire autre chose qu'insurger, selon la méthode classique. Des intellectuels, venus du réformisme, mais las de cette idéologie sans action réelle, les encouragèrent à prendre une part active aux ^{p.167} affaires publiques, à intervenir dans l'administration mandarinale, à veiller aux entreprises étrangères ; c'était se mettre en état d'insurrection morale, et c'était préparer l'insurrection physique, matérielle, à main armée.

Le peuple instrument de la révolution : les Chinois qui ont eu cette conception de l'action politique sont vraiment des hommes de parti.

@

CHAPITRE II

Le parti révolutionnaire

@

p.168 Le docteur Souen Yi-sien ¹ est à la tête du mouvement révolutionnaire. L'échec de 1898 lui avait démontré la vanité d'une participation, directe ou p.169 dissimulée, au pouvoir ; d'autre part la

¹ Nous le désignons en employant la prononciation de la langue mandarine ou Kouang-houa ; on l'appelle aussi Souen-wen ; en dialecte cantonnais il est nommé Siun Man (ou Siun Yat-sin). Takano est son nom japonais. [c.a. : Sun Yat-sen]

Souen Yi-sien est né en 1866 à Hiang-chan dans la province du Kouang-tong. A treize ans il partit avec sa mère pour les îles Sandwich ; il entra au collège de Honolulu ; plus tard, il suivit les cours du Queen's Collège à Hong-kong. Après un second voyage aux îles Sandwich, il fit des études de médecine à l'hôpital de Canton puis à l'école de médecine de Hong-kong durant cinq années. En même temps il prend une part active à l'agitation antidynastique du Kouang-tong, il se tient en rapports constants avec la société des « Trois Points » *vulgo* « Triade » dont il devient comme le grand maître. Sur le point d'être arrêté par les autorités de Canton, il s'embarqua pour New-York, et de là gagna Londres. Le 11 octobre 1896 il fut saisi en plein jour, dans Portland Place, par les gens de la légation de Chine ; l'opinion publique s'émut, le gouvernement anglais intervint et la légation dut rendre son prisonnier. Souen Yi-sien a écrit le récit de son aventure sous le titre : *Kidnapped in London* « Enlevé à Londres ».

Le chef du parti révolutionnaire chinois a fait depuis plusieurs voyages en Europe.

Physiquement c'est un Chinois de taille moyenne, à l'apparence plutôt nerveuse que robuste ; les cheveux très noirs, rejetés en arrière, découvrent un front large et bombé ; l'ossature du visage se dessine sous un épiderme assez foncé ; une moustache et une barbiche, peu fournies, masquent difficilement une mâchoire saillante.

La physionomie est ouverte, souriante, bien qu'empreinte d'une expression sinon de défiance, du moins de réserve. Quand on parle, le regard, très vif, devient attentif et se fixe sur l'interlocuteur avec une certaine insistance. Dans une conversation il se révèle tout de suite très maître de sa pensée ; un très grand souci du terme propre rend sa parole un peu hésitante ; il cherche ses mots, quand il parle anglais ou chinois. Dans les réunions publiques, son accent est autoritaire et son geste tranchant.

A la différence de K'ang Yeou-wei, qui était surtout historien, de Leang K'i-tch'ao, qui était surtout juriste et sociologue, Souen Yi-sien est très épris de science économique. Dans ce domaine, grâce sans doute à des études sérieuses de médecine européenne, il conduit son raisonnement avec une méthode sûre et avec une intelligence parfaite des choses dont il parle. Mais ce qui fait surtout son originalité, ce sont ses qualités d'homme d'action. Sans doute ne repousserait-il pas l'idéologie humanitaire et rationaliste de Leang K'i-tch'ao ; mais il n'a que faire des notions, des théories, des concepts empruntés au XVIIIe siècle français et alambiqués, adultérés par la méditation chinoise. Il a vu, comme K'ang Yeou-wei, mais d'un point de vue plus européen, la situation de l'Extrême-Orient ; et comme chez lui patriotisme est synonyme de républicanisme, il s'est promis de faire de la Chine un État indépendant, libre, prospère, heureux, afin — et ceci est bien de lui — de concourir à la réalisation de la « paix universelle ».

Ce n'est point un idéal inaccessible et Souen Yi-sien a bien soin d'écartier toutes les inventions de l'esprit qui en gênent la vue. La difficulté était de susciter sur ce terrain une action publique. C'est ici que Souen Yi-sien se hausse au niveau des grandes politiques (voir chapitres ci-dessus et suivants).

La politique chinoise

doctrine des sociétés secrètes lui paraissait insuffisante et leur action impuissante. Sur cette pente, sa pensée fut amenée à reconnaître que pour chasser la race ^{p.170} étrangère qui règne à Péking et réformer l'empire, il était de toute nécessité de constituer un parti révolutionnaire s'inspirant d'un idéal universel de paix, de travail et de justice, mais se proposant aussi des buts précis, catégoriques, immédiats qui, à tout instant, sollicitent l'action. Dans cette vue il a résolu de s'appuyer sur les sociétés secrètes pour dresser les cadres de son nouveau parti. Sous ses ordres qui viennent tantôt de Hong-kong, de Chang-haï, de Singapour, des grandes villes de l'Indo-Chine ou du Japon ¹, les membres les plus influents des Triades font l'office de sergents recruteurs et instructeurs. Le siège du mouvement, l'organisation centrale, est situé dans les États du Sud et principalement dans la vice-royauté du Liang-Kouang — province du Kouang-tong et du Kouang-si ; la littérature provient des étudiants chinois au Japon : Tchang Ping-lin, compromis dans l'affaire du *Sou-pao*, dirige au Japon l'organe le plus puissant du parti, le *Min pao* ².

Les principes révolutionnaires ont conquis rapidement une partie de l'influence qu'exerçaient autrefois les théories réformistes sur la jeunesse ^{p.171} intellectuelle. Et il a suffi à Souen Yi-sien de publier en 1904 une brochure ayant pour titre : *La véritable Solution de la Question chinoise* ³, et de prononcer le 16 janvier 1907 à Tôkyô un discours politique à l'occasion de l'anniversaire de la fondation du *Min pao* pour donner à son parti une autorité et une force morale sans exemple dans l'histoire chinoise.

La véritable Solution de la Question chinoise est un écrit d'une extrême importance. Souen Yi-sien raisonne, explique, justifie l'attitude

¹ A la suite du discours de Tôkyô — voir page 183 — le gouvernement japonais, pour être agréable à Péking, l'a expulsé. En Chine sa tête est mise à prix pour 200.000 dollars.

² Ce journal est publié au Japon en langue chinoise.

Il déclare qu'il poursuit : la destruction de la dynastie autocratique, l'établissement du gouvernement républicain, le partage de la terre par le peuple, la paix universelle par la fraternité.

³ Traduit du chinois par M. Charles B. Maybon.

La politique chinoise

que tout Chinois, soucieux à la fois de l'avenir de son pays et de la paix du monde, doit prendre vis-à-vis du gouvernement mandchou. Mais sous cette allure de manifeste se cachent des vues profondes sur la politique extrême-orientale des puissances européennes ; aussi est-ce une œuvre de haute portée, dépassant de beaucoup les intérêts de parti qui lui ont donné naissance.

Souen Yi-sien reconnaît au début de sa profession de foi que l'expansion coloniale des nations occidentales est une fatalité économique.

« L'attention du monde entier est à présent dirigée vers l'Extrême-Orient, non seulement à cause de la guerre russo-japonaise, mais aussi à cause du fait que la Chine sera en définitive le principal champ de bataille entre les puissances qui luttent pour la priorité en Asie. Les possessions européennes en Afrique ayant été déterminées, d'autres territoires doivent faire les frais de l'expansion coloniale. La Chine, connue depuis longtemps comme l'homme malade de l'Extrême-Orient, s'offre aux ^{p.172} convoitises européennes. L'Amérique, malgré sa traditionnelle politique de non-intervention dans les questions de politique internationale, ne se désintéresse pourtant pas du problème extrême-oriental ; en effet, les Philippines font des États-Unis un des plus proches voisins de la Chine ; ensuite la Chine est un grand marché pour les marchandises américaines.

L'issue de la présente guerre russo-japonaise sera considéré par beaucoup comme la solution de la question chinoise. Mais du point de vue chinois la guerre soulève plus de difficultés qu'elle n'en résout ; et si elle décide quelque chose ce sera tout au plus la suprématie de l'une des deux nations, mais les intérêts de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la France, des États-Unis restent en suspens.

Afin d'aboutir à une solution satisfaisante de la question entière nous devons éliminer toutes ces difficultés. Quiconque

La politique chinoise

a une connaissance, même superficielle, des affaires asiatiques sait que la corruption et la faiblesse du gouvernement mandchou menacent de détruire l'équilibre politique mondial. Pour preuve nous signalons la guerre actuelle : n'eût été la complète impuissance du gouvernement mandchou à administrer convenablement la Mandchourie la guerre aurait pu être évitée.

Or cette guerre n'est que le commencement d'une longue série de conflits.

Ayant ainsi mis en cause le gouvernement mandchou, Souen Yi-sien fait un rapide exposé historique de l'établissement de la dynastie étrangère. Mais d'abord il proclame que

« les Chinois n'ont pas de gouvernement qui leur appartienne en propre ; le terme de gouvernement chinois est un contresens.

Avant de venir en contact avec les Chinois, les Mandchous étaient une sauvage tribu nomade errant dans les déserts de la région de l'Amour ; souvent ils faisaient ^{p.173} des incursions et pillaient les paisibles habitants chinois de la frontière. Vers la fin de la dynastie des Ming il y eut en Chine une guerre civile ; profitant de cet avantage, les Mandchous prirent Péking. Ainsi les Barbares s'étaient jetés sur l'empire romain. C'était en 1644. Les Chinois ne voulurent pas supporter le joug étranger et offrirent une résistance désespérée. Pour forcer leur consentement, les Mandchous massacrèrent des millions d'hommes, combattants et non combattants, jeunes et vieux, femmes et enfants, brûlèrent leurs demeures, mirent à sac leurs maisons et forcèrent le peuple chinois à adopter leur costume. Pour avoir désobéi à l'ordre de garder la *queue* des dizaines de mille hommes furent sacrifiés. Après des flots de sang versés, les Chinois furent soumis à la loi des Mandchous.

La politique chinoise

« La première mesure du vainqueur fut de laisser le peuple conquis dans l'ignorance en détruisant et en brûlant les livres et les œuvres littéraires. Ils interdirent aussi de former des associations et de tenir des assemblées pour la discussion des affaires publiques. Leur but était d'anéantir l'esprit patriotique chinois de telle sorte qu'ils pussent oublier dans la suite des temps qu'ils étaient soumis à une loi étrangère. Les Manchous sont au nombre de 5 millions ; les Chinois ont une population peu inférieure à 400 millions. La crainte constante du conquérant est donc que les Chinois ne se réveillent et ne veuillent reconquérir leur patrie. Pour assurer leur sauvegarde maintes mesures ont été prises ; mais ce ne sont que les aspects changeants d'une même politique.

Souen Yi-sien fait ensuite le procès du gouvernement mandchou et réhabilite le peuple chinois calomnié.

« C'est un malentendu général parmi les peuples d'Occident que les Chinois sont un peuple exclusif, ne voulant avoir aucun rapport avec les étrangers, et que c'est ^{p.174} seulement à la pointe de la baïonnette que quelques ports ont été ouverts au commerce étranger.

L'histoire nous fournit d'abondantes preuves qu'avant l'avènement des Mandchous, les Chinois ont entretenu d'étroites relations avec les contrées voisines et n'ont pas montré la moindre mauvaise disposition vis-à-vis des commerçants étrangers et des missionnaires. La tablette nestorienne à Si-ngan-fou nous donne une excellente preuve des travaux évangéliques au VIIe siècle après Jésus-Christ. De même le bouddhisme fut introduit en Chine par un empereur de la dynastie des Han et le peuple reçut cette religion avec un grand enthousiasme. Non seulement les missionnaires mais les négociants pouvaient librement voyager de long en large dans l'empire. Sous la dynastie des Ming même, il n'y avait pas encore d'esprit anti-étranger en

La politique chinoise

Chine. Un premier ministre d'alors, Siu Houang-che, embrassa la foi catholique et son intime ami, Mathieu Ricci, missionnaire jésuite à Péking, était tenu en grande estime par le peuple (i).

Avec l'avènement des Mandchous se produit un changement graduel de politique. La contrée entière fut fermée au commerce étranger ; les missionnaires furent chassés ; les Chinois chrétiens, massacrés ; et il ne fut plus permis, sous peine de mort, à un Chinois de sortir des frontières du pays. Pourquoi cela ? Simplement parce que les Mandchous voulaient exclure les étrangers de leur juridiction et pour pousser le peuple à les haïr, de peur que les Chinois fussent éclairés et ne se rendissent compte de leur propre nationalité en prenant contact avec les étrangers. L'esprit anti-étranger excité par les Mandchous vint au paroxysme avec les troubles des Boxeurs en 1900 ; les chefs du mouvement n'étaient autres que les membres de la famille régnante.

Par suite il peut être compris que la politique exclusive de la Chine est le résultat de l'égoïsme des Mandchous et ne représente pas la volonté de la majorité des ^{p.175} Chinois. Les étrangers voyageant en Chine ont souvent remarqué ce fait que la partie du peuple à l'abri de l'influence des fonctionnaires est toujours plus accueillante que l'autre.

Depuis la guerre Boxeur, beaucoup ont été conduits à croire que le gouvernement tartare commence à voir le signe du temps et à se réformer pour le bien du pays ; ils jugent d'après des édits de réformes et ne savent pas que c'est lettre morte et fait dans le but exprès de calmer l'agitation populaire. Il est absolument impossible aux Mandchous de réformer le pays, parce que les réformes iraient à rencontre de leurs intérêts. Ils seraient absorbés par le peuple chinois et perdraient les droits et privilèges dont ils jouissent. Ce côté encore obscur de l'esprit gouvernemental peut être aperçu si

La politique chinoise

l'on met en lumière l'ignorance et la corruption de la classe des fonctionnaires. Ces fonctionnaires pourris, bons à rien, savent flatter les Mandchous par lesquels leur position peut être renforcée ; ils peuvent ainsi continuer leur commerce de squeeze. Une preuve frappante nous en est donnée dans la proclamation récente du ministre chinois à Washington défendant aux Chinois des États-Unis d'avoir des rapports avec les sociétés patriotiques sous cette peine sévère que leurs familles et leurs parents seraient arrêtés et conduits en Chine. Un acte aussi barbare venant d'un tel homme ne peut s'expliquer que par le désir de plaire au gouvernement et d'assurer ainsi sa situation. Où est donc l'espoir de réformer ce gouvernement et les mœurs de pareils fonctionnaires ?

Et c'est l'énoncé des griefs d'accusation :

« Durant les deux cent soixante ans du règne des Tartares nous avons souffert de maux innombrables ; les principaux sont les suivants :

1° Les Tartares-Mandchous gouvernent pour leur intérêt et non pour l'intérêt de leurs sujets.

2° Ils font obstacle à notre développement intellectuel et matériel. p.176

3° Ils nous traitent en race soumise et nous dénie les droits et privilèges d'égaux.

4° Ils violent nos droits inaliénables de vie, de liberté, de propriété.

5° Ils protègent et encouragent la corruption officielle.

6° Ils suppriment la liberté de la parole.

7° Ils nous imposent lourdement et injustement, sans notre consentement.

8° Ils pratiquent les tortures les plus barbares.

9° Ils nous privent illégalement de nos droits.

La politique chinoise

10° Ils manquent à leur devoir de protéger la vie et la propriété des personnes résidant sous leur juridiction.

Enfin voici le cri de guerre :

« Malgré les motifs que nous avons de haïr les Mandchous, nous avons essayé de nous réconcilier avec eux ¹, mais vainement. Aussi nous, peuple chinois, dans le but de nous faire rendre nos droits et d'établir la paix en Extrême-Orient et dans le monde entier, nous décidons d'adopter des mesures pacifiques, si nous le pouvons, violentes, si nous y sommes obligés.

Souen Yi-sien fait le compte des forces révolutionnaires.

« La nation tout entière est mûre pour la révolution.

Voyez les troubles de 1900 à aujourd'hui ; le coup de main tenté à Canton en 1902 ; le mouvement du Kouang-si qui chaque jour gagne en force. Les journaux et les publications récentes en Chine sont aussi pleines d'idées démocratiques. En outre il y a la société patriotique Tche Kong tang communément connue dans ce pays comme une franc-maçonnerie chinoise qui a pour objet ^{p.177} de « chasser les T'sing (Mandchous) et rétablir les Ming (Chinois) ». Cette organisation politique dure depuis plus de 200 ans et comprend actuellement 10 millions de membres embrassant toute la Chine du Sud. Environ 80 % des Chinois habitant cette contrée appartiennent à cette Ligue. Ces Chinois qui favorisent les idées révolutionnaires peuvent être à première vue divisés en 3 classes :

La première classe, la plus nombreuse, comprend ceux qui ne peuvent même pas réaliser la possibilité de vivre à cause des extorsions et des exactions des mandarins. A la deuxième appartiennent ceux qui sont provoqués contre les Mandchous

¹ Allusion aux *Cent Jours*.

La politique chinoise

par le préjudice causé à la race chinoise. La troisième classe comprend ceux qui sont inspirés par de nobles pensées et des idées élevées. Ces trois facteurs, coopérant ensemble dans diverses directions, avec une force et une vitesse croissantes, doivent finalement atteindre le résultat désiré. Il est donc évident que le renversement des Mandchous n'est qu'une question de temps.

Le révolutionnaire revient ensuite à la méthode dialectique qui lui est chère et qui, quoi qu'il en puisse penser, sent l'école réformiste.

« La théorie a quelquefois avancé avec quelque apparence de raison : 1° que la Chine avec son immense population et ses vastes ressources serait une menace pour le monde entier si elle s'éveillait et si elle adoptait les méthodes et les idées occidentales ; 2° que si les contrées étrangères faisaient quelque chose pour éclairer le peuple chinois, ce serait lui créer le sort de Frankenstein (?) 3° que la politique la plus sage pour les autres contrées est de laisser les Chinois aussi bas que possible. Tel est en substance ce qu'on appelle le *Péril Jaune*. La théorie semble fondée, mais en l'examinant on la trouve inacceptable. A part le côté moral de la question, autant qu'il est permis à une contrée de souhaiter ^{p.178} la ruine d'une autre, il y a le côté politique. Les Chinois par nature sont un peuple pacifique, industrieux, respectueux de la loi. Ils ne sont en aucune manière un peuple agressif : si jamais ils font la guerre c'est seulement pour se défendre. La Chine ne deviendrait un danger pour la paix du monde que dans le cas où elle y serait entraînée par quelque autre nation qui ferait usage d'un tel instrument pour satisfaire sa propre ambition. Si on la laisse à elle-même, elle prouvera qu'elle est le peuple le plus pacifique du monde.

En outre, du point de vue économique, le réveil de la Chine et l'établissement d'un gouvernement éclairé seraient profitables non seulement aux Chinois mais au monde entier. Tout le

La politique chinoise

pays serait ouvert au commerce étranger ; les chemins de fer seraient construits, les ressources naturelles développées, le peuple serait plus à l'aise et le niveau moyen de la vie serait plus élevé ; la demande des marchandises étrangères gagnerait en importance et le commerce international deviendrait cent fois plus grand. Est-ce là un péril ? Les nations s'appartiennent comme les individus. Économiquement, est-il préférable pour un homme d'avoir un voisin pauvre et ignorant qu'un voisin intelligent et riche ? Ainsi envisagée, la théorie du *Péril Jaune* ne tient pas debout, et le *Péril Jaune* sera changé en *Bénédiction Jaune*.

Ceci pour désabuser les puissances étrangères

« Les puissances étrangères poursuivent à l'égard de la Chine deux politiques contradictoires. L'une favorise le partage et la colonisation (du territoire chinois) ; l'autre défend l'intégrité et l'indépendance de la Chine. Aux tenants de celle-là, il est inutile de rappeler qu'elle est un danger et un désastre, ainsi que le prouve la colonisation de la Mandchourie par les Russes. Quant aux partisans de l'autre, nous nous aventurons à leur prédire qu'il leur sera impossible d'aboutir tant qu'existera le gouvernement actuel. Le gouvernement mandchou peut ^{p.179} être regardé comme une maison sur le point de s'écrouler ; elle est vraiment pourrie jusqu'à ses fondations. Est-il au moins possible de la sauver de la chute en consolidant les murs extérieurement à l'aide de quelques poutres ? Nous craignons que cette précaution n'avance au contraire l'heure de l'écroulement. La vie d'une dynastie en Chine, comme l'histoire le montre, est tout à fait semblable à la vie d'un homme ; elle naît, grandit, arrive à l'âge de la maturité, décline et meurt. Le gouvernement tartare actuel a commencé à décliner depuis le début du siècle dernier et il est mourant maintenant. Aussi nous disons que cette entreprise bienveillante et chevaleresque de conserver l'intégrité et

La politique chinoise

l'indépendance de la Chine, si on entend par là la consolidation de la maison tartare, maintenant chancelante, cette entreprise est vouée à l'échec.

Et, pour finir, voici les raisons qui justifient la foi, les espérances révolutionnaires.

« Pour résoudre cette question brûlante, pour éviter toute cause de trouble dans la paix du monde, un nouveau gouvernement, éclairé et ami du progrès, doit être substitué à la vieille forme. La Chine alors sera non seulement capable de sortir d'embarras mais encore délivrera les autres nations du soin de maintenir son indépendance et son intégrité. Il est parmi le peuple beaucoup d'hommes d'une grande culture et capables de se charger de la formation du nouveau gouvernement ; des plans soigneusement établis sont prêts depuis longtemps pour la transformation de la vieille monarchie en une république chinoise.

La masse du peuple est dès à présent disposée à accepter le nouvel ordre de choses et désire un changement politique et social afin de sortir des actuelles conditions de vie qui sont déplorables. Et le pays est maintenant dans une telle effervescence que la moindre étincelle peut incendier la forêt politique. Il est prêt à chasser les Tartares. Notre tâche est grande mais non point impossible. p.180

Il n'a pas fallu 20.000 hommes de l'armée des Alliés, dans la guerre des Boxeurs en 1900, pour abattre la résistance de la cour, marcher sur Péking et s'en emparer. Sans aucun doute avec deux ou trois fois plus de soldats, nous obtiendrons un résultat pareil et nous pouvons, pour nos patriotiques projets, lever facilement cent mille fois plus de soldats.

Il est évident, d'après une expérience récente, que les soldats tartares ne nous valent pas. La révolte actuelle des patriotes du Kouang-si en est une preuve indiscutable. Les faits se sont

La politique chinoise

passés loin de la côte ; impossible de se ravitailler en armes ni en munitions. Ce fait montre que, pour se procurer des armes, il n'y a qu'à prendre celles de l'ennemi. Et cependant les insurgés ont continué la lutte pendant les trois dernières années ; ils ont successivement défait les unes après les autres les troupes impériales. Possédant de si merveilleuses ressources pour la guerre, qui pourrait dire qu'ils ne vaincront pas le pouvoir tartare-mandchou s'ils reçoivent une aide suffisante ?

Lorsque nous aurons révolutionné la Chine, non seulement une ère nouvelle commencera pour notre beau pays, mais une plus brillante espérance sera aussi partagée par le genre humain tout entier. La paix universelle suivra sûrement la régénération de la Chine, et l'activité économique et sociale du monde civilisé trouvera dans ce pays un champ si grand qu'on n'avait pas osé le rêver.

L'œuvre du salut de la Chine est exclusivement notre propre devoir. Mais, comme le problème a récemment intéressé le monde entier, dans le but d'assurer notre succès, de faciliter notre mouvement, d'éviter des sacrifices inutiles et de prévenir les malentendus et l'intervention des puissances étrangères, nous adressons un appel à tous les peuples du monde civilisé et, en particulier, aux États-Unis pour obtenir leur sympathie et leur aide soit morale soit matérielle. Nous nous adressons particulièrement aux Américains parce qu'ils ont été les pionniers de la civilisation orientale au Japon, parce qu'ils sont une nation chrétienne, parce que nous ^{p.181} voulons modeler notre gouvernement sur le leur et, par dessus tout, parce qu'ils sont des champions de la liberté et de la démocratie. Nous espérons trouver des Lafayette parmi eux.

Telle est la doctrine, tel est le programme du parti révolutionnaire. Point de cette ratiocination toujours disproportionnée au sujet : défaut

La politique chinoise

capital des autodidactes de l'école réformiste. C'est une déclaration de principes bien échafaudée, solidement posée, et l'on y reconnaît sans peine les vues et le langage du véritable politique ; pour la première fois, du fatras des théories une méthode d'action est dégagée, formelle ; et une discipline s'impose, rigoureuse, à tout partisan. Fait nouveau, que l'on ne saurait trop souligner. Nous sommes loin de K'ang Yeou-wei et de Leang K'i-tch'ao, non seulement impuissants à dresser les cadres d'un parti politique, mais aussi à se ranger résolument dans l'opposition, à entrer dans l'action féconde ; en vérité ils répugnèrent toujours à s'adresser au peuple, à travailler cette matière vivante et, pour se faire entendre des hommes que l'on entraîne, dont on se sert, à réduire les problèmes à leur plus simple expression. Ce que se proposaient, somme toute, les réformistes ¹ p.182 c'était d'éduquer une élite, de l'initier aux choses occidentales, de corriger l'inclinaison de l'édifice en ne touchant qu'aux poutres supérieures : l'empereur n'avait-il pas été le premier outil de la Réforme ? Les révolutionnaires, au contraire, veulent ruiner toutes les parties vermoulues et vétustes, et ce n'est point en haut qu'ils font appel, mais en bas, aux couches profondes ; ils chasseront les Mandchous ; le terrain ainsi déblayé, ils feront crouler la façade de la vieille Chine, la monarchie absolue, qu'ils remplaceront par la république du peuple ; enfin, apercevant à l'horizon les orages de demain, ils construiront leur maison démocratique selon un plan tel que les tourmentes sociales venues des rives étrangères n'auront pas de prise sur elle, ou ne feront qu'y circuler en brise légère.

¹ La rupture morale est si complète entre les réformistes et les révolutionnaires que ceux-ci ne négligent jamais une occasion de tourner en dérision ceux-là. En voici un exemple curieux.

Au mois d'octobre 1903 K'ang Yeou-wei et Leang K'i-tch'ao conférèrent à un Américain nommé Falkenberg le titre de général en chef de l'armée chinoise de la Réforme. Ce Falkenberg, s'étant brouillé avec les réformistes, donna son diplôme au journal révolutionnaire de San Francisco, le *Ta tong je pao*, qui s'empressa de le reproduire en s'en moquant.

Chaque année l'animosité entre les révolutionnaires et les réformistes devient plus aigre. Ceux-ci au début de 1908 ont organisé au Japon de nombreuses réunions pour expliquer que la domination mandchoue sera tolérable le jour où le gouvernement de Péking aura octroyé la charte constitutionnelle promise (Voir chapitres suivants). A ces réunions les révolutionnaires, en grand nombre, pratiquent méthodiquement et avec succès l'obstruction.

La politique chinoise

C'est ainsi que le parti révolutionnaire comprend sa tâche, sa mission historique, ou du moins c'est ainsi que la conçoit son chef Souen Yi-sien. Le discours de Tôkyô, le 16 janvier 1907, publié par le *Min pao*, peut être considéré comme le dernier grand manifeste du parti ; mais de plus il témoigne ^{p.183} d'un remarquable effort de pensée, caractéristique du développement de la mentalité chinoise. Souen Yi-sien fit connaître le rythme de sa conception d'ensemble : révolution nationaliste, révolution politique, révolution sociale, telle est la gradation de l'idée et de la marche à suivre — car ici l'idée, qui ne résulte que de l'observation de la réalité, commande immédiatement l'acte — telles sont les étapes successives vers le renouvellement intégral de la Chine.

Bien que depuis la publication de *La Solution de la Question chinoise* au discours de Tôkyô, de 1904 à 1907, de nombreux et importants événements aient influé sur la politique de la cour et modifié quelque peu l'état d'esprit gouvernemental, il est nécessaire, avant de parler des manifestations populaires, de la gestion des vice-rois et des initiatives réformistes de l'impératrice-douairière, de connaître la pensée entière des révolutionnaires, le programme minimum et maximum du seul parti d'opposition et de rénovation.

Souen Yi-sien prononça son discours dans une des grandes salles publiques de Tôkyô. La réunion, en l'honneur de l'anniversaire de la création du *Min pao*, avait été organisée par les étudiants chinois et, notamment, par Tchang Ping-lin et Houang-hing, qui fut un des plus brillants élèves de l'École des sciences politiques du Japon. Le nombre des auditeurs dépassa cinq mille ; de nombreux retardataires durent rester aux abords de la salle. Plusieurs ^{p.184} orateurs prirent la parole ; enfin Souen Yi-sien développa son programme. Après quelques mots d'entrée en matière il dit ¹ :

« Ce que vous a exposé le *Min pao*, c'est la question de l'avenir de la race chinoise : vous tous qui êtes venus ici

¹ Traduction de M. Charles B. Maybon.

La politique chinoise

aujourd'hui cette question vous tient au cœur ; nous allons profiter de cette réunion pour l'étudier à fond.

« Durant l'année qui vient de s'écouler, le *Min pao* a développé devant vous trois grands principes : le principe de la lutte des races en Chine, le principe du peuple souverain, le principe du socialisme.

1. — La lutte des races

« Le premier n'est pas à développer ici ; tout le monde le connaît. Les Mandchous sont depuis plus de deux cent soixante ans les maîtres de la Chine, un petit enfant n'est même pas sans le savoir. Mais qu'on ne se méprenne pas ; ce principe ne doit pas être confondu avec le principe du xénophobisme. Le principe de la lutte des races repose sur ce fondement qu'un peuple ne doit pas permettre que les gens d'une race étrangère mettent au pillage son indépendance politique. Il ne faut pas que les étrangers s'occupent de notre gouvernement ; si le gouvernement est aux mains des étrangers, c'est comme si nous n'avions pas de patrie ; bien que nous Chinois, nous ayons un pays, il n'est plus le nôtre ! Réfléchissons. Où est notre indépendance ? Nous sommes des esclaves et nous avons perdu notre patrie. Sur le globe il y a un milliard et quelques millions d'hommes ; nous constituons un quart de la population terrestre, nous sommes les plus vieux et les plus anciennement civilisés, et aujourd'hui nous sommes des esclaves ! N'est-ce pas extraordinaire ? p.185

« Voyez le Transvaal ; les Boers n'étaient pas plus de vingt mille hommes et ils ont résisté pendant deux ans aux Anglais. Voyez les Philippines qui résistèrent plusieurs années aux Américains. Pouvez-vous accepter, vous Chinois, de rester esclaves ? Au moment où nous avons perdu notre indépendance, nos ancêtres ne voulaient pas se soumettre aux Mandchous ; fermez les yeux et réfléchissez : ils ont versé des flots de sang, leurs cadavres couvraient les

La politique chinoise

campagnes ; nous ne sommes pas dignes de nos ancêtres qui, eux, ont rempli leur tâche. Réfléchissez encore. Quand les Mandchous nous ont ravi notre indépendance, ils ont travaillé à rendre le peuple ignorant. Les Chinois, soumis aux Mandchous, n'ont en réalité jamais voulu de ceux-ci ; c'est pourquoi il y eut plusieurs soulèvements jusqu'à aujourd'hui où la marée de la révolution monte de mille pieds chaque jour. Ces Mandchous excitent aussi les sentiments antichinois et prétendent que si leurs ancêtres étroitement unis ont soumis les Chinois, c'est qu'ils avaient de grandes qualités militaires. Maintenant ils veulent garder leur force intacte afin de toujours être les maîtres.

Une cause de leur succès durable, c'est l'absence de cohésion parmi le peuple chinois. Si nous étions aussi unis qu'eux, nous serions mille fois plus puissants ; et alors je ne craindrais pas de voir échouer les affaires de la révolution pour l'indépendance.

La cause d'une telle révolution réside dans notre volonté de ne pas tolérer plus longtemps que les Mandchous occupent notre patrie et soient à la tête de notre gouvernement. Nous voulons renverser le pouvoir mandchou et rétablir notre intégrité nationale : mais nous n'avons pas de haine contre les Mandchous en tant que Mandchous ; nous ne haïssons personne, sauf ceux qui nuisent aux Chinois. Aussi, quand commencera la révolution, si nos ennemis ne viennent pas nous combattre, nous n'aurons pas de raison pour agir par la violence.

A l'époque de l'invasion des Mandchous, il y eut des villes où pendant dix jours les massacreurs ne prirent ^{p.186} pas de repos ¹. Nous ne commettrons pas un tel crime contre

¹ Cette invasion commença réellement dès la fin du XVI^e siècle ; en 1644, le Kan de horde se fait proclamer empereur à Péking sous le nom de Chouen-tche et inaugure le règne des Ts'ing ; en 1682 seulement, son fils Kang-hi alla à Moukden annoncer aux tombes de ces ancêtres que la dynastie était sauvée.

La politique chinoise

l'humanité ; mais si nos ennemis emploient de nouveau la violence, nous ne serons pas au-dessous de notre tâche. Nous et eux, nous ne pouvons vivre sur le même pays ! Et si les Mandchous persistent à ne pas abdiquer, à conserver l'autorité publique pour gouverner la race chinoise, la révolution est inévitable.

2. — Le peuple souverain

« Quant au second principe, le principe de la souveraineté populaire, il n'exige pas moins impérieusement la subversion de l'état de choses politique. Le gouvernement actuel abattu, il faut donc encore extirper la racine des institutions pernicieuses, jusqu'ici respectées.

Depuis quelques milliers d'années, règne en Chine la monarchie absolue. Des citoyens égaux et libres ne peuvent supporter ce régime ; mais si nous nous décidions à le faire disparaître, il ne suffirait pas d'être animé par l'esprit patriotique nationaliste.

Réfléchissons.

Lorsque le premier empereur de la dynastie chinoise des Ming a chassé les Mongols (en 1368), il a par cela même restauré la nationalité chinoise ; cependant il a conservé le régime traditionnel, la monarchie absolue ; aussi trois cents ans après la Chine a-t-elle été envahie par les Mandchous. Ceci prouve la faiblesse du régime. Donc sans changement radical et profond, pas de progrès.

Examiner les conditions de cette révolution politique est très ardu. Si nous chassons les Mandchous, nous faisons triompher la nationalité chinoise. Si nous renversons la monarchie absolue, nous ne faisons ^{p.187} qu'opérer un changement politique. Mais il ne faut pas résoudre séparément les deux questions ; elles doivent aller de front.

La politique chinoise

Le résultat de la révolution politique doit être une constitution démocratique. Aussi, dans l'état de choses actuel, l'empereur serait-il chinois, il ne faudrait pas hésiter à faire la révolution.

En France, en 1789, comme en Russie, aujourd'hui, on a eu moins en vue la question des nationalités que le changement de régime. En Chine, la révolution accomplie, le peuple s'accommodera parfaitement du régime républicain.

Autrefois le but des changements politiques était de substituer à l'empereur un autre homme. Si nous, révolutionnaires, n'avions que ce but devant nos yeux, la Chine serait perdue. Mais notre pays ne doit plus être considéré comme la propriété d'un particulier. De plus aujourd'hui les étrangers convoitent la Chine. Donc plus que jamais nous voulons fermement établir un gouvernement fort, le gouvernement du peuple.

3. — La question sociale

« Maintenant parlons du socialisme. C'est une chose très compliquée. C'est une science, et si on ne l'examine pas à fond on ne peut pas la comprendre.

« Les deux questions précédentes ont pour nous un caractère d'urgence. Mais il faut s'opposer aux calamités avant qu'elles ne nous frappent ; la vue des hommes doit porter loin. C'est pourquoi il faut étudier la question sociale ; en Europe et en Amérique elle est extrêmement difficile à résoudre, en Chine elle est encore à ses débuts, mais fatalement elle deviendra grave. On ne fait de révolution que lorsqu'on y est forcé.

Les bouleversements successifs sont désastreux pour le peuple. Aussi aurons-nous le devoir, quand nous entreprendrons notre révolution politique, d'améliorer l'état social afin d'éviter la révolution économique de l'avenir. p.188

La politique chinoise

C'est vers la fin du XIXe siècle que le socialisme a progressé. Auparavant il était faible parce que la civilisation était peu avancée. La civilisation se développant, le socialisme est devenu puissant. Il est difficile d'expliquer ces relations ; mais je pourrai donner des exemples assez clairs.

Les progrès de la civilisation datent surtout du moment où l'on a substitué les forces industrielles, mécaniques à la main-d'œuvre humaine. Dans l'antiquité le paysan qui cultivait son champ arrivait en peinant à produire seulement la nourriture de quelques personnes ; aujourd'hui un seul homme peut produire la nourriture d'un millier de personnes. Aussi ne redoute-t-on plus la disette ; mais la surproduction est devenue un malheur. Pour y obvier dans la mesure du possible on encourage le commerce, on cherche des débouchés. Il en est ainsi en Europe et en Amérique, ce qui pourrait faire croire que dans ces pays tous les hommes sont heureux et riches. Erreur. A mesure que les nations acquièrent ainsi une plus grande puissance d'argent, la misère croît. En Angleterre il y a peu de riches et beaucoup de pauvres. C'est que la force humaine ne peut résister à la force capitaliste. Autrefois toutes les professions reposaient sur la force humaine ; aujourd'hui la force humaine est écrasée par la force industrielle et capitaliste. La richesse n'est qu'à quelques-uns.

Les pauvres ne peuvent songer à lutter. Rien ne leur appartient. De cet état de choses naît le socialisme ; les socialistes condamnent l'inégalité des situations. Mais les socialistes sont si nombreux que la doctrine ne peut pas être une. Voici les divers systèmes :

1° Décréter le retour à l'État des richesses nationales ; 2° répartir les richesses entre les pauvres ; 3° reprise des richesses par la communauté.

La politique chinoise

En Europe et en Amérique la révolution sociale est inévitable. Puisque la question sociale est posée par le développement de la civilisation, nous sommes à temps en Chine pour en prévenir la naissance. Certains socialistes proposent de revenir en arrière ; c'est ^{p.189} excessif. On ne peut pas s'opposer à l'évolution sociale. La civilisation industrielle a des avantages et des inconvénients ; les riches en Europe et en Amérique ont accaparé ceux-là en laissant ceux-ci aux pauvres. Un tel état social tendra à s'imposer en Chine ; mais, si nous savons agir préventivement, la lutte contre le capitalisme sera plus facile en Chine qu'en Europe et qu'en Amérique.

En réalité, si ces pays ont du mal à résoudre la question sociale, c'est qu'ils n'ont pas su résoudre la question agraire.

Si la civilisation progresse, la valeur du sol augmente. Il y a une centaine d'années, en Angleterre la population atteignait plus de dix millions et la production nationale était plus que suffisante pour la population. Aujourd'hui la population n'a pas triplé et les produits ne suffisent pas pour deux mois. Les riches anglais ont transformé les terrains de culture en prairies et en chasses ; ils ont accru leurs bénéfices et perçoivent facilement le prix des fermages. L'agriculture a été détruite. Le peuple (paysan) s'est livré à d'autres travaux pour vivre. Mais l'industrie est encore dans la main des riches et les ouvriers sont à la merci (des patrons).

L'égalité n'existe pas ; ce n'est qu'un mot.

On ne peut pas laisser la société se développer d'elle-même, comme des arbres qui croissent tout seuls ; ils s'étendent (et se gênent mutuellement).

Telle est la question sociale.

Le capitalisme n'a pas encore paru en Chine. Depuis mille ans la valeur du sol est la même dans notre pays ; c'est tout à fait

La politique chinoise

différent de l'Europe. Mais après la révolution il n'en pourra pas être de même. Si déjà à Hong-kong et à Chang-haï la valeur du sol a centuplé par rapport aux pays de l'intérieur, c'est à cause du développement de la civilisation et de la facilité des communications. Au fur et à mesure des améliorations la valeur du sol croîtra. Un terrain qui coûte maintenant 10.000 taëls coûtera alors 100.000 ou un million. Il y a cinquante ans les terrains de Whampoa n'avaient pas de valeur, maintenant ils valent des milliards ; cet ^{p.190} exemple est frappant. Ainsi les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent.

D'ici une dizaine d'années la question sociale s'imposera davantage à l'attention ; elle augmentera alors chaque jour d'importance. Aujourd'hui nous pourrions la laisser de côté. Mais alors plus tard il serait impossible de la résoudre ; c'est pourquoi nous devons dès aujourd'hui intervenir.

4. — Le régime socialiste en Chine

« J'ai entendu dire que des gens ¹ prétendent que les socialistes veulent tuer la moitié de la population et mettre au pillage le patrimoine des riches. Cela prouve qu'ils ne savent pas ce qu'est le socialisme. C'est parler à tort et à travers, et l'on n'y doit pas faire attention (Rires).

Sur le moyen de résoudre la question sociale, les socialistes professent des opinions diverses. Le système auquel je m'attache, c'est celui qui est fondé sur la fixation de la valeur du sol. Par exemple si un propriétaire a un morceau de terre qui vaut 1.000 piastres, on pourra en fixer la valeur à 2.000 piastres par exemple, de telle sorte que si ce terrain arrive un jour, grâce au développement des communications, à 10.000 piastres, ce sera bien joli que le propriétaire en reçoive 2.000.

¹ A l'adresse de Leang K'i-tch'ao et des autres réformistes qui refusent de s'enrégimenter dans le parti de la révolution.

La politique chinoise

Il y a pour lui des avantages et il n'est point lésé. Le supplément de 8.000 doit retourner à l'État ; et ce sera à l'avantage des finances publiques et du peuple. La somme des abus des riches qui monopolisent (le sol) disparaîtrait désormais. C'est un moyen simple et facile à employer.

En Europe et en Amérique la valeur du sol est à son maximum ; il est impossible de fixer la valeur parce ^{p.191} qu'il n'y a pas d'étalon. Quant au pays où la valeur du sol n'est pas encore montée, c'est le moment d'agir. C'est pourquoi les Allemands qui sont à Kiao-tcheou wan et les Hollandais qui sont à Java ont déjà obtenu de bons résultats. En Chine la civilisation n'a pas encore beaucoup progressé et la valeur du sol n'est pas encore grande ; telle est la raison pour laquelle la révolution sociale, très difficile en Europe et en Amérique, sera facile en Chine.

Après avoir mis le moyen ci-dessus en pratique, plus la civilisation progressera, plus l'État sera riche et les questions financières seront faciles à résoudre ; on supprimera les impôts accablants d'aujourd'hui et le prix de la vie sera abaissé, le peuple sera riche et les malversations fondées sur le système des bons du Trésor auront vécu. Alors on pourra dire que les choses ont changé. En Europe, en Amérique et au Japon, pays puissants et riches, le poids de l'impôt est lourd pour le peuple. En Chine, après la révolution sociale, les particuliers ne paieront plus jamais l'impôt ; seule existera la taxe foncière : elle sera suffisante pour faire de la Chine la nation la plus riche du globe. Les autres pays ne pourront jamais atteindre le degré de richesse de notre État socialiste. Ce que nous ferons ne sera pas une imitation des autres, mais au contraire nous donnerons l'exemple. Notre révolution sera certainement imitée par les autres pays civilisés. En un mot le but de notre révolution est d'assurer le bonheur de tous.

La politique chinoise

Nous voulons la révolution de l'indépendance parce que nous ne voulons pas qu'une poignée de Mandchous monopolisent tous les avantages ; si nous voulons la révolution politique, c'est que nous ne voulons pas qu'un seul homme jouisse de tous les avantages ; si nous voulons la révolution sociale, c'est que nous ne voulons pas qu'une poignée de riches monopolisent toute la fortune du pays. Si ^{p.192} nous n'atteignons pas l'un de ces trois buts, nous porterons tort à notre conception d'ensemble.

*Quand ces trois buts seront atteints la Chine sera un bel État.
(Applaudissements.)*

Ensuite Souen Yi-sien expose, en quelques mots, ses vues sur la constitution de la future république chinoise.

« Actuellement tout le monde en Chine est hypnotisé par ce mot : constitution. Aussi les Mandchous ont-ils envoyé en Europe quelques-uns de leurs esclaves pour étudier les systèmes législatifs et ont écrit quelques édits au sujet de la préparation d'un régime constitutionnel. Eux-mêmes sont troublés.

J'ai étudié toutes les constitutions. Il y en a de deux sortes. Des constitutions écrites, c'est la constitution américaine qui est la meilleure ; des constitutions non écrites la meilleure est celle des Anglais. Mais il ne faut songer à imiter ni l'une ni l'autre.

Souen Yi-sien reproche à la constitution anglaise de ne pas séparer nettement les trois grands pouvoirs, et à la constitution américaine d'avoir au contraire trop déterminé les limites des trois pouvoirs, *en prenant comme modèle l'étude de Montesquieu.*

« Il y a cent ans, on considérait la constitution des États-Unis comme très belle. Depuis la civilisation américaine s'est

La politique chinoise

développée, la richesse a augmenté, le sol a crû de valeur ; et la constitution n'est plus appropriée aux circonstances.

Mettant à profit l'expérience des autres nations, p.193 Souen Yi-sien propose de séparer les pouvoirs, selon le principe universellement admis, mais de créer en outre un pouvoir de contrôle.

« L'égalité et la liberté sont les droits des citoyens, mais les fonctionnaires sont les serviteurs de la démocratie.

Il faut absolument examiner et fixer les capacités des fonctionnaires, soit qu'ils proviennent de l'élection ou qu'ils soient nommés. Ainsi on mettra fin aux abus de l'obéissance aveugle, des malversations et de l'emploi des créatures.

Autrefois en Chine on examinait avec soin et l'on pesait les capacités ; c'était une bonne institution. Mais sous la monarchie absolue, les destitutions et les promotions dépendent du caprice des souverains. Les censeurs sont les esclaves de la cour.

Dans les pays constitutionnels, c'est le pouvoir législatif qui exerce le contrôle. Mais si le pouvoir judiciaire est indépendant, à plus forte raison le pouvoir de contrôle doit l'être.

Telle est la pierre angulaire de la constitution de la république chinoise. Quant à l'étude des détails j'ai besoin que tous les camarades m'apportent leur lumière.

Enfin, Souen Yi-sien résume une nouvelle fois l'œuvre révolutionnaire :

« Réaliser le principe de nationalité (rendre à la race la faculté de s'administrer, de se gouverner), établir le régime démocratique, faire régner l'État socialiste, c'est là un tout complet. Là réside le bonheur de 400 millions de Chinois. J'espère, messieurs, que vous prendrez la responsabilité de cette affaire.

La politique chinoise

Il n'était pas possible qu'une semblable doctrine ne séduisît l'esprit logique des jeunes gens chinois ^{p.194} et ne les poussât à l'action. On n'y trouve aucun point faible. Elle se dresse tout d'une pièce et s'étage régulièrement ; nulle curiosité ne s'y entasse, n'y distrait du devoir immédiat ; les lignes se combinent avec la rigueur d'une construction géométrique. C'est que Souen Yi-sien, comme tous les grands politiques, sait la force attractive d'une conception sociale stricte, où toutes les pièces sont dans une mutuelle dépendance, c'est qu'il a compris la nécessité de présenter aux hommes un faisceau de principes inflexibles pour les grouper aisément et les mener à la bataille.

Il a éprouvé la puissance des idées révolutionnaires en organisant dans les villes ouvertes de la Chine un parti d'avant-garde qui a pris le nom de *Ko-ming tang*, c'est-à-dire la « bande de ceux qui déchirent le mandat de l'empereur » ¹. En peu de mois il y eut à Péking, à Tien-tsin, à Chang-haï, à Fou-tcheou, à Canton, un noyau d'hommes résolu, qui servirent d'intermédiaires entre les chefs du mouvement et les associations économiques charitables, les sociétés secrètes dont les adhérents forment le gros des troupes de la révolution. Chez les marchands du Kouang-tong, dans le Kiang-sou, dans le Fou-kien, Souen Yi-sien a pu ainsi s'assurer les subsides nécessaires au succès de l'entreprise ; mais dans les provinces plus reculées, malgré l'énergie de ses agents, les sociétés lui échappent quelque ^{p.195} peu. Il ne les dirige toujours pas comme il l'entendrait de Singapour, de Hong-kong ou du Japon ; et il tend de plus en plus à se préparer des ressources, dans les villes ouvertes à l'influence européenne. Partisans hardis, les *Ko-ming tang* ménagent en lieux sûrs des dépôts d'armes et de munitions et pénètrent au cœur même de la place ennemie ; plusieurs d'entre eux occupent des fonctions dans les administrations centrales et provinciales. Ils s'insinuent dans les sphères officielles, se répandent dans les rangs des bourgeois et du peuple, espionnant faits et gestes des mandarins, scrutant l'opinion publique ; et les dirigeants du parti

¹ Il a été de tous temps admis en Chine que le « mandat » que détient l'empereur peut être révoqué par le peuple.

La politique chinoise

révolutionnaire sont aussitôt prévenus de l'opportunité d'une intervention : alors ce sont des manifestations patriotiques ou des insurrections.

Parmi celles-là il en est trois, qui, bien que spontanées, ont reçu la direction des factieux : le boycottage des marchandises américaines, l'affaire de la cour mixte de Chang-haï en 1905, le rachat par le peuple de la concession du chemin de fer de Han-k'eu à Canton en 1906.

@

CHAPITRE III

Trois grandes manifestations populaires

@

1. — Le boycottage des produits américains

^{p.196} Le conflit qui mit aux prises en 1905 les États-Unis et la Chine était à l'état latent depuis plusieurs années.

En 1868, le gouvernement américain, ayant fait vainement appel à une abondante immigration européenne destinée à la mise en valeur des provinces de l'ouest, entama des négociations avec la Chine ; le 28 juillet un traité était signé entre les deux puissances. Mais bientôt les ouvriers américains s'alarmèrent de l'importation sans cesse croissante de la main-d'œuvre jaune. Le gouvernement fédéral, après l'État de Californie, agit en vue de la dénonciation du traité de 1868 ; une loi de 1880 prévoyait la réglementation, la limitation et même la suspension de l'immigration ; à la suite de nombreuses émeutes sanglantes entre blancs et jaunes, le Congrès, le ^{p.197} 5 juillet 1884, vota une loi imposant aux Chinois de prouver leur identité ; enfin le 21 septembre 1888, les États-Unis fermèrent le pays aux Asiatiques et à partir du 5 mai 1892, tout Chinois n'ayant pas, après un an de séjour, un certificat de résidence fut condamné à la déportation. Le 17 mai 1894 un nouveau traité interdit l'immigration pendant dix ans.

Malgré l'animosité des Américains à l'égard de tout travailleur chinois, jamais le gouvernement de Péking ne tenta de protester avec force auprès du gouvernement de Washington ; il agissait timidement pour faire rapporter les lois prohibitives.

Devant une telle inertie, les étudiants chinois au Japon répandirent à profusion des libelles anti-américains ; enfin ils résolurent de recourir à des moyens énergiques pour faire respecter aux États-Unis la dignité du travailleur céleste. Grâce à leur propagande, les commerçants chinois s'étaient élevés à la notion d'un mouvement concerté et collectif

La politique chinoise

de protection nationale ; ceux de Chang-haï, plus près du foyer révolutionnaire, adhérèrent le 20 juillet 1905 à la résolution suivante :

« Nous refusons d'acheter toute marchandise américaine à partir d'aujourd'hui, même si elle était à bas prix.

Nous nous engageons à en parler autour de nous, à nos parents et amis pour les engager à nous suivre.

Toute personne qui reconnaît des marchandises américaines qui auraient pris la marque d'un autre pays en avertira immédiatement le comité de résistance.

Nous ne changerons de manière de faire que lorsque l'Amérique aura rapporté ses lois. p.198

Nous continuerons cependant à traiter avec courtoisie les missionnaires et commerçants américains pour montrer au monde que nous agissons en gens civilisés.

Dès ce moment les marchands des autres provinces imitèrent ceux de Chang-haï et boycottèrent avec ardeur les produits américains. Partout des « Sociétés contre l'interdit américain » se constituèrent et veillèrent à l'application stricte des résolutions prises en commun ; l'une d'elles, celle de Canton, adressa au ministre chinois à Washington un télégramme ainsi conçu :

« Le peuple est très hostile aux lois américaines contre l'immigration chinoise et veut que les Américains traitent nos compatriotes comme sont traités les hommes des autres nations. S'il est exact que le président de la République songe à modifier la législation prohibitive, nous vous prions de suivre de près les débats qui auront lieu à ce sujet et de nous envoyer la traduction des projets de lois afin que l'opinion publique en ait connaissance et puisse au besoin intervenir. Si le gouvernement signe un nouveau traité à l'insu du peuple, celui-ci fomentera des troubles dont la responsabilité incombera à la cour.

Ce langage ferme, comminatoire même, d'une simple association à un grand mandarin, au puissant représentant de la Chine à

La politique chinoise

Washington, dénote un état d'esprit qui n'est point subitement apparu, mais qui a été préparé par la persistante agitation des sociétés politiques et de l'élément intellectuel. Ce réveil de l'opinion publique, ce droit qu'elle s'arroge de contrôler les affaires de l'État, de lui dicter sa p.199 conduite, de mettre son veto aux décisions contraires aux intérêts moraux et matériels des citoyens, en un mot, cette affirmation impérieuse de la suprématie de la volonté populaire sur l'autorité impériale est le résultat le plus positif, le plus appréciable des efforts entrepris pour renouveler la vieille Chine.

C'est du reste avec raison que les comités directeurs du boycottage suspectaient la politique gouvernementale ; voici en effet le message officiel que reçut à la même époque le ministre des États-Unis à Péking :

« Les marchands chinois ont toute liberté pour acheter ou refuser les marchandises américaines ou autres. Bien que nous ayons exhorté ces marchands à ne pas agir ainsi, cet appel est resté sans effet. Nous tenons à déclarer que cette opposition n'est pas dirigée par notre cour, et nous prions votre noble gouvernement de ne point nous en tenir rigueur. Nous désirons vivement que notre empire entretienne des relations d'amitié avec notre puissante république, et nous prions ardemment votre généreux président de modifier le plus libéralement possible le traité sino-américain relatif à l'immigration des travailleurs chinois en Amérique afin que le commerce demeure prospère.

Désavouer en de tel termes le boycottage n'était-ce pas faire peu de cas de l'opinion publique ? Néanmoins celle-ci, que les vice-rois tentèrent d'intimider par des menaces de répression, se raidit contre les difficultés ; elle reçut les encouragements des colonies chinoises des Philippines, de p.200 l'Indo-Chine, de l'Australie, de la Malaisie, du Japon, du Pérou, etc. Et dans quelques villes étrangères, à Saïgon, à Cholon, à Singapour, le négoce chinois, tout puissant, décida de mettre à l'index l'emploi et la vente des marchandises américaines.

La politique chinoise

Ce fut donc une puissante manifestation de solidarité ; les Chinois savent persévérer dans leur politique : aucun ne l'abjura au cours de six à huit mois de boycottage, et cette lutte commune pour imposer aux États-Unis le respect de la race chinoise fut féconde en épisodes suggestifs ; c'est ainsi qu'un étudiant de vingt-quatre ans, de retour du Japon, ayant entendu dire que le consul américain à Chang-haï prétendait que les Chinois sont incapables de se sacrifier pour le succès d'une cause qui ne les intéresse pas directement, avala un flacon de poison sur le seuil du consulat des États-Unis et mourut aussitôt.

La mémoire de ce jeune homme, de ce jeune héros, fut honorée comme celle d'un saint. Dans toutes les grandes villes des manifestations furent organisées pour célébrer la bravoure du « martyr du boycottage ».

Cependant les Américains, estimant, avec raison, que le rang élevé qu'ils occupent dans les transactions du Céleste Empire mérite d'être conservé, consentirent à remanier leur législation sur l'immigration asiatique dans ce qu'elle peut avoir de vexatoire. De leur côté les Chinois s'engagèrent à observer une sorte de trêve ; mais ce qu'ils gagnèrent réellement à cette agitation c'est d'avoir pris conscience ^{p.201} de leur force et de s'être entraînés pour d'autres batailles.

2. — La construction du chemin de fer Han-k'eou-Canton

Les différents états de la question des chemins de fer en Chine illustrent d'une manière saisissante les grands moments de la politique que les puissances étrangères pratiquent, depuis plus d'un demi-siècle, dans le Céleste Empire.

Après les guerres de 1840, de 1858, de 1860, après l'« ouverture » des principaux ports chinois, certains pionniers du commerce européen projetèrent de construire des lignes ferrées ; mais ils se bornèrent à les considérer comme un des organes indispensables de l'outillage économique de toute exploitation industrielle ou commerciale.

La politique chinoise

Plus tard quand les appétits des hommes d'affaire d'Europe et d'Amérique se précisèrent et que la théorie du partage de la Chine fut nettement formulée, les chemins de fer, réalisés ou projetés, sortirent, en quelque sorte, de leur rôle strictement économique et dépassèrent de beaucoup leur définition et leur destination exactes : dans la main des diplomates, ils devinrent de véritables instruments politiques, délimitant une « sphère d'influence » ou poussant une pointe hardie sur une partie du territoire restée neutre.

p.202 Enfin aujourd'hui la Chine, grâce à son évolution morale et politique, rachète aux étrangers leurs concessions de voies ferrées et, par ce fait, marque sa volonté et son pouvoir de vivre par elle-même : la reprise par le peuple chinois de la concession du chemin de fer de Han-k'eu à Canton, accordée autrefois aux Américains, inaugure cette dernière période.

C'est un consortium franco-belge qui construisit les 1.225 kilomètres de lignes ferrées reliant Péking à Han-k'eu ; en dépit de sérieux obstacles, les travaux ne durèrent que dix ans ; aujourd'hui des trains circulent régulièrement entre les deux points terminus.

Le projet de poursuivre vers Canton ce premier tronçon date de 1898. Des capitalistes américains obtinrent la concession de cette deuxième partie du futur transsien, mais comme la Russie ne laissait pas d'exercer son ascendant sur la cour, on fit glisser dans le contrat sino-américain une clause spécifiant que si le syndicat des États-Unis échoue dans son entreprise le syndicat franco-belge se substituera à lui.

La société que fondèrent en 1898 les Américains pour la construction et l'exploitation de la ligne Han-k'eu-Canton, l'« American China Development Company » ne parvint à couvrir en sept ans que 32 kilomètres sur 1.200 ! A plusieurs reprises le gouvernement chinois fit observer aux constructeurs que les clauses du contrat n'étaient pas p.203 remplies ; mais la « China Development Co » ne cachait plus sa lassitude ; en 1906 M. Pierpont Morgan lui acheta un grand nombre de

La politique chinoise

parts et entra en pourparlers avec Péking pour obtenir confirmation des contrats de 1898.

Mais que devient dans ces circonstances le syndicat franco-belge qui devait apparaître en cas de non-réussite des Américains ? Mais qui ne se doute qu'il a été vaincu sur les champs de bataille de Mandchourie en même temps que son tuteur russe ! Sans la guerre russo-japonaise la Russie, encore prestigieuse auprès du gouvernement mandchou, eût certainement agi en faveur du consortium français et belge qui avait su mener à bien la construction de la ligne de Péking à Han-k'eou.

Cependant M. Pierpont Morgan échoua dans ses négociations. Péking ne pouvait lui céder sans mécontenter profondément la population des deux Hou et du Koang-tong.

En effet, l'immense mouvement de solidarité nationale provoqué par le boycottage des produits américains encourageait les Chinois à se passer du contrôle des hommes techniques, des marchandises, des capitaux étrangers ; ils étaient décidés à construire eux-mêmes leur chemin de fer et à l'exploiter à leur unique profit ; ils revendiquaient toutes les charges de l'entreprise et prétendaient que seuls les nationaux peuvent être qualifiés de concessionnaires définitifs.

Chauds de la lutte qu'ils venaient de soutenir ^{p.204} contre les Américains, il n'était pas pour eux de projets irréalisables, de desseins chimériques ; emportés par leur élan, il n'était pas d'obstacles qui ne pussent être vaincus.

Au cours de cette campagne du boycottage ils avaient encore acquis un sens avisé, un certain flair politique qui dans l'affaire du rachat les fit triompher.

Sur le qui-vive depuis la tentative de Pierpont Morgan, les sociétés populaires des régions que devait traverser le railway Han-k'eou-Canton avaient soin de recueillir tous les bruits qui circulaient sur le sort de l'affaire. Tantôt c'était la cour de Péking qui avait déclaré que les Japonais, ayant chassé les Russes de Mandchourie, il était juste de

La politique chinoise

leur donner la concession ; tantôt c'était l'Angleterre qui avait décidé de construire elle-même le chemin de fer.

Enfin le 3 août 1905, l'ambassadeur de Chine à Washington s'étant mis en rapport avec les représentants de la compagnie concessionnaire, le traité d'annulation du traité de 1898 fut signé ; le Wai-wou-pou télégraphia aussitôt aux vice-rois des deux Hou et des deux Kouang de prendre leurs dispositions pour assurer la continuation des travaux.

Le vice-roi des deux Hou, Tchang Tche-tong, se fit fort de résoudre la question d'argent qui embarrassait son gouvernement. Sans en référer explicitement à Péking, il s'ouvrit au gouvernement anglais de Hong-kong. Leurs relations se précisèrent, et au ^{p.205} début d'octobre 1906, le *Mercury* de Chang-haï publiait le texte d'un contrat passé entre le vice-roi et les Anglais d'après lequel ceux-ci prêtaient aux provinces des deux Hou et du Kouang-tong la somme nécessaire pour le rachat de la concession et pour la construction de la ligne de Han-k'euou à Canton. L'emprunt était fixé au chiffre de 1.100.000 £ — environ 27.500.000 francs — à 4½ % d'intérêt par an ; les Chinois donnaient comme garantie la ferme de l'opium dans les trois provinces susnommées.

Cependant quelques hauts fonctionnaires faisaient à Péking une guerre acharnée contre cet emprunt qui, selon eux, favorisait l'ingérence étrangère dans les finances intérieures. Devant une telle hostilité, le gouvernement désavoua les négociations du vice-roi des deux Hou, et les choses en restèrent là.

Quelques mois plus tard un étudiant chinois vint du Japon exposer dans des réunions publiques à Canton les raisons d'ordre politique qui militaient en faveur du rachat par le peuple chinois de la concession américaine ; les marchands de Canton l'approuvèrent et organisèrent à leur tour de grandes conférences à la suite desquelles fut décidée l'éviction du gouvernement de Péking de toutes les affaires qui se rapportaient à la construction du chemin de fer de Han-k'euou à Canton.

La politique chinoise

On se rend compte de l'importance et de la nouveauté d'un pareil événement dont le caractère est, au premier chef, révolutionnaire ; il convient de nous y arrêter.

p.206 C'est dans un hôpital de Canton qu'eut lieu en janvier 1906 la réunion de mandarins, de notables et de marchands qui marqua la rupture définitive entre les autorités impériales et les représentants du peuple du Kouang-tong.

A la question essentielle : « Comment la Chine se procurera-t-elle les fonds nécessaires ? » un des préfets présents proposa d'élever le taux des impôts. Marchands et notables protestèrent et déclarèrent qu'il n'y avait lieu de délibérer que sur les deux questions suivantes :

La ligne doit-elle être construite par les mandarins, fonctionnaires du gouvernement, ou par les notables, par le peuple ?

Le préfet répliqua :

Peu importe que les mandarins ou les notables construisent ce chemin de fer ; ni les uns ni les autres ne sauraient rien entreprendre sans argent ; or l'argent, c'est le peuple qui doit le fournir.

Un ancien tao-t'ai, Li Kouo-lien, s'écria alors :

Les mandarins sont de mauvaise foi ; et le peuple du Kouang-tong refusera de verser les fonds nécessaires tant que ces mandarins seront à leur tête.

Le préfet protesta contre les paroles de Li qui fut aussitôt appréhendé par les soldats. Mais les p.207 notables manifestèrent la plus vive indignation ; ils déclarèrent :

Les mandarins et les notables sont égaux en cette conférence.

Les représentants du pouvoir central continuant leur opposition, les défenseurs du peuple sortirent. Dans la nuit Li fut arrêté dans sa demeure. A l'annonce de cette nouvelle l'émotion fut grande dans Canton ; et le vice-roi dut lancer des proclamations exhortant le peuple

La politique chinoise

à *ne pas s'unir aux mauvais notables* ; il ajoutait qu'il avait à cœur de construire la ligne ferrée et qu'il s'efforcera de recueillir les sommes nécessaires par le moyen d'une taxe.

Cette obstination à vouloir ignorer la volonté des notables et des marchands mit le comble à l'exaspération du peuple ; mais le vice-roi, passant outre, infligea à Li Kouo-lien une amende de 500.000 taëls.

Cependant quelques jours plus tard, le télégraphe apportait le texte d'un décret impérial visant les affaires du Kouang-tong et dont la conclusion était : *Nous vous ordonnons de nous expliquer clairement le moyen de pardonner à Li*. Le ministre des Affaires Étrangères avait en effet reçu de nombreux télégrammes protestant contre la politique de Ts'en Tch'ouen-hiuan et faisant prévoir un soulèvement populaire ; la cour ne crut pas nécessaire de tenir tête à l'opinion publique. Et Li Kouo-lien, mis en liberté, ^{p.208} se rendit à la Société des marchands au milieu des acclamations.

Il fut élu directeur de la ligne de Canton à Han-k'eu et chargé, à ce titre, d'élaborer les règlements de la nouvelle compagnie qui prit le caractère d'une affaire industrielle privée, composée de douze *guilds* commerciaux et des membres des instituts techniques. Le capital souscrit fut porté à vingt millions de dollars ; les actions furent fixées à cinq dollars dont 20 % payables en souscrivant ; aucune souscription au titre étranger n'était acceptée. Quant au gouvernement il n'intervenait que pour la protection des intérêts ; il n'avait pas à s'immiscer dans l'administration de la Compagnie des marchands, à qui incombait la construction du railway.

Le peuple du Kouang-tong fut satisfait de la solution rapide et démocratique de cette affaire. Les chefs des corporations commerciales, en qui il a toute confiance, déployèrent, dès la signature des règlements, une ardente activité. Ayant arrêté que les souscriptions seraient reçues jusqu'au 20 juin, ils engagèrent tous les « bons Chinois » à prendre des actions ; et bientôt les souscriptions affluèrent, des deux Hou, des deux Kouang, de Chang-hai, de Cochinchine, de Singapour, etc. ; les coolies eux-mêmes n'hésitèrent pas à engager

La politique chinoise

leurs économies ! L'impulsion était donnée ; et les mêmes Chinois qui avaient pris part au mouvement de boycottage des marchandises américaines ^{p.209} souscrivaient, avec un pareil enthousiasme, à l'affaire du chemin de fer de Han-k'eu à Canton.

A la fin du mois de mai 1906, les versements des Cantonais seuls dépassaient 2.800.000 dollars. La province du Hou-pei atteignait une souscription de plus de 500.000 dollars. Et la troisième province intéressée à la construction du chemin de fer, le Hou-nan, s'était fait inscrire pour la somme, de un million de dollars.

Un tel succès dépassait toutes les prévisions. Les autorités mandarinales, qui avaient escompté un échec, déploraient d'avoir combattu naguère les marchands ; et pour sauver le prestige qui lui restait, le vice-roi des deux Kouang, Ts'en Tch'ouen-hiuan, lança une proclamation dont le ton différait étrangement des précédentes et qui ne donnait pas un seul moment le change à ses administrés.

« Depuis qu'on a racheté la ligne Han-k'eu-Canton, nous avons voulu, en fait, construire avec l'aide des marchands, le chemin de fer compris dans la province du Kouang-tong ; mais nous redoutions de ne point trouver les sommes d'argent indispensables ; c'est pourquoi nous avons songé à augmenter les impôts. Maintenant, sachant que les marchands ont réuni plus de 9.000.000 de piastres dans la province et que l'argent recueilli dans les contrées extérieures n'est pas compris dans ce total, nous sommes très contents d'eux, car ils ont bien protégé l'intérêt public du Kouang-tong.

Loin de se laisser circonvenir par ce langage de bon apôtre, les marchands du Kouang-tong se ^{p.210} tiennent sur leur garde ; ils savent que les mandarins songent déjà à intervenir dans le fonctionnement administratif de la compagnie et qu'ils intriguent pour connaître exactement l'origine des souscriptions et leur chiffre. Autoriser l'immixtion du gouvernement impérial dans les affaires publiques, c'est se livrer de nouveau à l'étranger ; telle est la grande leçon que le

La politique chinoise

peuple chinois a tirée des événements passés. Il n'aura garde de l'oublier.

Mais bien que la Chine vienne de montrer avec éclat qu'elle peut se passer des capitaux étrangers, doit-on penser qu'elle trouvera en elle-même les moyens d'ordre intellectuel et technique pour résoudre les difficultés que présentent les constructions de chemins de fer ? On doit faire plus que d'en douter. Du reste la nouvelle compagnie Han-k'eou-Canton a bientôt reconnu la nécessité de recourir aux ingénieurs européens ; des Anglais, des Belges sont sur les rangs.

Mais l'enthousiasme des premiers jours, cette exaltation juvénile qui fit secouer le joug des étrangers et du pouvoir central, a beaucoup déchu ; tous ceux qui menèrent la bataille et qui s'enivrèrent longuement de la puissante saveur de la victoire se trouvent pris maintenant à la glu des responsabilités qu'ils ont assumées sans y songer.

C'est dans le camp des actionnaires que la discorde règne : les uns fléchissent sous le poids de leurs engagements et réclament l'aide du gouvernement ; les autres s'obstinent à vouloir construire la ^{p.211} ligne par leurs propres moyens ; des directeurs sont nommés et renversés aussitôt ; le vice-roi intervient pour rétablir l'ordre et exige la remise des livres comptables. Naturellement, au milieu de ces luttes, la construction du chemin de fer n'avance pas d'un pouce. Les actionnaires réunis à plusieurs reprises au cours de 1905 ont décidé d'augmenter le nombre des actions ; par un afflux nouveau de capitaux ils espèrent vaincre les difficultés techniques et administratives qui se dressent devant eux !

Enfin, quel que soit l'avenir de cette entreprise, il restera ceci : le peuple chinois a repoussé le secours de l'étranger ; il a fait reculer ses propres gouvernants pour agir par lui-même, et le chemin de fer, autrefois instrument de conquête des puissances occidentales, est devenu un moyen pour le Céleste d'user des droits de tout peuple libre ¹. ###

¹ Ce sont les mêmes sentiments qui firent échouer l'emprunt contracté par Yuan Chek'ai, ministre des Affaires Étrangères, à la fin de 1907, auprès d'un groupe de financiers anglais, pour la construction d'une ligne ferrée de Ning-pouo, port important du Tche-kiang, à Sou-tcheou, grande ville de 500.000 habitants du Kiang-sou. Comme dans

3. — L'affaire de la cour mixte

L'affaire de la cour mixte de Chang-haï a été une ^{p.212} manifestation populaire non moins caractéristique. Comme les précédentes elle était due à la fermentation politique et intellectuelle ; et de même, selon la méthode qui paraît avoir été adoptée par les agitateurs, elle a eu lieu à l'occasion d'un événement favorable.

Il s'est agi une nouvelle fois de se libérer de la tutelle étrangère, de revendiquer des droits égaux à ceux dont jouissent les autres peuples. Et, le principe de l'exterritorialité judiciaire étant mis en cause, on est parti en guerre contre les prérogatives des Européens.

Voici le fait qui détermina l'agitation :

Une veuve, nommée Li Houang-che et apparentée à une famille honorable de Canton, s'apprêtait à partir pour le Kouang-tong quand des policiers de la concession anglaise de Chang-haï l'arrêtèrent comme voleuse d'enfants. Traduite devant la cour mixte, le 8 décembre 1905, les deux juges chinois s'opposèrent à son incarcération, mais l'assesseur britannique n'admit pas cette sentence, et ses agents, en appréhendant la veuve, bousculèrent un des magistrats, M. K'ing.

Au su de la nouvelle, la population chinoise fut transportée d'indignation. L'assesseur, pour prévenir de graves événements dans cette ville, forteresse du parti révolutionnaire, consentit à rendre la liberté à sa prisonnière ; mais il y mit une condition : le versement comme garantie de cinq cents piastres ; ceci parut illicite au peuple et accrut son ^{p.213} courroux. Aussitôt des réunions eurent lieu pour protester contre la législation judiciaire des concessions étrangères, contre l'institution des cours mixtes.

Commerçants et marchands, après de nombreuses conférences, votèrent les résolutions suivantes :

l'affaire du chemin de fer de Han-K'eou à Canton, notables, marchands, étudiants, femmes même se sont insurgés contre le pouvoir central ; ce furent des gestes pareils, des manifestations d'un civisme aussi fier et aussi fougueux. Mais ici la lutte fut plus vive ; et elle eut un caractère plus politique (Voir chapitres suivants).

La politique chinoise

« Si les Anglais ne modifient pas les règlements de la cour mixte et ne désavouent pas ceux d'entre eux qui ont fait injure au Chinois, nous rompons toutes relations commerciales avec les Anglais.

Nous ne nous embarquerons plus sur leurs navires ; nous ne recevrons plus leurs billets de banque.

Les Chinois ne doivent plus reconnaître M. Twyman (l'assesseur) comme un fonctionnaire de la cour mixte.

Notables et lettrés publièrent cette proclamation :

« Si les Anglais ne modifient pas les règlements de la cour mixte et ne punissent pas sévèrement ceux de leurs compatriotes qui n'ont pas tenu compte de l'autorité des juges chinois, nous nous opposerons aux Anglais jusqu'à la mort, nous préparerons des grèves qui n'auront pas de fin.

Le tao-t'ai de Chang-haï se vit contraint de protester auprès du corps consulaire contre l'arbitraire de la municipalité anglaise. D'autre part, obéissant au Wai-wou-pou, il conseillait à la population de laisser aux autorités gouvernementales le soin de juger l'affaire. Mais les notables firent connaître ^{p.214} directement à Péking leurs sentiments ; ils disaient que, si l'on s'en tient à la lettre des traités, un procès auquel aucun étranger ne participe ne doit être jugé que par les magistrats chinois. Péking promit de faire entendre des réclamations ; mais l'on se garda d'y croire. De nouveaux meetings adoptèrent des mesures énergiques entre autres, l'exode de tous les Chinois de Chang-haï, le boycottage, la grève.

Le 18 décembre toutes les boutiques de Nankin Road étaient closes. Tout à coup des bandes d'émeutiers se précipitèrent dans les rues ; il y eut quelques blessés et quelques dégâts.

Le lendemain Chang-haï avait repris son aspect normal ; cet apaisement subit ne laissait cependant pas que d'être encore

La politique chinoise

inquiétant. Mais les Chinois ne pouvaient s'engager plus avant dans une telle aventure. Prenant prétexte d'une affaire qui offensait l'amour-propre national ils s'étaient insurgés quinze jours contre la puissance européenne dans les concessions ; point n'était nécessaire de défier davantage encore le danger. Ils n'avaient pas perdu la face ; ils couchaient sur leurs positions.

Les Anglais n'avaient pas encore touché au début de 1908 les indemnités qui leur étaient dues.

@

CHAPITRE IV

Les réformistes gouvernementaux et les révolutionnaires

@

p.215 La campagne contre les Américains, l'éviction des représentants du gouvernement central dans l'affaire du chemin de fer Han-k'eu-Canton, le conflit entre la population de Chang-haï et les Anglais de la cour mixte, toutes ces retentissantes manifestations furent pour le parti révolutionnaire l'occasion d'entraîner et de mener au combat le ban et l'arrière-ban des sociétés politiques et économiques, toute la bourgeoisie chinoise.

La foule des gueux eut son tour. Mais les insurgés ne l'engagent dans l'action qu'à bon escient, comme une force précieuse, quand l'état de choses politique est tel que par un suprême acte d'énergie on peut espérer renverser la dynastie mandchoue et faire crouler l'empire autocratique.

L'état-major révolutionnaire suit donc de près les événements. Depuis 1905 il insurge sans cesse. Jamais en effet les circonstances n'ont été aussi p.216 propices, la cour, le vice-roi, tout le personnel gouvernemental étant résolu, par peur de l'Étranger, par peur de la révolution, à restaurer le vieil édifice social : déjà ils ont gratté l'archaïsme de la façade, et à pied d'œuvre s'entassent les matériaux tout reluisants de neuf ; mais ils n'ont pas pris garde que des maçons plus décidés peuvent se rendre maîtres du chantier !

C'est pour les révolutionnaires un terrain accidenté que cette politique gouvernementale. En aucun temps il n'y eut peut-être d'aussi âpres compétitions entre grands personnages, d'intrigues, de cabales de palais, jamais surtout n'est apparu un tel effort d'intelligence pour gouverner. A la barre, l'impératrice douairière toujours vaillante, toujours maîtresse de ses précieuses facultés, subtile, intuitive, sagace,

La politique chinoise

fait front à l'orage, aux menaces et aux prétentions des révolutionnaires, aux mécontentements des conservateurs, et, entre ces deux extrêmes, toujours habile à « prendre le juste milieu » : la politique de conservation est ainsi devenue une politique de réformes ; Ts'eu-hi, qui pour sauver le trône consentit en 1900 au xénophobisme, adopte six ans plus tard les idées de K'ang Yeou-wei lui-même ! En 1900 elle écouta Touan et Kang-yi ; en 1903, 1904, 1905 elle accueille l'opinion des grands vice-rois Tchang Tche-tong, Yuan Che-k'ai, Ts'en Tch'ouen-hiuan, Touan-fang, de quelques autres mandarins comme Siu Che-tch'ang, Tai Hong-ts'eu ; enfin dans la famille impériale le prince p.217 Tsai-tchen ¹, le duc Tsai-tso, se font les avocats des progressistes.

Tous ces hommes avaient plus ou moins été favorables au mouvement réformiste de 1898 ; et le point de vue de K'ang Yeou-wei avait été le leur : l'empire traditionnaliste, perclus, momifié sous les croyances anciennes, était une proie facile pour l'étranger ; ce fait d'expérience indiquait suffisamment la politique de salut. Mais le coup d'État de l'impératrice déconcerta leurs velléités ; ils étaient, somme toute, trop bien nantis pour oser une résistance, et ce n'est qu'après la tourmente de 1900 qu'ils découvrirent leurs desseins. D'abord régler l'accès aux charges des mandarins et, par suite, réformer les modes d'enseignement ; en formulant devant la cour ces deux propositions, ils avouaient clairement leur résolution de réagir contre tout ce qu'avait édicté le gouvernement qui condamna la Réforme.

L'impératrice douairière ne s'en émut pas. Elle avait été enfin sensible à la leçon des événements ! Et les succès remportés journellement par le p.218 Japonais sur le Russe piquaient son émulation : il suffit donc aux peuples asiatiques de s'initier aux choses

¹ Fils du prince K'ing. Envoyé au Japon pour rendre compte à la cour de l'état d'esprit des étudiants chinois. Ministre du Nong-kong-chang-pou (Agriculture, travaux publics, commerce), classé après les Affaires Étrangères et avant l'Intérieur. Tsai-tchen a pris l'initiative de publier un journal commercial, le *Chang pao*.

Le prince depuis son voyage au Japon est favorable aux réformes. Il ne cache pas ses sentiments, étant très libre d'allure. Aussi les censeurs conservateurs lui tendent-ils mille embûches.

La politique chinoise

d'Occident pour écraser l'étranger ? Là où le Nippon a réussi la Chine triomphera ! L'impératrice était acquise aux réformes.

Elle décida la suppression des examens provinciaux et l'établissement d'un nouveau régime d'enseignement ¹ ; et elle ne fit aucune objection de principe aux vœux émis par Touan-fang : p.219

¹ L'élaboration des règlements relatifs à l'organisation de l'Université de Péking — créée par les *Cent Jours* et respectée par le gouvernement réactionnaire — prédisposa les esprits à l'étude d'une réglementation plus générale. On reconnut la nécessité de créer un office spécial de l'instruction publique (*hio-wou-tch'ou*) dont Tchang Pai-hi, recteur de l'Université, devint le directeur. Le 27 juin 1903 un décret impérial le chargeait de présenter sans retard au trône un rapport sur les modifications à apporter au régime scolaire. Et au mois de septembre 1904 un nouveau décret annonçait que tous les règlements concernant l'enseignement classique, traditionnel, cesseraient d'être appliqués en 1910. Le décret du 20 septembre 1906 réorganisant l'administration centrale (voir plus bas) institua le ministère de l'Instruction publique (*hio-pou*).

La condamnation de l'état de choses établi depuis plusieurs centaines de siècles ayant été définitivement prononcée on s'occupa activement au ministère de l'Instruction publique à organiser le régime nouveau.

Le règlement inséré dans la *Gazette officielle de Péking* prévoit trois sortes d'écoles : les écoles primaires, les écoles moyennes, les écoles supérieures. Dans chacune d'elles la part faite à l'enseignement des sciences est de plus en plus importante, de telle façon que le jeune Chinois arrivant vers l'âge de vingt-quatre ans au seuil de l'Université doit être à même d'opter pour l'une des huit facultés et des quarante-six carrières que ces facultés lui ouvrent. Il existera en outre deux écoles spéciales : les écoles normales où l'on étudiera les pédagogies chinoise et étrangères, et les écoles d'interprètes destinées à former des hommes capables de solutionner les affaires diplomatiques, de traduire les livres étrangers et de composer des dictionnaires.

Parmi le nombre considérable de règles, conseils, commandements, un précepte d'ordre général mérite d'être souligné : « L'organisation sociale et politique des royaumes d'Europe, d'Amérique et du Japon ont chacune un caractère qui lui est propre ; de même l'administration et les mœurs de la Chine se distinguent par des traits particuliers. Aussi un professeur chinois ne doit-il pas ébranler par des propos hétérodoxes l'édifice social et politique de la Chine ; s'il critique les vertus cardinales et les relations universelles de la philosophie célèbre (des lettrés, de Confucius) on procédera à une enquête ; si la culpabilité est établie, le professeur sera puni d'après la gravité de sa faute. »

Dans le chapitre relatif aux prohibitions de l'école nous trouvons ce souci de tenir les élèves à l'écart des discussions politiques : « Défense leur est faite de s'affilier à des sociétés secrètes, d'organiser des meetings et de faire du journalisme. »

On voit dans quel esprit étroitement conservateur et promandchou cette réglementation a été élaborée.

Le régime nouveau n'entrera en vigueur qu'en 1910 ; déjà dans un grand nombre de provinces les écoles modernes ont remplacé les écoles anciennes. Les élèves abordent l'étude des sciences occidentales avec autant de désintéressement que d'ardeur ; convoiter des grades passe bien après le désir de s'instruire et de progresser ; et l'on voit d'anciens lettrés s'asseoir sur le même banc que les jeunes gens, tel ce mandarin de quatre-vingt-treize ans qui à Tch'ang-cha (capitale du Hou-nan) s'est fait inscrire dans une école moyenne !

Mais il est peu probable que des examens sur les connaissances des sciences occidentales aient lieu prochainement ; les examinateurs sérieux et capables font défaut, et les candidats aussi.

La politique chinoise

1° Employer les fonctionnaires suivant leur talent, quel que soit leur rang.

2° Assurer la stabilité du personnel gouvernemental ;

3° Employer sans distinction de race les mandarins mandchous et chinois, civils ou militaires, des provinces ou de Péking.

C'était bien là l'essentiel du programme réformiste. K'ang Yeou-wei demandait des « sujets doués, p.220 entendus aux affaires actuelles et exempts de défauts vulgaires » ; il était opposé à la tradition suivant laquelle aucun fonctionnaire ne doit être natif de la province où il exerce son mandat et ne peut occuper un emploi plus de trois ans ; en édictant pareille mesure, les premiers empereurs de la dynastie mandchoue pensaient rendre impossible les complots ; mais les vice-rois progressistes aujourd'hui, comme les réformistes autrefois, font observer que des fonctionnaires étrangers au pays qu'ils administrent, et n'y étant que de passage, ne remplissent pas consciencieusement et avec probité les charges dont ils sont investis. Enfin il serait de bonne politique que la dynastie mandchoue donne au peuple chinois une marque de confiance en rétablissant p.221 l'égalité dans la répartition des postes et des grades administratifs : tel avait été l'article le plus osé du programme de la Réforme.

Mais Ts'eu-hi, bien que consentante aux plus douloureux sacrifices, répugnait de toucher au fonctionnement de la machine gouvernementale sans être instruite de ce qui tiendra lieu des institutions condamnées. Ici ses conseillers étaient au-dessous de leur bonne volonté ; ils parlaient d'un régime constitutionnel, mais sans pouvoir en expliquer l'organisation, de grandes administrations

A côté des écoles officielles, des particuliers, lettrés, notables, marchands, en créent tous les jours de diverses natures : écoles d'éloquence, de gymnastique, de chemin de fer, etc., etc. Par décret impérial les bonzeries désaffectées ont été transformées en salles d'école.

Enfin sous l'influence de l'opinion publique on s'est occupé dans les premiers mois de 1907 de l'éducation des jeunes filles ; c'est certainement un des signes les plus remarquables de l'évolution de la Chine : on sait qu'il était de tradition dans le Céleste Empire de considérer la femme comme inférieure à l'homme et par suite de la cloître dans le gynécée. Le règlement impérial relatif à l'organisation des collèges de jeunes filles a paru dans la *Gazette officielle* plus d'un an après le règlement général des écoles, en avril 1907 ; il a été de rédaction laborieuse.

La politique chinoise

publiques, mais sans savoir comment dresser leurs cadres et combiner leurs rouages. Une telle insuffisance exigeait un voyage à l'étranger ; Ts'eu-hi fit décréter à l'empereur le 16 Juillet 1905 :

« Actuellement nous nous débattons au milieu de mille difficultés. La cour à plusieurs reprises a rendu des décrets explicites et s'est ingéniée à chercher des moyens propres à réaliser des réformes. Elle ne s'est jamais départie de sa ligne de conduite et cependant, quoique ses plans soient arrêtés depuis plusieurs années, elle n'a pu obtenir l'ombre d'un résultat. Cela tient à ce que ses fonctionnaires manquent de culture et n'ont pas compris toute l'importance des réformes dont ils ont la responsabilité. Comment dans cette situation remédier à la faiblesse du pays, et l'arrêter sur cette pente fatale ?

« Nous déléguons le duc Tsai-tso ¹, Tai Hong-ts'eu ², p.222 Siu Che-tch'ang ³ et Touan-fang ⁴. Ils devront constituer une mission et se rendre dans tous les royaumes d'Occident et d'Orient pour y étudier tous les systèmes d'administration et choisir les meilleurs.

Dans la suite d'autres missions seront envoyées à tour de rôle et elles devront, en tous lieux et en toutes circonstances, consigner leurs observations et rédiger un rapport dans lequel nous pourrons glaner.

¹ Petit fils du prince Houei, cinquième fils de l'empereur K'ia-k'ing. Environ trente ans ; sa première femme est la sœur cadette de l'impératrice. Il était conservateur des tombeaux impériaux (les *tong ling*) quand le décret du 16 juillet lui confia la direction de la mission d'études ; il s'était toujours occupé de politique étrangère.

² Examineur provincial. Un rapport confidentiel contre l'enseignement des missionnaires et en faveur des professeurs laïques européens attira sur lui l'attention du trône.

³ Tao-t'ai. De l'école de Yuan Che-k'ai pour tout ce qui concerne les questions militaires. Le vice-roi du Tche-li le fit nommer à la vice-présidence du *Lien-ping-tchou* (conseil de réorganisation de l'armée) ; en outre il est membre du Grand Conseil.

⁴ Mandchou. D'abord gouverneur du Chen-si ; fut remarqué par l'impératrice douairière quand celle-ci se réfugia en 1900 à Si-ngan fou. Puis vice-roi des deux Kiang par intérim, gouverneur de Hou-nan. Nommé à la vice-royauté des deux Kiang, le 1er septembre 1906, à son retour d'Europe. Intelligent ; partisan des réformes scolaires et administratives.

La politique chinoise

Que tous s'acquittent avec zèle de la mission qui leur est confiée.

L'allusion à leur impéritie ne décontenança pas les conseillers des souverains. Bientôt la mission d'enquête fut prête ; elle avait pour secrétaires Kouo Kia-ki ¹, Kin Siuan-tche ², Chao Tch'ang ³. p.223 Sous la direction du duc Tsai-tso et du vice-roi Touan-fang, elle se scinda en deux groupes d'études et s'accrut, dans chaque capitale, du personnel des légations.

Son départ, le 15 octobre 1905, fut marqué par un terrible attentat des *Ko-ming tang*. Au moment où, devant la gare de Péking, le duc Tsai-tso descendait de son dog-cart une formidable détonation retentit ; il y eut quatre tués et de nombreux blessés parmi lesquels le fils du duc. On ne put savoir sur-le-champ qui avait lancé l'explosif ; mais l'identité d'un des cadavres déchiquetés par la mitraille fut établie : c'était un nommé Wou Yué, affilié aux *Ko-ming tang*, l'auteur ou l'un des auteurs de l'attentat.

Le *Min pao* a publié le testament politique du révolutionnaire Wou Yué. Après les idées du chef, de Souen Yi-sien, il est intéressant de connaître les idées du soldat.

Quelques lignes de Tchang Ping-ling, directeur du journal, précèdent ce discours posthume.

« Wou Yué a fait couler son sang dans l'intérêt du peuple. Hélas ! nous ne pouvons imiter son patriotisme et sa bravoure ; il a fait acte de révolutionnaire. Son écrit montre que ce n'est pas l'ordre des révolutionnaires qui l'a fait agir, mais son propre sentiment et son désir d'assurer le bonheur du peuple. Ceux qui flattent les Mandchous (mot à mot : la dynastie usurpatrice) diffament Wou sans mesure, mais les diffamations ne peuvent détruire son souvenir.

¹ Secrétaire au Wai-wou-pou (ministère des Affaires Étrangères). Secrétaire interprète de la mission. Célèbre dramaturge. A habité Paris.

² Fils de l'ancien membre du Grand Conseil, Kiu Hong-ki.

³ Interprète.

La politique chinoise

Nous, quatre cents millions de Chinois, si nous ne ^{p.224} combattons pas les usurpateurs, si nous ne nous révoltons pas, la mémoire de Wou Yué sera alors vraiment morte.

Je vais maintenant reproduire le discours de Wou Yué et je demande aux lecteurs du journal si Wou est bien mort (c'est-à-dire si ses idées n'éveillent pas d'écho dans leur cœur) ¹.

Voici les points principaux du pamphlet :

1° Si les Chinois soutiennent les Mandchous, ils causeront le démembrement de la Chine ; 2° les Mandchous ne consentiront jamais à organiser la monarchie constitutionnelle ; 3° ce régime ne serait pas un bien pour les Chinois ; 4° il faut instaurer la république ; 5° ceux qui demandent que les Mandchous octroient une constitution ne sont pas les amis du peuple (à l'adresse de K'ang Yeou-wei, de Leang K'i-tchao et de quelques mandarins) ; ils veulent s'emparer des hautes fonctions ; ce sont des ambitieux.

Le développement de cette dernière partie est curieux ².

« Beaucoup réclament en Chine l'établissement d'une monarchie constitutionnelle ; ils trompent le peuple ; en réalité ce sont des conservateurs (toujours à l'adresse des réformistes) ; leurs intentions ne sont pas pures. S'ils avancent, ils ne pourront laver entièrement le pays de sa honte ; s'ils reculent ils ne gagneront pas la confiance des Mandchous. Ils veulent aggraver la situation de l'esclave chinois et affermir pour cent mille ans le trône des usurpateurs... Hélas ! nos quatre cent ^{p.225} millions de compatriotes lèvent les yeux et espèrent ; mais ils ne savent pas grand chose.

« Je suis un *Ko-ming tang* ; je ne me soumettrai jamais à un monarque constitutionnel. Nous, Chinois, ne sommes ni ânes ni chevaux (?). Moi, je suis la victime qui s'offre pour

¹ Traduction de M. Charles B. Maybon.

² *Ibid.*

La politique chinoise

dynamiter ces gros mandarins qui prétendent vouloir une monarchie constitutionnelle.

Si Wou Yué a lancé sa bombe, c'est donc pour punir les membres de la mission d'enquête de leur duplicité : étant dévoués à la dynastie régnante, ils ne pouvaient sérieusement désirer des réformes. Bien que Tchang Ping-lin ait dit que Wou Yué a agi de son propre mouvement, on ne peut nier que son acte ne soit le résultat direct de la propagande révolutionnaire des intellectuels. Un tel exploit affirmait bien l'antagonisme irréductible qui séparait les réformistes gouvernementaux ou les publicistes constitutionnels des *Ko-ming tang*.

Les ambassadeurs visitèrent consciencieusement les principales nations européennes, les États-Unis et le Japon. Au mois d'avril 1906 ils étaient en France ; les étudiants chinois à Paris leur présentèrent une requête dont voici les grandes divisions :

- 1° Travailler à affermir le sentiment patriotique et à encourager la solidarité parmi le peuple des différentes provinces.
- 2° Établir une assemblée représentative ;
- 3° Multiplier les journaux et autoriser les discours publics ;
- 4° Renforcer les défenses nationales et créer des voies de communication ;
- 5° Réformer l'administration financière.

p.226 C'étaient les vœux mêmes du pays, abstraction faite des revendications de parti. Les révolutionnaires sont convaincus que de tels vœux ne seront jamais exaucés tant que les Mandchous détiendront une partie du pouvoir ; en juin 1906, au retour de la mission, les *Ko-ming tang* épiaient le débarquement de Tsai-tso et de sa suite ; les autorités vivaient dans une perpétuelle inquiétude, elles s'attendaient à des troubles, à la reproduction du geste de Wou Yué, et il leur semblait en quelque sorte naturel, fatal que l'arrivée des mandarins comme leur départ fût annoncée par la bombe de dynamite.

La politique chinoise

Du reste on était prévenu que Souen Yi-sien avait surveillé le passage de la mission à Singapour et qu'après elle, il s'était embarqué pour Hong-kong ; son départ avait été annoncé avec terreur par le consul chinois de Singapour au vice-roi des deux Kouang. Mais le chef *Ko-ming tang* n'avait d'autre pensée que d'inspirer quelque effroi à ses ennemis. Un acte de violence eut été à cette heure impolitique : il était préférable, pour le parti révolutionnaire, d'observer attentivement les démarches de la mission, de connaître quels enseignements, quelles ardeurs réformistes elle avait puisés en Occident, d'assister un peu en spectateur aux prochaines manifestations gouvernementales. Mais les autorités croyant n'avoir affaire qu'à des forcenés arrêtèrent de sévères mesures de police et chambrèrent littéralement Tsai-tso et les autres dès leur arrivée à Chang-haï et à Péking.

Ce retour prit les proportions d'un grand ^{p.227} évènement politique. On eût dit que ces mandarins apportaient dans leur valise le secret du renouvellement de l'empire ; et les journaux chinois étaient chaque jour bourrés de nouvelles, de révélations sur le voyage, les idées, les découvertes, les projets des voyageurs. Seul, au milieu de tous les racontars, un fait pouvait être certifié : à l'étranger les commissaires impériaux avaient acquis la conviction que l'établissement d'un gouvernement constitutionnel serait un bien pour la Chine et pour la dynastie mandchoue.

On ne parla plus dès lors dans le monde des lettrés, des notables, des étudiants, des commerçants que de la future constitution. Chacun émit son avis, soutint une opinion. Le parti révolutionnaire ne manqua pas d'intervenir dans ces débats. Il le fit avec une réelle maîtrise et une intelligence de la situation que l'on eût vainement cherchée dans le journalisme indépendant. Pas de puérités, de naïvetés, comme dans les autres compositions chinoises, mais une argumentation rigoureuse, serrée, et soutenue par quelques notions, plus ou moins exactes, d'histoire européenne.

La politique chinoise

Le *Tchong Kouo je pao* (« La Chine, journal quotidien »), organe des *Ko-ming tang* paraissant à Hong-kong, donna notamment le 7 août 1906 un article des plus intéressants sous le titre :

Préparatifs pour l'établissement d'un gouvernement constitutionnel d'après les cinq mandarins revenus d'Europe.

p.228 En voici la traduction in extenso ¹. L'exorde n'est pas sans originalité.

« La cour pense mettre d'accord Mandchous et Chinois en établissant un gouvernement constitutionnel ; elle éviterait ainsi de partager le melon (sans doute : «... de faire le jeu des Européens qui se proposent de partager la Chine »). Sentiments dégoûtants ! (dans le texte : « à faire vomir »).

Si l'on examine les propositions des cinq ta-tch'en (grands ministres) on n'est pas long à s'apercevoir qu'ils parlent de faire une constitution sans songer qu'au préalable il faut se faire une méthode.

Dire que l'on espère réaliser la fusion des divers éléments de l'empire par un gouvernement constitutionnel mandchou, c'est une inutile fourberie ; quand la racine est pourrie, peut-on croire que l'arbre va croître et prospérer ? Vous voyez que le Tzar vient de dissoudre la Douma ; que ce fait vous éclaire et vous soit une preuve (de la sincérité des autocrates) !

Un journal japonais dit que les mandarins envoyés à l'étranger par le gouvernement mandchou n'ont d'autre but que de jeter de la poudre aux yeux (boucher les oreilles et fermer les yeux aux hommes de leur génération) et que la politique de la dynastie a toujours été de gagner du temps. Voilà bien la vérité !

Le polémiste entre ensuite dans le vif du sujet.

¹ Traduction de M. Charles B. Maybon.

La politique chinoise

« Le grand examinateur du Kan-sou a envoyé un rapport à l'empereur, relatif à la Constitution ; il dit en substance : « Si l'on hâte l'établissement de la Constitution, les paroles magiques de liberté et d'égalité perdront de leur vertu (aux yeux du peuple) et cesseront d'être effrayantes (pour nous). » Et il prie l'impératrice et l'empereur d'approfondir cette question.

Mais donner au peuple une Constitution pour ^{p.229} détruire (l'effet) des paroles de liberté et d'égalité, c'est avouer que le but de l'établissement de la Constitution serait d'empêcher le peuple de pratiquer la liberté et l'égalité. Cependant la liberté et l'égalité sont à la base de toute constitution ; la bonté ou la malice des gouvernements constitutionnels existants dépend de l'idée que se fait le peuple de la liberté et de l'égalité. Ainsi l'affaire est claire. Bien que le gouvernement russe soit tyrannique, l'empereur, pendant que la Douma siégeait, a été obligé de s'y rendre en personne et de proclamer qu'il octroyait au peuple les trois grandes libertés de pensée, de parole et de réunion. C'est qu'il savait bien que la liberté et l'égalité sont parties intégrantes de la constitution, et que, si le peuple n'a pas le droit de penser, de parler et de se réunir, c'est comme s'il n'avait pas de constitution ou comme s'il avait la constitution du gouvernement turc. Et le gouvernement mandchou octroierait au peuple une constitution pour lui enlever la liberté et l'égalité ! Comment n'être pas frappé de l'étrangeté de la chose ?

Le duc Tsai et Chang Ki-heng ont présenté un rapport à l'empereur le priant d'imiter la constitution allemande, parce que la puissance et le prestige de l'Allemagne sont à leur apogée et parce qu'il y a de l'analogie entre la forme de la monarchie mandchoue et la forme de la monarchie allemande.

Cette proposition prouve que le voyage de Tsai et de Touan n'a servi qu'à dépenser des sommes considérables au

La politique chinoise

détriment des Chinois (dans le texte : « les frais de voyage des cinq esclaves — de la dynastie — sont le sang et la graisse des Chinois »). En effet, le gouvernement constitutionnel allemand est le résultat de plusieurs révolutions. Un dicton allemand dit : « La liberté et l'égalité ont grandi dans les forêts germaniques » ¹. La constitution allemande est l'essence de ces p.230 idées de liberté et d'égalité. Or le gouvernement mandchou veut arrêter la marée montante de liberté et d'égalité. Les deux ta-tch'en ne connaissent ni l'histoire ni le contenu de la constitution allemande. L'Allemagne, en 1871, a proclamé sa constitution ; dès que les affaires militaires ont été terminées, l'empereur a transmis le pouvoir législatif à une assemblée. Est-il possible en vérité que Kouang-siu établisse une puissance législative, et, régnant sans rien faire, signera-t-il la promulgation d'une constitution ?

« Le gouvernement allemand est une confédération ; si le gouvernement mandchou voulait imiter la constitution allemande il enverrait des représentants au Parlement. Mais ce n'est pas possible, car les deux Chambres seraient alors chinoises. Quoique les Mandchous ne soient pas intelligents, ils ne feront certainement pas une pareille sottise ! Je crois que leur idée est de n'admettre que des Mandchous dans la Chambre Haute. Et nous arriverions ainsi à un but contraire à celui de la constitution allemande. Je ne peux consentir que

¹ Avec quelle foi aveugle ces révolutionnaires chinois ont lu Montesquieu ! Ce qu'ils prennent pour un dicton allemand, n'est-ce pas un des nombreux paradoxes de l'*Esprit des Lois* : « Si l'on veut lire l'admirable ouvrage de Tacite, on verra que c'est d'eux que les Anglais ont tiré l'idée de leur gouvernement politique. Ce beau système a été trouvé dans les bois. » (*De la constitution d'Angleterre*, Livre XI, chapitre VI.)

Il est vrai que l'opinion de Montesquieu ne se discute plus, que son idée a pris la figure d'un axiome depuis les écrits de l'école libérale française. En haine de l'empire et des pays latins celle-ci accrédita après 1815 que « la Gaule était la corruption et la lâcheté ; la Germanie était la vertu, la chasteté, le désintéressement, la liberté... Dans le petit livre de Tacite, nous ne voulions lire que les lignes qui sont l'éloge des Germains... Nous allions jusqu'à supposer que le régime parlementaire nous venait d'eux, que c'étaient eux qui nous avaient enseigné à être libres... » (Fustel de Coulanges : Questions historiques. *De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne.*)

La politique chinoise

cette vile horde nous berne par de belles promesses et sème le doute dans l'âme des Chinois.

Le danger est justement perçu et nettement ^{p.231} indiqué : en captant la confiance du peuple, en le berçant d'espoirs, le gouvernement peut arrêter l'élan révolutionnaire du pays et troubler les esprits. C'est un tel sentiment qui a armé la main de Wou Yue et qui imprime à la démonstration du journaliste du *Tchong Kouo je pao* cette saisissante force dialectique. Le *Ko-ming tang* dénoncent inlassablement la perfidie, la politique insidieuse des Mandchous ; par le raisonnement, par une argumentation précise et bien conduite, mais aussi par le persiflage, par la raillerie acérée ; la troisième partie de l'article du journal révolutionnaire de Hong-kong est un vrai modèle de satire politique chinoise.

« Il serait aisé de prouver que T'ie-leang, ministre des Finances, a repoussé énergiquement toute idée de constitution. Son but est d'élever les Mandchous et d'abaisser les Chinois ; il aurait chargé le généralissime Leang-pi d'élaborer un projet de loi dans ce sens.

T'ie-leang et Leang-pi sont vraiment les chefs de la politique antichinoise. Leur action est empoisonnée ; et ce n'est pas d'un jour qu'elle date : il y a des centaines d'années qu'elle désole notre pays !

Lorsque T'ie-leang a inspecté les provinces du Yang-tseu les Chinois de ces contrées ont été pressurés (leur graisse raclée) ; on ne peut apprécier à quel point !

Quant à Leang-pi, il est encore plus fourbe. Lorsqu'il était étudiant à Tôkyô, il avait déjà adopté les opinions antichinoises, et il les manifestait ouvertement. De retour en Chine, il obtint de très hauts emplois ; mais regardez ses nombreux condisciples : ils sont petits officiers ou professeurs, tandis que Leang-pi, parce que Mandchou — c'est effroyable ! — est devenu généralissime ; et il est

La politique chinoise

maintenant à même de mettre en pratique sa tortueuse politique : élever les Mandchous, opprimer les Chinois. p.232

Les Mandchous sont aujourd'hui en alerte, couchent sur les épines et mangent du fiel (pour se tenir éveillés et prêts à la lutte) ; et Leang-pi et T'ie-leang affirment leur volonté de s'opposer au gouvernement constitutionnel, à la discussion même de cette question. Qu'y a-t-il là de surprenant ? Établir la constitution nuirait aux intérêts mandchous. Les deux ministres n'en veulent pas. D'un autre côté, améliorer le gouvernement, cela ne pourrait longtemps être une sauvegarde pour les Mandchous.

Un jour les Chinois auront le sentiment de leurs droits. Alors la politique de l'amélioration (la politique réformiste) et celle du changement (la politique révolutionnaire) seront aussi opposées que l'eau et le feu, comme le prouvent les affaires russes. Les deux pays (la Chine et la Russie) le savent bien ; c'est par le fer et le sang que l'on agit contre eux ; ils sont décidés à employer la force.

La marée de la constitution monte ; on ne peut l'arrêter. Dans les provinces, des troubles suffisent à faire réfléchir les esclaves des Mandchous (les mandarins), à refroidir leur bile ; mais ils continueront à approuver les Chinois et à flatter les Mandchous. Nous devons pénétrer leur politique.

En résumé l'opinion de la cour est contraire à l'établissement d'une constitution. Les ministres ignorent si bien que chez les nations étrangères les lois de finance sont votées par le Parlement que T'ie-leang en ce moment veut établir un impôt sur le revenu ; la constitution est alors inutile.

Donc si le gouvernement mandchou manifeste le désir d'adopter les institutions des peuples civilisés, c'est toujours pour mieux racler la graisse du peuple.

La politique chinoise

Enfin l'histoire nous apprend qu'une constitution unique ne peut convenir à des peuples différents et que pour une même race il n'est pas de régime constitutionnel sans révolution.

Pour juger maintenant la profondeur de l'abîme ^{p.233} qui sépare les révolutionnaires des réformistes, il suffit de lire un article sur le même sujet du *Che-wou-pao* de Chang-haï, l'ancien organe de K'ang Yeou-wei.

« Mon pays est malade de politique. A la suite de cette visite (de la mission des mandarins en Europe) agira-t-on graduellement ? Quand l'année dernière les ministres sont partis de Chang-haï, le pays pensait qu'après six mois de voyage ils auraient de nouvelles idées et qu'aussitôt la Chine changerait d'aspect. Vous, cinq mandarins, dites-nous quels progrès a fait la Chine ; et vous-même avez-vous progressé ?

Je vais expliquer quelle est la raison de l'examen des politiques (de la mission d'études à l'étranger).

Les mandarins partis il y a quelques mois pensaient que la Chine elle-même aurait le pouvoir d'organiser un gouvernement constitutionnel. A cette époque leur réputation était grande ; tout le monde espérait en eux. Ils partirent. Ne cessez pas d'avoir confiance en eux. Ils seront dignes de leur ancienne réputation et ils satisferont l'espérance du pays.

Leur mission a coûté une somme s'élevant à plus d'un million ; des hommes remarquables par leur talent et par leurs titres de noblesse les accompagnèrent. La cour a su apprécier leurs efforts ; ceux qui étaient opposés à cette mission ont jeté une bombe, et, par ce moyen de terrorisation, ont propagé d'effrayantes rumeurs dans tout le pays. Mais, loin d'être découragés, les cinq ministres ont témoigné de plus d'ardeur.

Les hommes qui entreprennent une grande œuvre ont la force de persévérer, de résister aux plus violentes tempêtes. Les cinq mandarins avaient résolu d'obéir à la cour qui ajoutait un

La politique chinoise

grand prix à l'étude des constitutions étrangères. On ne peut pas ne pas juger cette affaire comme très importante.

La question de l'établissement d'une constitution est véritablement pour l'avenir de la Chine une question de ^{p.234} vie et de mort. Les mandarins auront la force de réaliser les réformes ; mais s'il y a des obstacles ils ne le pourront pas. Et si des hommes se fâchent contre les Mandchous, les mandarins, avec leur force tenace, détruiront l'opposition. Nous disons à ces mandarins : « L'établissement du régime constitutionnel est urgent ; la voie qui conduit à ce but est dangereuse. Mais les mandarins, rencontrant les cent vents et les dix mille marées décuplés, ne se laisseront pas détourner de leur devoir. Et nous leur disons : le jour de la victoire n'est pas encore atteint ¹. »

Le *Che-wou-pao*, en définitive, se déclare partisan des grands mandarins réformistes, qu'ils soient Mandchous ou Chinois, et de la cour, déterminés à défendre les intérêts nationaux ; il estime qu'on doit faire crédit à tous les hommes de bonne volonté et que le patriotisme réproouve toute politique d'opposition.

Mais le *Che-wou-pao* n'exprime que l'opinion de quelques personnalités ; il n'est l'organe d'aucun parti ; très lu par la classe moyenne, par les marchands aisés, il est sans influence sur ces deux collectivités, en dehors desquelles rien n'existe de résistant : le gouvernement avec tous les éléments qui le composent et qui l'entourent, depuis la famille impériale et les ministres jusqu'aux fonctionnaires en expectative d'emploi et aux lettrés sans situation — le peuple, le nombre, la multitude, depuis les coolies jusqu'aux notables et aux étudiants de retour de l'étranger.

^{p.235} L'opinion du *Che-wou-pao* est donc sans valeur et ne mérite pas d'être retenue. Seules deux grandes forces sont en présence : le parti mandchou, conservateur, fort des appétits qu'il satisfait, de ceux

¹ Voir la note de la p. 228.

La politique chinoise

qu'il aigüise, fort surtout de ce qu'il a le pouvoir — le parti de tous ceux qui ne veulent pas être dupes, le parti révolutionnaire, fort du nombre de ses adhérents, de sa discipline, de son organisation, de sa doctrine politique et sociale.

Et l'intérêt de l'heure actuelle se concentre si bien dans la lutte des deux antagonistes que les péripéties de la politique gouvernementale semblent n'avoir d'autre importance que d'engager plus étroitement le combat.

@

CHAPITRE V

Les réformistes gouvernementaux et les conservateurs

@

p.236 Dès son retour de l'étranger le gouverneur Touan-fang apparut comme le coryphée des réformistes gouvernementaux ; il entra aussitôt en relations avec Yuan Che-k'ai vice-roi du Tche-li, Tchang Tche-tong, vice-roi des deux Hou, Tcheou Fou ¹, vice-roi des deux Kiang, Si-leang ², vice-roi du Sseu-tch'ouan, Ts'en Tch'ouen-hiuan, vice-roi des deux Kouang, avec tous ceux qui, comme lui, inclinaient vers les mêmes solutions. Ils se concertèrent longuement par écrit sur le projet de réforme administrative et constitutionnelle ; Touang-fang p.237 insistait pour que l'on prît comme base d'études la constitution allemande. De son côté le duc Tsai-tso conférait avec l'impératrice et expliquait que seul le régime japonais pouvait convenir à la Chine. D'autres divergences de vues se manifestèrent. Tour à tour l'impératrice fit appel aux lumières de Tchang Tche-tong et de Yuan Che-k'ai ; celui-ci demandait que l'on fît l'essai des institutions représentatives dans la province du Tche-li. Mais Ts'eu-hi se refusa à se prononcer avant qu'une commission eût étudié les rapports des commissaires impériaux.

Le 27 août 1906 un édit nomma cette commission. Elle était composée des ministres du *Kiun-ki-tch'ou* — Grand Conseil ou Conseil privé —, des membres du *Tcheng-wou-tch'ou* — Conseil des affaires du gouvernement — et, comme représentant des vice-rois, de Yuan Che-k'ai.

¹ Gouverneur de Chan-tong après Yuan Che-k'ai (Voir à l'appendice la dissertation de Tcheou Fou sur le culte confucianiste [c.a. : ?]) ; vice-roi des deux Kiang ; vice-roi des deux Kouang, où il succède à Ts'en Tch'ouen-hiuan ; la cour le met en disponibilité à la suite des troubles de 1907 ; Ts'en, qui l'avait accusé d'incapacité, lui succède mais ne prend pas possession de son poste. Tcheou Fou avait jusqu'ici une réputation d'habileté ; et, bien que très âgé, il s'est montré maintes fois partisan d'une politique réformiste.

² Mandchou. Aujourd'hui vice-roi du Yun-nan.

La politique chinoise

Dès ce moment, l'opposition conservatrice, jusque là indécise, s'en tenant aux remontrances, se risque à faire entendre des protestations. T'ie-leang ¹, Yong-k'ing ², ministres, Choen-you ³, vice-roi du Chen-si-Kan-sou, tous trois mandchous, sont parmi les plus intransigeants. ⁴

p.238 Cependant l'impératrice ne se laisse pas émouvoir ; et le 1er septembre elle motive l'établissement du régime constitutionnel.

Nous avons reçu en respect de notre très sainte mère, l'impératrice douairière, l'avis suivant :

Depuis le commencement de notre dynastie jusqu'à présent, nos anciens empereurs très savants se sont succédé en nous transmettant beaucoup de très bons conseils ; mais ils ont également changé leurs programmes d'après la situation du temps.

Aujourd'hui, des communications s'établissent entre toutes les nations du monde et leurs lois de même que leurs règles d'administrations sont améliorées de temps en temps.

Les nôtres, qui sont très anciennes, demeurent encore les mêmes qu'autrefois. En conséquence, notre Chine est fort menacée et placée dans une situation un peu difficile.

Si nous ne demandions pas aux hommes de talent d'améliorer et changer nos administrations et toutes nos lois trop anciennes, nous abuserions du bon cœur et de la faveur de nos anciens empereurs et nous risquerions de perdre la confiance du peuple et des fonctionnaires.

¹ Ministre des Finances, puis quand Yuan Che-k'ai perdit son crédit, ministre de la Guerre.

² Membre du Grand Conseil. Mandchou.

³ Mandchou. De quarante à cinquante ans. Très habile pour régler les affaires de frontières ; contre la constitution et ennemi des Russes. Influent.

⁴ Parmi les grands mandarins conservateurs il faut encore citer Tchao Hong-sien, gouverneur du Chan-si, cinquante-cinq ans ; Tch'en K'ouei-long, soixante-dix ans, ignorant et entêté, gouverneur du Kiang-sou ; Pang Hong-chou qui a été gouverneur du Hou-nan, mandchou, de cinquante à soixante ans.

La politique chinoise

C'est pourquoi nous avons envoyé dernièrement quelques hauts mandarins en mission chez toutes les nations étrangères, pour y étudier les règlements des administrations ainsi que les diverses lois constitutionnelles.

Le prince Tsai-tso et ses autres collègues sont de retour en Chine de leur mission. Ils nous ont adressé leurs rapports par lesquels nous apprenons que le motif de la faiblesse de la Chine vient de ce que les mandarins n'ont jamais de relations avec le peuple ; que les p.239 affaires de la cour intérieure et des provinces ne sont pas communiquées ; que les mandarins ne savent pas protéger le peuple et le peuple ne sait rien de ce qui se passe dans l'empire.

Les nations étrangères sont très fortes ; car elles s'efforcent de créer des lois constitutionnelles et d'accepter les avis du peuple. Dans ces pays les officiers et les soldats vivent en bonne intelligence avec les gens du peuple et toutes les lois officielles ou administratives, sont l'émanation de la volonté nationale.

En outre, toutes les nations étrangères ont le courage de modifier de temps en temps les règlements de leurs administrations. Elles s'imitent réciproquement et une grande concordance de vues s'établit entre elles depuis longtemps.

De notre côté, nous devons alors, en cet ordre d'idées nous empressez d'appliquer les lois constitutionnelles, en imitant les étrangers. La possibilité de l'application de ces lois appartient à la cour suprême ; mais le peuple peut l'aider en ce sens. En agissant ainsi nous sommes sûrs de concourir à maintenir la paix et consolider notre dynastie au delà de dix mille ans.

Pourtant, en ce moment, les règlements des fonctionnaires de notre Chine ne sont pas encore bien établis et la civilisation n'est pas encore florissante partout. Si l'on se presse trop de faire l'application des lois constitutionnelles, on risque de ne

La politique chinoise

pas en retirer tout le bénéfice immédiat et de perdre un temps utile en vaines déclamations.

Nous voulons donc, d'abord, faire tomber tous les abus et commencer à modifier les règlements des fonctionnaires ; ce sera, à notre avis, la voie la meilleure pour nous acheminer vers les lois constitutionnelles.

Nous commandons donc, qu'on délibère d'abord sur les règlements des fonctionnaires au sujet de leurs degrés et de leurs emplois, qui devront presque tous être changés. Ensuite viendra l'étude des diverses lois, des affaires scolaires, des finances, des milices et de la police ^{p.240} afin que tous les notables, les lettrés et le peuple connaissent bien les administrations de notre empire.

Nous ordonnons à tous les fonctionnaires de la cour et des provinces de redoubler de zèle et faire les plus grands efforts pour que les réformes susdites soient faites avec résultat. Dans quelques années, lorsque les programmes seront acquis et des progrès à peu près manifestés partout, nous nous empresserons d'imiter les bonnes administrations et les lois de certaines nations étrangères, suivant les exigences du jour.

Avant l'application des lois constitutionnelles, nous publierons à nouveau un décret impérial pour indiquer au peuple le délai de cette application, qui précédera les progrès réalisés et les affaires faites.

Maintenant nous enjoignons aux maréchaux tartares, aux vice-rois et aux gouverneurs des provinces de faire savoir au peuple par une proclamation très claire et très succincte, de s'adonner à l'étude et à l'instruction de leurs besoins ; de pratiquer la doctrine d'amour envers l'empire et de fidélité envers l'empereur ; de faire des progrès dans la civilisation et l'hygiène ; de ne pas se rendre nuisible à l'intérêt public en flattant le sien propre ; de ne pas discuter sur des affaires

La politique chinoise

très importantes avec colère ; de respecter les ordres supérieurs et de s'attacher à conserver la paix.

Tout cela concourt à la préparation des lois constitutionnelles. Nous fondons un grand espoir sur la sagesse de notre peuple et ne croyons pas être contraires aux lois de l'étiquette de notre dynastie en le lui faisant savoir.

Respect à ceci ¹.

Le lendemain, 2 septembre, un nouvel édit constitue une « commission des Réformes administratives ».

« Hier nous avons publié un décret de notre sainte mère impératrice-douairière au sujet de la préparation ^{p.241} de l'application des lois constitutionnelles, enjoignant que les règlements de tous les fonctionnaires de la Chine seront d'avance changés.

Constatant que ce projet a une grande importance, nous voulons examiner attentivement tout cela suivant la situation de l'époque actuelle et parallèlement avec les méthodes de sagesse de nos aïeux, de manière que toutes ces lois copiées de l'étranger soient possibles et aisées aux Chinois sans être trop contraires aux us et coutumes du pays.

En agissant ainsi, nous aurons travaillé pour le plus grand bien de la Chine.

Cette commission comprend à peu de choses près les mêmes membres que la Commission convoquée par l'édit du 25 août : le duc Tsai-tso, les princes Tsai-tchen et Tch'ouen ², les ministres et le vice-roi Yuan Che-k'ai, soit sept Mandchous et sept Chinois.

L'édit ajoute :

¹ Traduction de *l'Écho de Chine*.

² Frère de Kouang-siu. A été chargé en 1901 de porter à l'empereur d'Allemagne les regrets de l'empereur de Chine et du gouvernement chinois au sujet de l'assassinat du baron de Ketteler, ministre d'Allemagne. Le prince Tch'ouen a épousé la fille de Jong-lou. Il est membre du Grand Conseil.

La politique chinoise

« Nous ordonnons aux fonctionnaires susdits de donner des preuves de leur amour pour la justice et le bien public et d'user d'aménité et de bienveillance dans la discussion des futures lois.

Nous ordonnons également à Touan-fang, à Tchang Tche-tong, à Choen-you, à T'ie-leang, à Tcheou Fou et à Ts'en Tch'ouen-hiuan de désigner quelques hauts dignitaires, s'ils ne peuvent eux-mêmes quitter leur vice-royauté, pour suivre les délibérations de la commission. p.242

Nous nommons spécialement le prince du sang K'ing, le ministre Souen Kia-nai, le président Kiu Hong-ki à la charge de surintendants généraux pour l'étude de ces mêmes lois ; lorsque les lois seront prêtes, ils viendront nous les soumettre.

Respect à ceci.

Ces deux édits remplirent d'enthousiasme les jeunes fonctionnaires de Péking. Et quand ils furent connus dans les provinces, les journaux et les associations non révolutionnaires manifestèrent leur joie ; que d'espoirs et de rêves leur inspiraient ces promesses impériales !

Les feuilles de Chang-haï disaient :

« Ce jour marque pour nous un grand pas dans la voie du progrès. Ces réformes si longtemps attendues changeront totalement la face de la Chine et créeront dans le pays entier une ère de prospérité et de bonheur, jamais connue en Chine depuis la plus haute antiquité.

Choisissons un jour favorable pour nous assembler par milliers afin de proclamer que la Chine a fait le premier pas vers une constitution équitable et bonne, ennemie des abus et des erreurs.

Cette réunion eut lieu le 16 septembre dans un jardin près de Chang-haï.

La politique chinoise

« Elle a été organisée, annonçaient, en ville, de nombreux placards, pour fêter la renaissance de la Chine et la prochaine application des lois constitutionnelles. Tous les lettrés, les notables et les commerçants sont invités à s'y rendre.

De nombreux orateurs, parmi lesquels le tribun ^{p.243} polyglotte Ma Siang-peï, exaltèrent la politique réformiste et saluèrent l'aube de la renaissance chinoise. En d'autres villes il y eut de semblables réjouissances.

Par contre les édits des 1er et 2 septembre firent le désespoir des conservateurs. Ils pouvaient cependant compter sur les Mandchous de la commission des Réformes : tous étaient plus ou moins opposés aux innovations. Quant aux grands fonctionnaires chinois de Péking, peu ne se faisaient pas scrupule de toucher au *statu quo*. Tsai-tso, Touan-fang et Yuan Che-k'ai tenaient tête à cette sourde hostilité ; tous trois exhortaient l'impératrice à ne pas se laisser fléchir, à blâmer, à punir les opposants ; la neutralité du prince K'ing, président du Grand Conseil, était pour les réformistes un avantage ; et bientôt l'arrivée des délégués des vice-rois des deux Hou, des deux Kouang, des deux Kiang leur fut un renfort.

Aussi bien la « commission des Réformes administratives » organisée par les décrets des 1er et 2 septembre avait pris la place de la « commission d'Étude des lois constitutionnelles » organisée par le décret du 27 août ; c'était en moins de cinq jours une notable reculade, un succès à l'acquit des conservateurs ou, mieux, des éléments modérés. Ils se gardèrent de pousser davantage à la réaction. Et le 18 septembre les membres de la commission se mirent d'accord sur une série de mesures, trop anodines pour que les tenants de la vieille Chine en prissent ^{p.244} ombrage, suffisamment vagues pour donner le change aux impatients. Et l'on se sépara à cause des fêtes du Moyen Automne.

Cependant la parole de l'impératrice promettant une charte constitutionnelle demeurait, et l'incertitude de l'avenir tourmentait le

La politique chinoise

parti des conservateurs. Durant la vacance de la commission il se promit d'agir.

Il agit, comme doit agir tout parti conservateur, en apeurant les intérêts : les intérêts des Mandchous privilégiés, les intérêts des personnages en place, les intérêts des postulants et des stagiaires, prêts à saisir ce qui avait été payé par des années de servilité ou, en un jour, par de l'argent, enfin les intérêts de la basse clientèle et ceux, plus vils encore, des gens du palais.

En octobre des vice-rois, comme Si-leang, étaient entrés dans l'opposition conservatrice ; d'autres, de tendance progressiste, comme Tchang Tche-tong, se désintéressaient du sort des réformes. T'ie-leang, Yong-k'ing triomphaient. Le prince K'ing donnait à sa neutralité un caractère peu bienveillant aux constitutionnels. Et le gouvernement était dominé par les censeurs, tous rétrogrades ; la volonté elle-même de l'impératrice cédait à leurs objurgations.

Déjà elle avait faibli quand un jour elle vit venir vers l'empereur tous les eunuques du palais, poussés par les ennemis des réformes. Ces serviteurs, sur un ton lamentable, demandaient au souverain protection contre les novateurs, contre le duc ^{p.245} Tsai-tso qui avait osé réclamer leur suppression. Et l'empereur, encouragé par Ts'eu-hi, avait répondu à ces supplications : « Moi, vénérable Bouddha ¹, je n'ai jamais eu l'intention de vous éloigner ; il ne faut pas écouter les bruits qui vous viennent du dehors. »

A quelque jours de là, ce furent les femmes, les filles des dignitaires, des princes, des ducs mandchous qui vinrent pleurer aux pieds de l'impératrice. « Est-il vrai, demandaient-elles, qu'on va bouleverser l'empire, changer les lois, réformer l'administration ? On nous dit chaque jour que des mandarins veulent supprimer les fêtes, les rites désuets, les emplois inutiles, les coutumes fastueuses ! Que

¹ C'est ainsi que l'empereur se désigne quand il parle à ses serviteurs ; *lao* (vieux) *fo* (bouddha) *yé* (père).

La politique chinoise

deviendrons-nous ? » A ce gémissements l'impératrice ne répondait que par des larmes.

Elle ne put rester insensible à de tels assauts, et quand Yuan Che-k'ai fut de retour des grandes manœuvres qu'il dirigeait, il constata d'un coup d'œil le nouvel état d'esprit qui régnait au palais et dans les administrations centrales. À une audience Ts'eu-hi lui apprit elle-même qu'elle ne désirait pas aller plus avant ; le vice-roi, dit le *Che-wou-pao*, revint à Tien-tsin très affecté. La campagne contre les réformes n'avait pas été vaine.

Cependant la commission reprit ses travaux. Elle entendit d'abord le prince K'ing qui exposa les ^{p.246} dangers des changements trop radicaux et la nécessité de se conformer aux préceptes du livre du *Ta-ts'ing-houei-tien* (code de la dynastie actuelle). Chacun approuva, et dans les discussions qui suivirent les Chinois convertis à la politique conservatrice, Wang Wen-chao, Kiu Hong-ki ¹ et Siu Che tch'ang, qui fit partie de la mission d'études, adoptèrent les vues des Mandchous. Mais Yuan Che k'ai, conscient de son influence sur l'impératrice, s'efforce de remonter le courant. Ses ennemis sont nombreux et puissants ; il en est qui demandent à Ts'eu-hi qu'on lui interdise de sortir de Tien-tsin. Mais sa popularité le protège ; les journaux sont unanimes à le considérer comme le premier personnage ; le parti révolutionnaire lui-même apprécie ses qualités : il a été dit qu'un chef des *Ko-ming tang* serait allé l'entretenir d'une tactique pour renverser le gouvernement mandchou. D'autre part lorsqu'un grand personnage, chinois ou étranger, se rend à Péking, il s'arrête toujours à Tien-tsin pour voir le vice-roi du Tche-li, et converser avec lui et, de même lorsqu'il a vu les *leang kong* (mot à mot : les « deux palais », c'est-à-dire l'empereur et l'impératrice) il s'arrête à Tien-tsin pour communiquer ses impressions à Yuan tsong-tou (c'est-à-dire « Yuan vice-roi » — le titre se place toujours après le nom). Il serait téméraire de tenir en échec une telle puissance ; l'impératrice ne s'y est pas hasardée. Aussi bien, ^{p.247} Yuan

¹ Originaire du Hou-nan. Ancien membre du Grand Conseil, ancien ministre du Wai-wou-pou.

La politique chinoise

Che-k'ai ne manque pas de prouver sa fidélité à la dynastie ; il conseille à l'impératrice de ne plus envoyer d'étudiants au Japon, la population japonaise, sinon le gouvernement, étant hostile aux Mandchous ; il manifeste son loyalisme de cent manières. Et avec Tsai-tso et Touan-fang il s'efforce de briser l'opposition conservatrice. Mais Tsai-tso et Touan-fang ne sont point redoutés ; les princes complotent de perdre le premier, et à leur instigation, les eunuques, déjà irrités contre celui qui avait réclamé leur suppression, dénoncèrent auprès du trône certains actes du duc ; quant à Touan-fang, bien que Mandchou, on n'est pas loin de le considérer comme un factieux : le Chinois réactionnaire Lou Tch'ouan-lin ¹, conseiller d'État, ayant demandé au prince K'ing son opinion sur Touan-fang reçut cette réponse :

— Il n'est pas digne de confiance ; si nous l'écoutions, nous provoquerions des troubles plus graves que ceux de 1898.

Seul Yuan Che-k'ai peut impunément, semble-t-il, prendre la responsabilité de l'affaire ; il rétorque tous les arguments des conservateurs : les lois actuelles étant l'émanation de la volonté des anciens empereurs ne sauraient être détruites — l'autorité d'un président du Conseil des ministres peut nuire à l'autorité du souverain — les lettrés ignorant les sciences européennes peuvent administrer l'empire tout aussi bien que les étudiants ^{p.248} qui sortent des écoles étrangères. Mais il insiste surtout sur ceci que la réforme administrative, qui est une nécessité, ne doit pas être confondue avec la réforme constitutionnelle, qui est une éventualité lointaine, et qu'il est même possible de réorganiser l'administration centrale en remettant à une date indéterminée la réorganisation de l'administration provinciale. C'était sérieux habilement les questions ; l'impératrice goûta cette prudente méthode et rendit grâce au génie opportuniste de son vice-roi. Fort de l'approbation impériale Yuan Che-k'ai obtint aisément gain de cause au sein de la commission ; il n'oubliera cependant pas que les Mandchous T'ie-leang et Yong-k'ing et les Chinois Lou Tch'ouan-lin et Siu Che-tch'ang furent ses adversaires les plus opiniâtres, et

¹ Ancien gouverneur du Chen-si. Ministre du *Li pou* (emplois civils).

La politique chinoise

quand parut le 6 novembre l'édit ordonnant de remanier les cadres gouvernementaux, il eut soin de faire signer aux souverains l'ordre de relever les quatre mandarins de leur charge de conseillers d'État.

« Conformément à l'avis de notre sainte mère, impératrice-douairière, nous publions le décret suivant.

...Le motif des difficultés du temps présent en Chine vient de ce que les affaires administratives de l'empire ne sont pas en bonne voie ; que les mandarins ne vivent pas en bonne intelligence avec le peuple ; qu'ils ne connaissent pas les maux et les besoins du peuple et qu'ils sont très paresseux dans la tractation des affaires ; que leurs amis, leurs secrétaires et leurs domestiques même, empiétant sur leur autorité, extorquent de l'argent et portent tort à leurs administrés. p.249

Pensant à tout cela nous souffrons et éprouvons une grande indignation...

Cependant notre peuple n'est pas encore capable de s'administrer lui-même. C'est pourquoi il faut agir avec tempérament et prendre garde à ne pas changer les attributions des fonctionnaires locaux. Nous pensons qu'il est préférable d'examiner sur quels points doivent porter les changements, puis faire graduellement l'application des nouveaux règlements administratifs dans les provinces...

Et il est ordonné à la « commission des Réformes administratives » de travailler à la refonte du gouvernement provincial.

Le second décret donne force de loi aux conclusions de la commission ayant trait à la réforme de l'administration centrale.

« Nous croyons respectueusement que nos anciens empereurs et nos ancêtres très savants et très saints nous ont transmis de bonnes lois et de bons préceptes ; mais ils n'ont pas craint de changer leur politique eu égard aux événements et au siècle.

La politique chinoise

Aujourd'hui les affaires publiques sont fort différentes de celles des temps passés ; nous devons améliorer toutes nos lois afin qu'elles soient réellement utiles au peuple...

Nous publions cet important décret après les conférences et les travaux des hauts mandarins. C'est le premier pas fait dans la voie de la préparation et de l'application des lois constitutionnelles...

L'Empire traverse une période pleine de difficultés et il est dans une situation fort menacée. Si nous n'établissons pas un régime d'égalité et de justice, notre Chine n'aura jamais l'espérance de se relever et de se fortifier... p.250

Tous nos hauts dignitaires devront s'efforcer de faire régner la concorde parmi eux, de supprimer l'esprit de partialité, de ne pas craindre les fatigues et les critiques quelquefois acerbes des mécontents...

Si l'on agit ainsi, nous affirmons que le jour où nous appliquerons réellement les lois constitutionnelles tous en bénéficieront, car nous aurons aisément des résultats positifs.

Et si certains considéraient cet important décret comme un ordre ordinaire et négligeaient de se conduire suivant notre avis, nous les jugerions comme des sujets qui abusent des bienfaits de la cour et s'opposent à l'espérance du peuple. Nous ne leur pardonnerions jamais.

Voici en quoi consistait la réforme bureaucratique.

Le *Kiun-ki-tch'ou* (Grand Conseil ou Conseil privé), le *Wai-wou-pou* (ministère des Affaires Étrangères) le *Li-pou* (ministère des Services civils) le *Hio-pou* (ministère de l'Instruction) ne subissaient pas de modification.

Le *Tcheng-wou-tch'ou* (conseil des affaires du gouvernement) prenait le nom de *Min-tcheng-pou* ou ministère des Affaires Nationales.

Le *Hou-pou* (ministère des Finances) devenait le *Tou-tche-pou*.

La politique chinoise

Le *T'ai-tch'ang-sseu* (cour des Sacrifices impériaux) le *Hong-lou-sseu* (cour des Cérémonies), le *Kouang-lou-sseu* (cour des Banquets impériaux), etc., étaient joints au *Li-pou*, ministère des Rites.

Le *Ping-pou* (ministère de la Guerre) est changé en *Lou-kiun-pou*, ministère de l'Armée de terre ; le ^{p.251} *Lieng-ping-tch'ou* (Conseil de réorganisation de l'armée) y sera rattaché.

Quant aux affaires se rapportant au *Hai-kiun-pou* (ministère de la Marine), dont la création a été proposée, elles ressortiront au ministère de l'Armée de terre en attendant l'organisation du ministère de la Marine.

Le *Hing-pou* (ministère des Châtiments) est changé en *Fa-pou*, ministère de la Justice. Le *Ta-li-sseu* (tribunal suprême) devient le *Ta-li-yuan*.

Le *Kong-pou* (ministère des Travaux) est réuni au *Chang-pou* (ministère du Commerce) pour former le *Nong-Kong-chang-pou*, ministère de l'Agriculture, du Travail et du Commerce.

Les bureaux des télégraphes, des chemins de fer, des postes forment le *Yeou-tch'ouan-pou*, ministère des Communications.

Le *Li-fan-yuan* (cour de l'administration des États tributaires) forme un ministère, le *Li-fan-pou*.

Ces changements sont l'entier résultat de l'effort réformiste du gouvernement : ils ne touchent à rien de fondamental. Et, bien qu'insignifiants en eux-mêmes, ils ont précisément pour nous l'importance d'un fait politique, caractéristique du régime.

Peu de jours après, les onze départements sont pourvus de ministres. Ici encore ces nominations furent faites au mépris du principe d'égalité entre Mandchous et Chinois, principe que la cour, il y a quelques mois, avait paru admettre. Sur onze ^{p.252} titulaires, six sont mandchous ; et, de plus, la plupart des Chinois ont été évincés des vice-ministères.

La politique chinoise

Incontestablement, le parti conservateur sort victorieux de l'affaire. Et ce n'est que pour en donner à croire au peuple, pour prévenir son mécontentement et, peut-être, sa colère que Yuan Che-k'ai s'efforce d'obtenir de la commission ce simulacre de réforme.

Cette Grande Commission, dont les Chinois progressistes attendaient tant de bienfaits, ne cesse d'ailleurs pas de poursuivre ses travaux. Jusque vers la mi-janvier 1907 elle s'est occupée de la réorganisation administrative des provinces; mais prise dans un réseau d'intrigues, décriée, elle n'eut bientôt plus qu'un semblant d'activité ; c'est Tchang Tche-tong lui-même, aigri contre les vice-rois de la nouvelle génération ¹ qui lui porta le dernier coup : il adressa au trône un rapport exposant l'inopportunité de la réforme et le désordre, si elle était réalisée, qui s'ensuivrait dans les provinces. L'impératrice a toujours accueilli avec trop de satisfaction _{p.253} les avis du vice-roi pour ne point reconnaître que cette fois encore ils étaient conformes à la sagesse.

Du reste quand Tchang Tche-tong se rallia aussi délibérément à la cause conservatrice, Tsai-tso avait perdu tout crédit, Touan-fang avait été envoyé dans sa vice-royauté des deux Kiang, et — qui l'eût prédit ? — la puissance de Yuan Che-k'ai était sur le déclin. Les conservateurs ont eu raison du redoutable vice-roi du Tche-li : on ne pouvait pas mieux triompher.

Comment ont-ils miné une telle autorité ? Comment ont-ils pu déboulonner une telle idole ?

C'est T'ie-leang, ministre de la Guerre depuis les dernières nominations, qui a dirigé la cabale, payant ainsi d'ingratitude son protecteur d'autrefois.

¹ Wang Wen-chao, membre du Conseil privé ayant écrit à Tchang Tche-tong qu'il désire vivement se retirer de la vie publique mais que la cour s'obstine à ne pas vouloir accepter sa démission, le vice-roi des deux Hou répond à son ami :

« Nous sommes donc tous trop vieux et inutiles ! Nous éprouvons vraiment trop de difficultés à marcher dans la voie nouvelle de conserve avec les réformistes. Nous voyons bien les désaccords qui règnent à Péking !

Par deux fois j'ai demandé à la cour suprême la permission de démissionner, mais je n'ai pu encore l'obtenir. Aussi suis-je fort mécontent. »

La politique chinoise

Il lui fut aisé de représenter à Ts'eu-hi que le pouvoir du vice-roi empiétait sur l'autorité souveraine et que dans l'exercice de son proconsulat son orgueil, s'exaltant, bientôt ne céderait plus aux ordres impériaux. Puis, quand il vit l'impératrice émue de l'ombre du dictateur, il porta des accusations précises : le trésor du Tche-li était vide et ce trésor renfermait naguère dix millions de taëls ! T'ie-leang ajoutait qu'une enquête s'imposait. Ensuite l'armée du vice-roi, cette armée, instruite à l'européenne, aguerrie, redoutable, ne reconnaissait que son autorité, et lui T'ie-leang, ministre de la Guerre, ayant demandé des comptes sur l'entretien et les subsistances de ces soldats, n'avait pu les obtenir. Enfin voici l'accusation suprême : « Yuan Che-k'ai est un rebelle. » p.254

« Ce vice-roi est un rebelle, prononce T'ie-leang dans un dernier rapport aux souverains. Ses créatures sont innombrables. Le prince K'ing, protecteur de Yuan, mérite qu'on le punisse pour avoir donné sa confiance à ce malhonnête homme.

L'effet de ces paroles ne se fit pas attendre. Yuan Che-k'ai tomba en défaveur ; et le crédit dont il avait joui fut partagé par T'ie-leang et par Kiu Hong-ki, ministre des Affaires Étrangères. Le prince K'ing, prompt à faire amende honorable de ses erreurs réformistes et à abjurer ses anciennes amitiés, vit aussi son influence grandir. Bientôt ce furent les trois grands noms du palais et tous les hauts fonctionnaires qui avaient coutume de s'empressement au-devant des conseils et des avis de Yuan, allèrent, en courtisans, adopter les manières de voir de K'ing, de T'ie-leang et de Kiu Hong-ki.

Cependant Ts'eu-hi prit garde de ne point blesser l'amour-propre de Yuan Che-k'ai : il eût été imprudent de le prendre de haut avec un tel homme et de l'éloigner comme un serviteur qui a cessé de plaire. Dès les premières accusations de T'ie-leang, elle essaya d'attirer le vice-roi à la cour en le comblant d'honneurs, en lui offrant la présidence du Conseil d'État et le contrôle de tous les ministres ; mais le malin aima mieux rester à Tien-tsin au milieu de son armée qui fait sa force qu'à

La politique chinoise

Péking parmi ses ennemis. Il eut ainsi l'air de se retirer de lui-même des affaires gouvernementales, et il évita à ceux qui p.255 avaient juré sa perte les efforts qu'ils eussent eu à faire pour l'abattre définitivement.

Désormais le palais impérial sera un foyer d'intrigues, de délations, de manœuvres ambitieuses. En faisant avorter le mouvement de réformes, les conservateurs ont véritablement déchaîné l'anarchie. Car la politique progressiste était la seule politique d'ordre et de conservation, la seule qui pût refouler les éléments de dissolution. Et le programme des Tsai-tso, des Yuan Che-k'ai, des Touan-fang une fois abandonné, nulle autre doctrine gouvernementale ne tint en respect les appétits, ne s'opposa à la curée. Chaos, désarroi, dissensions : ces mots peignent exactement la vie officielle au cours de l'année 1907 ¹; une nouvelle fois, les conservateurs ont désarmé le pouvoir et le poussent vers l'abîme. Mais ce ne sont point eux les véritables triomphateurs ; la faillite des promesses impériales bénéficie au parti révolutionnaire, qui l'avait prédite. Et cette même année a été pour celui-ci une série de succès ; elle s'est ouverte par le discours de Souen Yi-sien à Tôkyô, et depuis, l'insurrection couvre un tiers de la Chine. Dans les deux Hou, dans les deux Kiang, dans les Kouang, les antidynastiques ont engagé toutes leurs troupes ; seuls les survivants des T'ai-p'ing se rappellent un tel soulèvement. Il n'est pas dit que cette p.256 situation bientôt se dénouera ; mais les réformistes gouvernementaux ayant été écartés, le champ est net, et, au cours de 1907, les deux ennemis, conservateurs et révolutionnaires, ont combattu face à face. Ce qui est en jeu en Chine, à l'heure actuelle, ce ne sont plus de vagues réformes ; c'est la souveraineté mandchoue elle-même.

@

¹ Cependant après le 4 septembre 1907, date de la nomination de Yuan Che-k'ai au ministère des Affaires Étrangères et de l'entrée de Tchang Tche-tong au Conseil d'État l'anarchie gouvernementale fut moindre.

CHAPITRE VI

L'insurrection et le gouvernement

@

p.257 Depuis octobre 1905 — date du départ des commissaires impériaux pour l'étranger — jusqu'en novembre 1906 — époque à laquelle le gouvernement avoua, en quelque sorte, son impuissance à réaliser des réformes sérieuses — l'activité du parti révolutionnaire fut, pour ainsi dire, tout intérieure. Il se prépara aux prochaines batailles, qui, dans l'esprit des chefs, devaient être décisives ; et c'est alors que les *Ko-ming tang* pénétrèrent dans les milieux hostiles pour espionner et dans les milieux sympathiques pour lever des troupes et aussi, pour s'assurer des appuis moraux et pécuniaires. Leur besoin de propagande, d'organisation fut considérable. De son côté, Souen Yi-sien, pour donner le change au gouvernement mandchou, déclarait à Singapour qu'il renonçait à combattre. Il semblait vouloir se faire oublier ; en réalité il pensait aux moyens financiers de l'insurrection : il émit des assignats p.258 payables en espèces au porteur un an après l'établissement du gouvernement révolutionnaire ; et puis il attendait l'heure, prédite, où les réformistes gouvernementaux, sous la pression des conservateurs, se déroberaient à leurs engagements.

Au cours de cette période les mandarins éventèrent bien quelques machinations, mais ne soupçonnèrent jamais le travail d'organisation silencieuse qui s'opérait dans les provinces du centre, du sud-ouest et aussi à proximité de la capitale.

Le 29 novembre 1905 la cour avait ordonné aux vices-rois, aux maréchaux tartares et aux gouverneurs des provinces « d'exhorter le peuple à ne pas suivre les séditeux et de récompenser qui s'emparera d'un rebelle ».

Malgré la prime promise, il y eut peu d'arrestations. Seul Yuan Chek'ai fit capturer par ses soldats une bande d'individus qu'il qualifia de

La politique chinoise

« conspirateurs et d'opposants aux lois constitutionnelles » ! A cette époque le palais aimait assez les récits montrant conservateurs et révolutionnaires s'assemblant secrètement pour jurer la perte des novateurs ; n'avait-on pas dit que Wou Yué avait jeté sa bombe parce qu'il était ennemi des régimes constitutionnels ? On alla plus loin : quand des membres de la société *Pao-houang-houei* — « société pour la protection de l'empereur », fondée autrefois par quelques partisans de K'ang Yeou-wei — arrivèrent à Péking pour s'informer de la santé du souverain, on les arrêta sous l'inculpation de séditieux, mais ^{p.259} surtout parce que, venant dans la capitale, ils ne pouvaient qu'être hostiles aux changements !

Après le retour des commissaires impériaux, après la publication du décret du 1er septembre, l'impératrice en vint à ne pouvoir souffrir qu'on suspectât sa sincérité ; MM. Pang Ye-tsong et Hang Sing-tsai, rédacteurs en chef de deux journaux de Péking, furent condamnés à la décapitation « pour avoir parlé témérement des administrations de l'empire et pour crimes de lèse-majesté », mais, grâce à l'intervention du vice-président du ministère de la police, ils furent simplement expulsés du Tche-li et escortés jusqu'à leur pays natal par la maréchaussée. En vérité, les journalistes dans leur ardeur à éclairer l'opinion publique sur le mouvement réformiste, dérangent les véritables projets de la cour. De nouvelles poursuites eurent lieu. Enfin on supprima la liberté de la presse ¹ ; il était défendu de ^{p.260}

¹ C'est surtout la presse qui a modifié l'opinion publique chinoise. Le premier journal, organe des idées occidentales a été le *Nouvelles de Chang-haï* fondé en 1870. En 1894, on comptait une douzaine de feuilles. Aujourd'hui, Péking seulement atteint ce chiffre ; on remarque le *Journal de la police*, le *Journal de peinture et d'art*, le *Journal des lois constitutionnelles*, la *Cloche d'alarme*, le *Journal d'avant-garde*, le *Journal des affaires importantes de la Chine et de l'étranger*, le *Journal de fidélité à l'empire*, la *Revue populaire de la Chine*.

Toutes les grandes villes provinciales possèdent de nombreuses gazettes ; les unes conservatrices, les autres réformistes, d'autres neutres, quelques-unes de tendance révolutionnaire. Les grands organes du parti de Souen Yi-sien sont à l'abri des poursuites sur la concession de Chang-haï, à Hong-kong, au Japon, à San-Francisco.

En moins de quinze ans le journal est donc devenu l'arme de combat des partis politiques, partis de rénovation ou partis de conservation. La cour, les vice-rois n'ont rien à apprendre des gouvernements européens sur l'usage que l'on peut faire de la presse ; discoureurs réformistes et militants révolutionnaires dans leurs feuilles respectives jouent à merveille de toutes les cordes ; ces derniers, dont la culture est

La politique chinoise

commenter les décrets impériaux, de dévoiler les intentions gouvernementales, de tourner en dérision les membres de la famille impériale et les ministres, de polémiquer, etc. ; aucun journal ne devait paraître sans l'autorisation du ministère ; et l'on promettait aux contrevenants de sévères châtiments. En même temps les réunions publiques étaient, en principe, interdites : si, par mesure spéciale, elles étaient autorisées, la police, à la moindre infraction, avait le pouvoir de les dissoudre. Bref, la cour et le gouvernement ne voulaient plus que l'on observât et que l'on divulguât leurs faits et gestes.

Ces mesures réactionnaires, l'échec attendu des réformes gouvernementales, décidèrent les révolutionnaires à entrer en campagne. C'est le Kiang-si qui ouvrit les hostilités. Déjà en juillet 1906 le peuple d'une préfecture de cette province s'était ^{p.261} soulevé contre les mandarins à cause de la cherté du riz ; grâce aux sociétés secrètes, le mouvement s'étendit, puis il y eut une accalmie ; mais le feu couvait sous la cendre et, à la suite d'une nouvelle disette de riz, des milliers de paysans enrôlèrent autour de la tête un turban blanc et marchèrent en foules hurlantes avec des drapeaux sur lesquels flamboyaient les mots *Ko-ming Kiun* « Armée révolutionnaire ». L'armée régulière, envoyée par le vice-roi des deux Kiang, Touan-fang, ne put refouler les insurgés qui envahirent plusieurs sous-préfectures du Hou-nan, dominées par de puissantes sociétés secrètes, notamment la *Ta-tao-houei*. Bientôt des placards couvrirent les murs des villes exhortant les peuples à prendre les armes contre la dynastie ; les autorités locales affiliées au Grand Couteau organisaient elles-mêmes l'insurrection. Fait remarquable : il n'y eut ni tueries inutiles, ni massacre. C'étaient non des émeutiers, mais de véritables révolutionnaires ; ils proclamaient partout leur haine contre les Mandchous et leur volonté de débarrasser le pays des serviteurs de la dynastie abhorrée. Cependant les impériaux les

plus européenne que chinoise donnent à leurs articles une force, une tenue dialectique qui démonte leurs adversaires, empêtrés dans les subtilités ou dans les puérités. En supprimant la liberté de la presse les conservateurs ne condamnent pas la presse ; ils ont soin de le faire remarquer ! Elle est un trop précieux outil de gouvernement. Tout peut être et doit être dit, à la condition que l'état social, le régime politique et la famille impériale soient respectés.

La politique chinoise

vainquirent en plusieurs rencontres ; et la cour redoutant que les faméliques des Kiang et des Hou, non encore enrégimentés dans les rangs de l'insurrection, ne fissent cause commune avec les antidynastiques, ordonna de secourir la population misérable et rendit les mandarins négligents ou concussionnaires, responsables de la sédition : p.262

« Depuis la plus haute antiquité, le principe du gouvernement est la protection du peuple...

La plus violente famine sévit dans les malheureuses provinces...

Cet état de choses nous attriste et nous avons toujours en toutes occasions ouvert notre cassette particulière en faveur des misérables. Nous ordonnons aux mandarins de faire distribuer d'abondants secours. On verra ainsi que notre cœur est toujours ému et prêt à venir en aide à toutes les infortunes.

Nous savons également que, parmi les populations qui peinent et souffrent, quelques pauvres égarés se jettent inconsidérément dans la révolte et vont grossir le nombre des pillards, des brigands et des rebelles.

Aussi les fonctionnaires doivent-ils d'abord prévenir les maux du peuple pour empêcher les émeutes et les révoltes...

Malgré leur crime nous sommes pris de compassion pour ces rebelles qui deviennent séditieux par suite de la disette de riz et du manque de vêtements.

Avant ces soulèvements les fonctionnaires n'ont certainement pas bien administré les populations dont ils avaient la charge. Nous blâmons tous ces fonctionnaires et disons que à l'avenir ceux qui négligeront leurs devoirs et ne sauront pas prévenir les émeutes seront très sévèrement punis.

La politique chinoise

L'impératrice signalait exactement la cause première des émeutes : la famine ; mais les familles des rives du Yang-tseu étaient depuis de trop longs mois en contact avec les révolutionnaires pour qu'ils ne fussent pas conscients de leurs actes : solidement encadrés, ils marchaient bel et bien contre la dynastie usurpatrice.

Au reste les Mandchous ne se faisaient pas illusion ; et dès ce moment la cour, de nouveau p.263 assujettie aux conservateurs, exerça une politique énergiquement répressive, à laquelle se rallièrent les vice-rois qui avaient obéi, quelques mois durant, à des velléités réformistes et qui étaient tout déconfits d'avoir eu à lâcher pied dès les premiers efforts. Touan-fang ne fut pas des derniers à sévir ; on eût dit que par son zèle réactionnaire, ce vice-roi avait à cœur de faire absoudre ses erreurs passées. Sur tous les points du Liang-Kiang — vice royauté comprenant le Kiang-si, le Kiang-sou et le Ngan-houei — il fit régner la terreur, offrant des primes à la délation, poursuivant de soi-disant délits d'opinions, persécutant la population par ses incessantes opérations de police. De nombreux lettrés et notables furent impliqués dans les poursuites ¹ ; l'échafaud était en permanence pour ceux qui n'avaient pu se procurer une caution. Suspects les jeunes gens possédant quelques notions de science occidentale : l'un d'eux fut décapité parce qu'il ne portait plus de tresse !

Les autorités chinoises de Chang-haï arrêtent — mars 1907 — en dehors des concessions un individu qui négociait un important achat d'armes pour le compte des antidynastiques. Conduit à Nan-king il déclare se nommer Yong Tcho-lin ; Touan-fang le fait décapiter sur l'heure.

¹ On arrêta notamment le tao-t'ai Souen parent de Souen Kia-nai, membre du Conseil privé. Le juge lui demande : « Comment se fait-il qu'un homme de votre situation se mette au niveau des révolutionnaires ? » Et l'autre de répliquer : « Je suis révolutionnaire comme Touan-fang notre bon vice-roi, qui ainsi devient un de mes complices. Son Excellence veut corriger les mœurs de la Chine et modifier les lois. Telles sont aussi mes aspirations. »
Le juge fut pris de court. Quant à Touan-fang, perplexe et ennuyé, il fit emprisonner Souen, n'osant renvoyer à l'échafaud.

La politique chinoise

p.264 Ce Yong Tcho-lin était un des principaux lieutenants de Souen Yi-sien. Naguère officier dans l'armée régulière, il avait adopté les opinions révolutionnaires au Japon. Délégué comme *Ko-ming tang* à Canton, il s'était abouché avec la corporation des marchands pour armer le peuple et pour susciter un mouvement séparatiste. Son exécution a, a-t-on dit, péniblement impressionné les militants.

Enfin Touan-fang put encore faire saisir deux réformateurs qu'il incrimina dans l'affaire Wou Yué. Cependant l'arrestation ayant eu lieu, à Chang-haï, sur le territoire des concessions, les autorités consulaires protestèrent. Touan-fang s'adressa aussitôt au Wai-wou-pou pour que les légations consentissent à ce que la justice chinoise connût de l'affaire. Bientôt les deux accusés étaient livrés aux policiers du vice-roi ¹.

Tchang Tche-tong, vice-roi des deux Hou, n'était pas moins ardent à réagir et à réprimer que Touan-fang. Lui aussi avait à se faire pardonner un lourd passé de réformiste !

Ses coupes sombres devinrent célèbres. Il faisait preuve d'une réelle ingéniosité pour débusquer les p.265 séditeux ; mais il se désolait de ne pouvoir s'emparer lui-même du grand chef, de Souen Yi-sien de ne pouvoir l'offrir à la cour. Il se contenta de suggérer à l'impératrice le moyen de mettre fin à la révolution :

« Qu'on l'exhorte (Souen Yi-sien) à se rendre en Chine en lui promettant un titre honorifique ou une dignité quelconque dans le haut mandarinat. Il retournera peut-être en Chine et satisfait de sa nouvelle situation, il engagera ses complices à s'amender et à marcher dans la voie du bien et du loyalisme.

Tchang Tche-tong est un vice-roi d'autrefois ; les idées du parti de la « Jeune Chine » ne lui furent jamais familières. D'ailleurs la cour faisait filer soigneusement Souen Yi-sien qui, expulsé du Japon, peu de temps après son discours du 16 janvier, avait séjourné à Chang-haï, puis à Hong-kong et de là était passé à Cholon, en Cochinchine ; si la

¹ Lors de l'affaire du *Sou-pao*, en 1903, les puissances s'étaient montrées moins complaisantes. Voir p. 164.

La politique chinoise

police de Ts'eu-hi eût pu le saisir, il n'y aurait pas eu pour lui de dignités en Chine !

Mais, en revanche, Yuan Che-k'ai était un vice-roi au fait des doctrines révolutionnaires ; il savait bien que ceux qui les professaient ne constituaient pas un parti de mécontents et de vulgaires ambitieux. Et c'est moins l'homme que l'écrit qu'il poursuivit ¹. Il ordonna aux libraires de sa p.266 vice-royauté de brûler les livres et les journaux malfaisants, toutes les œuvres qui diffamaient les Mandchous et qui tendaient à introduire des idées étrangères à la mentalité chinoise ; si le libraire persistait à écouler sa marchandise, il était condamné à une amende supérieure à cent fois le prix des livres saisis. Enfin le vice-roi promettait une récompense de cinq cents taëls à toute personne pouvant saisir ou dénoncer les individus qui affichent des placards excitant la population à se révolter.

Yuan Che-k'ai, Tchang Tche-tong, Touan-fang, ces trois grands inspirateurs des réformes gouvernementales, désappointés de leur échec et, en même temps, confondus devant la soudaineté et la force de l'insurrection, par dépit, par pique, et non sans un retour sincère vers la fausse sécurité, vers le réconfort des traditions conservatrices, n'eurent plus qu'un objectif : défendre l'ordre établi et le trône mandchou. En poursuivant les intellectuels, en incriminant la lecture des livres européens, les discussions sur des sujets étrangers et les signes extérieurs de l'affranchissement, cheveux courts, habits européens, etc., en jugeant enfin non seulement les actes mais les intentions, ces vice-rois manifestèrent bien leurs sentiments : l'émancipation de l'intelligence était cause de tout le mal, et c'étaient les principes néfastes de liberté et d'égalité qu'il fallait extirper.

Cependant, ces sentiments, loin de rapprocher tous les hommes d'État promandchous, ne s'imposèrent pas au palais, tant était grande la p.267 démoralisation qui y régnait, tant étaient vives les rivalités qui s'y heurtaient. Les intérêts personnels étouffaient l'intérêt dynastique.

¹ Yuan Che-k'ai n'a jamais été partisan de la liberté de la presse. En 1902 il fit interdire le *King houa pao*.

La politique chinoise

Yuan Che-k'ai continuait toujours à être l'objet des ressentiments de T'ie-leang. Afin de l'amoinrir encore, celui-ci pria la cour d'interdire au vice-roi de porter le titre honorifique de ministre de la Guerre. A la suite de cette mesure on enleva à Yuan le commandement de quatre brigades sur six, les meilleures brigades de cette armée qu'il a faite, dont tous les officiers sont ses créatures ; quelques-uns aimèrent mieux démissionner que d'être séparés de leur chef.

T'ie-leang était désormais le grand favori. L'impératrice à chaque audience lui confiait qu'elle avait toujours pensé qu'il pouvait seul diriger dignement le ministère de la Guerre ; et elle lui remettait des médicaments, des denrées alimentaires et « autres dons précieux ». Mais, en visant Yuan Che-k'ai, T'ie-leang avait atteint les autres vice-rois, et ceux-ci avec le prince K'ing, président du Conseil privé, se plaignirent amèrement d'avoir été dépossédés de leurs pouvoirs militaires. Ts'eu-hi crut devoir blâmer son ministre de la Guerre.

« C'est un homme facile à s'emporter » disait-elle en soupirant.

Na-t'ong ¹, membre du Conseil privé, est au p.268 contraire un homme très grave et honnête. Siu Che-tch'ang, ministre de l'Intérieur, est un homme d'expérience et de prudence. Yong-k'ing, ministre de l'Instruction publique, est fidèle et loyal...

En vérité, Yuan Che-k'ai lui manquait ; T'ie-leang ne répondait pas à son attente : elle cherchait anxieusement autour d'elle un nouveau personnage sur qui elle eût pu se reposer.

Ce ne fut ni Na-t'ong, ni Siu Che-tch'ang, ni Yong-k'ing, ni aucun de ses familiers. Il était bien inattendu celui à qui elle accorda sa confiance ; c'était Ts'en Tch'ouen-hiuan, vice-roi des deux Kouang en 1905 et qui, à la suite de l'affaire du chemin de fer de Han-k'euou à Canton, avait été nommé, contre son gré, à la vice-royauté du Yun-

¹ Mandchou. Vice-président du ministère des Finances en 1900 ; prit une part active au gouvernement xénophobe, mais eut l'habileté de sauver sa réputation. Ancien ministre au Japon, ancien vice-président du Tsong-li Yamen ; aujourd'hui membre du Grand Conseil et vice-président des Affaires Étrangères.

La politique chinoise

nan-Kouei-tcheou ; sous prétexte de maladie il réussit à ne pas partir. Par mesure de faveur — car l'impératrice lui était reconnaissante de l'avoir aidée à s'enfuir de Péking en 1900 — on ne l'obligea pas à rejoindre son poste et on le désigna pour le Sseu-tch'ouan. Il ne partit encore pas ; il demeura confortablement à Chang-haï, puis, dans les premiers jours d'avril 1907, se présenta au palais en accusateur. Et grâce à Kiu Hong-ki, ministre des Affaires Étrangères, il s'y impatronisa immédiatement.

p.269 Il accusa le prince K'ing, T'ie-leang, T'ang Chao-yi, vice-ministre du *Yeou-tch'ouan-pou* (postes et communications), Tchang Tche-tong lui-même, de cupidité et de prévarication ; il dénonça d'autres hauts mandarins ; il réclama des sanctions et promit de terrifiantes révélations, des hécatombes de fonctionnaires.

Une telle fougue dans l'accusation fit l'admiration de l'impératrice. C'était bien l'homme indispensable en ce temps de brigues, celui qu'elle appelait de ses vœux depuis de longs mois. Les écuries d'Augias allaient enfin être nettoyées ! Elle chassa T'ang Chao-yi et, le 3 mai, nomma Ts'en Tch'ouen-hiuan ministre du *Yeou-tch'ouan-pou*.

Ce fut un véritable sauve-qui-peut ! Presque tout le gouvernement fut signalé à la vindicte du trône. Et l'impératrice lisant le réquisitoire de son nouveau ministre s'écria :

« Les affaires de la Chine sont donc conduites ainsi ! Les mandarins que nous aimions et en qui nous avons une confiance aveugle agissaient pareillement ! C'est vraiment à désespérer !

Si nous n'avions pas appelé Ts'en Tch'ouen-hiuan, les affaires de notre empire iraient de mal en pis !

T'ie-leang fut parmi les premiers sacrifiés. Et c'est à K'ing que fut remise la direction du ministère de la Guerre ; il l'accepta à contrecœur, car il savait que bientôt il succomberait sous l'acharnement de Ts'en.

La politique chinoise

p.270 L'air du palais devenait irrespirable. Le nouveau venu y faisait la loi, tel un régent ; et quelle loi pour tous ces mandarins vivant de fraudes et de péculats !

« Si on ose encore commettre des abus, disait un décret du 5 mai, nous châtierons les coupables.

Que signifiait pareille menace, puisque chaque jour c'étaient de nouvelles proscriptions ? Quelles peines plus redoutables étaient donc promises ? La peur gagna les plus stoïques. Et, loin de calmer la panique, Ts'eu-hi applaudit à ce massacre de réputations, jouit de l'opprobre répandue sur tant de renommées. Elle en exprima sa reconnaissance à son grand justicier ; elle l'autorisa à se présenter à toute heure du jour devant elle, sans être accompagné, comme l'exigeait le protocole, d'un conseiller privé :

« Nous vous traitons comme un fils ; venez, dès que vous éprouverez le désir de nous parler. En vous témoignant une telle confiance, nous espérons vous voir toujours fidèle et énergique, et toujours empressé à nous dire tout ce qui est utile ou nuisible à l'empire.

Ts'en, encouragé, accentua son terrorisme. Pour mieux agir, il s'appuya sur les censeurs exercés à la délation ; et il recommanda au trône toute une liste de créatures éprouvées. On eût dit que son dessein était de renouveler tout le personnel gouvernemental ; il ne respecta que l'autorité de p.271 Yuan Che-k'ai et il s'employa même à le faire rentrer dans les bonnes grâces de la souveraine.

Jusque-là Ts'en avait discrédité les grands mandarins, non seulement ceux de Péking mais aussi ceux des provinces, comme Tchang Tche-tong, Tcheou Fou, vice-roi des deux Kouang, etc. Afin que son œuvre fût accomplie, il lui fallait abattre maintenant les tout-puissants personnages du Conseil privé, y compris leur président, le prince du sang K'ing.

La politique chinoise

Il les accusa tous en blot, et tous vinrent repentants au pied de l'impératrice qui, très animée s'écria :

« Vous êtes tous pusillanimes et pleins de partialité !

Si nous n'avions en ce moment Ts'en Tch'ouen hiuan, comment connaîtrions-nous les abus commis à Péking ?

Vous nous trompez toujours et vous abusez de notre faveur. Si à l'avenir vous nous celez quoi que ce soit nous vous punirons exemplairement.

Ts'en savait bien qu'en dépit des menaces, tous ces conseillers seraient avant longtemps pris de nouveau en faute et que leur disgrâce n'était qu'une question de jours. En réalité, s'il en avait contre eux, c'est parce qu'ils étaient dans la main du prince K'ing, un homme qu'il exérait.

Les journaux racontaient que son inimitié à l'égard du prince datait du jour où, arrivant à Péking avec des intentions belliqueuses hautement avouées, ^{p.272} il ne put supporter que K'ing lui fît faire antichambre ; on a dit encore que Ts'en s'était éloigné courroucé de la demeure du prince parce que le valet, pour l'annoncer, et conformément à l'usage de la maison, exigeait le versement immédiat d'une somme d'argent. Cette dernière version est plus vraisemblable. Les mœurs du président du Conseil privé étaient bien connues, souvent dénoncées par les censeurs, et si Ts'en venait à Péking c'était beaucoup pour renverser K'ing.

L'ouvrage n'avait rien d'aisé. Le prince se gardait. Ts'en prit des détours ; il accusa de malversations des protégés de K'ing, comme le nouveau vice-roi de Mandchourie, Siu Che-tch'ang. Mais il ne pouvait ainsi atteindre le but. Enfin, dans ses nombreux entretiens avec les censeurs, il fut mis sur la piste d'un scandale qui, habilement divulgué, pouvait être l'écueil où gloire et influence de toute la famille K'ing s'anéantiraient à jamais.

Voici le fait.

La politique chinoise

Kiu Hong-ki, membre du Grand Conseil et ministre des Affaires Étrangères, était le personnage le plus influent d'un groupe de Hounanais qui, indifférents aux réformes, pratiquaient uniquement une politique personnelle. Kiu tirait surtout avantage de sa haute situation pour desservir les personnalités dont lui et ses amis avaient eu à se plaindre ou qui gênaient leurs combinaisons.

Dans ses cabales Kiu était particulièrement aidé par deux Hounanais, le censeur Tchao K'i-lin et ^{p.273} le directeur du journal *Pei King Kouan pao* ; celui-ci avait pour mission d'espionner les adversaires et de leur clabauder aux talons.

Le prince K'ing comptait parmi ceux qu'il fallait déshonorer à tout prix.

On savait que le gouverneur destitué Tang Tseu-kouei, prêt aux pires compromissions pour se relever et surtout pour obtenir le gouvernement de la Mandchourie, avait offert au prince cent mille taëls. Mais il n'y avait vraiment pas là matière à scandale. Le journaliste à la solde du ministre des Affaires Étrangères trouva mieux : il lui revint que le prince Tsai-tchen, fils de K'ing et ministre du *Nong-kong-chang-pou* (ministère de l'agriculture, des travaux publics et du commerce) souffrait de ne pouvoir aimer librement une jolie chanteuse de Tien-tsin, nommée Yang Tchouei-che. Aussitôt on fit connaître les sentiments du jeune prince à Tang Tseu-kouei, qui s'empressa d'acheter pour douze mille taëls la petite étoile à son père et de l'offrir au grand seigneur qui depuis de longs mois l'adorait en silence. Dans une villa des environs de Tien-tsin les amants cachèrent leur bonheur.

Mais le censeur Tchao K'i-lin entra tout à coup en scène : il présenta au trône un long rapport sur le libertinage et, en général, sur les mœurs dissolues de tous les membres de la famille K'ing ; rapport que Ts'en Tch'ouen-hiuan appuya verbalement et par écrit.

Jamais en Chine scandale plus éclatant ! Tous les ^{p.274} censeurs se solidarisèrent avec Tchao K'i-lin. La population de Péking, très amusée,

La politique chinoise

applaudit à leur courage ; et l'impératrice, un peu soucieuse, mais conseillée par Ts'en, fit dire à Tchao K'i-lin sa satisfaction.

Cependant les clients de K'ing s'agitaient, tandis qu'à Tien-tsin on enquêtait sur l'affaire. Le 16 mai, coup de théâtre :

« ... Les accusations portées par Tchao K'i-lin sont fausses, dit un décret de l'impératrice.

On veut entacher la réputation de nos princes.

Nous destituons ce censeur.

Ts'eu-hi, s'étant ressaisie, était décidée à défendre la famille impériale. Elle eut des prévenances pour K'ing, pour Tsai-tchen, et les engagea à rester en fonctions.

Mais ailleurs on murmurait. Un des censeurs reprit l'accusation, l'appuya de nouvelles preuves et au nom de ses collègues représenta que le palais sera un lieu de corruption si le trône ne tient pas compte de leurs dénonciations.

Pour les apaiser Ts'eu-hi dut reconnaître que tous

« les censeurs impériaux ont le droit de dénoncer tout ce qui est contraire aux règlements. Mais tout en les remerciant de leurs services, nous leur rappelons qu'ils doivent éviter de tromper la cour.

Le président du bureau de la Censure impériale crut devoir protester contre l'anarchie gouvernementale. p.275

« Je viens prier Sa Majesté d'interdire sévèrement aux mandarins supérieurs d'user de rivalité et de créer des partis et de vouloir bien autoriser les censeurs impériaux à présenter directement leurs rapports au Trône, afin d'éviter les dangers secrets et de tranquilliser le peuple.

Je vois que depuis le commencement du monde le désordre survient dans un empire quand le cœur du peuple n'est pas tranquille et satisfait.

La politique chinoise

Car lorsque le peuple n'est pas satisfait, il se soulève et à la fin comme résultat, l'empire se débat dans toutes sortes de complications qui n'en finissent plus.

En lisant l'histoire, on voit que depuis les dynasties des Han, des Tang, ces malheurs n'ont cessé de s'étendre sur la Chine.

Actuellement, l'empire est entre l'enclume et le marteau. Au dedans, il est mis à mal par les révolutionnaires et au dehors par les nations étrangères.

Si Leurs Majestés l'impératrice-mère et l'empereur eux-mêmes travaillent pour la Chine et s'inquiètent de son sort, à quel point ne devons-nous pas être d'accord pour nous efforcer de rendre notre Chine prospère et forte, nous qui en sommes les fonctionnaires ? Mais depuis l'année dernière, époque où la cour fit des changements sur certains règlements concernant les mandarins, les hauts fonctionnaires se sont plusieurs fois querellés pour peu de chose. Cela cause une grande gêne à l'empire.

Si on lance en plein océan un navire dont la quille est trouée et qu'en outre les matelots qui l'occupent ne tombent pas d'accord pour le conduire, ce navire ne peut que chavirer.

Aussi suis-je très inquiet de tout ce qui arrive.

Dans les livres anciens il est dit : « Si les hommes supérieurs se réunissent et s'accordent avec les hommes inférieurs, le royaume sera en prospérité. Au contraire, s'ils se séparent les uns des autres, le royaume sera en désordre et en danger. »

Aujourd'hui les administrations politiques n'étant ^{p.276} pas encore bien organisées, le peuple n'est pas satisfait et les révolutionnaires sont prêts à la révolte.

Si les hauts fonctionnaires et la cour même font des associations pour pouvoir mieux commettre des crimes et se disputer l'influence entre eux, Leurs Majestés l'impératrice

La politique chinoise

mère et l'empereur seront délaissées et des malheurs énormes surviendront dans notre pays.

Les censeurs sont les oreilles et les yeux du trône. À présent, les chambres législatives ne sont pas encore établies.

Si les fonctionnaires se retiennent un peu de mal agir, c'est qu'ils ont peur des accusations des censeurs.

Si lorsqu'un censeur a présenté une accusation au trône il n'est pas écouté ou tenu en suspicion, les censeurs hardis deviendront timides et les censeurs timides se tairont. Ceci serait terrible, car alors l'empire tomberait dans une situation excessivement douloureuse.

Aussi j'ose prier Sa Majesté d'ordonner à tous les fonctionnaires de vivre en bonne harmonie afin de s'efforcer de travailler pour l'empire. Je prie également Sa Majesté de permettre à tous les censeurs de présenter des rapports directs sur tout ce qu'ils voient et entendent de manière que les bons fonctionnaires soient récompensés et les mauvais révoqués.

Il y a plus de vingt ans que je suis à la cour et par faveur spéciale de Sa Majesté, je suis devenu président de la censure impériale. C'est pourquoi j'ose me permettre d'adresser ce rapport à Sa Majesté en la priant de vouloir bien en prendre connaissance et faire donner les ordres en conséquence. ¹.

C'était un blâme à l'adresse de l'impératrice ; n'était-ce pas aussi un cri d'alarme ?

Avant de quitter Péking Tchao K'i-lin dit à ses amis que

« La Chine ne sera jamais bien administrée si elle ne chasse pas les mandarins prévaricateurs et corrompus.

¹ Traduction de *l'Écho de Chine*.

La politique chinoise

Mais la versatile Tseu-hi soutenait maintenant qu'on l'avait abusée, que conseillers et ministres étaient gens honnêtes, que les protestataires poursuivaient des desseins pervers.

Le règne de Ts'en Tch'ouen-hiuan était fini. Maintes fois le favori déchu avait indiqué à l'impératrice la politique qui convenait à la province du Kouang-tong ; on se débarrassa de lui en le nommant à cette vice-royauté, qu'autrefois il avait occupée.

« S'il n'y a pas un haut mandarin de réputation sans tache à la tête des deux Kouang, le calme ne régnera jamais dans ces contrées et les émeutiers seront les maîtres, disait un décret du 29 mai.

Nous ordonnons à Ts'en Tch'ouen-hiuan de partir en hâte pour Canton... et nous interdisons qu'on examine sa demande de congé pour maladie.

Tch'en-pi ¹, une des nombreuses victimes de l'ancien ministre, prenait au *Yeou-tch'ouan-pou* la place de son accusateur.

Le prince K'ing triomphait ; mais son plus féroce ennemi, Kiu Hong-ki, conservait encore sa ^{p.278} puissance. Nulles preuves de ses machinations ; néanmoins le 17 juin un académicien l'accusa de faire « des communications secrètes aux journaux et d'abuser de son influence ».

Pour huit mille taëls offerts à l'académicien dénonciateur la tribu K'ing démolit la puissance du ministre des Affaires Étrangères.

La destitution immédiate de Kiu Hong-ki fut ordonnée par la cour. Tous les mandarins chinois se sentirent atteints ; et quoique modérés, sinon conservateurs, ils ne celèrent pas les sentiments hostiles que cette subite révocation d'un des plus grands personnages politiques leur inspira à l'égard de la cour. Ils avaient patiemment supporté le

¹ Mandchou. Contrôleur financier. Hostile aux « Hounanais » et contribua à la chute de Kiu Hong-ki. Quand Tch'en-pi fut nommé au ministère des Communications le *Sin-wen-pao* écrivit : « Tch'en-pi était protecteur des Boxeurs en 1900 ».

La politique chinoise

terrorisme de Ts'en Tch'ouen-hiuan, ils n'étaient pas résignés à tolérer les violences de K'ing et de sa clientèle. Ils firent front au danger ; et les Hounanais qui avaient suscité Ts'en Tch'ouen-hiuan, conseillèrent à celui-ci, maintenant vice-roi des deux Kouang, de prendre auprès de lui le censeur révoqué Tchao K'i-lin afin de marquer le mécontentement des mandarins.

Cette levée de boucliers troubla profondément la cour. Elle déplorait une telle défection de mandarins chinois, jusqu'ici dévoués, quand l'insurrection antidynastique grondait dans plus de six provinces. Ts'eu-hi avait conscience que pour combattre les progrès du parti révolutionnaire une politique de réformes et d'union s'imposait ; et de nouveau elle cherchait autour d'elle l'homme du moment, le maître de l'heure. Yuan Che-k'ai répondait peu à ses ^{p.279} avances ; d'autres se dérobaient sous prétexte d'incompétence. Il ne lui était pas permis d'éloigner encore une fois K'ing qui mésusait du pouvoir, qui le tenait entre ses mains comme une proie et dont le triomphe insolent, en ce temps de confusion et de discordes, rendait un son sinistre ! Alors cette femme qui n'avait jamais fléchi, qui toujours s'était montrée supérieure aux événements, frissonna : après plus de trente années de luttes, elle se vit abandonnée. Le 25 juin elle réunit tous les membres de la famille impériale au palais de Yi-ho-yuan. Un mois après le bruit court dans Péking que Ts'eu-hi abdiquera le pouvoir au début de l'année suivante et qu'elle le restituera à Kouang-siu à la condition que l'empereur désigne son héritier.

C'est le pressentiment de sa fin prochaine qui a fait prendre à l'impératrice douairière cette grande résolution ; c'est peut-être un pressentiment plus grave.

Les dissensions, les rivalités et tous les crimes de ses fonctionnaires l'ont démoralisée ; espérant toujours rencontrer un Li Hong-tchang, elle ne découvrit qu'un T'ie-leang, qu'un Ts'en Tch'ouen-hiuan ! Comment expliquer l'inconscience de ces hommes ? Car elle ne s'y méprenait pas ; ce fait, l'insurrection antidynastique, lui apparaissait avec sa signification exacte. Et jamais le trône mandchou n'avait été aussi

La politique chinoise

désarmé. C'était à croire que ceux qui en avaient la garde consentaient à sa ruine ; n'était-ce pas au moment le plus critique des entreprises p.280 révolutionnaires que les deux vice-rois, en qui elle espérait secrètement, Yuan Che-k'ai et Touan-fang, présentèrent leur démission ? Et pour de vains motifs !

K'ing décide ensuite de se démettre de ses fonctions ; il a fait à contre-sens la politique de Ts'en Tch'ouen-hiuan, réintégrant les fonctionnaires destitués et révoquant ceux qui à cette même époque avaient été appelés à une charge ; le chaos était plus inextricable, mais l'amour-propre du prince K'ing était sauf. L'impératrice l'encouragea néanmoins à demeurer ; à qui donner la succession ? Les autres princes manquaient d'intelligence ou d'expérience. Elle put faire revenir Touang-fang et Yuan sur leur décision ; elle dit, notamment, à Yuan :

« L'époque actuelle est fort troublée ; et le poste de vice-roi du Tche-li est très important. Yuan Che-k'ai doit se montrer fidèle à notre règne comme si ses ancêtres avaient reçu de génération en génération des faveurs spéciales de nos ancêtres.

En ces temps dangereux, qu'il n'ait donc jamais l'idée de démissionner. Toutes les administrations établies par lui au Tche-li sont parfaites ; si nous mettions un autre vice-roi à sa place tout serait à recommencer.

Cependant elle ne refera pas de Yuan Che-k'ai son confident intime. Et, comme cette souveraine n'a jamais pu gouverner sans se reposer aveuglément sur un homme d'État éprouvé, c'est le vieux Tchang Tch'e-tong qu'elle appellera, le vice-roi des deux p.281 Hou, que l'on croyait bien oublié au fond de son yamen de Wou-tch'ang.

Un décret du 27 juillet le nomme chancelier impérial du T'i-jen-ko (salle de la Bienfaisance) ; et quelques jours après l'impératrice lui recommande télégraphiquement de se hâter de partir pour Péking parce qu'elle a à lui communiquer des faits d'une extrême importance.

La politique chinoise

Il s'agirait de l'élaboration d'un programme politique ayant pour articles principaux : 1° l'établissement d'un régime constitutionnel ; 2° la répression énergique du mouvement révolutionnaire ; 3° la désignation d'un prince comme successeur de l'empereur Kouang-siu.

Le découragement de Ts'eu-hi n'avait pas eu de durée. Dès qu'elle eut compris que l'heure des renonciations avait sonné elle s'imposa le devoir de travailler au rétablissement de l'ordre. Il ne faut point redouter d'affronter l'insurrection, a-t-elle songé, mais on n'en viendra à bout, on ne l'anéantira que si l'on met les réformes politiques sur le chantier.

Ce fut pour Ts'eu-hi une impressionnante leçon que la mainmise du Japon sur l'empire de Corée ; elle a compris que l'état d'anarchie où croupissait la péninsule a justifié, en quelque sorte, la violence du Japon.

Elle veut rendre invincible l'empire chinois, car sans ce support, qu'est-ce que le trône mandchou ! Et il n'est pas de sacrifices qu'elle ne soit prête à consentir quand c'est l'avenir de la dynastie qui est en jeu. Le régime constitutionnel ? Bien qu'il doive élever les Chinois et abaisser les Mandchous, elle l'octroiera au peuple vaincu si son loyalisme doit s'en trouver raffermi. Mais est-ce croyable ? Après avoir encouragé quelques mandarins progressistes, avec son parti, le parti de la cour, le parti conservateur, elle est allée à rencontre de leurs tentatives. Puis, de nouveau, faisant taire ses répugnances, elle prononce le mot magique : Constitution ! Mais ce mot, ce sont aujourd'hui les victoires des insurgés qui le lui arrachent et, pour échapper au péril révolutionnaire, elle le criera toujours plus haut !

Son nouveau ministre de l'Intérieur, le prince Sou ¹, écrit au trône :

« Nous venons supplier Sa Majesté d'ordonner au commissaire impérial, chargé de l'amélioration des lois, d'établir le plus tôt possible les lois constitutionnelles, de

¹ Voir page 25.

La politique chinoise

façon que les affaires de l'État puissent être traitées avec plus de rapidité et d'assurance.

Nous voyons que depuis ces dernières années, la cour s'efforce de rénover et d'améliorer tous les rouages des administrations politiques et tout ce qui en dérive. C'est ainsi que fut ordonnée la réorganisation du grand mandarinat et la révision des lois des anciens codes de justice.

Cela prouve que Sa Majesté pense au peuple et ordonne tout ce qui peut lui être avantageux. Nous en sommes profondément émus et reconnaissants.

Le peuple est l'origine d'un État. Il en est de même pour l'empire chinois que pour les nations étrangères.

Pour qu'un État soit prospère, il faut qu'il ait des lois ^{p.283} précises et distinctes. Chez les nations étrangères on trouve deux sortes de lois, à savoir des lois officielles et des lois particulières. Sur les lois officielles sont basés les rapports de l'État avec le peuple et sur les lois particulières, ceux du peuple avec le peuple. Les premières sont les lois de la justice et les dernières celles du peuple. Ces deux sortes de lois ne peuvent se séparer les unes des autres.

Le but de l'établissement des lois officielles est de punir les gens qui font le mal et celui des lois particulières est d'empêcher le peuple de commettre le crime.

Aussi doit-on considérer ces dernières comme plus importantes. La Chine ne fait aucune distinction entre les lois officielles et les lois particulières.

Sans une amélioration et une refonte, ces lois ne donneront pas tout le bien que l'on en attend. Dans le décret impérial publié le 13 de la septième lune de l'année dernière, il est dit : « Les lois actuelles doivent être changées et améliorées ».

La politique chinoise

Pour diriger magnanimement les affaires d'un État, il faut avoir d'abord de bonnes lois pour le peuple.

Nous prions donc Sa Majesté d'ordonner au commissaire impérial, chargé de l'amélioration des lois, d'élaborer immédiatement les lois constitutionnelles en s'appuyant sur les mœurs de la Chine et sur les lois des nations étrangères ¹.

Avec les mêmes intentions, les mêmes mots reviennent. Seuls les personnages changent. Sou est un nouveau venu ; il sait phraser aussi bien que quiconque ; mais il ne suffit pas à l'impératrice.

Tchang Tche-tong est appelé au palais. Par sa grande expérience, par son savoir littéraire, par sa connaissance des besoins nationaux, il est apparu à Ts'eu-hi comme le drapeau de la nouvelle ^{p.284} politique, que résumant ces mots : réformes et répressions, conservation et progrès.

Aux côtés du vieux Tchang, Yuan Che-k'ai devint l'homme d'action, le grand manœuvrier.

Bientôt il se mit en marche, les yeux fixés sur l'insurrection, évoluant selon ses mouvements. Sa proclamation de juillet 1907 est tout entière à citer ; c'est un acte gouvernemental. Il se déclare pour les Mandchous contre les révolutionnaires chinois.

« Nous faisons cette proclamation pour faire savoir au peuple que l'établissement d'un monarque en Chine remonte à une époque très reculée de plus de quatre mille ans. Grâce au monarque qui préside sur la destinée de ses sujets, le peuple demeure dans la tranquillité et ses vertus ne se perdent point.

Quant aux rebelles et aux mauvais sujets, ceux-ci se voient dans toutes les époques. Ils finissent toujours par être condamnés en tombant sous les coups de la justice et de la loi. Et par cela, ils causent des ennuis et de la douleur à leur épouse, à leurs enfants et enfin à leur pays et à leurs

¹ *L'Écho de Chine.*

La politique chinoise

compatriotes. En outre, ils empêchent l'avancement de notre empire ancien vers la civilisation.

Nous éprouvons une réelle douleur à parler de ces choses. Cependant ces rebelles et ces mauvais sujets ne sont que des paresseux et des vauriens des campagnes dont la vie n'a certainement aucune valeur. Nous n'avons jamais vu des gens notables et lettrés se jeter dans le tourbillon révolutionnaire et souiller le renom de leurs ancêtres comme les *Ko-ming tang* de ce jour.

Dans notre dynastie actuelle, les saints empereurs se succèdent les uns après les autres. Leurs grandes vertus et leurs profonds bienfaits sont innombrables et se trouvent en abondance cités dans tous les livres de l'Histoire. Plusieurs causes et exemples sont là pour en témoigner. p.285

Par suite de la grande habileté et de la sagesse de notre dynastie actuelle, la Chine a pu réunir sous son hégémonie tous les pays de la Mongolie et du Thibet et devenir le plus grand empire d'Orient. Quant à la différence ethnique entre les Mandchous et les Chinois, on l'a déjà oubliée depuis longtemps.

Leurs Majestés, notre impératrice-mère et notre empereur, ne pensent jour et nuit qu'au bien-être et aux douleurs du peuple et souffrent de la barrière qui semble séparer les Mandchous et les Chinois. Pour mieux nous montrer leur bonté envers nous, Ils ont lancé un décret ordonnant la préparation de la constitution. Ils permettent ainsi au peuple de discuter sur la politique.

Les fonctions auparavant seulement confiées aux Mandchous, tels que les postes de généralissimes et vice-généralissimes, de hauts fonctionnaires du Thibet et de vice-roi et gouverneurs de la Mandchourie sont occupées maintenant par les Mandchous et les Chinois aussi bien.

La politique chinoise

Non seulement, vous Chinois du centre et du sud ne devez pas vous quereller avec les Mandchous, mais vous devez être d'accord avec eux pour travailler ensemble à la grandeur de la Chine.

Vos ancêtres et vos aïeux sont déjà soumis à la sainte dynastie des Ts'ing depuis trois cents ans et ils n'ont cependant eu aucune raison de mécontentement avec elle. Mais parmi vous, il y a des individus qui lancent des appels de haine pour dévoyer nos jeunes gens et ébranler notre empire. Ils veulent ne plus avoir de monarque ni de père. Leur ingratitude et leur déloyalisme sont repoussés par les esprits et les saints, le ciel et la terre.

A l'époque des empereurs Yong-tcheng et K'ien-long, [vers 1723 et 1800] l'empire était dans une tranquillité enviable. Si à l'époque des empereurs Kia-k'ing et Hien-fong il n'y avait pas eu de révolutions terribles, des millions de taëls et d'habitants n'auraient pas été perdus, les cultivateurs et les commerçants n'auraient pas abandonné leurs travaux respectifs. Par ainsi, donc, la ^{p.286} puissance de la Chine n'aurait pas été diminuée et celle des nations étrangères n'aurait pas été augmentée.

La courte révolution des Boxeurs a causé à la Chine des pertes immenses.

La justice du ciel est très redoutable : les *Ko-ming tang* qui veulent attaquer les Mandchous seront eux-mêmes brisés par la force mandchoue.

Ces révolutionnaires séduisent les Chinois résidant à l'étranger et s'efforcent de faire entrer le soupçon entre les Mandchous et les Chinois afin de préparer des malheurs irréparables.

Ils publient des livres rebelles annonçant que les Mandchous désirent anéantir la race chinoise, afin que les Chinois naïfs et

La politique chinoise

crédules, irrités de cette menace, se révoltent contre les Mandchous. Mais savent-ils que les étrangers profiteront de cette occasion pour détruire et la race mandchoue et la race chinoise !

Si ces révolutionnaires ne connaissent et ne savent prévoir le malheur de l'anéantissement de la race et commettent des actes répréhensibles ne portant tort qu'à eux-mêmes, cela importe encore peu. Seulement nous avons peur que les habitants honnêtes de l'intérieur de la Chine, séduits par les livres et les discours rebelles, ne se soulèvent et ne se jettent dans la révolution et par cela causent des pertes douloureuses à notre patrie.

Le ciel est très juste, les méchants sont toujours punis. Ne voyons-nous pas les révolutionnaires du Kouang-tong, du Hou-nan et du Kiang-si ? Ont-ils pu échapper aux condamnations infligées par la justice ?

Nous, vice-roi, avons le devoir de maintenir l'ordre et prenons la responsabilité d'exhorter le peuple à se bien conduire.

C'est pourquoi nous publions cette proclamation avec l'espoir que ceux qui ont été séduits par les *Ko-ming tang* s'amendent promptement et marchent de nouveau dans le chemin de l'obéissance et de la vertu. S'ils veulent demeurer dans la voie du mal et imiter les *Ko-ming tang* dans leurs crimes, qu'ils sachent, ceux-là, que la ^{p.287} loi et la justice ne sont pas lettre morte et existent encore.

Nous espérons qu'une fois cette proclamation publiée et affichée, les âmes loyales et les sujets fidèles ne tarderont pas à agir selon les règles immuables de la bonne conscience ¹.

Yuan Che-k'ai, contrairement à d'autres mandarins, envisageait sérieusement le mouvement révolutionnaire. À chaque promesse des

¹ Traduction de *l'Écho de Chine*.

La politique chinoise

insurgés, il conseillait à la cour de répondre par l'octroi de libertés nouvelles. Mais la cour se montrait faible dans la riposte.

Au sujet de la charte constitutionnelle, un décret du 8 juillet dévoilait ses indécisions et ses doutes.

... Il est absolument nécessaire pour établir une constitution que la cour et le peuple soient unis. Il faut qu'il n'y ait de haut en bas qu'une même pensée et qu'un même cœur...

Nos fonctionnaires ne devront pas nous faire parvenir dans leurs rapports des mots vides de sens... Ceux qui auront des connaissances sur les constitutions étrangères devront nous communiquer leurs idées.

Pour la préparation de ces nouveaux règlements et de ces réformes, nous recommandons à tous les mandarins et à notre peuple entier de nous aider avec zèle...

C'étaient toujours les mêmes atermoiements ! Le 10 août, autre décret sur cette question si importante : l'égalité politique entre Chinois et Mandchous : p.288

« Notre dynastie depuis plus de deux cents années a toujours été bonne et charitable envers tous les Chinois, sans les distinguer des Mandchous.

A partir de ce jour nous nommerons les fonctionnaires, grands ou petits, civils ou militaires, sans faire de choix entre Chinois et Mandchous.

Nous agissons ainsi afin de n'employer que des hommes de talent...

C'était éluder la question.

Les Mandchous, infiniment moins nombreux que les Chinois sont cependant en majorité dans les conseils du gouvernement ; telle est l'inégalité criante contre laquelle s'élèvent les Chinois ; mais comment les Mandchous peuvent-ils la faire cesser sans nuire à leurs droits de conquérants ?

La politique chinoise

Yuan Che-k'ai nie cette dualité ethnique. Il prend son désir pour la réalité.

Quand les Mandchous auront abjuré leur conquête, disent les révolutionnaires, quand ils auront renoncé à leur hégémonie, quand ils auront renversé les digues qui se dressent entre les deux races et qu'ils seront résignés à voir leur trône submergé sous le grouillement du peuple chinois, on pourra dire que les traces de l'invasion sont effacées, que toute distinction entre vainqueurs et vaincus a disparu.

Miracle ! Jamais le petit peuple mandchou en face du géant chinois subjugué n'abdiquera ses droits ; toute concession serait le commencement de son suicide. Ni la cour, ni le parti révolutionnaire ne se font illusion sur ce point. Et celui-ci, qui sait ^{p.289} parfaitement que jamais la dynastie ne se détruira elle-même en transigeant avec le réformisme, ne compte que sur ses propres forces pour l'abattre.

Les révoltes du Hou-nan, du Kiang-si n'étaient que des escarmouches. Il y avait un plan d'insurrection nationale, préparé de longue date et savamment conçu.

L'ouverture des hostilités eut lieu dans les premiers jours du printemps de 1907. Le chef révolutionnaire Souen Yi-sien l'annonça en lançant à l'adresse de Siao, « général en chef des troupes *Ko-ming tang* », une retentissante proclamation.

« Général,

... A la dixième lune de cette année, les armées du sud ont élevé leurs étendards et conduit les habitants des trois Siang (Hou-nan) contre les Mandchous afin de donner un exemple à tous les Chinois. Les soldats étaient courageux et sobres. Cela prouve que le peuple pense à la Chine et que le ciel déteste la Mandchourie. Les circonstances nous sont propices.

Depuis de longues années déjà je parcours les nations d'Europe et l'Amérique pour les rallier à nous. Actuellement l'Angleterre, la France, l'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, le Japon, depuis le gouvernement jusqu'au

La politique chinoise

peuple, sont prêts à nous aider. Ces nations désirent nous faire participer au bonheur de la civilisation occidentale et nous encourager afin d'assurer la paix universelle...

D'après les avis de mes lieutenants, les soldats de vos armées connaissent l'art de la guerre et possèdent un courage et une énergie sans bornes. Je fonde beaucoup d'espérances sur eux. Qu'ils sachent qu'ils assument une lourde responsabilité vis-à-vis de la Chine.

Quand ces soldats partiront pour le champ de bataille, je vous prie de leur interdire de nuire au peuple et ^{p.290} de commettre des crimes ; les commerçants et les agriculteurs doivent continuer paisiblement leurs travaux. Je vous prie surtout de prendre garde de causer des dommages tant aux vies qu'aux biens des Européens ¹ ; respectez les églises et les ports de commerce internationaux afin que les étrangers n'aient aucun motif pour intervenir...

Massacrons les Mandchous barbares et travaillons au rétablissement de notre belle Chine ! ².

L'insurrection éclata simultanément dans six provinces vers la fin mai.

Au Kouang-tong la population de Chan-t'eou (Swatow), de K'in-tcheou, de Lien-tcheou, sous le prétexte de protester contre l'abus des

¹ Cet avis de Souen Yi-sien mérite d'être souligné. Il faut que l'on sache bien que le révolutionnaire n'est point un ennemi systématique des étrangers. Il a toujours reconnu la supériorité de la civilisation occidentale, aussi bien au point de vue intellectuel qu'au point de vue économique ; et peut-être est-il même trop grand admirateur de nos idées et de notre activité. Il ne cédera cependant pas à l'étranger un pouce de terrain ; il ne fait que se défendre ; et dès qu'il s'agit de l'ingérence de l'Européen dans ses affaires, sa susceptibilité est sans bornes. C'est un ardent patriote ; mais l'on s'est obstiné à croire que patriotisme signifiait xénophobie ; point du tout ! C'est la cour de Péking, ce sont les conservateurs mandchous, n'en déplaise à la diplomatie, qui fomentent le xénophobie, qui usent de tous les moyens pour maintenir la partie simpliste du peuple en garde contre tout ce qui vient d'Occident ; ce sont eux qui inspirent ce fanatisme. Mais le peuple, principalement dans le Sud, se méfie des Mandchous ; il veut agir par lui-même avec ses notables, Et ce n'est pas contre l'étranger que les *Ko-ming tang* l'excitent, mais contre le pouvoir. L'occidental qui ne menace pas l'intégrité du territoire n'a rien à redouter du révolutionnaire.

² *L'Écho de Chine.*

La politique chinoise

impôts, marche en ordre de bataille contre les mandarins. Des ^{p.291} membres influents des sociétés secrètes, d'anciens étudiants militaires au Japon dirigent le mouvement ; les armes sont fournies par quelques riches négociants de la région et par les émissaires de Souen Yi-sien. En peu de jours toute la région est soulevée ; soixante mille hommes pourchassent avec méthode les représentants du pouvoir. C'est alors que Ts'en Tch'ouen-hiuan, ayant cessé de plaire à l'impératrice, reçoit la mission de réduire les rebelles. Mais, selon sa coutume, il demeure à Chang-haï ; et, à cette distance, juge le mouvement, écrit au trône qu'il ne négligera rien « pour la répression immédiate », et donne des ordres à son généralissime Li-tchouen.

Après de nombreux engagements avec les troupes impériales, les insurgés se replièrent. Le gros de leurs troupes n'a pas été entamé ; armes et munitions sont en lieux sûrs. Et les chefs savent où retrouver leurs effectifs.

Souen Yi-sien comptait beaucoup sur la révolte du Kouang-tong. A Hong-kong il était tenu au courant des événements ; et, au bénéfice des insurgés, il s'était dessaisi de tous les assignats de cent dollars qui, dans deux ans, doivent être payés sur la vente des propriétés des conservateurs et de la dynastie.

Mais, bien qu'il eût porté ses efforts sur cette province, le véritable foyer révolutionnaire était plus haut, sur les bords du Yang-tseu-kiang, dans la région des grands lacs, au sein de la population active et industrielle de ces riches provinces, le ^{p.292} Kiang-sou, le Kiang-si, le Ngan-houei, le Hou-nan, le Hou-pei ; c'est le territoire foulé par la véritable race chinoise et où s'est dressé au début de l'ère chrétienne l'empire du Sud, avec Nan-king pour capitale. Dans le labeur tranquille ou dans l'émeute les habitants y révèlent leur tempérament originel.

Comment le cœur de la révolution n'eût-il pas été là ?

Certes, dans les provinces côtières l'esprit d'indépendance n'est pas moins ardent, au Tche-kiang, au Fou-kien, au Kouang-tong ; mais la pénétration des idées étrangères l'a quelque peu altéré ; il est plus

La politique chinoise

moderne, plus européen. C'est à Chang-hai, à Hang-tcheou, à Fou-tcheou, à Canton que les mots constitution et république prennent tout leur sens ; et c'est là que, grâce à la propagande des intellectuels, les nouveaux procédés de révolution s'acclimatent en Chine, c'est sur les quais des villes du littoral que les *Ko-ming tang* actifs déposent les armes et les mots d'ordre qui, bien avant dans les terres, iront ravitailler et aiguiller l'insurrection.

En de multiples rencontres les armées populaires et les troupes impériales se mesurèrent, selon la tactique traditionnelle. Mais, pour la première fois, en même temps que se déroulèrent classiquement ces grandes luttes collectives, il y eut des engagements plus restreints qui rappellent la méthode des révolutionnaires russes. Le mandarin est attaqué directement dans son palais ; on l'y terrorise. Tremblant, stupide, son énergie répressive défaille ; il se ^{p.293} rétracte ; il demanderait grâce. Le mandarin adore la quiétude.

« A l'avenir, écrit Touan-fang au trône, nous ne pourrons plus nous coucher tranquillement ; nous n'avons plus de jours ni de nuits paisibles.

Si nous ne nous hâtons pas de mettre de l'ordre dans les affaires administratives et d'étudier les lois constitutionnelles, nous n'aurons jamais de repos.

Plutôt la constitution que la bombe ! C'est maintenant l'opinion du mandarin. Yuan Che-k'ai place des soldats sur le toit de son yamen et fait photographier toutes les personnes qui circulent autour de la demeure. Tchang Tche-tong flaire dans tous les coins de la dynamite et consigne sa porte ; Touan-fang parle de démissionner et n'accorde plus d'audiences.

Un audacieux attentat a mis le comble à leur terreur.

Le 6 juillet le gouverneur du Ngan-houei venait d'arriver avec ses tao-t'ai à l'école de police de la capitale ; c'était un jour d'examen. Le directeur Sui Si-lin s'approche, salue militairement, à la manière européenne, puis dit à ses élèves :

La politique chinoise

— Vous devez marcher d'un commun accord et d'un cœur unanime ;

alors tirant de ses bottes un revolver, par trois fois il fait feu sur le gouverneur.

— *Je me fais gloire, s'écrie-t-il, d'appartenir au parti révolutionnaire.*

Chacun s'enfuit terrifié. Sui Si-lin rallie ses élèves et s'enferme avec eux dans le ^{p.294} magasin de munitions. Bientôt un colonel à la tête de nombreuses troupes se présente ; une bruyante mousqueterie le reçoit. Il fait cerner le magasin. Peu à peu les prisonniers épuisent leurs provisions de cartouches. Et tout à coup on aperçoit Sui Si-lin sur le toit ; on s'en empare après un violent corps-à-corps. Sui est conduit devant le gouverneur mourant, puis devant un tribunal. Il dit à ses juges :

— Je suis venu à Ngan-houei dans le but d'attaquer les Mandchous et non pour être moi-même mandarin... Il y a près de trois cents ans que les Mandchous persécutent la race chinoise ; leur fameuse constitution détruira, selon eux, l'énergie révolutionnaire, ou accroîtra leur force tyrannique... Quand les Chinois seront forts et puissants, ils penseront à organiser le régime constitutionnel.

Je suis désolé de n'avoir pu tuer Touan-fang, T'ie liang et Leang-pi (assistant du ministère de la guerre) ;

Je ne voulais tuer le gouverneur que plus tard. Mais comme il mettait trop d'ardeur à la recherche des révolutionnaires et qu'il m'ordonnait d'arrêter le chef des *Ko-ming tang* je résolus de le tuer sans tarder. Je pensais que le gouverneur mort, les autres mandarins se soumettraient à moi et que je pourrais facilement envahir Nan King et en faire le chef-lieu de la Révolution...

Mon but diffère de celui de Souen Yi-sien, et ce n'est pas lui qui m'a poussé à commettre ce meurtre... »

La politique chinoise

Sui Si-lin fut aussitôt décapité.

D'autre part, le gouverneur, avant d'expirer, avait dicté à son fils un rapport au trône qui donne quelques indications intéressantes sur l'activité des révolutionnaires dans la région. p.295

« Cette année, dans la vallée du Yang-tseu, les contrebandiers du sel ont excité la population à la révolte, d'accord avec les émissaires de Souen Yi-sien. Jours et nuits je craignais des troubles ; aussi avais-je envoyé des troupes sur les rives du grand fleuve.

Les révolutionnaires de Souen Yi-sien transportèrent en contrebande des armes et des munitions par les provinces du Ngan-houei et du Tche-kiang. J'avais télégraphié au vice-roi de Nan-kin pour l'en avertir et j'avais envoyé des agents secrets aux lieux de rendez-vous des rebelles afin de les empêcher de passer et de leur couper la retraite. Enfin j'avais commandé à Sui Si-lin, directeur de la police, de rechercher et d'arrêter le chef des *Ko-ming tang*...

Cet attentat causa en Chine une vive émotion, aussi bien parmi les mandarins que parmi le peuple et les intellectuels. Une répression aveugle s'ensuivit ; les étudiants portant le costume européen furent traqués ; les auberges furent soumises quotidiennement aux perquisitions de la police ; la poste impériale reçut l'ordre de saisir les lettres arrivant du Japon et de l'étranger : enfin parents, amis et simples connaissances de Sui Si-lin furent incarcérés et quelques-uns exécutés.

Dans la demeure du meurtrier on découvrit des fusils et des munitions et une proclamation manuscrite qui se terminait par ces mots :

- 1° Quiconque rencontre un Mandchou doit le tuer ;
- 2° Celui qui reconnaît qu'un Chinois a trahi la cause révolutionnaire doit le mettre à mort ;
- 3° Ceux qui désobéiront à nos ordres seront exécutés ;

La politique chinoise

4° Ceux qui s'enfuiront à nos appels seront exécutés ;

5° Ceux qui causeront des dommages et des déprédations et nuiront au peuple seront de même décapités.

p.296 On voit que les *Ko-ming tang* sont tous également guidés par une conception semblable de l'action révolutionnaire et tiennent, à peu de choses près, le même langage. Sui Si-lin et Wou Yué se ressemblent étrangement.

Et il est surprenant que Souen Yi-sien, le chef indiscuté de la redoutable organisation des *Ko-ming tang*, soit étranger à ces attentats individuels ; ne dirait-on pas que cette arme, qu'il a lui-même forgée et qu'à distance il pointe sur l'ennemi, possède une force homicide qu'il n'avait pas prévue, comme un coefficient personnel qui trouble ses calculs ? Bientôt peut-être il ne sera plus maître de cette avant-garde de la révolution ; et, en face de situations inopinées, la nécessité de vaincre lui commandera de recourir aux plus graves résolutions.

Les faits qui suivirent l'acte de Sui Si-lin montrent bien ce que de tels actes d'initiative réservent d'imprévu.

Sui Si-lin était originaire de Chao-hing, préfecture du Tche-kiang ; dès que le meurtre du gouverneur du Ngan-houei fut connu, le préfet mandchou de Chao-hing, nommé Kouei-fou, exerça une impitoyable répression.

Une école avait été fondée par le *Ko-ming tang* ; il la fit occuper par ses soldats ; les élèves résistant aux ordres d'expulsion furent tués sur place ; et l'on appréhenda une institutrice, parente de Sui, Mme Ts'ieou-k'ing. Dans sa chambre on découvrit deux revolvers ; elle fut immédiatement condamnée p.297 à la décapitation. Dès que le gouverneur du Tche-kiang eut connaissance de la sentence, l'exécution eut lieu.

La malheureuse Ts'ieou-k'ing, âgée de trente-et-un ans, supplia le préfet de lui éviter la honte d'être livrée nue au bourreau. On lui accorda cette grâce. Enfin elle se plaignit des soldats qui lui avaient dérobé quatre cents dollars destinés aux pauvres ; mais déjà le bourreau l'avait saisie.

La politique chinoise

Il n'y eut jamais d'exécution plus impolitique ¹. Dans le martyre de cette jeune femme on vit la cour s'acharnant à anéantir, à peine écloses, les idées de rénovation, à en écraser les germes, à en tarir la source. Il se produisit comme un sursaut d'indignation, et les Mandchous furent honnis par bien des consciences, indifférentes à l'ordinaire.

C'est qu'en vérité Mme Ts'ieou-k'ing était le type accompli de la Chinoise nouvelle.

A dix-neuf ans ses parents la marièrent à un sous-préfet du Hou-nan ; mais s'étant vainement efforcée de combattre les opinions conservatrices de son mari, elle divorça et réalisa enfin son rêve : étudier dans les écoles japonaises. Elle apprit l'anglais, les éléments des sciences, elle approfondit la littérature et la morale chinoises puis revint dans ^{p.298} son pays. Elle créa aussitôt un journal hebdomadaire, le *Niu-pao (Journal des jeunes filles)* où elle défendit les droits de la femme ; chaque mois elle faisait une conférence sur un sujet de pédagogie ou de morale devant les notables de la ville.

Puis, ayant obtenu la direction de l'école de jeunes filles de Chao-hing, elle se consacra à ses devoirs professionnels. L'enseignement était pour elle un véritable apostolat ; elle était aimée et écoutée. Grâce à son influence douce et pénétrante elle eût amené toute la préfecture de Chao-hing aux idées nouvelles, sans le geste de Sui Si-lin. Mais sa mort fut féconde et servit la grande cause à laquelle cette femme courageuse s'était vouée.

Tous les notables du Tche-kiang accusèrent auprès du gouverneur le préfet Kouei-fou d'avoir arbitrairement fait décapiter Mme Ts'ieou-k'ing ; l'opinion publique s'émut dans les provinces voisines ; on réclama contre la cruauté des mandarins, contre l'absence de garanties politiques, contre la violation du droit humain ; on menaça les représentants du pouvoir de représailles, si bien qu'il se rencontra un censeur impérial pour se faire l'interprète du mécontentement de la

¹ Le bas peuple n'éprouva qu'un grand effroi. Les jeunes filles, qui ne se comprimaient plus les pieds reviennent à cet usage, afin de ne pas être prises pour les complices ou pour les élèves de l'institutrice ; les enfants ne sont plus envoyés à l'école.

La politique chinoise

population et pour dénoncer l'iniquité du préfet Kouei-fou et du gouverneur Tchang Tcheng-t'ie. L'impératrice douairière aurait été très affectée en entendant la lecture de ce rapport ; pour calmer l'irritation populaire elle aurait assuré le censeur de la prochaine destitution des principaux mandarins du Tche-kiang.

p.299 Mais châtierait-elle plus gravement tous ceux qui avec zèle et passion défendent l'ordre établi, qu'elle ne parviendrait pas à effacer la pénible impression causée par le martyr de l'institutrice Ts'ieou-k'ing.

Il y eut une telle exaspération, un tel courroux que si les *Ko-ming tang* avaient tenté un coup de main toute la population, sans doute, eût été avec eux. Mais comment prévoir qu'une heure propice naîtrait, en quelque façon, de l'acte de Sui Si-lin, acte, d'ailleurs, purement spontané et libre, auquel les chefs du parti ne pouvaient s'attendre ?

Ou Souen Yi-sien, afin de n'être pas pris à l'improviste, devra condamner l'action individuelle, isolée de ses soldats, ou, dans ses calculs, il devra faire la part de cet inconnu, de ces surprises, et s'organiser de telle manière qu'il puisse toujours saisir l'instant favorable pour entrer soudainement en campagne, et précipiter, d'une haleine, les événements.

Après les exécutions du *Ko-ming tang*, de l'institutrice et de tous ceux qui furent considérés comme leurs complices ou comme, simplement, suspects, on pouvait s'attendre à une recrudescence du mouvement révolutionnaire ; il se produisit en effet un frémissement d'indignation, un transport de colère, et les mandarins furent accablés de menaces de mort, mais l'action insurrectionnelle se relâcha visiblement, les efforts coordonnés, réfléchis, contre le pouvoir se détendirent. Ce n'était qu'un temps de répit, inévitable dans cette immense Chine ; p.300 sans doute aussi le parti des *Ko-ming tang* avait-il adopté une méthode nouvelle, plus directe, plus logique et qui a fait ses preuves dans les États centralisés d'Europe : au lieu d'insurger sur différents points du territoire et de disperser ainsi ses forces, tout en

La politique chinoise

veillant aux provinces, porter son principal effort contre la ville où siège le gouvernement, où réside la cour, contre la capitale.

Cette tactique n'est pas pour déplaire aux *Ko-ming tang*, qui ont le sens et le goût de l'action révolutionnaire moderne, le dédain de l'insurrection romanesque.

A cette heure ils cernent véritablement Péking : le gouvernement le sait si bien que pour l'anniversaire de la naissance de l'empereur il donna l'ordre de fouiller tous les mandarins, civils ou militaires, pénétrant dans le palais. Dernièrement les soldats libérés de la 4e division de l'armée du Pei-yang (au nord du fleuve Yang-tseu) cédaient aux propositions de quelques *Ko-ming tang* et s'affiliaient à une société secrète de Tien-tsin ; chaque jour la propagande antidynastique fait de nouvelles recrues.

Est-ce à dire que dans Péking un coup de main soit possible ? L'entreprise est aléatoire ; elle l'est beaucoup moins que la guerre contre les mandarins dans les provinces lointaines.

Si le parti révolutionnaire frappe à la tête de propos délibéré, c'est qu'il juge qu'en dehors de Péking toute action est vaine. Si ce ne sont pas là des ^{p.301} tentatives isolées et incohérentes, l'action insurrectionnelle entre dans une nouvelle phase.

Mais Souen Yi-sien, dans les premiers jours de 1908, revint au champ d'action traditionnel : les provinces du Yang-tseu et du Sud. C'est que là les troubles sont à l'état permanent ; et le chef révolutionnaire sait bien que ces grands mouvements populaires, s'ils ne sont pas dirigés, perdent vite leur caractère politique. Une telle force sociale ne peut pas être négligée. Alors, laissant quelques-uns de ses disciples à leurs conceptions individualistes, Souen Yi-sien résolut d'aller de l'avant avec les « Jacques » chinois. Tous ses efforts aujourd'hui se portent donc à discipliner la rébellion ; dans ce but il a rédigé un « programme révolutionnaire » (*Ko-ming fang-liao*), que ses lieutenants ont répandu à des milliers d'exemplaires dans les rangs de l'insurrection.

La politique chinoise

En voici la division :

1° Explication des quatre principes essentiels : a) chasser les Mandchous ; b) établissement d'un gouvernement républicain ; c) affranchissement de la Chine ; d) égalisation de la plus-value des terres.

2° Articles concernant les rapports entre le gouvernement révolutionnaire et l'armée des citoyens des différentes régions.

3° Organisation de l'armée des citoyens ; grade des officiers ; solde de l'armée ; récompenses militaires ; lois militaires. p.302

4° Règlement des pays conquis ; abolition des contributions et des douanes intérieures ; déclaration pour rassurer le peuple. ¹

5° Déclaration aux étrangers.

Le passage suivant est le plus caractéristique et celui qui doit attirer particulièrement l'attention des puissances étrangères :

« Le commandant en chef de l'armée des citoyens chinois a reçu l'ordre du gouvernement insurrectionnel de faire connaître à tous les citoyens les principes fondamentaux du parti révolutionnaire.

A cette heure, l'armée démocratique est debout, le gouvernement militaire est établi.

Nous allons chasser nos ennemis les Mandchous et reconquérir notre patrie ; nous allons assurer le bonheur de 400 millions de Chinois. Tout citoyen assumera cette responsabilité.

¹ Cet article prévoit l'organisation des pays conquis par l'armée révolutionnaire. On y trouve des vues fort curieuses sur l'emploi des billets pour payer les dépenses d'entretien de l'armée ; il n'y aura pas d'abus, pas d'émissions exagérées, la valeur des billets servant aux échanges ne dépassant pas la moitié du numéraire que l'armée (l'armée d'une province, par exemple) aura versé dans la caisse du gouvernement militaire.

La politique chinoise

Toute notre énergie tend vers la liberté, l'égalité, la fraternité. Les autres révolutions ont été faites au profit d'un héros. Aujourd'hui c'est la révolution des citoyens ; tout imbus de l'amour de la république, nous prenons la responsabilité de la révolution.

Désormais le devoir du gouvernement démocratique et le devoir des citoyens sont confondus.

Au fur et à mesure que nous irons de l'avant, nous réformerons l'organisation sociale et économique du pays.

Nous examinerons et fixerons la valeur des terres. Après la révolution elles recevront une plus-value par ^{p.303} suite de l'amélioration de la société ; cette plus-value appartiendra à l'État et tous les citoyens doivent en jouir.

Telle est la première manifestation de l'établissement d'un état de choses socialiste. Chaque famille, chaque citoyen auront leur vie assurée. Il n'y aura plus de pauvres en Chine. Ceux qui oseront accaparer les terres pour disposer de la vie des citoyens seront jetés de côté.

Après avoir reçu l'ordre de renverser le gouvernement mandchou, étranger et tyrannique, et d'établir le régime républicain, l'armée démocratique a encore été chargée d'augmenter le caractère amical des relations avec les puissances afin de favoriser la paix universelle et d'accroître le bonheur du genre humain.

A cet effet :

1° Les traités contractés par le gouvernement mandchou avec les puissances étrangères resteront en vigueur ;

2° Les indemnités et les dettes seront reconnues comme par le passé et seront, comme auparavant, remboursées par les douanes maritimes ;

La politique chinoise

3° Les privilèges concédés aux puissances étrangères seront maintenus ;

4° Les étrangers, personnes et biens, seront protégés dans les régions occupées par le gouvernement militaire.

Mais, afin d'assurer l'avenir de la constitution démocratique chinoise nous signifions :

1° Les traités signés par les Ts'ing, les avantages concédés, les dettes engagées, tous les actes politiques qui se produiront après cette proclamation, le gouvernement militaire ne les reconnaîtra pas ;

2° Si des étrangers aident le gouvernement des Ts'ing contre le gouvernement de l'armée démocratique, nous les considérerons comme des ennemis ;

3° Si des étrangers fournissent aux Mandchous des munitions, toutes les marchandises de provenance étrangère seront confisquées... ¹

p.304 On retrouve dans ce programme les idées émises dans le discours de Tôkyô (p. 184) ; et notamment sa théorie sur la fixation de la valeur foncière qui caractérise son socialisme agraire et qui lui vient de l'étude du système de la nationalisation du sol de Henry George. Mais le discours était surtout un exposé théorique, il formulait un idéal, il s'adressait à des intellectuels ; le programme s'adresse à des hommes du peuple et de la bourgeoisie ; il est un plan d'action, il indique les moyens d'atteindre des buts immédiats et de conserver le terrain conquis.

Grâce à cette clairvoyante et habile direction, l'insurrection s'est organisée. On n'a plus comme autrefois l'impression d'être en face de séditeux. Dans les deux Kouang, dans les deux Kiang c'est le pays même qui se dresse contre les impériaux ; en maintes rencontres ceux-

¹ Traduction de M. Charles B. Maybon.

La politique chinoise

ci sont repoussés ¹. Si bien qu'au sein du soulèvement on distingue comme l'ébauche d'un gouvernement national, d'une armée régulière : but suprême de Souen Yi-Sien.

Le pays est prêt à accepter le fait accompli ; le monde gouvernemental vit dans la terreur : saura-t-il vouloir, saura-t-il réaliser les réformes politiques ?

S'il ne le sait, s'il ne le peut, grâce au ralliement ^{p.305} de tous les peureux, un petit succès des révolutionnaires se changera vite en grande victoire.

Dans cette appréhension Ts'eu-hi a tenté une nouvelle fois de réagir contre la coalition conservatrice. Le 4 septembre 1907 elle a ouvert le ministère à Tchang Tche-tong et à Yuan Che-k'ai. Tous deux apportaient le même programme de réformes : établissement d'une chambre législative, réorganisation militaire et maritime ; protection de l'industrie, du commerce, de l'agriculture. Dès leurs premiers efforts ils se heurtèrent à la résistance occulte qu'ils avaient eux-mêmes rencontrée en 1905 avec Tsai-tso et Touan-fang. Néanmoins le 2 octobre la création d'une « cour de contrôle administratif et constitutionnel » est décrétée ; elle comprendra les princes, les ducs et les ministres, et 130 conseillers que les autorités supérieures de la cour et des provinces désigneront et dont elles répondront. Le 19, le 22 octobre nouveaux décrets ordonnant dans chaque capitale provinciale l'installation d'un « bureau d'examen administratif » et d'un « Conseil » et dans chaque ministère l'organisation d'un « bureau d'examen politique ». On ne voit pas bien la raison d'être de toutes ces institutions ; mais elles n'existent que sur le papier. Enfin le 24 décembre la constitution est encore solennellement promise ; Yuan Che-k'ai lui-même, a-t-on dit, est l'auteur du décret qui, sauf les termes, est exactement pareil aux précédents.

¹ A Nam-Quan notamment, sur la frontière du Tonkin, les révolutionnaires ont pris aux impériaux le 2 décembre, trois forts sur quatre.

La politique chinoise

Depuis, les réformes restent en souffrance. Contre ^{p.306} Yuan Che-k'ai, contre Tchang Tche-tong les ordinaires accusations ont surgi ; le premier « travaille pour son compte », écrit le juge suprême du Houpei ; « il mérite la mort », ajoute un censeur ; le second est un « esprit dangereux ». On s'est longtemps employé à les irriter l'un contre l'autre ; on a pu y parvenir : devant le trône Tchang Tche-tong a accablé son collègue des Affaires Étrangères. Ce lui fut facile, après le retentissant échec de Yuan Che-k'ai dans ses négociations avec des Anglais, relatives à un emprunt pour la construction d'une ligne ferrée du Tche-kiang (V. note 1, p. 211). S'il ne put contracter cet emprunt, c'est qu'il eut contre lui à la fois les sentiments patriotiques des populations des provinces intéressées et la malveillance des conservateurs de la cour. A cette heure le boycottage des marchandises japonaises qu'il n'a pas su prévoir et empêcher porte le dernier coup à son crédit. Ce mouvement est né en avril 1908, à la suite de l'incident du navire japonais le *Tatsu-Maru* ; bien que ce transport fût chargé d'armes destinées aux révolutionnaires, les Chinois nationalistes n'ont pu admettre que cette capture ait été relâchée. C'est une nouvelle atteinte à l'amour-propre national dont on rend Yuan Che-k'ai responsable ; et le boycottage est une *affaire* qu'au palais chacun lui reproche.

Quand Yuan Che-k'ai et Tchang Tche-tong disparaîtront une grave crise politique s'ouvrira. Car si les belles paroles prononcées par ces deux hommes ont pu tromper une fois encore l'attente du peuple, ^{p.307} la cour pourra bientôt renoncer à cette politique de supercherie. Elle dure en en jouant, mais la limite extrême est dépassée.

Tout, demain, peut favoriser l'insurrection.

@

CHAPITRE VII

1898-1908

@

p.308 Cette dernière décade de l'histoire de Chine comprend donc deux périodes bien distinctes ; la première caractérisée par les *Cent jours* de Kouang-siu et de Kang Yeou-wei, par la réaction conservatrice et mandchoue, par une crise aiguë de xénophobie gouvernementale ; la deuxième, par deux faits : apparition d'une opinion réformatrice gouvernementale, organisation d'un parti révolutionnaire et démocratique.

Mais aujourd'hui nous entrons dans une nouvelle phase.

La politique de progrès de la cour et de quelques grands mandarins est à vau l'eau.

Bien que les protagonistes du réformisme gouvernemental n'aient été inspirés que par un sentiment de conservation politique et sociale, les tenants du passé n'ont pu admettre ces tentatives de rénovation.

p.309 Ils ont mis le holà, et les autres, infime minorité, se sont tus.

Au reste, en face de l'audace et de la force toujours croissante du parti révolutionnaire, conservateurs et progressistes oublièrent leurs divisions ; et pour sauvegarder leurs intérêts, firent cause commune contre les insurgés.

Si bien qu'à cette heure, la situation est parfaitement claire : d'un côté de la barricade la cour, le pouvoir, de l'autre un parti politique et social organisé, parti d'opposition, de subversion ; mais ses principes ne sont pas purement négatifs et il y a là le germe d'un puissant parti de gouvernement.

Cependant pour répondre, en quelque sorte, aux coups précipités des révolutionnaires, pour gagner du terrain, les impériaux promettent des réformes. Mais ce qui était naguère une politique préventive

La politique chinoise

devient une politique d'expédients. A tout prix il faut échapper à l'insurrection ; et la dynastie jette du lest !

Qui sera maître de la bataille ?

Il serait puéril de faire des pronostics, d'évaluer même les chances des deux antagonistes. Mais il y a des faits qui crèvent les yeux.

L'empire est vermoulu ; les mœurs des dirigeants sont celles qui précèdent les grandes catastrophes politiques. Chez ces hommes le sens du bien public semble oblitéré. Ils ramènent tout à eux-mêmes et se désintéressent des soins que réclame l'État. Il s'accusent les uns les autres, et avec raison, des pires ^{p.310} méfaits ; et, tour à tour le trône favorise les clans, les cabales ennemis.

C'est dans tout son épanouissement le règne de l'arbitraire et du caprice.

Jamais sans doute on ne vit gouvernement plus désemparé, plus aveugle, plus impulsif ; et en face d'une telle désorganisation on comprendrait certains sentiments réactionnaires : plutôt que d'aller à la dérive et vers l'écueil fatal, pourquoi ne pas ranimer les principes gouvernementaux, si fermes, si positifs, de la vieille Chine, pourquoi ne pas revenir, d'un cœur sincère, à la morale publique des anciens sages ?

Retour illusoire !

En vérité nous assistons à la ruine de l'État autocratique chinois. L'impératrice douairière soutient seule l'édifice ; mais elle est débordée par le flot des convoitises et des haines ; elle parle d'abdication : sa force a chancelé. Du reste Ts'eu-hi n'a plus longtemps à vivre.

Après la disparition de cette souveraine autoritaire, si le corps politique n'était point rongé de vétusté, s'il n'était point ébranlé par la force révolutionnaire, l'appétit le plus fort serait le maître de la situation : un prince ou un vice-roi assez énergique pour imposer sa

La politique chinoise

volonté aux fonctionnaires et à la cour, un Touan ou un Li Hong-tchang.

Car il ne faut pas se le dissimuler : l'esprit de brigues, même quand il engendre l'anarchie, n'a jamais été en Chine un élément ou un symptôme de ^{p.311} dissolution politique ; et s'il était réfréné, comme autrefois, par une foi morale ou sociale, le vieil empire, à la condition de concéder quelque chose aux civilisations d'Occident, pourrait encore avoir de beaux jours.

Mais en fait de principe d'action publique les gouvernants chinois et mandchous ne connaissent plus que l'attachement à leurs intérêts.

C'est la ruine d'un État ; ce n'est pas la ruine d'une société. Les mœurs du peuple sont saines et fortes ; et au fur et à mesure que l'organisme politique laisse échapper un sang corrompu, il s'enrichit de substances nouvelles.

La Chine n'est pas sur le point de disparaître. Demain elle étonnera l'Occident, l'Occident moqueur et incrédule.

Mais bien qu'un intense travail de rénovation s'accomplisse dans les profondeurs du pays, rien n'importe, hormis la bataille que se livrent conservateurs et révolutionnaires.

La puissance des conservateurs n'est qu'*actuelle*, mais elle est ; sans doute un acte énergique, une série d'actes bien ordonnés la mettrait en poussière ; mais qui pourra concevoir et diriger ces actes ? Souen Yi-sien ? Certes, intellectuellement il en est capable. Mais a-t-il ses partisans dans la main ? Et, à supposer qu'il sache choisir le moment opportun, sera-t-il suivi, sera-t-il écouté ?

Quoi qu'il en soit, si les puissances européennes sont clairvoyantes, elles tiendront compte de l'hypothèse de la révolution chinoise qui bouleversera l'échiquier politique en Extrême-Orient ¹.

¹ En ne nous plaçant qu'au point de vue français, supposons que le mouvement révolutionnaire s'accuse dans le Liang-Kouang (Kouang-tong et Kouang-si), que les troubles s'étendent, que les attentats se multiplient ; que fera le gouvernement de la

La politique chinoise



République ? Si, avant le traité franco-japonais il eût envoyé des troupes, à plus forte raison maintenant que ce traité nous en fait une obligation. Et les événements sembleront justifier le principe d'intervention.

En effet les *Ko-ming tang*, conscients de leur but, sont obligés d'enrôler des membres des anciennes sociétés secrètes à tendance antidynastiques, et, particulièrement les nombreux et courageux adhérents de la société des « Trois points ». Au jour de la révolution, les chefs ne seront certainement plus maîtres de tous ces énergumènes déchaînés ; il y aura des églises pillées, des missionnaires massacrés ; d'où prétexte à intervention.

Mais l'on peut se demander quel est ce droit d'intervention qui jusqu'à présent s'est borné à laisser agir une femme mégalomane et inconstante et qui demain consistera à lui prêter le secours des armes européennes contre les intellectuels du pays, dont la pensée est de doter la Chine d'un gouvernement fort.

Tous les diplomates qui passent à Péking sont mandchouphiles et peu au courant de l'état d'esprit du sud de la Chine ; serait-ce trop s'avancer que de prétendre que l'avenir de notre empire indo-chinois dépend de l'attitude que nous observerons vis-à-vis des Chinois des provinces méridionales ?